

D
3.5
UL
2004
V427

JOSIANNE VEILLETTE

**DYNAMIQUES IDENTITAIRES DE JEUNES PROFESSIONNELS
EN MILIEU DE TRAVAIL PLURILINGUE ET MULTIETHNIQUE :
ÉTUDES DE CAS DE QUÉBÉCOIS FRANCOPHONES ET DE SUISSES ROMANDS**

Mémoire présenté
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval
dans le cadre du programme de maîtrise en histoire
pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.)

FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

Septembre 2004

© Josianne Veillette, 2004



RÉSUMÉ

Le propos de ce travail concerne les stratégies mises en oeuvre par de jeunes professionnels Québécois francophones et Suisses romands pour s'intégrer dans un milieu professionnel qui offre un contexte d'échanges interculturels et promeut des politiques officielles en faveur du plurilinguisme et du multiculturalisme. Puisque le travail participe à la structuration identitaire, la fonction publique fédérale canadienne et suisse a été retenue pour l'étude des dynamiques identitaires. Le Canada et la Suisse connaissent des rapports de force entre groupes linguistiques majoritaire et minoritaires qui agissent sur les dynamiques relationnelles entre les communautés. Puisque les jeunes intègrent dans leur formation identitaire des caractéristiques de leur collectivité mais qu'ils connaissent aussi des expériences personnelles qui forment leur individualité, nous nous interrogeons sur leur façon de concevoir leur expérience de travail dans un milieu plurilingue et multiethnique. Ces études de cas nous apprennent que les dynamiques de groupes influencent fortement l'environnement de travail.

AVANT-PROPOS

Cette recherche ne serait pas ce qu'elle est sans l'apport considérable que j'ai reçu de la part de diverses personnes. Je désire d'abord remercier ma directrice de recherche, Lucille Guilbert. Sa grande disponibilité, son enthousiasme et son énergie communicatifs, ses remarques et réflexions toujours à propos qui m'amenaient structurer et à approfondir davantage mes observations m'ont été d'un précieux recours au cours de ces années d'études.

Je la remercie également de m'avoir permis d'effectuer un stage à Neuchâtel, en Suisse. Sans son inestimable investissement dans ce projet d'échange interuniversitaire, cette étude n'aurait pu avoir la perspective comparative intéressante qu'elle offre à présent, mais je n'aurais pu non plus faire moi-même l'expérience d'échanges interculturels qu'il m'a été permis de connaître au cours de ce séjour fort enrichissant.

Je tiens également à remercier Aline Charles, pour toutes les discussions et les nombreux échanges que nous avons pu partager. L'intérêt qu'elle a porté à mes recherches, ses encouragements, son humanisme de même que son dynamisme m'ont été d'un grand réconfort. Je ne peux non plus passer sous silence ces deux années où j'ai eu la chance de travailler pour ses projets de recherches et qui m'ont permis de poursuivre mes études.

Enfin, je garde une pensée spéciale pour Isabelle Côté et Yves Strauss, qui se sont consacrés à me mettre le sourire aux lèvres à maintes reprises.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS -----	I
TABLE DES MATIÈRES -----	II
INTRODUCTION -----	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE : LES CONCEPTS D'IDENTITE -----	16
1.1 CADRE THEORIQUE-----	16
1.1.1 <i>L'identité nationale : un sentiment imprégné par la culture</i> -----	17
1.1.2 <i>L'identité sociale, ou l'importance du groupe dans la formation identitaire</i> -----	26
1.1.3 <i>Les identités professionnelles : des sous-groupes qui incitent à la mise en valeur de compétences</i> -----	31
1.1.4 <i>L'identité personnelle : à la jonction de l'individualité et de la collectivité</i> -----	33
CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE -----	42
2.1 CADRE METHODOLOGIQUE-----	42
2.1.1 <i>La source orale : un outil pour pénétrer les univers individuels et collectifs</i> -----	42
2.1.2 <i>La subjectivité de l'approche biographique</i> -----	47
2.2 CADRE DES ENTRETIENS-----	53
CHAPITRE III : STRATEGIES IDENTITAIRES DE FRANCOPHONES : LE CAS DE DEUX QUEBECOIS -----	55
3.1 DONNEES SUR LES COMMUNAUTES LINGUISTIQUES AU CANADA -----	55

3.2 LES EXPERIENCES QUEBECOISES-----	61
3.2.1 <i>Entretien A : Un Québécois concerné par le statut des langues</i> -----	61
3.2.1.1 Une identité personnelle marquée par la continuité et la visibilité sociale -----	63
3.2.1.2 Une identité professionnelle qui promeut la minorité linguistique -----	67
3.2.1.3 Une identité nationale consciente du rapport de force -----	74
3.2.1.4 Epilogue -----	78
3.2.2 <i>Entretien B : Un Québécois qui souhaite s'accomplir personnellement</i> -----	80
3.2.2.1 Une identité personnelle qui tient compte de son milieu d'origine-----	81
3.2.2.2 Une identité professionnelle orientée vers l'intégration -----	86
3.2.2.3 Une identité nationale favorable au groupe linguistique majoritaire -----	91
3.2.2.4 Epilogue -----	96
3.3 CONCLUSION -----	97

CHAPITRE IV : STRATEGIES IDENTITAIRES DE FRANCOPHONES : LE CAS DE DEUX SUISSESSES ROMANDES ----- 99

4.1 DONNEES SUR LES COMMUNAUTES LINGUISTIQUES EN SUISSE -----	99
4.2 LES EXPERIENCES SUISSSES-----	104
4.2.1 <i>Entretien A : Une Suisseuse qui met en valeur ses compétences personnelles et professionnelles</i> -----	104
4.2.1.1 Une identité personnelle marquée par la débrouillardise et l'ouverture à l'autre ---	106
4.2.1.2 Une identité professionnelle motivée par une quête de reconnaissance de compétences personnelles -----	109
4.2.1.3 Une identité nationale favorable à une définition positive d'elle-même -----	115
4.2.1.4 Epilogue -----	121
4.2.2 <i>Entretien B : Une Suisseuse qui fusionne avec son environnement</i> -----	123

4.2.2.1 Une identité personnelle axée sur l'ambiguïté des identités de fait et de valeur ----	124
4.2.2.2 Une identité professionnelle marquée par la nécessité du bilinguisme-----	127
4.2.2.3 Une identité nationale orientée vers la singularité -----	133
4.2.2.4 Epilogue -----	138
 4.3 CONCLUSION -----	 139
 CONCLUSION -----	 141
 BIBLIOGRAPHIE-----	 155
 ANNEXE A : GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES ENTRETIENS REALISES EN SUISSE -----	 166
 ANNEXE B : GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES ENTRETIENS REALISES AU QUEBEC ----	 168
 ANNEXE C : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT QUEBECOIS-----	 171
 ANNEXE D: FORMULAIRE DE CONSENTEMENT SUISSE-----	 175

*« Il y a de grandes différences entre
dire les choses et ne pas les dire »*

Marguerite Duras

INTRODUCTION

Loin de constituer un groupe statique et uniforme, la jeunesse est caractérisée par son hétérogénéité. Non seulement la réalité des individus qui composent cette catégorie sociale diffère selon le sexe, le milieu familial d'origine, la formation scolaire, la région de provenance ou encore les conditions socio-économiques dans lesquelles ils se trouvent, mais les axes de recherches choisis pour aborder et traiter de la jeunesse proposent une multitude de façons de la considérer.

À la charnière des mondes de l'enfance et de l'adulte, sensibles au milieu dans lequel ils sont éduqués et au sein duquel ils progressent, devant composer avec maints référents identitaires selon qu'ils assimilent éléments de tradition et de modernité –ou de post-modernité–, combinant sentiments d'appartenance à l'égard du local et du global, les jeunes connaissent une réalité fort complexe et ambiguë qui engendre souvent des métamorphoses importantes. Toutefois, bien qu'ils occasionnent parfois de difficiles recherches et définitions de soi-même, les changements et les transformations ont l'avantage de favoriser une capacité d'adaptation chez plusieurs individus. Ceci peut être notamment le cas au cours de l'expérience que les jeunes acquièrent dans le marché du travail. A cette période de la vie correspond en effet aussi celle où ces individus font leurs débuts sur un marché d'emploi souvent précaire, varié, changeant et occasionnel. Leur habileté à s'acclimater à leur milieu de travail se traduit alors non seulement à travers la panoplie de types d'emplois qu'ils sont amenés à occuper, mais aussi par rapport au milieu même, c'est-à-dire aux autres employés et employeurs avec lesquels ils entrent en relation. Le milieu de travail présente de fait un environnement propice aux métamorphoses et adaptations individuelles puisque, par ses exigences et dynamiques internes, il participe à la formation personnelle de chacun.

La jeunesse, que l'on dit sensible aux bouleversements qu'expérimente la société, se trouve d'autre part caractérisée par les institutions qui jouent sur sa définition même. Le concept de celle-ci, les éléments qui la déterminent ainsi que la manière d'être jeune se transforment souvent selon les époques et présentent même, selon Pierre Bourdieu, un rapport de pouvoir entre les diverses générations qui animent les collectivités. Malléable selon les enjeux, la démarcation faite entre jeunesse et ce qu'on pourrait appeler maturité - ou encore jeunes adultes- répondrait à

une nécessité de partager les influences d'une société¹. Ce qui reviendrait à dire que la notion de jeunesse est manipulée selon les circonstances. Mais, bien que la catégorie « jeunes » présente une diversité importante d'individus, l'âge demeure toutefois un critère commun et ce, même si les études en cours portant sur la jeunesse prennent autant des sujets âgés de quinze/seize ans que le groupe plus vaste de ceux âgés de moins de trente ans². Ce critère de « moins de trente ans » démontre d'ailleurs que les éléments pris en compte pour définir ce qu'est la jeunesse changent au gré des époques.

Alors que le passage à la vie adulte était souvent lié au changement matrimonial et à l'entrée définitive sur le marché du travail, les réalités actuelles telles que la prolongation des études ou l'instabilité de la vie de couple modifient les repères significatifs de ce « saut » vers la vie d'adulte. Le contexte socio-économique de l'environnement immédiat de même que les institutions qui régissent les membres de la collectivité jouent ainsi sur la définition de la jeunesse.

Les spécificités de la jeunesse sont effectivement produites en partie par les diverses instances des pouvoirs publics, notamment lorsqu'il est question de critères d'emplois. D'abord, tel que l'affirme José Rose, le fait que les institutions, en lien avec le « système d'emploi, [...], aident et stigmatisent, et [que] les entreprises qui embauchent, sélectionnent et discriminent »³, a une influence sur la fabrication des particularités de la jeunesse, sur les composantes servant à la définir. Ensuite, la réalité actuelle de l'emploi, très dissemblable de celle qui prévalait jusqu'à tout récemment, participe à la prolongation de l'appartenance d'un individu à la catégorie « jeunesse ». Geneviève Fournier et Bruno Bourassa traduisent d'ailleurs cette idée lorsqu'ils écrivent :

la norme prescrite, l'emploi salarié stable, n'est aujourd'hui accessible qu'à une minorité de jeunes et ne correspond donc plus aux pratiques d'insertion et de maintien en emploi de la majorité. De plus, les pratiques actuelles liées au marché du travail sont toujours évaluées en fonction de cette norme, ce qui place une proportion importante de jeunes en position de déviance⁴.

¹ Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, p. 144.

² Madeleine Gauthier, *Une société sans les jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 29.

³ José Rose, « Les jeunes et l'emploi : questions conceptuelles et méthodologiques », dans Geneviève Fournier et Bruno Bourassa, dir., *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme*, Québec, PUL, 2000, p. 94.

⁴ Geneviève Fournier et Bruno Bourassa, « Le travail des 18 à 30 ans. Vers une nouvelle norme », *Ibid.*, p. 4.

Jean-René Ladmiral et Edmond Marc Lipiansky précisent quant à eux que la « marginalisation croissante des jeunes » participe à leur formation identitaire. La faible place qui leur est accordée sur le marché du travail, l'écart de plus en plus important entre leur formation professionnelle et les emplois effectivement disponibles, qui sont plus souvent qu'autrement instables et précaires, leur infime participation politique et sociale traduisent en fait « une désertion sociale » des jeunes et laissent croire qu'ils nourrissent une « défiance générale envers la société » ; les jeunes oscilleraient donc entre les espoirs d'un bouleversement social majeur « et le repli sur des objectifs quotidiens, limités et immédiats ». La sphère privée et relationnelle ou l'appartenance à des groupuscules contestataires constitueraient dorénavant, pour les jeunes, un modèle identificatoire, et non plus le partage de grands idéaux et principes révolutionnaires qui, encore jusqu'à tout récemment, étaient accolés à la jeunesse⁵.

Il apparaît cependant que, malgré la précarité d'emploi, le travail demeure pour les jeunes un moyen important pour se définir et s'identifier à autrui. Des études canadiennes et québécoises démontrent en effet que, quel que soit le statut des jeunes, c'est-à-dire diplômés, étudiants ou encore à la recherche d'emploi, le travail représente encore pour eux, selon Fournier et Bourassa, « un repère identitaire important, un moyen privilégié d'insertion dans le monde adulte, un lieu pour constituer des réseaux sociaux, [et] un cadre à l'intérieur duquel s'organisent les choix de vie et le quotidien »⁶. Ainsi non seulement le travail est une voie privilégiée pour s'insérer dans le système social par la possibilité qu'il offre de capitaliser et d'acquérir des biens, mais il correspond en outre à une façon de construire et d'affirmer son identité, répond à la quête de reconnaissance sociale par le statut qu'il procure et comble les besoins d'appartenance et d'association⁷. Moyen d'accès à la pleine participation citoyenne, le travail incarne encore aujourd'hui pour les jeunes une manière d'affirmer leur identité.

Par ailleurs, la précarité du marché du travail, qui entraîne dorénavant une expérience d'emplois multiples peut, malgré le sentiment d'incertitude qu'elle est à même de susciter, favoriser une forte propension des jeunes à s'adapter plus facilement à un contexte mouvant de travail. Partant de cela, ils peuvent alors mettre à profit cette polyvalence acquise dans le but de faire leur place au sein d'un milieu de travail et faire valoir leurs capacités personnelles. Par

⁵ Edmond Marc Lipiansky et Jean-René Ladmiral, *La communication interculturelle*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 128.

⁶ Fournier et Bourassa, *loc. cit.*, p. 14.

⁷ *Ibid.*, p. 15.

conséquent, le milieu professionnel joue un rôle certain dans la structuration identitaire des individus.

Suivant l'idée que l'environnement de travail stimule à la fois une affirmation de soi et une quête de reconnaissance, quête qui peut parfois provoquer des comportements adaptés à la dynamique interne de l'institution, ou à ce que l'on nomme la culture institutionnelle, la présente étude s'applique à examiner plus particulièrement des stratégies identitaires de jeunes professionnels francophones qui travaillent dans la fonction publique fédérale.

Nous considérons en effet que ce type de milieu professionnel offre un terrain de choix pour l'étude de dynamiques identitaires, dynamiques émanant à la fois de rapports interpersonnels et de comportements linguistiques. Puisqu'elle favorise des contacts entre des individus de diverses provenances et de langues différentes, parallèlement au fait qu'elle garantit, officiellement, aux employés fédéraux le droit de travailler dans l'une des langues nationales de leur choix, la fonction publique fédérale offre un contexte d'échanges culturels de toutes sortes ce qui, de fait, entraîne des relations interpersonnelles susceptibles de provoquer des positionnements identitaires, et propose en outre une réalité adéquate pour l'étude des attitudes linguistiques.

Selon qu'ils sont en contact avec d'autres employeurs et employés de langues différentes, il serait alors approprié de connaître les facteurs pouvant motiver, chez ces jeunes francophones qui y travaillent, l'adoption d'une langue plutôt qu'une autre au sein d'un milieu de travail qui promeut des principes en matière de langues officielles. Cette étude, réalisée à Statistique Canada (SC), à Ottawa, Canada, et à l'Office fédéral de la statistique (OFS), à Neuchâtel, Suisse, souhaite ainsi mettre en lumière la façon dont les jeunes intègrent ces politiques officielles dans leur propre définition d'eux-mêmes à l'intérieur de ce contexte de travail et comprendre la façon dont ils les interprètent et les transposent. Etant donné que cette recherche s'intéresse aux comportements linguistiques et relationnels d'individus occupant un emploi dans un milieu multilingue et pluriethnique⁸, les institutions fédérales rassemblent par conséquent tous les éléments favorables à l'étude des dynamiques identitaires.

⁸ Bien que la fonction publique fédérale canadienne oriente ses politiques en matière de langues officielles sur le bilinguisme selon le fait que le Canada est officiellement bilingue, et non quadrilingue comme c'est le cas pour la Suisse, nous employons les termes « multilingue » et « pluriethnique » afin d'englober la situation des deux pays concernés.

Il s'agit alors de faire ressortir à travers leur discours les traits caractéristiques de ces jeunes, afin de saisir la façon dont ils combinent héritage identitaire et nouvelle réalité ethnolinguistique. Ces individus, âgés entre vingt-cinq et trente-cinq ans⁹ et au nombre de quatre¹⁰, soit deux hommes Québécois et deux femmes Suisses romandes¹¹, ont été choisis pour notre échantillon puisqu'ils appartiennent à la génération qui forme la jeunesse actuelle. Ils ont expérimenté la réalité d'emplois précaires et ont également connu, personnellement ou par l'intermédiaire de leurs proches, l'engouement pour les voyages et les aventures à l'étranger.

En tenant compte de ces acquis, il est permis de s'interroger sur les motivations de ces jeunes à travailler dans la fonction publique fédérale, si l'on tient compte du fait que celle-ci jouit encore aujourd'hui de la réputation d'offrir des postes stables, voire permanents. En quoi consiste donc leur relation au travail ? Occupent-ils ces postes dans le but éventuel de se faire garantir un emploi permanent ? Souhaitent-ils mettre à profit leurs compétences interculturelles obtenues par leur expérience de vie dans l'intérêt d'obtenir des promotions sociales ? Comment conçoivent-ils les relations entre les divers groupes linguistiques qui y travaillent ? Et, au-delà de ces interrogations d'ordre individuel, comment articulent-ils leur vécu personnel avec l'héritage culturel collectif ? En tant que franco-Québécois ou Suisses romands, comment se perçoivent-ils dans un contexte de travail qui offre diversité ethnique et échanges linguistiques variés¹² ? Porteurs d'une culture collective qui suggère des normes, des codes de conduites, des principes et des visions du monde, ces jeunes peuvent faire l'expérience de remises en question personnelles selon qu'ils sont confrontés à d'autres façons de voir et de faire. En somme, il s'agit de mettre en lumière la façon dont un jeune, motivé par une quête de reconnaissance tant individuelle que professionnelle, s'y prend pour s'introduire au sein d'un nouvel environnement, sans qu'il ne perde de vue ses propres valeurs et représentations qu'il a en partie hérité de sa culture.

⁹ Vu la faible proportion de personnes âgées de moins de 30 ans disponibles pour cette recherche, il a été nécessaire d'ajuster notre échantillonnage à la réalité du terrain.

¹⁰ Puisque ce mémoire s'inscrit dans une perspective biographique et qu'il met l'accent sur l'analyse approfondie d'études de cas individuels susceptibles de nous éclairer sur la manifestation de divers niveaux identitaires, nous estimons qu'un corpus de quatre entretiens est suffisant dans le cadre d'une maîtrise.

¹¹ Nous souhaitons obtenir deux hommes et deux femmes pour la constitution du corpus afin d'équilibrer l'échantillonnage. Toutefois, la réalité du terrain a déterminé le fait que les Québécois interrogés sont des hommes et les Suisses, des femmes. Aussi nous tenons compte du fait que les conclusions tirées des analyses discursives peuvent être influencées par le sexe des locuteurs puisque, comme nous le verrons au premier chapitre, la sexualité représente un élément important dans la formation identitaire des individus.

¹² Nous entendons surtout, pour le cas québécois, les contacts entre francophones et anglophones tandis que, pour le cas suisse, nous signifions par là les rapports entre francophones et alémaniques, tout en gardant à l'esprit que des

Puisqu'un milieu de travail véhicule souvent une « culture institutionnelle susceptible d'influencer les conduites des employés, le contexte de ces institutions fédérales s'avère être un support adéquat pour examiner les caractéristiques identitaires de ces jeunes en particulier.

Ces quatre locuteurs ont également été choisis selon le fait qu'ils proviennent de nations fondées sur des structures confédérales composées de groupes multiethniques : celles-ci offrent un amalgame de sentiments d'appartenance qui présente un terrain de choix pour l'étude de dynamiques identitaires. Leurs membres manifestent en effet à la fois, à des degrés certes différents selon chacun, un attachement à leur région parce qu'empreinte de particularismes, mais aussi un intérêt pour cette nation multiethnique. Néanmoins la diversité nationale, bien qu'enrichissante, est quelquefois source de conflits et de tensions étant donné, justement, cette pluralité. Ces communautés expérimentent effectivement des rapports de force entre les divers groupes en présence du fait de la proportion numérique de chacun de ces groupes, proportions qui influencent alors les relations entre les communautés. C'est à cet effet que le cas du Québec dans le Canada de même que celui de la Suisse romande au sein de la communauté helvétique ont été retenus pour la présente recherche. Chacune de ces entités territoriales entretient, bien sûre, une relation particulière avec le groupe linguistique dominant, soit les anglophones pour le Canada et les germanophones pour la Suisse. Mais toutes deux sont des minorités francophones dans leur pays respectif. Aussi pouvons-nous affirmer à juste titre que la langue est un élément important dans la définition de ces minorités.

Issus de ces groupes linguistiques minoritaires, les jeunes Québécois francophones et Suisses romands tiennent-ils compte de ces rapports de force dans leur définition d'eux-mêmes ? Comment expérimentent-ils le fait de travailler avec des individus des autres groupes linguistiques alors que jusqu'à tout récemment encore, leur milieu de vie était, pour ainsi dire, essentiellement monolingue ?

Le Québec fait l'expérience, depuis quelques années, d'une politique de régionalisation de l'immigration, qui a comme principe de favoriser la francisation des immigrants. La dualité linguistique du Québec de même que la prépondérance de l'anglais, notamment provoquée par ce

que l'on nomme mondialisation¹³, font en sorte que l'État québécois cherche à cultiver un sentiment d'appartenance des immigrants à l'égard de la francophonie québécoise¹⁴. La langue française reste un enjeu important pour l'identité d'une grande partie de la population du Québec. Vecteur important d'une culture spécifique, outil primordial pour penser et se représenter les liens sociaux de même que les institutions, instrument fondamental pour concevoir et appréhender la réalité, la langue demeure un élément appréciable dans la définition et l'affirmation de l'identité des Québécois francophones. Du moins l'était-ce pour les générations canadiennes-françaises qui se sont jusqu'alors succédées. Mais qu'en est-il pour les jeunes d'aujourd'hui ?

Car bien que la collectivité expérimente dorénavant une ouverture sur le monde plus marquée et qu'elle entretienne des contacts interculturels plus fréquents, il n'en reste pas moins que le groupe linguistique majoritaire de la province est constitué par les francophones et que la plupart des jeunes Québécois francophones évoluent dans un environnement scolaire ou relationnel surtout francophone. Cette réalité québécoise avant tout caractérisée par le fait français n'est pas sans influencer sur la perception qu'ont les jeunes sur leur propre évolution dans ce contexte, sur la façon de considérer leurs relations avec les « autres » de même que sur leurs conceptions à l'égard de leur société. En ce cas, il est permis de s'interroger sur leur vision d'un Canada officiellement bilingue, alors que les termes de ce bilinguisme semblent de fait être voilés par une réalité provinciale pratiquement unilingue.

Le contexte linguistique de la Suisse ressemble sous certains aspects à celui du Canada. Officiellement quadrilingue, la Suisse présente par contre un unilinguisme cantonal quasi généralisé qui fait qu'un grand nombre de citoyens aura peu de contacts avec des membres

¹³ « Le fait de devenir mondial, de toucher le monde entier » dans Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, Québec, Éditions Québec/Amérique, 1997, p. 943. Philippe Moreau Defarges, s'inspirant de Paul Valéry, considère que la mondialisation « résulte de l'europanisation du monde, [...], contraignant l'humanité entière à se redéfinir sous le choc de la modernité occidentale », qu'elle « n'est porteuse d'aucun sens de l'histoire; [qu'] il s'agit seulement de l'explosion des flux. [Que] face à cette augmentation et diversification massive des flux, les acteurs de la mondialisation – individus, entreprises, États – se heurtent à des dilemmes classiques, mais [que] ces derniers sont durcis, métamorphosés par leur ampleur nouvelle. D'où [des] conflits, [...], qui reformulent des conflits anciens mais aussi mettent en scène les contradictions de l'humanité prise dans un destin concret commun. [A cet égard], la mondialisation appelle donc la quête de normes universelles », dans Philippe Moreau Defarges, *La mondialisation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 7.

¹⁴ Myriam Simard, « La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes », *Recherches sociographiques*, Volume 37, no 3, (septembre-décembre 1996), p. 451.

d'autres communautés linguistiques¹⁵. Aussi, bien que les élèves Suisses apprennent de façon obligatoire une des autres langues nationales, voire même deux, il se trouve que les membres des communautés minoritaires, notamment les jeunes Romands, ressentent un fossé entre les régions linguistiques et jugent problématiques les relations entre elles¹⁶. Il apparaît par conséquent pertinent de jeter un regard sur la façon dont des jeunes expérimentent et vivent des rapports interculturels divers dans un contexte de travail qui crée des rencontres multiculturelles et plurilinguistiques et qui, par conséquent, amène à des positionnements identitaires.

Mais, qui dit identité dit articulation entre héritage socioculturel et réalité immédiate. Souvent perçus comme agents de mutations sociales, voire même de bouleversements, les jeunes s'approprient des normes collectives qu'ils ont héritées des aînés et les modifient, afin d'être en mesure d'évoluer dans un contexte contemporain qui introduit souvent des pratiques et des conduites différentes de celles de la génération précédente. Que ce soit la façon de concevoir la famille, les relations interculturelles ou encore le rapport au travail, les jeunes sont porteurs d'us et coutumes sociaux hérités de leurs parents, qu'ils doivent alors concilier avec un univers en mouvement. A cet effet, même si les jeunes Québécois francophones et Suisses romands peuvent, dans leur propre définition d'eux-mêmes, accorder à la langue française la même place que celle conférée par leur collectivité, ou encore partager les mêmes visions sur les rapports entre les groupes linguistiques au pays, ils font aussi l'expérience de contacts avec « l'autre » et façonnent ainsi leurs propres représentations des rapports interculturels.

Que ce soit par les voyages d'aventures, par leur implication dans des œuvres humanitaires ou par des formations scolaires axées sur « l'international » et/ou sur l'apprentissage de langues étrangères, les jeunes du Québec et de la Suisse ont aussi un regard qui porte au-delà de leur seule région d'origine. Cette implication de jeunes Québécois dans l'international n'est cependant pas sans rappeler une certaine « tradition missionnaire » caractéristique jusqu'à tout récemment encore d'une bonne partie de la population canadienne-française, qui pouvait voir en cette entreprise un moyen d'explorer le monde. Ce qui fait penser que les jeunes Québécois d'aujourd'hui, en jetant un regard sur « l'extérieur » à leur façon, s'inscrivent en fait dans un processus de continuité avec les générations précédentes.

¹⁵ George Lüdi et Iwar Werlen, dir., *Le paysage linguistique de la Suisse*, Berne, Office fédéral de la statistique 1997, p. 35.

¹⁶ Hanspeter Kriesi, Boris Wernli, et al., *Le clivage linguistique. Problèmes de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse*, Berne, Office fédéral de la statistique, 1996, p. 6.

Cette façon de jongler entre une « ouverture sur le monde », le global, et un univers social propre à la collectivité d'appartenance, le local, amène par conséquent à s'interroger, à l'instar de Madeleine Gauthier, sur la façon dont « les jeunes d'aujourd'hui s'insèrent dans la société en prenant comme point de référence les représentations sociales de la jeunesse élaborée au cours de l'histoire récente et qui servent encore souvent de jauge »¹⁷.

La question des références caractéristiques de « la jeunesse élaborée au cours de l'histoire récente » léguées à la jeunesse actuelle pose néanmoins aussi celle de la mémoire collective et de la culture. Bien qu'individuelle, la mémoire est aussi formée par une mémoire familiale inscrite dans la mémoire collective qui elle, propose en fait des éléments multiples et plus vastes de représentations propres à la collectivité, à la nation. Dans cette optique, la mémoire familiale favorise la continuité intergénérationnelle et, par le fait même, culturelle¹⁸. Les jeunes transforment, certes, à leur façon les modes de vie et les valeurs collectives. Il n'en reste pas moins qu'ils sont malgré tout influencés par ces références et qu'ils participent par le fait même à leur continuité.

Lipiansky et Ladmiral proposent en outre l'idée que l'ambivalence identitaire de la jeunesse actuelle –et les jeunes du Québec ou de la Suisse n'y échappent pas-, entre l'attachement à leur système de valeurs et « l'ouverture à l'autre », se manifeste à travers ces contacts interculturels. Ils verraient en effet en ceux-ci une façon de se dépayser, un moyen pour explorer la différence et faire l'expérience de la découverte, mais ils seraient aussi parfois troublés par les dissemblances culturelles et éprouveraient de la difficulté à se détacher de leur propre univers afin de comprendre les valeurs et comportements d'autrui¹⁹. Mais, qu'ils éprouvent instabilité ou enthousiasme vis-à-vis « l'autre », les jeunes font malgré tout l'expérience de contacts fréquents avec des façons de voir et de penser qui laissent sans contredit une empreinte sur leur personnalité. C'est pourquoi il est permis de penser que les jeunes marient, à leur manière, références locales et globales dans leur formation identitaire.

L'étude, qui vise à saisir comment cette réalité originale se présente pour cette catégorie spécifique de jeunes, ne peut par contre prétendre pouvoir appliquer les composantes identitaires qui ressortiront de ce groupe précis à l'ensemble de la jeunesse québécoise ou suisse. Car cette

¹⁷ Madeleine Gauthier, *op. cit.*, p. 31.

¹⁸ André Turmel, « Mémoire de l'enfance et construction de soi », *Sociologie et sociétés*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Vol. 29, no 2, (printemps 1997), p. 52.

recherche, construite à l'aide d'entretiens oraux, s'appuie sur des représentations et des perceptions de quatre jeunes âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans qui expérimentent un emploi et qui possèdent une formation universitaire, ce qui ne correspond pas à la réalité de tous les jeunes de la province de Québec ni à celle de l'ensemble de la jeunesse suisse romande.

Ces études de cas permettent toutefois de comprendre les stratégies employées par un individu pour s'introduire dans un contexte étranger selon qu'il est lui-même porteur d'une culture différente. Elles offrent en outre la possibilité de cibler les éléments culturels dominants, les traits caractéristiques du groupe d'appartenance et de l'individu issu de ce groupe et de faire ressortir les composantes liées à la dynamique identitaire du sujet. Enfin, elles permettent de recueillir, auprès de citoyens Canadiens et Suisses, des commentaires ainsi que des pistes de solutions et d'actions susceptibles d'améliorer à la fois la situation linguistique et les relations interpersonnelles dans un contexte de respect des spécificités culturelles de chacun. Même si elles ne peuvent être généralisées à l'ensemble de la jeunesse, ces études de cas offrent ainsi l'avantage de pouvoir examiner des composantes identitaires de même que des dynamiques qui y sont liées. Plus précisément, ces entretiens peuvent nous instruire sur les diverses formes et facettes d'identités inscrites en chacun des locuteurs, par exemple l'identité nationale, l'identité professionnelle ou encore l'identité personnelle, et sur la manière dont elles se manifestent. De même, les entretiens nous donnent la possibilité de saisir la façon dont s'articulent individuellement ces différents niveaux, notamment lorsque les individus doivent s'ajuster à un contexte de travail qui fait appel à certains comportements relationnels et institutionnels. La question des représentations et des perceptions est donc au cœur de ce mémoire ; à l'instar de celui-ci, les recherches effectuées sur la jeunesse s'intéressent aussi à ces concepts.

Fondée sur l'analyse de la configuration des récits écrits offerts par des étudiants, une enquête effectuée par Jocelyn Létourneau décrit la perception qu'ont les jeunes de la période 1944-1966 afin de lier histoire formelle et imaginaire historique²⁰. L'étude des copies, en démontrant que les textes mélangent à la fois logique discursive et éléments fictifs, illustre que leurs représentations et leur mémoire historique sont structurées par l'absorption du discours proposé par le système éducationnel²¹. La culture et l'identité sont par conséquent des produits en partie reçus, ce qui

¹⁹ Lipiansky et Ladmiraal, *op. cit.*, p. 128.

²⁰ Jocelyn Létourneau, « L'imaginaire historique des jeunes Québécois », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 4, no 4, (printemps 1988), p. 553 et 556.

²¹ *Ibid.*, p. 554 et 556.

rejoint ici notre réflexion à l'égard du dynamisme culturel et identitaire que connaissent les jeunes et les collectivités.

Puisque le Québec est animé par une variété d'expressions québécoises, les chercheurs insistent en outre sur les pluralismes culturels et identitaires qui, par leurs interdépendances, contribuent à l'émergence d'une culture prépondérante et donc, de l'*identitaire* québécois²². A cet effet la condition identitaire des jeunes doit être saisie dans sa polyvalence et sa capacité d'acclimatation selon qu'ils sont également soumis à l'influence de cette multitude de références possibles²³. Cherchant à définir quel peut être le sentiment d'appartenance de jeunes étudiants âgés dans la vingtaine à l'égard de l'héritage dans un contexte de mondialisation, un collectif publié en 1997 rassemble des enquêtes de terrain afin de comprendre les stratégies employées par les jeunes pour s'adapter, selon Létourneau, « à l'ensemble changeant des flux, des codes et des messages auxquels ils [doivent] faire face dans leur quotidien »²⁴.

C'est d'ailleurs dans cette optique qu'est conçu un ouvrage publié en 1998. L'analyse des textes écrits d'étudiants de nationalités diverses et âgés de quinze à vingt-cinq ans cherche à découvrir si ces « acteurs participants de la mondialisation » conservent les mêmes références identitaires que leurs parents car, par leurs réalités professionnelle, économique, politique et familiale, ils forment en fait une catégorie sociale spécifique²⁵. Mariant ensemble mémoire collective héritée, assimilation du discours historique et redéfinitions identitaires contemporaines, cet ouvrage démontre que culture et identité sont reçues de la collectivité mais aussi remaniées par ses membres. L'histoire, par son recours ici à l'analyse du discours écrit, démontre que l'individu et donc le « jeune », par sa multidimensionnalité identitaire, offre un support empirique de choix pour illustrer que l'identité est maniée mais aussi autonome²⁶.

Surtout motivées par Gauthier, les études sociologiques relatives à la jeunesse l'emploient d'abord comme indicateur d'un bouleversement social. Que ce soit pour démontrer que la

²² Jocelyn Létourneau et Laurier Turgeon, « Formation historique et mouvance contemporaine des espaces identitaires. Aperçu de la problématique scientifique du CÉLAT », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, no 4, (été 1995), p. 123.

²³ Jocelyn Létourneau, dir., *Le lieu identitaire de la jeunesse d'aujourd'hui. Études de cas*, Montréal et Paris, L'Harmattan inc., 1997, p. 12 à 14.

²⁴ *Ibid.*, p. 13.

²⁵ Bogumil Jewsiewicki et Jocelyn Létourneau, dir., *Les jeunes à l'ère de la mondialisation. Quête identitaire et conscience historique*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 1998, p. 13.

²⁶ Létourneau et Turgeon, *loc. cit.*, p. 124.

pauvreté est une réalité changeante²⁷, ou pour expliquer que les processus de formation des jeunes dépendent de la conjoncture, la jeunesse est présentée comme étant la plus sensible aux fluctuations sociales²⁸. À cet égard, Gauthier s'interroge à juste titre sur la validité de la notion de jeunesse par rapport à celle de génération, la jeunesse « n'étant ni plus ni moins dynamique que les circonstances qui la font telle »²⁹. Par son étude publiée en 1994, elle s'efforce d'ailleurs de mettre à jour, à l'aide de données statistiques et d'entrevues auprès de chômeurs et de travailleurs Québécois âgés de vingt à vingt-quatre ans, les traits caractéristiques d'une jeunesse éduquée à travers ceux de la génération précédente³⁰. En explorant le lien étroit entre les jeunes et la société, Gauthier se questionne sur la définition même de la jeunesse.

La profusion d'études et de définitions pousse en outre à se demander si l'angle abordé est pertinent. La catégorisation sociale fondée selon l'âge ne devrait-elle pas plutôt être remplacée par des recherches sur les institutions qui encadrent la jeunesse³¹? Cette réflexion rejoint ainsi nos propos concernant l'influence des institutions sur la formation de la jeunesse. Dans la perspective d'offrir une part de la réalité contemporaine des jeunes, nombre de chercheurs ont publié un collectif récent qui, bien qu'exhaustif, laisse planer une nuée de questions³².

Tout autre est le regard d'André Turmel. Intéressé par le lien étroit entre l'enfance et sa formation dans le cadre d'une mémoire sociale précise, Turmel rassemble un corpus d'entrevues afin d'explorer les processus de constitution de soi. Selon lui, les liens entre culture et mémoire sont d'emblée évidents car elles autorisent une continuité chez un sujet³³. Mais, selon l'idée que la jeunesse est éduquée dans le cadre d'une rupture avec son passé ancestral, Turmel pose la question de la continuité dans l'idée que « le soi d'un Québécois d'aujourd'hui est construit autour de la mémoire d'un passé oblitéré et rejeté »³⁴.

Les recherches effectuées en France s'apparentent également à celles entreprises au Québec. C'est ainsi que Carmel Camilleri et Claude Tapia considèrent que la jeunesse stimule les

²⁷ Madeleine Gauthier et Lucie Mercier, *La pauvreté chez les jeunes: précarité économique et fragilité sociale: un bilan*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 15.

²⁸ Madeleine Gauthier, *op. cit.*, p. 17 et 19.

²⁹ *Ibid.*, p. 21.

³⁰ *Ibid.*, p. 27, 29, 30 et 31.

³¹ Madeleine Gauthier et Jean-François Guillaume, dir., *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1999, p. 9, 10 et 17.

³² Madeleine Gauthier et al., *Être jeune en l'an 2000*, Québec, Les Presses de l'Université Laval et Les Éditions de l'IQRC, 2000, p. 5.

³³ André Turmel, *loc. cit.*, p. 50 et 51.

métamorphoses culturelles des sociétés et contribue aux mutations des mœurs et coutumes³⁵. C'est sous cet angle qu'ils mènent deux enquêtes, une en France et l'autre en Europe et dans le Tiers Monde, auprès de mille sept cents étudiants³⁶ dans le dessein d'apprécier l'attitude d'ensemble des jeunes envers leurs engagements politique et social³⁷. Bien qu'elle rassemble différents types de jeunes, la jeunesse est donc perçue comme un tout assez cohérent.

Bourdieu rejoint d'ailleurs en partie cette idée. Considérant que les jeunes vivent des réalités semblables du fait « qu'ils ont eu affaire à des états différents du système scolaire » de ceux de leurs parents, les conflits qui sont en apparence intergénérationnels relèvent en fait des aspirations³⁸. Encore une fois ici, la jeunesse se présente comme une catégorie construite selon les aléas des contextes immédiats. Enfin, tandis que Guy Bajoit et Abraham Franssenn veulent comprendre les stratégies employées par la jeunesse pour affronter l'actuelle mutation culturelle mondiale et, au-delà, établir si ces moyens ont stimulé l'émergence d'un nouveau modèle culturel à l'aide d'entretiens avec des travailleurs âgés de vingt et un à vingt-huit ans³⁹, Pascal Duret a quant à lui recours à des entrevues avec des jeunes couples afin d'observer la façon dont les jeunes se représentent et intègrent les modèles de masculinité⁴⁰. Considérant nous-mêmes que la jeunesse est porteuse d'une culture spécifique, mais qui est construite en partie par la culture collective, l'angle abordé pour le mémoire s'inscrit dans le même courant que celui adopté par Létourneau, Gauthier, Bajoit et Franssenn puisqu'il souhaite faire ressortir des éléments socioculturels actuels déterminant pour les dynamiques identitaires des jeunes retenus pour l'analyse.

Les recherches effectuées auprès de jeunes s'appuient par conséquent sur des analyses de discours, qu'ils soient écrits ou oraux. Il est effectivement plus aisé d'aborder les représentations, la mémoire ou encore les redéfinitions identitaires à travers les expressions personnelles puisque ces concepts, empreints de subjectivité, relèvent de réalités individuelles. Les dynamiques identitaires de groupes, certes en partie influencées par des éléments socioculturels larges, se

³⁴ *Ibid.*, p. 57.

³⁵ Carmel Camilleri et Claude Tapia, *Les «nouveaux jeunes»: la politique ou le bonheur*, Toulouse, Éditions Privat, 1983, p. 7.

³⁶ *Ibid.*, p. 8.

³⁷ *Ibid.*, p.7.

³⁸ Pierre Bourdieu, *loc. cit.*, p. 151 et 153.

³⁹ Guy Bajoit et Abraham Franssenn, *Les jeunes dans la compétition culturelle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 7 et 13.

⁴⁰ Pascal Duret, *Les jeunes et l'identité masculine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 3 à 5.

manifestent parce qu'il existe d'abord des identités individuelles ; société et individus se façonnent mutuellement. C'est ainsi que ces travaux, réalisés dans l'intention d'esquisser certaines tendances générales d'une jeunesse ciblée, se basent sur des récits personnels. À l'instar de quelques-uns de ces travaux, ce mémoire a aussi recours à des entrevues avec des jeunes. Ces entretiens peuvent en effet nous instruire sur des stratégies relationnelles et linguistiques individuelles mais aussi sur les structures sociales dominantes pouvant influencer ces comportements. L'analyse qualitative des discours permettra de faire ressortir diverses facettes des identités inscrites en chacun des locuteurs, identités qui sont en fait animées en partie par l'héritage de leur collectivité.

Puisque cette étude s'applique à présenter en dernière analyse des stratégies identitaires individuelles, le premier chapitre explore d'abord en détails les différents concepts utilisés comme support théorique dans l'étude des éléments constitutifs de l'identité. C'est ainsi que nous verrons les identités nationale, sociale, professionnelle et enfin, individuelle. Bien que les caractéristiques de ces notions soient encore débattues par nombre de chercheurs, ces concepts permettent de cerner à la fois les influences externes et les attitudes personnelles qui concourent à la structuration identitaire des individus et, de là, à des stratégies mises en œuvre pour s'adapter à un contexte précis.

Nous estimons essentiel de développer en deuxième lieu sur la méthode qui a été employée pour cette recherche. En effet, l'entretien oral et son analyse requièrent une démarche et un examen particuliers qu'il importe ici de dévoiler puisque les résultats de cette étude reposent, pour l'essentiel, sur ces deux techniques. Ce deuxième chapitre traite donc d'abord de la pertinence de la source orale pour ce type d'investigation, et examine par la suite en quoi consiste l'approche biographique de même que les précautions à prendre lors de son utilisation.

Les troisième et quatrième chapitres offrent, quant à eux, respectivement, les études de cas québécois et suisses, situées dans un contexte confédéral propre à chacun des deux pays. Puisque nous soutenons l'idée que les individus sont en grande partie influencés par le milieu dans lequel ils évoluent, il est important de s'attarder sur des données susceptibles de nous renseigner sur les dynamiques relationnelles entre les groupes linguistiques qui composent chacune des confédérations concernées, pour ensuite être en mesure de comprendre certaines attitudes et/ou comportements individuels. C'est pourquoi nous présentons d'abord les grandes lignes des

perceptions/représentations entre les communautés nationales au début de chacun des deux chapitres, et que nous offrons par la suite les résultats tirés de chaque étude de cas.

Chapitre I

Cadre théorique : les concepts d'identité

1.1 Cadre théorique

Les analyses discursives réalisées dans le cadre de cette recherche se sont appuyées sur différents aspects de la notion d'identité. Puisque notre étude repose sur ces concepts, ce chapitre présente les diverses théories relatives à quatre facettes de l'identité, facettes qui nous sont apparues essentielles à approfondir pour être en mesure de bien cerner les dynamiques identitaires des jeunes francophones professionnels.

C'est ainsi que nous verrons dans ce chapitre les concepts de *l'identité nationale*, de *l'identité sociale*, de *l'identité professionnelle* et de *l'identité personnelle*. Explorer l'identité nationale permet de faire ressortir les perceptions et représentations que les individus cultivent à l'égard des relations entre les groupes linguistiques qui forment la nation, concepts qui relèvent à la fois de la personnalité de chacun mais aussi de la collectivité. Le concept d'identité sociale aide à saisir à la fois l'importance qu'ont les divers groupes d'appartenance dans la constitution identitaire d'une personne ainsi que certaines attitudes à l'égard de ceux-ci, notamment lorsque sont en présence les membres de groupes hétérogènes. De même, puisque l'identité professionnelle concerne les différents comportements individuels liés au climat de travail, ce concept facilite la compréhension d'attitudes variées de francophones oeuvrant dans un milieu professionnel qui met en contact des gens de diverses communautés linguistiques. Le concept d'identité personnelle est utile dans la mesure où il permet de faire ressortir la personnalité de chacun des francophones interrogés et permet d'approfondir cette part d'intimité comprise en soi.

Notons toutefois que, bien que ce chapitre et que cette étude présentent ces concepts d'une manière séparée et hiérarchisée afin de faciliter leur compréhension, les diverses composantes de l'identité qui nous animent s'entremêlent et s'entrecroisent constamment, de sorte que l'individualité, l'identité personnelle globale, est le résultat de la somme de celles-ci. Soulignons par ailleurs que chacune de ces facettes identitaires prend parfois l'ascendant sur les autres, selon le contexte dans lequel se situe la personne. L'individualité est de fait changeante et sujette à des adaptations constantes : l'identité n'est jamais statique.

1.1.1 L'identité nationale : un concept imprégné par la culture

Les explications relatives à la formation et à l'existence d'une identité nationale font couler beaucoup d'encre. Certains auteurs mettent en relation l'identité nationale et l'identité sociale¹ puisque dans les deux cas, il s'agit de l'identification à une collectivité et que cette identification permet à l'individu évoluant en son sein d'y puiser des ressources, des schèmes de catégorisations sociales et de s'évaluer par rapport à d'autres groupes nationaux². Heribert Adam affirme que « le nationalisme peut être défini utilement comme une ethnicité politisée. L'ethnicité représente un sentiment partagé d'appartenance qui s'exprime habituellement dans une langue, une religion et un territoire communs ». Il ajoute en outre que ce groupe s'invente ou se construit souvent une descendance partagée par tous afin de lier le plus possible les membres. Mais il prétend que ce type de « conscience ethnique » est en réalité un fait historique récent, lié au développement du nationalisme et à la formation de l'État moderne. Avec l'industrialisation et l'avènement de l'Etat-nation au courant des XVIIIe et XIXe siècles se développe, selon Adam, une conscience d'un partage d'une culture commune, entre autres caractérisée par la langue et la religion. La diffusion de la presse aiderait alors à propager l'idée que d'autres partagent opinions et croyances semblables, favorisant par le fait même le développement d'une conscience nationale³. Durant ces mêmes siècles, cette notion de culture commune était pour lors perçue comme la somme des connaissances scientifiques et des créations artistiques à laquelle les individus pouvaient désormais avoir librement accès grâce à la possibilité offerte à chacun de recevoir une instruction⁴.

Mikhaël Elbaz et Denise Helly considèrent en outre que la naissance de l'Etat-nation moderne, et par conséquent du nationalisme, sont indissociables des guerres interétatiques. Ils affirment effectivement que les rivalités entre Etats, puisqu'elles ont entraîné la militarisation des sociétés civiles par leurs gouvernements respectifs, ont favorisé l'émergence du patriotisme et du sentiment national⁵ chez les membres. Il apparaît néanmoins qu'il existe deux conceptions

¹ Nous verrons ultérieurement plus en détails le concept d'identité sociale.

² Penelope Oakes, S. Alexander Haslam et John C. Turner, « Construction de l'identité à partir du contexte » dans Jean-Claude Deschamps et al., *L'identité sociale : la construction de l'individu dans les relations entre groupes*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1999, p. 107 et 108.

³ Heribert Adam, « Les politiques de l'identité », dans *Pouvoirs de l'ethnicité. Anthropologie et sociétés*, Vol. 19, no 3, (1995), p. 90 et 91.

⁴ Mikhaël Elbaz et Denise Helly, « Présentation. Spectres et pouvoirs de l'ethnicité », *Ibid.*, p. 10.

⁵ Mikhaël Elbaz et Denise Helly, « Modernité et postmodernité des identités nationales », *Ibid.*, p. 19.

relatives à l'identité nationale. D'abord, celle définie par la France, à la suite de la Révolution de 1789, où la notion de patrie repose en fait sur une conception juridique et historique de la nation. L'État réunit l'ensemble des citoyens de son territoire et, par ses lois, garantit les droits et libertés à chacun de ceux-ci ; la nationalité des individus dépend donc de l'appartenance ou non à cette entité territoriale, définie par les frontières géographiques. L'autre conception relève de la pensée nationaliste allemande. La nation repose en effet sur le principe d'une communauté ethnique, de sang ou de culture, qui relève d'une même descendance. Vu sous cet angle, le concept de la nation fait croire à Micheline Rey Von Allmen que « les frontières de la nation ne correspondent pas nécessairement aux frontières de l'État [car] le citoyen d'un État peut se considérer comme appartenant à une autre nation »⁶. Comme on le voit, le sentiment national diffère donc d'une communauté à l'autre, ce qui ne rend pas sa définition aisée, mais se rapporte néanmoins à la notion de culture.

Une explication originale est aussi donnée par Edgar Morin. L'État-nation, ou la patrie, éveille en fait, chez une population, à la fois l'attachement maternel et l'autorité paternelle. En effet, tandis que la patrie, par l'amour et l'affection qu'elle suscite à l'égard de la contrée, revoie à l'idée d'une mère protectrice, l'État incarne la puissance et l'autorité que l'on concède à un père. Ainsi chaque membre de cette société se sent tel un « enfant de la patrie », sentiment qui peut unir une quantité importante de personnes qui n'ont en fait aucun lien consanguin⁷.

Il apparaît néanmoins que le sentiment national se développe à partir de quatre critères : la culture, les moyens d'expression et les mœurs et usages ; la territorialité ; l'ethnicité, qui concède « les mythes raciaux de descendance » ; et la présence, mais pas toujours nécessaire, d'un État-nation⁸. Définie par tout ce qui est unique, authentique et caractéristique d'un peuple ou d'une ethnie, la culture se manifeste sous des formes variées. Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière affirment que la culture « loge à la fois dans des formes matérielles comme le paysage, l'habitat ou l'alimentation, dans des formes expressives comme la musique, la chanson, le théâtre ou le sport et dans des institutions économiques et politiques »⁹. Par ailleurs, Normand Séguin la définit comme l'ensemble des savoir-faire techniques, des connaissances, des valeurs et des

⁶ Micheline Rey Von Allmen, « Identités culturelles et interculturalité », dans Pierre Centlivres et Isabelle Girod, dir., *Les défis migratoires*, Colloque Cluse, Neuchâtel 1998, Éditions Seismo, 2000, p. 508.

⁷ Edgar Morin et Anne Brigitte Kern, *Terre-Patrie*, Paris, Seuil, 1993, p. 81.

⁸ Penelope Oakes, S. Alexander Haslam et John C. Turner, *loc. cit.*, p. 108.

manières d'être et d'agir d'une population¹⁰. Séguin insiste sur le fait que pour comprendre une culture il est nécessaire de saisir les rapports sociaux, en tenant compte à la fois de leur structure et de la contestation de ces rapports par certains membres de la collectivité, car les conflits résultent des multiples manières de penser, de sentir et d'agir¹¹. La culture, prise sous l'angle de la durée, résulte en fait du produit de forces diverses selon que les membres, afin d'interpréter leur réalité et de s'accomplir à travers un destin commun, s'efforcent de s'attribuer une cohérence en cherchant à se maintenir et à se métamorphoser¹² tout à la fois. Saisie sous cet angle, la culture fait autant référence aux processus historiques propres à la communauté qu'aux représentations que les membres nourrissent vis-à-vis celle-ci.

La culture prend donc forme à travers des réalisations matérielles mais aussi par un système d'idéologies, de croyances et de représentations sociales qui structurent des rapports sociaux et favorisent la cohérence entre les membres. Ce qui fait dire à Lipiansky que « la culture [peut être saisie] en tant qu'ensemble de systèmes symboliques qui organisent la communication et l'échange au premier rang desquels on rencontre le langage qui, tout en inscrivant la culture dans l'homme, la projette devant lui sous forme de représentations et de valeurs où se constitue sa vision de lui-même et du monde »¹³. Car par leur capacité à dicter les éléments clés de l'intelligibilité et à fixer les opérations logiques, les paradigmes sociaux orientent la pensée consciente des individus qui raisonnent alors selon les systèmes logiques propres à leur culture. La pensée collective est donc dirigée par ces mécanismes, mais aussi par « l'imprinting culturel », ou la normalisation. Les idées, croyances ou doctrines prépondérantes d'une société modèlent en effet les réflexions individuelles et à cet effet, elles suggèrent chez chacun des raisonnements qui correspondent, à des degrés divers, à ce qui est collectivement véhiculé¹⁴. Mais bien que la culture aide au processus de socialisation des membres de la communauté, il n'en reste pas moins qu'elle-même est fabriquée par les individus. A cet égard, la culture est une notion dynamique.

⁹ Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière, *Les mémoires québécoises*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1991, pp. 25-26.

¹⁰ Normand Séguin, « Quelques considérations pour l'étude du changement culturel de la société québécoise », dans Gérard Bouchard et Serge Courville, dir., *La construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française*, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 214.

¹¹ *Ibid.*, p. 216.

¹² *Ibid.*, p. 214.

¹³ Edmond Marc Lipiansky, *Identité et communication. L'expérience groupale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 132.



Car la culture façonne les individus qui modèlent à leur tour la culture. La collectivité se donne en effet à elle-même une image de ce qu'elle pense être et, de fait, manipule la culture selon cette représentation, notamment par le recours à l'histoire. La culture permet aux individus de former un tout cohérent, de diriger leurs conduites, d'orienter leur destin vers un objectif commun, de constamment se redéfinir et d'acquérir des systèmes de pensées afin de saisir et d'explicitier leur réalité. La culture constitue en elle-même une identité collective qui développe un sentiment d'appartenance à une communauté que produisent les sujets d'une localité, d'une région, d'une entité territoriale. Elle correspond en outre à un besoin d'affirmation et de reconnaissance. Afin d'exprimer leur identité et de la manifester, les sujets fixent les termes de leur attachement à la culture par la fabrication d'un contexte particulier (en faisant entre autres appel à l'histoire), par la délimitation physique de ce qui fait partie de la communauté et de ce qui n'en fait pas partie et enfin par l'aménagement symbolique de cet espace (tel que des fêtes caractéristiques)¹⁵. Ces comportements correspondraient ainsi au besoin d'afficher ses symboles signifiants et d'affirmer son identité. Les individus s'empareraient par conséquent de la culture afin de servir leurs intérêts collectifs et d'atteindre des objectifs précis.

La question de la territorialité revêt ainsi une importance pour l'émergence d'une culture partagée par un ensemble d'individus. Saisie sous l'angle d'une appropriation de l'espace par une communauté, formellement ou symboliquement, la territorialité se traduit autant par les limites géographiques d'un Etat reconnu (ou non) que par celles des diverses réalités régionales existantes au sein de cette même entité étatique. L'appropriation de l'espace par les acteurs régionaux traduit alors une volonté, chez les membres de la communauté locale, d'adhérer à un système de normes, de conduites et de valeurs qui leur sont propres afin de garantir leur maintien, particularismes qui résultent souvent de leurs expériences territoriales, comme le climat, les infrastructures, les relations interpersonnelles ou encore les particularités historiques. Ces caractéristiques, que ce soit la langue, l'habitat, l'économie, les fêtes ou encore les habitudes alimentaires, rendent alors possible le développement d'un sentiment d'appartenance vis-à-vis la communauté locale étant donné que seuls les membres de cette communauté sont en mesure de saisir les signes de cette appartenance. Ces connaissances, qui favorisent le déploiement d'un sentiment identitaire régional, marquent donc une délimitation entre ceux qui font partie de cette

¹⁴ Edgard Morin, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Seuil, 2000, pp. 23 à 30.

culture et ceux qui n'en font pas partie, même si ces derniers participent en bout de ligne à la mise en œuvre d'une culture partagée par l'ensemble des membres de la communauté nationale, comme par exemple la langue. La façon de concevoir et d'exprimer l'appartenance territoriale varie de fait selon les individus en présence. Plus précisément, non seulement chacun a sa propre façon de ressentir ce sentiment d'attachement à un territoire, physique ou symbolique, mais la manière même de l'énoncer différera selon que les interlocuteurs appartiennent ou non au même espace, s'ils proviennent d'entités spatiales étrangères entre lesquelles existent des relations de pouvoir ou de dépendance, des rapports minoritaires et majoritaires, ou encore s'ils souhaitent inclure ou exclure l'autre. L'énonciation de l'espace territorial dépendra ainsi de l'affirmation de l'identité revendiquée¹⁶.

Au demeurant, il apparaît qu'un territoire correspond en fait à un lieu personnalisé à protéger, à défendre¹⁷ et ce, autant chez un individu que chez une communauté. Personnalisé, parce que les membres d'un groupe font l'expérience d'un espace qui favorise l'essor d'un sentiment d'appartenance vis-à-vis celui-ci selon l'apprentissage et le partage des codes, normes, conduites et/ou rites édictés relatifs à lui. À protéger, puisqu'un territoire, par le fait qu'il représente un élément important dans la définition identitaire des individus, devient un enjeu de domination, de possession, notamment lorsqu'il y a présence « d'étrangers », soit ceux qui ne partagent pas ce même référent identitaire. À cet égard, il s'avère essentiel de rendre disponibles des lieux publics et symboliques spécifiques aux divers groupes qui cohabitent sur un même territoire, tout en les intégrant à l'espace public commun, afin de s'assurer une cohésion et une bonne entente. En effet, selon Geneviève Vinsonneau, il semble qu'en « situation d'hétérogénéité socio-ethnique, la gestion des arrangements spatiaux des différents groupes en présence apparaît cependant nécessaire, pour qui se soucie du bien-être des acteurs en présence, de la qualité de leur communication, de la reconnaissance de leurs spécificités et du développement d'un réel lien social »¹⁸. Ainsi, les territoires qui rassemblent des communautés plurilingues et/ou multiethniques connaissent, volontairement ou non, des aménagements symboliques et/ou physiques de cet espace qui font référence à leur propre sentiment identitaire.

¹⁵ Bernard Cherubini, « Localisme, territoires et dynamiques identitaires », dans Laurier Turgeon, dir., *Les entre-lieux de la culture*, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998, p. 59.

¹⁶ Lorenza Mondada, « Figures de l'espace helvétique », dans Marc-Olivier Gonseth, éd., *Images de la Suisse*, Berne, Société Suisse d'ethnologie, 1989/1990, p. 81.

¹⁷ Geneviève Vinsonneau, *L'identité culturelle*, Paris, Armand Colin/VUEF, 2002, p. 101.

¹⁸ *Ibid.*, p. 107.

Il s'opère par conséquent une articulation culturelle entre le régionalisme et le sentiment national. Car bien qu'elle corresponde à une communauté précise, la culture subit les influences internes et externes. Internes, car tous les individus ne partagent pas nécessairement les mêmes visées de la culture commune et cherchent parfois à l'influencer, à la métamorphoser selon leurs propres vues. Externe car la culture d'une région, mais c'est aussi vrai dans le cas d'une nation, est également pénétrée d'une culture plus globale ou plus puissante. Aussi autant le sentiment d'appartenance régional que la conscience, plus élargie, d'une appartenance culturelle jouent sur le développement, chez les individus, d'une identité nationale puisque le régionalisme s'exprime aussi à partir de cette culture englobante. Ce qui fait dire à Miroslav Hroch que « l'identité nationale renvoie à la représentation de la nation « personnifiée », d'un corps, alors que l'identité régionale ne se rapporte toujours qu'à une partie de ce corps »¹⁹. Partant de cela, il est possible d'affirmer que le *local*, puisqu'il fait référence à un ici, à un endroit délimité par des frontières qui confinent son rayonnement à la seule région, désigne un mode d'existence spatial du culturel, alors que le *global* lie ensemble cette multitude de diversités spatiales afin d'offrir une perception plus vaste d'une culture partagée²⁰. L'identité nationale-culturelle est donc un concept dynamique et polyvalent, qui se construit et se reconstruit au fil du temps, notamment par les échanges entre les multiples individus composant cette entité territoriale. Une culture n'est en fait jamais vraiment fermée sur elle-même et se transforme constamment.

Le sentiment national puise également son énergie dans la langue. Outil de communication, moyen par lequel se transmettent et se diffusent les représentations, les valeurs et les codes de conduite collectifs, agent de reproduction des interactions sociales notamment parce qu'elle instruit sur les formules et les agissements appropriés selon les circonstances²¹, la langue est un élément important dans la définition d'un groupe. De fait, langue et culture se rejoignent et s'interpénètrent mutuellement puisque toutes deux véhiculent les connaissances, les savoir-faire techniques comme les valeurs d'une collectivité. Saisie comme un instrument d'apprentissage social et intellectuel, comme un outil d'éducation et de formation et comme courroie de transmission entre l'univers individuel et son environnement, la langue présente assurément un

¹⁹ Miroslav Hroch, « De l'ethnicité à la nation. Un chemin oublié vers la modernité », dans *Pouvoirs de l'ethnicité, Anthropologie et sociétés*, op. cit., p. 81.

²⁰ Pierre Ouellet, « Le lieu et le non-lieu. La structuration spatiale des images de soi et de l'autre dans les contextes interculturels », dans Laurier Turgeon, dir., op. cit., p. 357.

²¹ Christian Baylon, *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Paris, Éditions Nathan, 1996, p. 71.

support primordial dans la formation de l'identité personnelle²², mais aussi collective. Emblème d'identification, la langue peut en effet, selon les enjeux d'une situation et/ou les locuteurs en présence, correspondre à un simple moyen pour communiquer ou bien équivaloir à un symbole identitaire à partir duquel se formulent différents types de revendications²³. En outre, la langue figure souvent comme la forme d'expression la plus manifeste de la spécificité culturelle d'une collectivité ou d'une nation, en plus de s'imposer comme un bien collectif. A cet égard, la langue peut enthousiasmer certaines prétentions d'autonomie groupales, régionales ou encore nationales.

Il apparaît en effet que depuis l'avènement de l'État-nation, la langue correspond à un emblème d'unité nationale²⁴. Parce qu'elle représente un bien collectif, la langue s'est peu à peu instituée en tant que catalyseur d'identité et de différenciation vis-à-vis d'autres entités linguistiques, devenant ainsi un marqueur puissant d'identification. Cette recherche de différenciation linguistique joue cependant sur l'émergence d'une inégalité hiérarchique des langues, notamment lorsque divers groupes linguistiques se partagent un même territoire.

Les communautés bilingues ou plurilingues qui souhaitent développer un sentiment national doivent en effet faire appel à des symboles d'unité : pour le groupe majoritaire, sa langue apparaît alors comme un moyen important dans la définition de la nation. Aussi les langues minoritaires peuvent à cet égard présenter, pour le groupe majoritaire, un péril pour l'unité, alors que pour les entités minoritaires, la langue du dominant peut être interprétée comme un agent d'oppression²⁵ parce que seule expression de cette unité nationale. Outre cela, les rapports entre majoritaires et minoritaires instaurent une hiérarchie entre les langues, associant alors à la langue une connotation de prestige ou non. Ainsi, une langue parlée par une majorité qui détient les pouvoirs économiques, politiques et/ou artistiques sera plus valorisée que la langue de la minorité. La langue fait donc partie d'enjeux entre groupes divers, qu'ils soient régionaux ou nationaux, et présente une perspective identitaire importante.

²² Pathé Diagne, « La langue, instrument de communication entre les cultures et dans son rapport avec l'identité culturelle », dans Conseil international de la philosophie et des sciences humaines, Unesco, *La langue : identité et communication*, Paris, Unesco, 1986, p. 126 .

²³ Bernard Py, « Quand les représentations peinent à suivre les pratiques... émergence du plurilinguisme chez les Romands établis en Suisse alémanique », dans Michel Francard, éd., *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Actes du Colloque de Louvain-La-Neuve, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, Vol. 1, (10-12 novembre 1993), p. 140.

²⁴ Jacques Leclerc, *Langue et société*, Laval, Mondia Éditeurs inc., 1992, p. 41.

²⁵ *Ibid.*, p. 42.

Le sentiment national semble de fait relever du partage d'une culture commune, bien que certaines variantes culturelles émergent selon les particularismes des divers groupements en présence. A cet égard les Etats officiellement multiculturels et plurilingues, qui offrent une diversité à la fois de coutumes et de langues partout à travers leur territoire, témoignent d'une vigoureuse volonté de développer une identité nationale chez leurs citoyens. Car le multiculturalisme cherche en fait à joindre ensemble sentiment d'appartenance nationale et différences entre les communautés. Dans cette optique, les politiques gouvernementales officielles en faveur d'une pluralité culturelle s'efforcent, selon Elbaz et Helly, à la fois de minimiser les inégalités structurelles et de faire émerger une identité nationale²⁶. En affirmant que la nation multiculturelle ne tient pas dans la singularité mais bien dans la diversité, Adam abonde en ce sens lorsqu'il prétend qu'un Etat qui adhère officiellement à la diversité lutte en fait contre la tentation d'instituer des hiérarchies culturelles²⁷. Du moins l'est-ce officiellement. Car la réalité des liens entre les différents groupements compris à l'intérieur de ces frontières multiculturelles traduit des rapports de force entre membres du groupe majoritaire et des groupes minoritaires.

Selon Danielle Juteau en effet, ces relations entre groupe majoritaire et groupes minoritaires de même que leurs places respectives dans les rapports entretenus pourraient expliquer les raisons pour lesquelles certaines collectivités sont perçues comme culturellement spécifiques et d'autres comme universelles. Parce que le groupe majoritaire, numériquement en position de force, prescrit à la fois ses propres façons de faire et son propre rapport à l'histoire aux groupes minoritaires, les caractéristiques distinctives du premier passent alors inaperçues et s'instaurent, de fait, comme une norme qui incarne l'universel. Dans ces conditions la spécificité culturelle du groupe minoritaire revêt alors un certain exotisme qui amène le groupe majoritaire à l'utiliser de manière à légitimer sa dominance culturelle, mais aussi politique et économique²⁸. Dès lors, le groupe minoritaire intègre cet exotisme dans sa définition de lui-même et construit une sorte d'identité « épurée », élaborée, selon Juteau, « en dehors de l'histoire, ramenant dans un premier temps [sa] situation à des qualités culturelles et naturelles, fondées sur l'origine commune »²⁹.

²⁶ Mikhaël Elbaz et Denise Helly, « Modernité et postmodernité... », *loc. cit.*, p. 28.

²⁷ Heribert Adam, *loc. cit.*, p. 99.

²⁸ Danielle Juteau, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 182.

²⁹ *Ibid.*, p. 183.

Entendu en ce sens, le groupe ethnique est le résultat de rapports de force parce que ceux-ci transforment les processus de socialisation, par exemple les façons de concevoir les rapports sociaux ou encore l'apprentissage de la langue, en ethnicité parce qu'associés à des spécificités vis-à-vis du groupe majoritaire. Les groupes ethniques, composés d'individus qui estiment partager une culture, une identité et une mémoire collective communes, voire des ancêtres communs, s'inscrivent par conséquent en continuité à travers les legs faits aux enfants, entre autres par l'éducation que les mères donnent à leur progéniture³⁰. La famille semble donc être le lieu principal de diffusion de « l'ethnicité » puisqu'elle transmet les paradigmes propres à la collectivité.

De fait, l'identité nationale-culturelle est un phénomène complexe parce qu'elle se crée sur le dynamisme entre les constructions et les reconstructions perpétuelles, engendrées par les interactions entre les différents membres. Parce que les situations au sein desquelles sont impliqués les acteurs se modifient constamment selon les enjeux et les époques, le jeu de la « frontière » du « moi » et de « l'autre » se transforme à maintes reprises. En effet, selon Georges Vignaux et Khadiyatoula Fall, c'est sur ce jeu que

se fondent ce qu'on nomme les identités, mais surtout des situations qu'on dira culturelles dans la mesure où elles traduisent des moments, des attributs, des territoires jugés significatifs ou caractéristiques d'une société ou d'un groupe social sur des espaces et des durées déterminées. Espaces et temporalités nécessairement mouvants non seulement parce qu'ils sont en évolution de par l'histoire, mais encore parce qu'ils se définissent et ne s'authentifient qu'à la frontière d'autres espaces et d'autres termes baptisés eux aussi culturels³¹.

Saisie sous cet angle, il est donc permis d'affirmer que l'identité nationale-culturelle est un produit d'une époque et d'enjeux variables, et qu'elle s'élabore surtout en regard d'interactions avec autrui, que ce soit entre entités territoriales ou entre membres de communautés différentes. L'identité est de fait un concept complexe à définitions multiples puisque dans cette définition d'identité nationale s'imbrique celle d'identité sociale, qui participe elle aussi à l'élaboration d'une culture. Mais l'identité sociale contribue également à la formation identitaire des individus.

³⁰ *Ibid.*, p. 18.

³¹ Georges Vignaux et Khadiyatoula Fall, « Processus cognitifs, processus culturels. Du langage et de la culture comme jeux sur « les frontières » », dans Jocelyn Létourneau, Laurier Turgeon et Khadiyatoula Fall, dir., *Les espaces de l'identité*, Ste-Foy, PUL, 1997, p. 303.

1.1.2 L'identité sociale, ou l'importance du groupe dans la formation identitaire

Tout au long de sa vie, l'individu fait l'expérience de contacts multiples et divers avec d'autres individus, ou ensembles d'individus, qui agissent sur sa formation personnelle. Il se trouve en effet inséré, dès l'enfance, dans des « réseaux de sociabilité » variés, tels que la famille, le milieu professionnel, ou encore les groupes religieux, qui non seulement structurent les identités personnelles par les normes et principes qu'ils véhiculent, mais amènent chacun à se comporter selon ces normes. Ce processus de socialisation se traduit par la notion « d'identité sociale » ou « groupale ». L'individu intègre effectivement, dès son plus jeune âge, une quantité importante de normes socialement et culturellement prescrites qui concourent à son développement et à sa formation identitaires personnels. I. Taboada-Leonetti affirme d'ailleurs que la perception de ce qui nous fait sentir unique par rapport à nos semblables, l'identité personnelle, « est elle-même en partie façonnée par les traits de personnalité, qualités et défauts, que l'entourage attribue à l'enfant, puis à l'adulte, et qui sont intériorisées par le sujet, caractéristiques qui sont donc elles-mêmes en partie aussi des produits culturels de la société dans laquelle il naît et évolue »³². L'identité sociale correspond donc à la représentation de soi que l'individu souhaite développer et offrir aux autres à travers les interactions qu'il expérimente quotidiennement, représentation qu'il aspire à se faire confirmer par autrui et qui se construit continuellement en lien avec les paradigmes sociaux et culturels. L'individu est, dans cette perspective, résolument social.

A cet égard, il apparaît que les perceptions d'identité nationale, culturelle et individuelle résultent en grande partie des interactions sociales et des attributions faites par autrui. En effet, les représentations et les perceptions de soi, des autres ou de ce qui nous entoure relèvent du social en ce sens qu'elles s'articulent par rapport à un groupe d'appartenance (par exemple dire « je suis jeune »), et dans les rôles attendus (« je dois respecter l'autorité parentale »). Il semble de plus qu'une personne ne s'aperçoit réellement de sa spécificité que dans les interactions avec autrui, puisqu'elle se détermine en partie en rapport avec les autres³³. Il s'opère donc une forte interaction entre l'identité personnelle et l'identité sociale car ce n'est qu'à partir d'une adhésion à un groupe et à ses normes que l'individu est en mesure de développer la conscience de son unité, notamment par le regard que les autres posent sur lui. Notons toutefois que l'adhésion ne

³² I. Taboada-Leonetti, « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue », dans Carmel Camilleri, *Stratégies identitaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, p. 45.

représente pas la seule voie possible pour se définir par rapport à autrui, car le rejet des normes véhiculées sert également de moyen pour se comparer et prendre conscience de son unité. L'appartenance à un ensemble de personnes associées selon divers critères spécifiques permet à l'individu de se percevoir à la fois analogue aux membres de ce groupe (et l'autorise à employer le « nous »), et de se reconnaître comme unique par une comparaison avec ses semblables. Similitude et différence font de cette façon partie du processus de structuration de l'identité sociale.

Il existe plusieurs types d'appartenance groupale. Lipiansky dénote trois grandes catégories qui s'imbriquent et se superposent au fil du temps ou au même moment. Le premier ordre relève de la bio-psychologie et associe par exemple les gens d'un même sexe ou d'une même tranche d'âge. Les ensembles socio-culturels tels que les ethnies, le régionalisme ou encore les professions représentent un deuxième groupe. Enfin, l'adoption de rôles et de statuts sociaux, comme le père de famille ou le prêtre, ou encore les affiliations idéologiques, telles que la religion ou l'allégeance politique, constituent une troisième référence³⁴. De cette façon, une personne peut, par exemple, être à la fois femme, mère de famille, présidente d'une association sportive et commis des ventes dans une institution ; parce que le contexte se modifie, chacun de ces « statuts » appellera alors des conduites différentes, auxquelles la personne réagira de façon conforme ou non. Ces expériences sociales façonnent les êtres parce que ces catégories d'appartenance proposent des codes de conduite ou des modèles à suivre qui prescrivent des comportements qui, eux, découlent des représentations socialement véhiculées. Les associations groupales fournissent des références, des « points d'ancrage », permettent en outre de dessiner une destinée commune pour leurs membres, d'acquérir des moyens de communication ou encore de se protéger, dans le cas de minorités. Le groupe favorise donc l'épanouissement des individus, mais il modèle aussi leurs attitudes et leurs pensées. Les ensembles collectifs proposent des valeurs, des normes, des archétypes, des modes de pensées, des mythes et des croyances, des façons d'agir ou même des rôles aux individus qui peuvent ainsi s'expliquer le monde environnant, se situer ou encore interpréter les réalités qui les entourent.

Il apparaît aussi que si les membres d'un groupe donné partagent des ressemblances importantes, c'est en partie parce que les systèmes de valeurs proposés dans ce groupe modèlent

³³ Lipiansky, *op. cit.*, p. 138.

³⁴ *Ibid.*, p. 114.

justement les individus selon ces principes et idéologies³⁵. Ensembles flous, peu formalisés, tolérants et contradictoires, les idéologies sont perçues comme des schémas de références qui deviennent des modèles identificatoires pour les individus. Insérées dans un quotidien qui propose une pluralité d'idéologies, les membres d'une collectivité doivent alors puiser en eux-mêmes leurs propres ressources afin de s'expliquer et de se construire leur propre réalité, contribuant par le fait même à l'existence d'une multitude d'idéologies.

Une société est en effet composée de divers ensembles idéologiques qui, s'ils se côtoient sur un même territoire, en viennent finalement à déteindre les uns sur les autres. De fait, même si elles peuvent être nombreuses, les idéologies d'une société participent à l'émergence d'une culture commune aux membres d'une entité³⁶. Aussi les individus d'une même collectivité partageront somme toute des traits similaires, même s'ils sont inspirés par des idéologies différentes. On le voit, identité sociale et identité nationale-culturelle présentent des caractéristiques qui se rapprochent.

Parce qu'en fait, les individus reproduisent et retraduisent à l'échelle interindividuelle les particularités culturelles collectives et l'ordre social à travers les expériences et les interactions quotidiennes. Conscient qu'il pourra être ou sera jugé par ses pairs selon ses attitudes, opinions et/ou comportements, l'individu cherche par conséquent souvent à mettre de l'avant des agissements attendus, voire même souhaités par les autres puisque les normes favorisent la cohésion groupale. En empruntant l'expression de Lipiansky, le sujet social porte donc souvent des « masques sociaux », entendus au sens où l'individu, souhaitant se faire confirmer une image positive par autrui, met en valeur des aspects de lui-même qui lui paraissent socialement favorables, tandis qu'il cherchera à camoufler ceux qu'il croit inappropriés ou révélateurs de défauts ou encore de faiblesses. Ce qui fait qu'il se conformera, volontairement ou non, aux valeurs et aux règles en vogue, perpétuant par le fait même cette cohésion groupale à moins, bien sûr, que la non conformité soit le moyen pour lui de s'affirmer en tant qu'être unique. En conséquence, chacun a besoin de l'environnement social pour se définir et se faire reconnaître aussi sa spécificité, sa personnalité.

³⁵ *Ibid.*, p. 120.

³⁶ Thomas Ibanez, « Idéologies et relations intergroupes », dans Richard Bourhis et Jacques-Philippe Leyens, éd., *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, Liège, Pierre Mardaga, 1999, p. 331, 332 et 345.

Car la quête de reconnaissance correspond à un aspect important des relations interpersonnelles. Chacun souhaite en effet sentir qu'il fait partie d'un groupe, qu'il y occupe une place, selon deux motivations : d'abord, ceci lui confère le sentiment que ses pairs lui octroient sa singularité, mais cela satisfait en plus le besoin chez chacun de se percevoir comme les autres afin d'éviter de se sentir marginalisé, voire exclu³⁷. De même en est-il de la place occupée à l'intérieur du groupe. Par une comparaison faite entre sa position et celle des autres, l'individu juge son propre « rang » et son propre rôle au sein du groupe et évaluera en quelque sorte sa valeur. Ainsi chaque rôle ou chaque position n'a de valeur qu'en mesurant ceux des autres. Le ou les groupes ont donc une fonction importante dans les définitions personnelles.

L'emploi du « nous » autorise un individu à se situer dans le groupe et à se définir lui-même. Mais il permet en outre de faire une distinction avec d'autres « nous ». Car l'appartenance à un ensemble homogène renvoie aussi à la différence à l'égard d'autres membres de d'autres groupes, de même qu'à la spécificité des liens qui unissent les associés³⁸. Faire partie d'un groupe procure souvent une identité positive à ceux qui adhèrent à cette entité. En effet, chacune de celle-ci tend souvent à se comparer à celle qui lui est étrangère afin de s'allouer des attributs positifs. Définie comme une « discrimination intergroupe », cette manifestation fait en sorte que les dissemblances entre les groupes opposés ou comparés sont accentuées et ce, dans le but de conforter la cohésion du groupe d'appartenance³⁹. L'opposition entre groupes, qui se traduit souvent en terme de conflits, permet ainsi de magnifier l'identité des adhérents⁴⁰. Ce processus discriminatoire s'explique, selon Stephen Worchel, par le fait que les membres d'un groupe donné ont des contacts peu fréquents avec les individus des entités opposées. Les personnes se représentent alors l'autre groupe comme un bloc homogène et attribuent par conséquent à tous les membres opposés des stéréotypes caractéristiques qui renforcent la rivalité entre les ensembles⁴¹.

La perception que l'autre entité forme une homogénéité à laquelle il est facile d'accoler des stéréotypes, contrairement à sa propre entité, s'explique au demeurant par le fait que les rapports nombreux et fréquents entretenus avec les individus appartenant à l'endogroupe permettent de

³⁷ Lipiansky, *op. cit.*, p. 145.

³⁸ Jean-Claude Deschamps et Thierry Devos, « Les relations entre identité individuelle et collective ou comment la similitude et la différence peuvent covarier », dans Jean-Claude Deschamps et *al.*, *op. cit.*, p. 151.

³⁹ Dario Paez et *al.*, « Collectivisme, conscience de groupe et discriminations », *ibid.*, p. 185.

⁴⁰ Lucy Bagnet, *L'identité sociale*, Paris, Dunod, 1998, p. 15.

⁴¹ Stephen Worchel, « Les cycles des groupes et l'évolution de l'identité », dans Jean-Claude Deschamps et *al.*, *op. cit.*, pp. 78-79.

percevoir la variabilité des conduites de chacun, ce qui ne peut être perçu chez l'exogroupe du fait des faibles liens entretenus⁴². De même en sera-t-il pour les croyances attribuées à l'autre ensemble ; selon l'idée que certaines croyances de groupe constituent leurs traits distinctifs, on considérera que les membres de ce groupe partagent la totalité des croyances véhiculées à travers l'entité, laissant de côté les nuances et les caractéristiques de chacun des individus faisant partie de ce groupe.

Parce que les représentations que se donne un groupe à lui-même s'articulent en partie par la comparaison faite avec les caractéristiques d'un ou d'autres groupes opposés (par exemple les jeunes qui se définissent par rapport aux vieux ou les Autochtones par rapport aux Blancs), les perceptions des uns sur les autres agissent sur les définitions identitaires des groupes, notamment en ce qui concerne les rapports entre ensembles majoritaires et minoritaires ou encore entre dominants et dominés. C'est-à-dire qu'il arrive souvent que le groupe minoritaire intègre dans sa définition de lui-même certaines ou plusieurs caractéristiques qui lui sont attribuées par le groupe majoritaire⁴³, caractéristiques qui sont souvent négatives. Or, il s'avère être essentiel, pour un individu, de bénéficier d'une identité sociale positive par l'intermédiaire de son groupe d'appartenance. Pour arriver à cette identité positive, l'endogroupe doit sembler distinct d'autres groupes et être structuré à partir de caractéristiques jugées positives par le membre, ce que permet par conséquent la catégorisation sociale, ou la discrimination intergroupe, favorable à l'endogroupe. Cependant, lorsque cela fait défaut ou encore lorsque le groupe d'appartenance est la cible d'une identité négative, il peut arriver que l'individu cherche à se différencier de son endogroupe en jetant le regard sur d'autres catégories différentielles aptes à valoriser son groupe d'appartenance, ou encore qu'il rejette tout simplement cette appartenance comme groupe de référence et s'efforce de s'identifier à d'autres groupes perçus positivement par l'individu ou la collectivité.

C'est ainsi qu'un membre d'un groupe minoritaire peut tenter de faire partie du groupe majoritaire en embrassant ses spécificités culturelles, comme apprendre sa langue, et ses valeurs élémentaires. Le degré d'influence et de prestige des groupes en présence joue sur leur hiérarchisation sociale, ce qui fait que l'appartenance à un groupe dominant offre la possibilité de faire émerger un sentiment d'identité sociale positive. Aussi cette hiérarchie instituée,

⁴² *Ibid.*, pp. 78-79.

⁴³ I. Taboada-Leonetti, *loc. cit.*, p. 65.

formellement ou non, entre groupes se répercute souvent à travers diverses réalités quotidiennes, comme par exemple le milieu professionnel, lorsqu'il regroupe en son sein les membres de ces groupes dominants et dominés.

1.1.3 Les identités professionnelles : des sous-groupes qui incitent à la mise en valeur de compétences

Définies par Claude Dubar comme « des manières socialement reconnues, pour les individus, de s'identifier les uns les autres, dans le champ du travail et de l'emploi », les identités professionnelles représentent une part non négligeable de la définition de soi et de la recherche d'un accomplissement personnel. Il semble en effet que depuis le tournant des années 1980, le travail soit devenu « un enjeu pour la reconnaissance de soi, un « espace de parole » à investir (ou non) un « champ de problèmes » à gérer et essayer de résoudre »⁴⁴, qui suscite souvent, chez l'individu, une volonté de faire valoir ses compétences, non seulement professionnelles mais personnelles. La façon de manifester ses compétences dépend, certes, des objectifs de chacun et des traits de personnalité, mais aussi du milieu même de travail. En effet, chaque environnement de travail connaît ce que l'on nomme une « culture institutionnelle », définie par Lucille Guilbert par la façon dont sont assimilées et intégrées, au sein des institutions, des valeurs qui découlent du cadre légal et juridique de l'institution même, cadre en fait régi par des chartes, des lois et des règlements. Mais outre cette culture officielle se dessine une « culture organisationnelle » qui, elle, prend forme à travers les pratiques professionnelles qui cherchent l'équilibre entre les pressions externes et les pressions internes, soit l'adaptation à l'environnement extérieur et la nécessité de cohésion au sein de l'organisation⁴⁵. En d'autres termes, la réalité du milieu de travail dépend de la façon dont les employés intègrent et traduisent le cadre juridique de l'institution ainsi que de l'environnement extérieur immédiat.

Ce qui fait qu'un individu faisant partie d'un groupe minoritaire peut faire l'expérience quotidienne de son statut de minorité à travers les comportements des membres du groupe majoritaire. Car même si l'institution garantit officiellement le respect des minorités, que ce soit

⁴⁴ Claude Dubar, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2000, p. 95 et 109.

⁴⁵ Lucille Guilbert, *Langue de travail au sein de la fonction publique fédérale et médiation créatrice*, Université Laval, Rapport soumis au Commissariat des langues officielles, 2001, p. 21.

minorité sexuelle, ethnique ou linguistique, le respect de ce principe dépend en grande partie de l'environnement immédiat, de la composition sexuelle, ethnique ou linguistique du groupe de travail. C'est à cet effet qu'un employé d'une langue minoritaire peut se trouver de manière à devoir avoir recours à la langue du majoritaire. Selon Richard Bourhis, il existe quatre facteurs principaux pouvant influencer le choix de la langue de travail. Il y a d'abord les habiletés linguistiques des individus en présence. Parce qu'un individu qui connaît peu la langue de l'autre peut souhaiter éviter d'être placé en position d'infériorité vis-à-vis celui-ci, il peut être porté à ne pas vouloir emprunter cette langue et continuer de parler sa propre langue maternelle, amenant de cette façon l'autre à recourir à cette langue. Il y a ensuite la volonté d'emprunter la langue de la majorité afin de se faire intégrer socialement par ses collègues de travail. Parler la langue de l'autre promet en effet la sympathie et les relations interpersonnelles et favorise le climat interculturel des deux locuteurs en présence. Savoir s'adapter à l'interlocuteur facilite ainsi l'intégration sociale, en même temps que sont reconnues des compétences à la fois linguistiques et sociales. La vitalité des groupes linguistiques en présence jouera également sur le choix de la langue puisque le poids démographique, le support institutionnel de même que le statut social des groupes auront une influence majeure dans la hiérarchie des langues. Enfin, l'environnement linguistique de travail peut faire pression sur les langues parlées au travail puisque une institution située dans un milieu essentiellement unilingue par exemple estimera moins nécessaire de faire appliquer des règles portant sur le respect du plurilinguisme étant donné que l'univers environnant ne fait pas de pression à cet égard⁴⁶. L'individu faisant partie du groupe linguistique minoritaire doit donc faire face à diverses réalités qui auront une influence sur le choix de sa langue de travail.

Mais cela dépend des individus en question. Car un employé peut décider de faire la promotion active de son groupe d'appartenance, ce qui peut être bien ou mal reçu par ses collègues de travail. Il peut choisir aussi de faire fi de son endogroupe au profit de l'appropriation des outils de la majorité afin de s'associer à celle-ci ou parce qu'il n'a tout simplement pas le choix, ses collègues et/ou son patron ne voyant pas la nécessité ou ne cherchant pas à faire respecter le statut de minorité de l'individu en question. Ou encore, l'individu appartenant à une minorité est en mesure de faire une nette distinction entre les

⁴⁶ Richard Y. Bourhis, *Linguistic Work Environment and Language Use In Bilingual Settings*, Hamilton, McMaster University, 1988, p. 286 et 287.

domaines public et privé de sa vie, exprimant une forte appartenance pour son groupe d'appartenance dans les activités privées mais une neutralité vis-à-vis les questions de statuts minoritaire/majoritaire au travail⁴⁷. Le milieu professionnel a donc une influence sur les attitudes et comportements des individus, mais il n'en reste pas moins que chacun retraduit en ses propres termes ces attitudes et comportements selon ses objectifs et finalités.

Les membres d'une collectivité sont donc en partie façonnés par celle-ci, quoi qu'à des degrés divers selon chacun. Car les sujets sociaux intègrent les caractéristiques de leur milieu, les normes véhiculées, mais les transforment à leur tour de la manière dont ils souhaitent bien s'en servir. De cette façon, même si le milieu de travail véhicule certains comportements, l'individu peut lui-même choisir de s'adapter ou non à ceux-ci puisqu'il est sans conteste doté de ses propres particularités, raisonnements et points de vue qui l'amènent à agir selon sa propre personnalité. Toutefois, même s'il utilise ces normes selon ses vues, chacun s'inscrit en continuité avec la collectivité parce que l'héritage de celle-ci demeure en chacun des individus ; une personne se construit ainsi une individualité qui reflète en partie cette société. Par conséquent, culture, société et individualité s'interpénètrent mutuellement constamment.

1.1.4 L'identité personnelle : à la jonction de l'individualité et de la collectivité

Première référence identitaire chez un individu, composante essentielle dans la formation de la personnalité d'un être, l'identité personnelle reflète une part importante de l'originalité de la personne. L'identité personnelle accompagne en effet l'individu toute sa vie durant, se métamorphose selon les aléas du quotidien, des contextes et des expériences et n'est, la plupart du temps, accessible qu'à l'être seul. Car elle est d'abord animée par les pulsions, les émotions, les souhaits et les aspirations, l'imaginaire, les pensées et les raisonnements intimes, la déraison ou la folie, les dualités entre l'entendement et les désirs personnels, entre la colère et la tendresse, et par une innombrable diversité de sensations et de sentiments stimulés par les réalités diverses que chaque individu expérimente. Ressentie comme étant propre et exclusive à chacun, l'identité personnelle opère une distinction entre l'extérieur, ou l'environnement, et l'intérieur, le soi. Elle procure à l'individu le sentiment de personnaliser un être unique, autonome, responsable de ses

⁴⁷Richard Clément et Kimberly A. Noels, « Langage et communication intergroupe », dans Richard Bourhis et Jacques-Philippe Leyens, éd., *op. cit.*, p. 258.

actes et de ses agissements et capable de s'autodéterminer. Cette individualité donne d'ailleurs au sujet l'impression de maîtriser son être et son environnement, à tel point que lorsqu'il sent qu'il perd le contrôle de ses actes ou qu'il est assujéti à une force extérieure, l'être éprouve une menace directe sur l'intégrité de son identité⁴⁸.

Pierre Tap dénote ainsi six traits relatifs à l'identité qui interviennent sur la formation de l'être individuel. Le premier est la continuité; la personne a le sentiment de demeurer constamment la même au fil du temps. Il apparaît à cet égard que la continuité chez un sujet est socialement souhaitée puisque des changements radicaux et/ou multiples d'attitudes, d'opinions ou de conduites sont synonymes d'une identité précaire et fragile. L'autre renvoie à l'idée que l'être forme un tout stable, impression basée sur la représentation de soi et sur les perceptions qu'autrui reflète sur soi. Le troisième élément est l'unicité, ou le fait qu'une personne se perçoit comme originale et différente des autres. La diversité, quant à elle, réfère aux multiples rôles personnels et sociaux compris à l'intérieur d'un même individu. Le cinquième élément a trait à l'accomplissement de soi dans les tâches effectuées, tandis que la dernière composante est relative à l'estime de soi, qui veut que l'être se projette à lui-même une image idéalisée, héroïque⁴⁹. Une autre catégorie d'appartenance serait en outre importante dans la formation identitaire de chacun : l'identité sexuelle. Il semblerait en effet que cette référence serait la plus stable d'entre toutes les identités sociales possibles puisque ce serait à partir de celle-ci que s'ordonnerait par la suite l'ensemble des autres repères identitaires. Parce que l'identité sexuelle reste, en général, invariable malgré le temps, elle autoriserait chez un sujet l'émergence d'une identité positive parce que durable et stable⁵⁰.

Constituée de perceptions et de sentiments qu'un être développe à l'égard de lui-même, de caractéristiques personnelles, de qualités et de particularités relatives à chacun, l'identité personnelle est ressentie comme spécifique et constante, car ces éléments constituant l'être semblent suivre l'individu tout au long de sa vie. Certaines particularités, que l'on peut nommer « traits de base », sont en effet ressenties chez un sujet au fil des ans et en viennent à représenter un « noyau » identitaire auquel l'individu se réfère dans sa définition de lui-même.

⁴⁸Lipiansky, *op. cit.*, p. 152.

⁴⁹ Pierre Tap, « Marquer sa différence », dans Jean-Claude Ruano-Borbalan, coord., *L'identité. L'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, 1998, pp. 65-66.

L'identité personnelle permet ainsi à une personne d'avoir la sensation de rester elle-même et d'évoluer à la fois, procurant par le fait même l'impression d'avoir une personnalité cohérente. Cette continuité chez un sujet s'explique en partie par le fait qu'il évolue non pas en rejetant la nouveauté ou les métamorphoses, mais bien en négociant les nouveaux apports vis-à-vis des éléments identitaires précédents, des caractéristiques qui définissaient cette singularité. Ces nouveaux apports sont d'ailleurs choisis et intégrés par rapport à l'image que l'individu se donne à lui-même, c'est-à-dire que la perception qu'il a de lui-même jouera sur la sélection des nouveaux acquis, acquis qui doivent de cette façon coïncider avec ce qu'il croit être. Ce qui fait dire à Carmel Camilleri que « la conduite par laquelle il s'attribue tels caractères, et construit ainsi sa réalité, est liée à celle par laquelle il s'attribue une valeur, en référence à un « moi idéal ». Ainsi la constitution de *l'identité de fait*, constatée, est inséparable de la négociation d'une *identité de valeur*, revendiquée »⁵¹. De fait, chaque individu ressent qu'une part de lui-même est animée par une vision « héroïque » du soi, relative à une image idéalisée de ce qu'il souhaiterait être. Cette idéalisation du soi intervient d'ailleurs sur l'émergence d'une identité positive.

Cette notion, qui semble représenter un élément essentiel dans l'estime de soi, se caractérise par l'impression de posséder des qualités, d'avoir une influence sur ce qui nous entoure, de contrôler son environnement et d'avoir une conception de soi plutôt favorable par rapport à autrui. L'estime de soi sera d'autant plus positive si les attitudes et comportements reçoivent l'approbation d'autrui puisque le jugement que l'entourage portera sur l'individu sera tributaire de sa réponse aux attentes du milieu : l'individu sera jugé négativement ou positivement selon son degré d'accord vis-à-vis des souhaits des autres⁵². Propre à chacun, l'identité personnelle est donc formée par les sentiments et les conceptions propres à l'individu, mais aussi par les relations sociales qu'il entretient. Cette réalité peut par contre provoquer des conflits avec l'entourage. Puisqu'il se fie à ses déductions et à ses raisonnements, l'individu a parfois de la difficulté à accepter ceux des autres, entre autres parce qu'il interprète les comportements d'autrui à l'aide de ses cadres de références, et qu'il projette ses réalités sur les intentions ou les actes de l'autre⁵³. Il

⁵⁰ Annick Durand-Delvigne, « Écologie sociale et sexuation des représentations de soi », dans Hélène Chauchat et Annick Durand-Delvigne, dir., *De l'identité du sujet au lien social : l'étude des processus identitaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 192.

⁵¹ Carmel Camilleri, « Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie », dans Carmel Camilleri, *op. cit.*, p. 86.

⁵² Hanna Malewska-Peyre, « Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires », *Ibid.*, p. 114.

⁵³ Lipiansky, *op. cit.*, p. 162.

traite ainsi l'information sociale selon ses propres vues, et tend à se comparer afin de s'apprécier et de diriger ses actions. L'individu forge donc sa propre personnalité, mais celle-ci se façonne tout autant par les contacts avec l'entourage.

L'identité personnelle se construit de cette façon à l'aide des interactions avec autrui. Car afin de se faire attribuer sa spécificité, l'être a besoin d'une reconnaissance sociale. Motivé par la vision idéalisée qu'il a de lui-même, l'individu cherche alors à ne mettre à jour que les « bons » aspects de sa personnalité, ce qui fait dire à Lipiansky que la quête de reconnaissance « motive de multiples stratégies de « séduction » qui animent tout un versant des relations quotidiennes »⁵⁴. Ce qui rejoint nos propos précédents sur la question des masques sociaux, puisque la séduction s'articule à la fois sur la conformité des réponses attendues par autrui et sur la recherche d'une confirmation de l'image que le sujet présente aux autres. Le besoin de reconnaissance sociale correspond en fait au besoin de valorisation. Aussi ce sentiment porte les individus à percevoir les relations comme des rapports de pouvoir où chacun risque d'être placé en position d'infériorité vis-à-vis des autres. Afin d'éviter cela, de garder intact son estime de soi et de répondre à son besoin de valorisation personnelle, l'individu se comparera aux autres afin de se situer sur le même pied d'égalité ou, au mieux, de se placer en position de supériorité⁵⁵. Si les éléments de comparaison ne peuvent l'amener à se sentir au minimum l'égal des autres, la personne pourra choisir d'autres éléments de comparaison susceptibles de mettre à jour de nouvelles caractéristiques propices à une définition positive d'elle-même.

La quête de reconnaissance s'exprime à travers deux mouvements opposés mais complémentaires. C'est ainsi qu'un individu cherchera une certaine similitude avec son entourage, similitude qui, à l'instar de l'identité sociale, valorise la personnalité parce qu'il se sent inclus dans un ensemble, en même temps qu'il souhaitera être reconnu dans sa singularité, unicité qui prend appui sur ses différences. La recherche de similitude sera souvent employée selon deux desseins primordiaux ; elle servira d'abord de bouclier de défense contre une situation dévalorisante, évitant de la sorte de se faire personnellement inférioriser. De cette manière une personne qui se défend bien d'avoir des idées préconçues sur une question généralisera ses opinions à l'ensemble de son réseau relationnel, par exemple, pour ainsi se « camoufler » derrière les jugements d'autrui. La similitude sera aussi recherchée lorsqu'elle fait référence à des notions

⁵⁴ *Ibid.*, pp. 196-197.

⁵⁵ Edmond Marc Lipiansky, « Identité subjective et interaction », dans Carmel Camilleri, *op. cit.*, p. 182.

positives. C'est-à-dire qu'une personne souhaitera être associée à un ou des individus bénéficiant d'un statut hiérarchiquement élevé, jouissant de pouvoir et de prestige qui le ou les avantage socialement. La recherche d'une différenciation quant à elle sera motivée notamment lorsque cela donne un « plus » au sujet, lorsque cela lui permet de mettre de l'avant une originalité positive vis-à-vis son entourage ou encore, lorsque cette attitude lui permet d'échapper à une comparaison sociale défavorable en se positionnant sur un territoire où il ne peut être comparé⁵⁶.

Cette tendance se constate notamment lorsqu'une personne fait partie d'une entité ayant un statut minoritaire auquel sont accolés des traits peu valorisants. Parce que le groupe dominant aura fréquemment tendance à affubler le groupe minoritaire de caractéristiques négatives, l'individu faisant partie de celui-ci intégrera en fait cette image défavorable dans sa définition de lui-même. Cette inclination fera en sorte que son estime de soi et son image personnelle seront par conséquent affectées, à des degrés variables selon chacun. Dès lors l'individu s'inscrira dans une logique de négociation de son identité, entendue au sens où la dynamique relationnelle établie avec les membres du groupe dominant sera commandée par une constante recherche d'évaluation et de définition positive de lui-même afin d'échapper, en quelque sorte, à ces attributs négatifs⁵⁷.

On peut alors parler de « stratégie identitaire », traduite par l'idée qu'un individu, ou un groupe d'individus, agira de manière à ce que ses actions et comportements triomphent d'un « adversaire ». Ce dernier peut être de tout ordre parce qu'il peut s'agir autant d'une autre personne, d'un ensemble d'individus qu'un ordre social complet. De cette manière, un sujet issu d'un groupe minoritaire aura recours à diverses stratégies afin d'échapper, ou du moins de contourner, à cette identité négative assignée.

Trois éléments majeurs viennent influencer les stratégies mises en œuvre : les acteurs, qu'ils soient individuels ou collectifs ; la situation dans laquelle ils sont impliqués de même que les enjeux déterminés par ce contexte ; les finalités visées par les acteurs. Tandis que l'évaluation de la situation relève des représentations, des relations interpersonnelles et des rapports sociaux établis entre les groupes en présence⁵⁸, les finalités les plus souvent rencontrées reposent sur deux

⁵⁶ *Ibid.*, pp. 191-192.

⁵⁷ Camilleri, *loc. cit.*, p. 89.

⁵⁸ Taboada-Leonetti, *loc. cit.*, p. 51-52.

types d'intention distincts qui poursuivent néanmoins le même dessein, soit la réalisation de soi à travers la reconnaissance de son existence par autrui.

Il y a d'abord le désir d'appartenance au système social, c'est-à-dire que le sujet a besoin de s'intégrer fortement à son milieu. Se dégagent alors trois types de comportements susceptibles de démontrer une volonté d'appartenir à un groupe. La « conformisation », qui consiste, pour l'individu, à tendre vers une certaine similitude avec son milieu pour éviter de se faire juger négativement sur des différences d'opinions, d'attitudes et de comportements, constitue un premier exemple de comportement. Il y a ensuite « l'anonymat », processus qui se traduit par l'acceptation des normes et conduites établies selon le désir de ne pas se faire remarquer. « L'assimilation », quant à elle, signifie qu'une personne fera fi des caractéristiques de son groupe d'appartenance afin d'adopter les valeurs et principes du groupe dominant. Cette finalité équivaut au degré le plus élevé de la volonté d'intégration. Ces trois attitudes sont, normalement, bien acceptées par le groupe majoritaire puisqu'elles correspondent en fait au respect des normes du système social dominant.

L'autre moyen auquel un individu peut recourir pour acquérir une reconnaissance par son environnement consiste à mettre en valeur sa spécificité. Encore une fois ici, cette stratégie connaît trois finalités semblables. En premier lieu, la « différenciation ». Nécessitant une grande capacité de renouvellement, cette tactique consiste à se distinguer sans relâche des autres par l'invention de nouvelles conduites, de nouveaux comportements, par la création constante de la différence, ce qui veut donc dire que l'individu qui emploie cette finalité sera continuellement en train de se comparer aux autres pour éviter d'être perçu comme eux. La « visibilité sociale », qui admet qu'il existe une disparité à la fois subjective et objective entre les individus en présence, cherchera à faire accepter cette différence par autrui, soit à l'aide de sa propre reconnaissance sociale, soit par les rapports de force existants. Enfin, la « singularisation » consiste en l'affirmation d'une individualité sans tenir compte de l'environnement, de l'entourage. La personne qui manifeste ce type de comportement fera fi des règles et des codes établis au profit de la mise de l'avant de sa personnalité⁵⁹. Bien que cette attitude peut occasionner certains conflits avec le milieu dans lequel le sujet se trouve, il reste que ces trois types de finalités sont susceptibles de provoquer certaines frictions avec les autres individus parce qu'elles cherchent la

⁵⁹ Joseph Kastarsztein, « Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités », dans Carmel Camilleri, *op. cit.*, p. 33 à 39.

reconnaissance à travers l'acceptation de la différence. Elles peuvent en outre susciter des conflits par le fait que ces conduites, en cherchant à se distinguer de l'identité qui est assignée, risquent non seulement de transformer les rapports entre les individus concernés, mais aussi et surtout la situation même dans laquelle ils se trouvent et qui fixe leurs rapports⁶⁰. En ce cas, certains individus préféreront parfois se replier sur eux-mêmes afin d'éviter de se placer en état conflictuel, voire même d'affirmer de la sorte leur singularité.

De cette manière, même si chacun se sent porteur d'une identité exclusivement personnelle, il apparaît que celle-ci est en grande partie maniée par la socialisation. Certes, chacun est animé d'une capacité de raisonner librement, de se faire ses propres opinions et idées sur l'environnement, sur tout ce qui l'entoure ou non et est aussi constitué de ses propres qualités et défauts, désirs et ambitions, facultés et limites, sentiments et visions des choses. L'individualité de chacun se manifeste en outre lors d'un contexte donné puisque chaque personnalité réagira selon ses perceptions, ses objectifs et ses raisonnements.

Pourtant, il ne faut pas oublier qu'une personne naît et évolue dans un contexte social et historique précis et qu'en conséquence, son individualité se forge en rapport avec cet héritage car elle porte en elle les attributs du système social. Si des traits caractéristiques peuvent être perçus entre membres de différentes entités culturelles, c'est que chacun reproduit, à une échelle plus réduite et à des degrés variables, les normes et schèmes de pensées propres à son milieu d'appartenance. Aussi pouvons-nous affirmer qu'il s'opère un dialogue constant entre l'individu et le social, entre la collectivité et la culture, entre l'ensemble et l'individuel. Car à travers le jeu des relations interpersonnelles se cache toute la structure sociale assimilée par chacun. Jean-Claude Deschamps et Jean-Léon Beauvois traduisent ainsi en ces termes cette part du social comprise en chacun des individus :

La plupart des relations que nous avons quotidiennement avec les gens sont le fait de rapports sociaux définis en termes de statuts, de rôles, de coopérations nécessaires ou d'antagonismes inévitables avec des individus qu'on considère comme des membres de l'endogroupe ou des membres de l'exogroupe. [...]. Aussi devons-nous tenir compte du fait que les individus appartiennent à différents groupes ou catégories sociales qui ont une importance pour eux et qui définissent d'une certaine manière ce qu'ils sont amenés à être, la façon dont ils peuvent se comporter et la lecture des situations dans lesquelles ils se trouvent.

⁶⁰ Taboada-Leonetti, *loc. cit.*, p. 55.

Un comportement, [...], serait, [...], attribué, [...], en considération aux groupes ou catégories sociales auxquelles l'acteur et l'observateur appartient⁶¹.

L'identité est donc un phénomène complexe et multiple tant le concept revêt des visages différents selon les contextes sociohistoriques, les groupements, les âges de la vie, les personnalités, les relations. Complexe aussi parce que ces « catégories » identitaires se superposent et s'influencent chacune et s'articulent différemment en regard du choix du sujet social, choix qui s'avère parfois être exclusif parce que découlant d'une conjoncture immédiate qui ne se renouvellera pas. Constamment en mutation, l'identité est néanmoins à la base même de l'humanité qui est en chacun de nous puisqu'elle s'édifie en grande partie par le processus de socialisation inhérent à chacune des collectivités. Aussi pourrions-nous résumer la multiplicité des caractéristiques identitaires par quatre grands secteurs concentriques d'appartenance qui structurent les personnalités. Il y a d'abord l'individualité, où chacun agit selon ses fins personnelles. Encadré par des « réseaux de sociabilité primaires » divers tels que la famille, les relations amicales ou le milieu professionnel, l'individu voit son identité maniée par ceux-ci puisqu'ils prescrivent des comportements et des attitudes. Il existe ensuite des « réseaux de sociabilité secondaires » qui se traduisent par des sentiments d'appartenance vis-à-vis des questions ethniques, religieuses, politiques ou encore nationales qui structurent également les personnalités et qui se joignent aux premiers. Enfin, il y a la notion d'appartenance à la communauté humaine⁶², qui fait référence à cette part d'identité mondiale que chacun porte en lui et qui fait en sorte que tout être humain partage des caractéristiques communes du fait de son humanité⁶³.

L'individu aura donc recours à ces ensembles identitaires afin de coordonner ses actions et affronter des situations quotidiennes ou extraordinaires. Aussi il apparaît que chacun manifeste parfois des aspects contradictoires de sa personnalité puisque l'identité résulte en fait d'une interaction complexe entre les différentes sphères identitaires comprises en soi, interaction qui dépend elle-même également de la conjoncture immédiate dans laquelle se trouve impliquée l'individu. Parfois celui-ci fera appel à telle partie de lui-même, tandis qu'il divulguera en

⁶¹ Jean-Claude Deschamps et Jean-Léon Beauvois, « Attributions intergroupes », dans Richard Bourhis et Jacques-Philippe Leyens, éd., *op. cit.*, p. 112.

⁶² Jean-François Dortier, « L'individu dispersé et ses identités multiples », dans Jean-Claude Ruano-Borbalan, coord., *op. cit.*, p. 53.

⁶³ Les propos de notre recherche ne touchent cependant pas à cet aspect de l'identité. Pour plus de détails, voir Edgar Morin, Filipo Aureli et S.W. Hawking.

d'autres circonstances une autre partie, elle-même associée à la précédente, ce qui peut de fait entraîner à l'occasion quelques contradictions. Mais l'identité reste néanmoins le fruit de l'ensemble de ces facettes qui lui, fait naître l'originalité de chacun.

C'est donc dans le but de saisir concrètement ces divers aspects de la notion d'identité que cette recherche s'attarde à l'expression de jeunes professionnels francophones en milieu de travail plurilingue et multiethnique. Issus de minorités linguistiques appartenant à des nations multiculturelles et plurilingues, ces individus font l'expérience, dans le cadre de leur emploi, de contacts avec le groupe linguistique dominant de leur pays. Puisqu'un contexte de travail réclame, chez un individu, une capacité d'adaptation au milieu, en même temps qu'il demande de faire preuve de compétences personnelles, cette expérience professionnelle présente un terrain intéressant pour une étude axée sur les stratégies identitaires. L'analyse des récits récoltés auprès de ces jeunes apporte donc un éclairage sur leurs perceptions et représentations de ces rapports de même que sur leurs attitudes dans ce milieu, révélant par le fait même leurs dynamiques identitaires. Toutefois, avoir recours à la source orale et procéder à l'analyse discursive exigent certaines précisions qu'il importe d'exposer plus en détails dans le chapitre suivant.

Chapitre II

Approche méthodologique

2.1 Cadre méthodologique

La source orale présente bien des avantages pour celui qui souhaite explorer les réalités individuelles et collectives. Elle s'avère aussi être adéquate pour l'étude de l'univers des représentations et des perceptions et donc, de l'identité. Par ailleurs, puisqu'elle prend naissance à partir de l'interaction entre le locuteur et le chercheur, la source orale doit être traitée avec certaines précautions.

De même en est-il de l'analyse du récit recueilli : tandis qu'il s'inscrit dans le cadre de la problématique présentée au locuteur, son traitement doit par la suite répondre à certaines normes. Enfin, puisque l'enquête orale est incontestablement subjective, il importe en outre d'exposer les circonstances entourant sa production. Ce chapitre s'attarde par conséquent à détailler la méthodologie qui a été employée pour les fins de cette recherche.

2.1.1 La source orale : un outil pour pénétrer les univers individuels et collectifs

La source orale représente un moyen fort utile pour sonder à la fois les réalités individuelles et collectives et offre donc une voie privilégiée pour l'étude des éléments constitutifs de l'identité qui agissent sur les attitudes linguistiques et relationnelles. Exploitée dans le cadre d'un courant que l'on nomme histoire orale, qui consiste, selon Jean Hamelin et Nicole Gagnon, en « la cueillette et l'utilisation, [...], de témoignages d'acteurs sociaux qui ont vécu les événements, [...], ou en ont gardé la mémoire transmise », la source orale est utile pour l'étude du temps présent¹ et est à l'origine de plusieurs recherches originales. Qualifiée par plusieurs « d'archives provoquées », donc subjective parce que suscitée par le chercheur qui n'a pas de distance critique avec son objet, l'histoire orale offre à celui qui sait l'exploiter de nouvelles avenues à explorer.

¹ Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *L'histoire orale*, Québec, Edisem inc, 1978, p.7.

Parce qu'elle s'intéresse à la vie privée et au vécu, l'histoire orale offre en effet la possibilité de sonder les réalités quotidiennes puisqu'elle donne voix aux « exclus » de l'histoire officielle².

La science historique s'est en effet durant très longtemps intéressée d'une manière presque exclusive aux individus ayant un statut social élevé ou un rôle important dans leur collectivité, tels que des dirigeants politiques ou des commandants militaires, et, qui plus est, en mesure aussi de laisser des documents écrits susceptibles d'éclairer les actions posées. Aussi plusieurs historiens ont peu à peu modifié leurs investigations et diversifié leurs sources, favorisant par le fait même des recherches plus complètes sur le quotidien des sociétés du passé et leurs modes de vie. L'utilisation de la source orale s'inscrit alors dans cette perspective puisqu'elle permet de récolter des informations sur des aspects plus individuels, se rapprochant davantage des réalités journalières, tout en faisant apparaître le fait que ces réalités sont porteuses de l'héritage historique de la collectivité au sein de laquelle l'individu évolue. Mais, bien qu'elle ouvre la voie à des recherches nouvelles et intéressantes, son usage est limité à l'étude d'époques plus ou moins rapprochées de celle du chercheur puisque les locuteurs, après un certain moment, ne sont plus là pour répondre aux questions.

En jetant un regard sur les représentations et les modes de vie, Etienne François avance quant à lui que l'histoire orale restitue, « face aux structures objectives et aux déterminations collectives la priorité aux visions subjectives et aux parcours individuels, dans une perspective résolument micro-historique »³. Puisque le témoin s'exprime librement, l'entretien se soustrait partiellement des déterminations institutionnelles et officielles. Un ouvrage de Denyse Baillargeon s'inscrit d'ailleurs dans ce cadre lorsqu'elle écrit : « les témoignages aident, [...], à dévoiler l'interaction souvent insoupçonnée entre les sphères privée et publique, en révélant l'omniprésence du quotidien au cœur de, [...], l'histoire officielle »⁴. De même pour Bajoit et Franssen lorsqu'ils affirment : « il y a tout ce qui se dit, [...], et puis, il y a la vie des gens, la manière dont ils construisent leur expérience »⁵. L'entretien autorise donc une différenciation entre le temps court et le temps long étant donné qu'il fait ressortir les pratiques socioculturelles et les mémoires individuelles du caractère officiel de l'histoire transmise et de la mémoire collective.

² Etienne François, « Fécondité de l'histoire orale », dans *Questions à l'histoire orale*, Paris, CNRS, 1987, p. 33.

³ *Ibid.*, p.34.

⁴ Denyse Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise*, Montréal, Editions du remue-ménage, 1991, p. 31.

⁵ Guy Bajoit et Abraham Franssenn, *Les jeunes dans la compétition culturelle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 14.

Deux types de témoins sont privilégiés par l'histoire orale : le « grand », impliqué dans un événement majeur, et le « petit », sollicité pour faire part de son vécu quotidien⁶. C'est ce dernier qui est retenu pour la présente étude. Car bien que le témoin parle en son nom, l'analyse de son récit permet de relever à la fois des stratégies identitaires individuelles et des structures sociales pouvant expliquer en partie ces stratégies, ce que cherche justement à mettre à jour ce travail. Issu d'une culture donnée, l'individu, bien qu'autonome, intériorise les mentalités spécifiques à celle-ci, évolue à travers elles et les reproduit. Définie comme un « ensemble d'acquis communs » par Alex Mucchielli, la mentalité « ser[t] de références permanentes et inconscientes, pour la perception des choses, [...], et intervien[t] dans l'orientation des conduites »⁷. Le récit individuel reflète donc en partie les structures sociales héritées. Denise Lemieux et Lucie Mercier appuient cette idée lorsqu'elles notent dans leur ouvrage que « les dimensions psychologiques qui apparaissent [dans les récits], sont reliées à des phénomènes de rôles, d'identités, d'apprentissage, qui éclairent des faits socioculturels »⁸. Bien sûr, les attitudes individuelles ne sont pas essentiellement le fruit de conditionnements collectifs. Au contraire. Bien que chacune des histoires individuelles représente l'expression réduite de l'histoire du système social, Franco Ferrarotti prétend que « loin de refléter le social, l'individu se l'approprie, le médiatise, le filtre et le retraduit en le projetant dans une autre dimension, celle, en définitive, de sa subjectivité »⁹. Le récit favorise donc une étude à la fois de l'individu et de la collectivité car il permet d'appréhender l'unité idéologique de l'homme, unité révélatrice des schèmes de pensées sociaux.

Il en est de même pour la question des mémoires individuelle et collective. Si les mémoires individuelles sont imprégnées de la mémoire collective, celle-ci n'existe que grâce au fait que les individus se l'approprient, mais selon des schèmes fixés par la société¹⁰. Le récit individuel, où s'articulent des modes de pensées personnelles influencés par l'univers mémoriel et historique collectif, offre donc la possibilité d'examiner, à travers lui, les cadres sociaux qui le composent. Mais l'intérêt pour la mémoire réside d'ailleurs dans la façon dont le témoin se remémore et se

⁶ Dominique Veillon, « Technique de l'entretien historique », dans Danièle Voldman, dir., *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Paris, CNRS, 1992, p. 119.

⁷ Alex Mucchielli, *L'identité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, pp. 22-23.

⁸ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940 : âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, p. 46.

⁹ Franco Ferrarotti, *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Librairie des Méridiens, 1983, p. 51.

¹⁰ Robert Frank, « La mémoire et l'histoire », dans Danièle Voldman, dir., *op. cit.*, p.68.

représente l'expérience qu'il a vécue plutôt que dans la véracité de la réalité dépeinte. Car le discours exprime en fait l'authenticité de l'interprétation du vécu de celui qui l'énonce au moment même où il le structure¹¹. En nous révélant, à travers son expérience, son monde, son univers, l'individu dévoile aussi la dialectique entre l'intérieur, le soi, et l'extérieur, l'environnement, et donc les dynamiques identitaires. En effet, les expériences individuelles connaissent des rapports d'influence entre les composantes sociales, culturelles et idéologiques et les volontés personnelles. L'étude de récits singuliers met donc à jour, selon Roselyne Orofiamma, les « processus dialectiques entre identités héritées et sentiment d'être, entre identité sociale attribuée et identité subjective, entre besoin d'appartenance et désir de singularité », aidant ainsi à comprendre la façon dont chacun s'y prend, à travers les contraintes inhérentes à ces processus, pour se forger une individualité qui lui est propre¹². La source orale s'avère donc être un support adéquat pour l'étude des dynamiques identitaires de jeunes qui, motivés par des intérêts personnels et professionnels, souhaitent s'intégrer à un environnement de travail étranger.

Utilisée dans le dessein de saisir les représentations singulières, la source orale semble plus apte que la source écrite à rendre compte de la complexité de la réalité humaine. Car le texte écrit occulte souvent le non-dit, les subtilités et les sous-entendus qui se manifestent à travers le récit¹³. Les représentations sont en outre immédiatement perceptibles, ce qui est moins le cas pour les sources écrites. La situation d'entretien implique une interaction humaine qui permet au chercheur, par une observation minutieuse de la façon dont se traduit cette relation, d'amasser une quantité appréciable d'informations implicites venant s'ajouter à l'appréciation de la complexité du sujet. Loin d'être un obstacle, cette participation active du chercheur dans la construction de la source soulève des questions épistémologiques intéressantes et met à jour les précautions à prendre lors des entretiens.

Car le chercheur oublie parfois qu'il est lui-même impliqué dans la production de la source, même s'il cherche à ne pas intervenir dans le discours du locuteur. Il faut d'abord tenir compte des signaux non verbaux respectifs à chacun des deux protagonistes. Les attentes, les mimiques, les pauses ou la gestuelle sont autant d'éléments qui peuvent en effet structurer le récit, puisqu'ils construisent l'intersubjectivité en présence. Ils peuvent aussi susciter des interprétations

¹¹ Denis Peschanski, « Effets pervers », *Ibid.*, p. 52.

¹² Roselyne Orofiamma, « Récits de vie et remaniements identitaires », *Éducation permanente*, Vol. 3, no 128, (1996), p. 172.

¹³ Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983, p. 169.

récioproques sur leur sens et ainsi modeler le discours selon la signification qui leur est donnée. L'enjeu de ces indicateurs est tel qu'ils ont la faculté de faciliter ou de désavantager l'échange selon que l'on suppose que ces gestes traduisent une compréhension ou non de ce qui est énoncé¹⁴. Il importe ensuite de garder à l'esprit que l'image que chacun projette sur l'autre interviendra sur les réponses fournies. Ce qui fait dire à Danièle Voldman que « l'entretien est une partie de cache-cache entre l'historien et son interlocuteur » puisque l'un se présente en tant que chercheur, ou « celui qui sait », tandis que l'autre se perçoit comme étant « celui qui a vécu » l'expérience¹⁵. Le locuteur peut ainsi adapter son discours aux normes sociales et aux intentions qu'il prête au chercheur¹⁶, et juger de ce qu'il peut dire ou non en fonction de celui-ci. Baillargeon souligne d'ailleurs ce fait en notant : « sa seule présence, [de l'intervieweuse], influence le contenu du discours, qui sera plus ou moins conforme à la norme, selon le jugement porté sur elle »¹⁷. Les questions posées par l'enquêteur peuvent en outre orienter le récit. La reformulation du discours par ce dernier, afin de s'assurer qu'il a compris les paroles de l'autre, peut également provoquer une réinterprétation chez le sujet de l'expérience racontée et ainsi lui donner un sens nouveau¹⁸, orientant par conséquent encore une fois le récit.

Bien qu'il fasse appel à la mémoire, l'entretien ne peut prétendre à l'exploration de celle-ci. Car le principe du récit implique que celui qui l'énonce procède à une sélectivité mémorielle afin de mettre à jour les réalités jugées les plus conformes aux attentes de l'entretien, et peut chercher à ne révéler que des épisodes pouvant valoriser son image¹⁹. Aussi est-il important de comprendre que le récit obtenu n'est en fait qu'une version d'une multitude possible et qu'il se présente donc comme un montage. Le discours dépendra de plus à la fois des acteurs en présence, de l'endroit et du moment où il est énoncé, puisqu'à chacune des périodes de la vie correspond une réévaluation différente de sa trajectoire et que les perspectives immédiates orientent la façon de percevoir son cheminement. Baillargeon soulève cette réalité puisqu'elle note que les souvenirs et les perceptions des femmes interrogées ont été modifiés à la fois par les mutations sociales et leur vécu ultérieur²⁰. Enfin, l'historien doit se méfier de « l'illusion de la

¹⁴ Anne-Nelly Perret-Clermont et Philippe Rovero, « Processus psychologiques et histoires de vie », dans Pierre Centlivres, éd., *Histoires de vie. Approche pluridisciplinaire*, Paris, Editions de l'Institut d'ethnologie, 1987, p. 121.

¹⁵ Danièle Voldman, « Définitions et usages », dans Danièle Voldman, dir., *op. cit.*, pp. 36 et 37.

¹⁶ Jean Peneff, *La méthode biographique : de l'école de Chicago à l'histoire orale*, Paris, A. Colin, 1990, p. 113.

¹⁷ Baillargeon, *op. cit.*, p.35.

¹⁸ Perret-Clermont et Rovero, *loc. cit.*, pp. 123 et 124.

¹⁹ Peneff, *op. cit.*, p. 98.

²⁰ Baillargeon, *op. cit.*, p. 32.

réalité et de la totalité » inhérente à ce type de source, pour reprendre Denis Peschanski, où l'on considère que le récit offre le vécu lui-même, brut, et qu'il permet de saisir l'individu dans son intégralité²¹. Bien qu'essentiellement subjective et construite à l'aide d'une mémoire pas toujours fiable, la source orale se présente néanmoins comme un moyen privilégié pour appréhender les systèmes de valeurs, les représentations, les rôles sociaux, les images de soi ou encore l'univers social d'un individu modélisé en partie par les structures institutionnelles de sa collectivité. De cette façon, les entretiens peuvent faire émerger les diverses identités comprises en chacun de nous, identités qui viendront influencer les comportements selon les contextes. Construite à l'aide de discours personnels, cette étude s'inscrit sans conteste dans une perspective biographique.

2.1.2 La subjectivité de l'approche biographique

Voie privilégiée pour la reconstitution de trajectoires de vie, l'approche biographique représente, selon Maurizio Catani, « un choix idéologique du chercheur qui valorise la subjectivité »²². Cette subjectivité, obtenue à l'aide de récits individuels, sert soit à des fins d'analyse du discours en soi, soit à l'obtention de renseignements supplémentaires sur une donnée spécifique ou soit à saisir l'empreinte des structures sociales dominantes sur les comportements individuels. Résolument qualitative, cette approche favorise l'entendement d'un phénomène humain. Pour ce faire, le chercheur peut avoir recours à trois types d'entretien : dirigé, semi-dirigé et libre. Contrairement aux deux premiers, l'entretien libre laisse le locuteur maître de son discours, qu'il doit néanmoins inscrire à l'intérieur des cadres de la recherche qui, dans le cas présent, s'orientent autour d'impressions relatifs à l'environnement de travail et à la façon dont il perçoit les autres ainsi que lui-même à l'intérieur de ce milieu. L'approche biographique se présente par conséquent comme une collaboration entre les deux acteurs engagés dans une situation d'interlocution : le chercheur doit faire part à son locuteur de sa problématique, des objectifs de son étude et du rôle de ce dernier qui, s'il y consent, doit accepter de livrer son vécu. Aussi le chercheur aura pris soin de fixer les termes de cette coopération dans

²¹ Peschanski, *loc. cit.*, p. 48.

²² Maurizio Catani et Suzanne Mazé, *Tante Suzanne ou l'histoire de vie sociale et du devenir d'une femme qui fut d'abord modiste dans la Mayenne à l'époque de la Première Guerre mondiale et ensuite épouse d'un horloger, mère*

un formulaire de consentement, par exemple en détaillant les objectifs de la recherche et l'objet des propos récoltés, dont le locuteur doit prendre connaissance avant de débiter l'entretien.

Par ailleurs le travail de l'historien consiste à faire un état de la question de sa problématique de recherche, à partir de laquelle il construira ensuite une grille d'entretien. Loin de s'apparenter à un questionnaire, la grille aide le chercheur à réfléchir sur l'ensemble des orientations thématiques que peut prendre le récit et ainsi à faciliter la compréhension de ce qui est partagé. Dans le cas présent, les thèmes principalement ciblés sont le « milieu d'origine », les « relations sociales », les « formations professionnelle et linguistique », les « expériences de travail », le « sentiment identitaire²³ » et « l'environnement de travail ». Ces sujets de discussion, puisqu'ils contribuent à pénétrer dans le vécu du locuteur, permettent de comprendre davantage sa réalité immédiate et sa personnalité. De ces sujets ressortent en effet des éléments récurrents qui aident à interpréter l'originalité de la personne. Saisie sous cet angle, la grille d'entretien s'avère être un instrument utile pour l'échange car le locuteur sera encouragé à communiquer davantage s'il conçoit qu'il est compris du chercheur. Ce dernier aura du reste fait une investigation préalable sur d'autres notions, comme par exemple sur les données relationnelles relatives aux groupes linguistiques en présence ou encore sur ce qui concerne le milieu professionnel propre à l'individu, tel que les principes officiels en matière de promotion du plurilinguisme. Cette grille offre de plus l'avantage de parfaire l'écoute et le regard du chercheur vis-à-vis celui qui parle et de rendre plus aisées les synthèses et les relances. Puisque ce type d'entretien est fondé sur la libre expression de la réalité du locuteur à partir de questions ouvertes et larges, il arrive parfois que ce dernier dirige son discours dans tous les sens : le rôle du chercheur consiste par conséquent à ramener subtilement ce qui est dit dans les cadres de l'étude.

Pour reprendre les termes de Mucchielli, l'interviewer

se contente de suivre le déroulement de la pensée de son interlocuteur. Il aide celui-ci dans son cheminement intellectuel, [...], l'aide dans la synthèse et la formulation de ce qu'il veut dire en lui présentant des synthèses et des

de deux enfants et propriétaire d'un jardin en grande banlieue, sans jamais nier ses origines, Paris, Librairie des Méridiens, 1982, p. 27.

²³ Entendu au sens où l'individu est susceptible de décrire ses perceptions sur les relations entre les groupes linguistiques nationaux, la citoyenneté ou encore les facettes identitaires d'un pays multiculturel.

reformulations. [...], il faut, [...], être capable de ramener toujours la compréhension de ce qui est dit par rapport à l'objet de l'entretien²⁴.

Bien qu'elle relève en partie de l'information amassée sur le sujet, la compréhension du discours dépend aussi du degré d'écoute du chercheur.

Définie par Mucchielli comme « la capacité de s'immerger dans le monde subjectif d'autrui, de participer à son expérience dans toute la mesure où la communication verbale et non verbale le permet, [et] de capter la signification personnelle des paroles de l'autre »²⁵, l'empathie de l'auditeur est une condition nécessaire pour la récolte de récits significatifs. Cette donnée permet au chercheur de partager le vécu de l'autre sans pour autant le transposer dans sa propre vie affective et ainsi témoigner d'une sensibilité favorable à l'échange. Comme on peut le constater, l'approche biographique est essentiellement construite par la subjectivité. Aussi l'enregistrement de l'entretien s'avère dès lors être un outil utile pour la critique ultérieure du déroulement de l'entretien.

L'enregistrement conduit en effet le chercheur à faire l'examen critique de ses incursions dans l'univers de son locuteur ; ainsi peut-il vérifier s'il a, à travers ses questions, dirigé l'entretien sur son propre terrain interprétatif, s'il a influencé la structure du récit ou encore s'il a nuit ou non à l'échange²⁶. Selon Philippe Joutard, cette technique constitue la seule façon pour juger de la qualité de la production du document. D'autant plus que l'enregistrement est en fait le seul moyen pour obtenir par la suite un texte écrit sur lequel il sera possible de faire une analyse critique. Aussi le passage de l'oral à l'écrit doit être minutieux et soigné. Comment en effet transposer un discours, qui répond à divers codes, en un texte écrit qui obéit lui aussi à des codes littéraires qui lui sont propres ? Le récit risque de subir un montage tandis qu'il peut être en même temps recréé parce que privé de son caractère spécifique (aller-retour, hésitations, coupures...) pour renaître dans un texte cohérent, à saveur téléologique. Sa transcription peut en outre le dépouiller des influences extérieures qui l'ont animé en laissant de côté la dimension non verbale de l'interaction. Le travail du chercheur consiste donc à retranscrire aussi les aspects hésitants contenus dans l'intervention, les « tournures » de phrases, les répétitions ou encore les

²⁴ Alex Mucchielli, *Les méthodes qualitatives*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, pp. 29 et 30.

²⁵ *Ibid.*, p. 37.

²⁶ Joutard, *op. cit.*, p. 209.

rières ou les tons animés²⁷. Dans les cas qui nous intéressent actuellement, nous avons jugé important de transposer fidèlement les paroles à l'écrit, en gardant les répétitions, hésitations, abréviations, accents et erreurs de syntaxes, puisque nous considérons qu'elles rendent justice à la personnalité de celui qui les émet en même temps qu'elles permettent de garder la spontanéité du locuteur. De fait, nous avons donc laissé telles quelles les erreurs grammaticales et les spécificités des parlers québécois et suisse-romands.

L'approche biographique suppose donc une analyse sémantique du discours retranscrit. En reprenant les termes de Jean-Pierre Rioux, qui considère que la construction même du récit « devient un réel objet d'étude, car le modèle narratif, [...], est le premier médiateur »²⁸ par lequel l'univers de l'autre s'organise et se dévoile, l'analyse du discours permet de faire ressortir les thèmes qui sont importants aux yeux de celui qui l'émet. La structure d'un récit répond en effet à une logique qui lui est propre : inconsciemment ou non, le locuteur, qui inscrit sa narration dans les cadres de l'étude, choisit et ordonne certains thèmes majeurs, ou paradigmes, qui seront par la suite appuyés par des sous-thèmes, ou syntagmes, venant renforcer sa cohérence discursive. L'affirmation identitaire nous pousse toujours en effet à faire le jeu entre ce qui est constitutif de notre identité et ce qui ne l'est pas (par exemple par les oppositions entre homme/femme, jeune/vieux, même/autre). Aussi les paradigmes, ou thèmes majeurs, se trouvent toujours énoncés en opposition avec d'autres afin de mettre en valeur ce qui fait partie de notre identité : « Produire du paradigme, selon Lipiansky et Ladmiral, c'est poser constamment des oppositions qui sont génératrices des signifiants qui font fonctionner les codes sociaux »²⁹. Les syntagmes tissent ensuite un lien entre ces différents paradigmes et viennent appuyer et renforcer l'énoncé. Paradigmes et syntagmes sont donc révélateurs d'un univers symbolique social que l'individu, parce qu'il en est porteur, révèle à travers son récit.

Le discours recueilli doit alors être découpé en différentes séquences correspondant aux thèmes majeurs de la problématique étudiée, puisqu'elles forment de cette manière des unités autonomes de traitement du texte pouvant faciliter l'analyse entière du récit. Dans les cas qui nous intéressent, les récits ont été divisés selon les identités individuelle, professionnelle et

²⁷ Marc-Olivier Gonseth et Nadja Maillard, « L'approche biographique en ethnologie : points de vue critiques », dans Pierre Centlivres, éd., *op. cit.*, pp. 29 et 30.

²⁸ Jean-Pierre Rioux, « L'histoire orale : essor, problèmes et enjeux », dans A. J. M. Bernard, dir., *A la recherche du temps présent : histoire orale et enseignement*, Amiens, CRDP D'Amiens, 1987, p. 38.

nationale³⁰, thèmes développés par exemple par des séquences comme « le réseau relationnel », « le bilinguisme dans l'emploi fédéral » ou encore « le plurilinguisme national ». Les répétitions thématiques sont d'ailleurs révélatrices à la fois de l'unité idéologique de l'individu, donc de son identité personnelle, et des influences des composantes institutionnelles et sociales sur la constitution de celle-ci. Selon Nicolas Queloz en effet, « la structure de vie sociale du sujet se dégage précisément des répétitions et des constantes énumérées, constantes qui permettent de dessiner un mode de vie, une éducation, des valeurs, [...], vérifiés par la cohérence renouvelée des choix du sujet »³¹. L'analyse des récits de vie offre donc une perspective idéale pour mettre à jour les stratégies identitaires propres à chacun mais aussi influencées par l'environnement social.

L'approche biographique ne saurait être l'objet d'une comptabilisation quantitative telle que privilégiée par d'autres types de méthode. L'enquête statistique, par exemple, est moins appropriée pour l'étude des représentations, des interprétations, de la mémoire ou de l'identité puisque ces notions s'articulent à travers un discours qui relève essentiellement du qualitatif. Cette recherche, qui souhaite saisir des stratégies identitaires d'abord individuelles permettant par la suite de mettre à jour des influences sociales et institutionnelles, s'inscrit résolument dans l'analyse qualitative. Aussi, dans le cadre restreint que constitue un mémoire de maîtrise, nous avons retenus quatre entretiens. Ces quatre exemples ont été choisis afin d'illustrer un modèle théorique, mais nous gardons à l'esprit que d'autres cas d'analyse, desquels nous parviendrions à des conclusions différentes, sont également possibles. Considérant la double analyse effectuée pour chaque entretien, soit l'analyse discursive et celle en lien avec les concepts théoriques retenus pour le mémoire, nous estimons que ces quatre études de cas sont suffisantes. Le principe de la représentativité se traduit alors en termes de sélection des locuteurs. Selon Michael Pollak, on choisira de cette manière les individus en fonction soit de leur savoir relatif à une expérience se rattachant à l'objet d'étude, soit de la multitude de points de vue exprimés sur un sujet afin d'en présenter une vision diversifiée³². Ces quatre individus ont donc été choisis par rapport à l'objet de notre recherche, à savoir l'étude de stratégies identitaires de jeunes

²⁹ Edmond Marc Lipiansky et Jean-René Ladmiral, *La communication interculturelle*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 130.

³⁰ Prenons note que ces catégories identitaires ont été choisies comme armature principale des quatre analyses discursives présentées puisque ce sont ces thèmes qui ressortaient des entretiens, et qu'elles sont présentées selon cet ordre respectif dans chacun des chapitres d'analyse. Notons en outre que l'identité professionnelle correspond à une des sphères de l'identité sociale qui, elle, est présente à travers l'ensemble des récits.

³¹ Nicolas Queloz, « L'approche biographique en sociologie », dans Pierre Centlivres, éd., *op. cit.*, p. 60.

³² Michael Pollak, « Pour un inventaire », dans *Questions à l'histoire orale*, *op. cit.*, p. 20.

francophones qui expérimentent un milieu de travail qui favorise les contacts plurilingues et multiethniques. De même cet échantillon répond à la question de la multitude des visions exprimées sur un sujet, puisque ces quatre locuteurs, qui présentent un éventail de profils illustrant différentes stratégies possibles, offrent donc une vision diversifiée de l'objet d'étude. La profondeur de la perspective biographique présentée à l'aide de l'analyse des récits individuels correspond de fait au but poursuivi par ce mémoire, soit la présentation de manifestations concrètes des divers niveaux d'identités compris en chacun des membres d'une collectivité.

Il faut par ailleurs tenir compte du fait que les quatre locuteurs n'appartiennent pas au même sexe. Puisque ce corpus est constitué de deux hommes et de deux femmes, les récits recueillis peuvent s'orienter (ou non) selon cette appartenance sexuelle et amener à des résultats différents de ceux qu'il serait possible d'obtenir auprès d'un corpus composé d'un seul sexe. En outre, la réalité du terrain a fait en sorte que les hommes et les femmes ne proviennent pas du même pays, ce qui rajoute à la complexité des sujets traités puisque les façons de concevoir les identités sexuelles diffèrent d'abord selon les sexes, mais aussi selon les collectivités et les nations. Enfin, notons également que ces quatre locuteurs ont fait des études supérieures³³ et que cette réalité a une influence sur les commentaires et les jugements apportés. Non seulement les expériences de vie ont un impact sur la manière de percevoir le monde et l'existence, mais le type d'études effectuées joue en outre un rôle dans la formation identitaire des individus. Aussi est-il important de garder à l'esprit que les données recueillies sont foncièrement subjectives et que leur traitement reste particulier.

L'approche biographique autorise ainsi une incursion dans les réalités sociales des individus grâce à l'analyse qualitative. Celle-ci représente une voie privilégiée pour pénétrer dans l'univers complexe de la réalité humaine et donc, de l'identité. Certes délicate à traiter puisque le chercheur est totalement impliqué dans la constitution de son document, la source orale est néanmoins riche en information car elle autorise à la fois une appréciation de l'univers d'autrui, mais aussi des dynamiques relationnelles. La fonction publique fédérale, puisqu'elle propose un environnement de travail plurilingue et multiethnique, présente un contexte favorable pour l'étude de stratégies linguistiques et relationnelles employées par de jeunes franco-Québécois et de jeunes Suisses romands pour s'adapter à un contexte qui implique des rapports avec des

individus culturellement différents. De ces stratégies, exprimées et dévoilées à l'aide d'une analyse de discours, émergeront des éléments constitutifs de l'identité qui sont à la fois hérités de la collectivité et exclusifs à chacun des individus.

2.2 Cadre des entretiens

Les entretiens récoltés à l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel, Suisse, se sont déroulés le mardi 4 février et le mercredi 12 février 2003 par l'intermédiaire du responsable de la bibliothèque de l'Office. À la suite d'une première visite faite en personne au bureau de la réception de l'Office, la responsable de ce poste m'a en effet enjoint de m'adresser, par courriel, au chef de la bibliothèque. C'est donc à l'aide de cette personne qu'il m'a été possible de rejoindre, par téléphone, un employé de l'Office potentiellement intéressé par mes recherches. Un rendez-vous a alors été fixé ultérieurement, de manière à lui présenter plus en détails l'objet de mon étude. Suivant cet entretien, cette personne s'est offerte pour me mettre en contact avec une Suissesse romande, puisqu'elle ne pouvait elle-même participer du fait qu'elle est Suisse allemande. La première dame m'ayant téléphoné quelques jours plus tard, il a été convenu que je me rende à son bureau le mardi 4 février pour l'entretien en question. Volubile, communicative et enjouée, cette locutrice m'a alors offert un récit fort intéressant, imprégné d'une vive personnalité et de commentaires pertinents. A la fin de l'entretien, qui a duré deux heures et trente minutes, elle m'a proposé, à son tour, de me trouver un autre locuteur pour la semaine suivante, ce que j'ai volontiers accepté.

Nous ayant mis en contact par téléphone le lundi suivant, il a été convenu, avec cette deuxième locutrice, que l'entretien se déroulerait le mercredi 12 février, dans le bureau de son chef de division. Timide, s'interrogeant sur les termes de cette étude, d'abord peu certaine de la pertinence de ses commentaires, il m'a été tout d'abord moins facile d'obtenir les impressions de cette locutrice. Moi-même un peu gênée, je me suis alors rendue compte que mes interventions étaient trop fréquentes ; dès lors, je me suis faite un peu moins présente afin de lui laisser plus de temps de réflexion. Ceci s'est avéré fructueux puisque, à la suite de cela, elle m'a plus aisément livré son expérience. Malgré ses quelques hésitations, il apparaît que cette locutrice m'a offert,

³³ Les formations scolaires de chaque locuteur sont précisées dans chacune des analyses présentées.

sur une durée de deux heures et quinze minutes, des commentaires fort révélateurs de sa réalité identitaire et de la dynamique de son milieu de travail.

Les propos tenus par les Québécois francophones ont été recueillis le mercredi 3 décembre 2003 à Statistiques Canada, Ottawa. Or, les démarches pour entrer en contact avec des francophones travaillant dans cette institution avaient été entreprises deux mois auparavant, à l'aide de courriels échangés avec un responsable des langues officielles de l'une des divisions de l'établissement. Cette personne hésitait fortement à me laisser faire mes investigations puisqu'elle craignait en effet de compromettre l'organisme en question. Aussi, avec beaucoup d'insistance, d'arguments et de garanties de confidentialité de ma part, elle s'est décidée à transférer mon dossier à un autre responsable des langues officielles d'une autre division. Il est alors apparu que cet individu était tout à fait disposé à me rencontrer puisqu'il est grandement intéressé par les questions d'identités et de relations entre groupes linguistiques.

Nous avons donc pris rendez-vous pour le mercredi 3 décembre, cependant qu'il s'occupait de me trouver un autre informateur. Il est alors convenu que les deux entretiens se dérouleraient la même journée. Aussi, alors que ce premier individu m'a d'emblée offert un récit, d'une durée de deux heures et quarante-cinq minutes, exactement orienté vers le sens de la recherche parce qu'il a déjà lui-même étudié une problématique semblable, le deuxième locuteur semblait moins certain des objectifs de l'étude et laissait même entrevoir, au tout début, une certaine réticence à ce que le récit soit enregistré. Mais, au fur et à mesure de l'entretien, le locuteur a finalement pris de l'assurance, pour me livrer des commentaires personnels démonstratifs et très éloquents et ce, pendant deux heures et quinze minutes.

C'est donc à l'aide de ces quatre entretiens qu'ont été examinées des stratégies identitaires de jeunes professionnels francophones oeuvrant au sein d'un milieu de travail plurilingue et multiethnique. Les deux chapitres suivants exposent par conséquent en détails les résultats obtenus à l'aide des analyses de leurs récits.

Chapitre III

Stratégies identitaires de francophones : le cas de deux Québécois

3.1 Données sur les communautés linguistiques au Canada

Terre d'accueil pour les immigrants de toutes origines, le Canada est sans contredit un pays qui regroupe en son sein une panoplie de communautés diverses. Qu'ils soient d'origines amérindienne, européenne, africaine, latino-américaine ou asiatique, les membres de la collectivité canadienne offrent une variété de références culturelles et connaissent une multitude de sentiments d'appartenance. La population est toutefois composée par deux groupes linguistiques majoritaires, soit les anglophones et les francophones.

Répartis à travers le territoire canadien, anglophones et francophones sont numériquement différents. En effet, tandis que les individus se réclamant de l'anglais comme langue maternelle composent près de 60 pour cent de la population en 2001, ceux qui ont le français comme langue maternelle représentent 23.5 pour cent de celle-ci. Les allophones, quant à eux, constituent près de 16.6 pour cent de l'ensemble de la communauté du pays¹. Or, tandis que le gouvernement fédéral prône un bilinguisme et un multiculturalisme officiels, les dix provinces qui composent le pays sont, dans les faits, en grande majorité unilingues puisque ces deux premières communautés linguistiques se trouvent concentrées à l'intérieur d'entités territoriales précises.

Les anglophones occupent la majeure partie du territoire canadien. Les francophones vivent, pour l'essentiel, dans la province de Québec : il s'y trouve en effet plus de cinq millions d'individus qui ont le français comme langue maternelle². Près d'un million de francophones habitent par contre à l'extérieur de la province de Québec et forment alors des minorités : alors que 51.6 pour cent de ceux-ci se concentrent en Ontario et que 25 pour cent se trouvent au Nouveau-Brunswick³, les autres sont disséminés dans le reste du Canada, constituant de cette

¹ Canada, Bureau du Commissariat aux langues officielles, *Nos langues officielles : pour finir un siècle et commencer un millénaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2001, p. 20.

² Jean-Pierre Augustin, « Références culturelles et références territoriales », dans Claude Sorbets et Jean-Pierre Augustin, dir., *Valeurs de sociétés. Préférences politiques et références culturelles au Canada*, Actes du colloque international organisé par le CRECQSS, [Ste-Foy], Les Presses de l'Université Laval, Pessac, [France], Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2001, p. 262.

³ *Ibid.*, p. 266.

manière des groupements nettement minoritaires vis-à-vis une majorité d'anglophones. Le Québec connaît par ailleurs une certaine diversité linguistique sur son territoire car la proportion d'anglophones atteint près de 7.8 pour cent de la population provinciale, contre 10 pour cent d'allophones⁴. Même si les provinces réunissent des ensembles d'individus appartenant à différentes communautés linguistiques, elles offrent toutefois une uniformité linguistique qui joue sur leur caractère linguistique.

Sanctionné en 1867, l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique donne naissance à la Confédération canadienne. Mais bien qu'en premier lieu, il aide à protéger les francophones d'une assimilation éventuelle par les anglophones selon qu'il institue un statu quo dans les relations entre les deux communautés⁵, il ne préserve cependant que les droits des minorités religieuses et non pas ceux des minorités linguistiques⁶. Aussi le bilinguisme existe alors principalement dans les tribunaux fédéraux et au parlement : exception faite de ceux qui habitent au Québec, les francophones qui sont minoritaires ne jouissent d'aucune protection constitutionnelle en ce qui concerne leur langue⁷. De fait, le principe de la majorité prend le pas sur la minorité, qui doit alors s'ajuster à la langue de celle-là. C'est ainsi que certaines provinces, notamment l'Ontario, interdiront parfois l'enseignement du français⁸. La plupart des provinces se perçoivent en effet en tant qu'entité unilingue et, parce que l'éducation relève de la compétence provinciale et non pas fédérale, plusieurs d'entre elles ne tiennent pas compte de leur minorité linguistique à cet égard⁹. Les provinces jouissent ainsi d'une souveraineté vis-à-vis le pouvoir fédéral en matière linguistique.

Or, à partir des lendemains de la Deuxième Guerre mondiale le gouvernement fédéral s'affirme de plus en plus comme un organisme centralisateur et prédominant dans la mise en place d'un État-providence¹⁰. Cherchant à faire émerger un sentiment national entre autres caractérisé par les variétés culturelles et régionales, le gouvernement fédéral met en place une Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme en 1963 (Commission

⁴ Statistique Canada, recensement de la population 2001, www.statcan.ca/français/Pdgb/demo18b_f.htm.

⁵ Jocelyn Létourneau, « Nous autres les Québécois. La voix des manuels scolaires », dans Jocelyn Létourneau, Laurier Turgeon et Khadiyatoullah Fall, dir., *Les espaces de l'identité*, Ste-Foy, PUL, 1997, p. 105.

⁶ Laurence Cros, *La représentation du Canada dans les écrits des historiens anglophones Canadiens, de la Confédération à nos jours*, Thèse de doctorat de l'Université de Paris III/Sorbonne Nouvelle, Paris, 2000, p. 404.

⁷ *Ibid.*, p. 404.

⁸ Canada, Bureau du Commissariat aux langues officielles, *op. cit.*, p. 3.

⁹ Cyril S. Belshaw, *Canada-Suisse. Reflections*, Vancouver, C.S. Belshaw, 1979, p. 82.

¹⁰ Laurence Cros, *op. cit.*, p. 370.

Laurendeau-Dunton), afin de comprendre la situation des minorités linguistiques du pays¹¹. C'est qu'il souhaite définir un Canada qui puisse notamment inclure les Canadiens français car, au cours des années 1960, le Québec donne naissance à un mouvement indépendantiste qui risquerait de compromettre l'unité nationale.

Cette période correspond en effet à ce que l'on nomme la « Révolution tranquille » au Québec et vise à stimuler une croissance socio-économique de façon à s'ajuster à la réalité du reste du Canada, en même temps qu'elle fait émerger un sentiment national selon l'idée que les francophones sont non seulement subordonnés aux anglophones du Canada, mais à ceux de leur propre province¹². Aussi le Québec entreprend dès lors une transformation importante de ses systèmes d'éducation et de santé, de même que nombre d'institutions à caractère social, parallèlement à la mise en place d'un État bureaucratique axé sur la promotion du fait linguistique et culturel « québécois »¹³. C'est dans cette foulée que le gouvernement provincial adopte, durant deux décennies, des lois relatives au statut linguistique du Québec.

Créant d'abord l'Office de la langue française en 1961 afin de rehausser les normes d'un français alors jugé imprégné d'anglicismes, le gouvernement du Québec adopte en 1968 la Loi 85, instituant la prééminence du français dans l'enseignement. La Loi 63, sanctionnée l'année suivante, stipule quant à elle que les immigrants et leurs enfants parlant anglais devront toutefois avoir une connaissance en français afin de pouvoir travailler dans cette langue. Cette loi, qui respecte le bilinguisme et qui donne le droit aux parents de choisir des écoles francophones ou anglophones, instaure la priorité du français dans les secteurs privés et publics de la province, en même temps qu'elle établit le droit des francophones de travailler dans leur langue¹⁴. Les législations se poursuivent alors afin d'affirmer un Québec de plus en plus unilingue français.

Car, tandis que la Loi 22 de 1974 institue la primauté du français dans l'administration publique, l'éducation et le monde des affaires et de l'industrie, et qu'elle tente de freiner l'anglicisation des immigrants tout en reconnaissant le fait anglais de la province, la Loi 101, adoptée en 1977, déclare que la langue française est la seule langue officielle du Québec, faisant

¹¹ Canada, Bureau du Commissariat aux langues officielles, *op. cit.*, p. 3.

¹² Alison d'Anglejan, « Language Planning in Quebec : An Historical Overview and Future Trends », dans Richard Y. Bourhis, éd., *Conflict and Language Planning in Quebec*, Clevedon, Multilingual Matters Ltd, 1984, pp. 29 et 30.

¹³ *Ibid.*, p. 30.

¹⁴ *Ibid.*, p. 31, 36 et 37.

de ce territoire provincial une entité essentiellement unilingue¹⁵. Les francophones du Québec souhaitent alors se protéger en quelque sorte d'un gouvernement fédéral qui semble ne pas vouloir satisfaire leurs revendications relatives à la reconnaissance par celui-ci de leur statut distinct, du fait de leur langue et de leur culture différentes.

En effet, à la suite des recommandations de la Commission royale d'enquête, qui conseillait au gouvernement fédéral de garantir à chacun l'accès à une éducation dans sa langue, pour autant qu'elle soit officielle, de rendre la fonction publique fédérale bilingue et de concéder à la population du Québec son caractère particulier¹⁶, donc reconnaître le biculturalisme du pays, le gouvernement Trudeau atteste le principe du bilinguisme national sans toutefois accepter l'aspect biculturel du pays. Le biculturalisme, qui validerait l'idée qu'anglophones et francophones représentent les deux peuples fondateurs de la nation, est alors remplacé, en 1971, par le principe du multiculturalisme, qui fait des Canadiens français une communauté culturelle à l'exemple d'autres implantées au pays¹⁷. La notion du bilinguisme entraîne par contre la création, en 1969, de la Loi sur les langues officielles, qui cherchera à appliquer les suggestions proposées par la Commission royale.

Selon Jean Léonard, le multiculturalisme est conçu comme « une doctrine qui fournit le cadre politique par lequel on fait la promotion officielle des différences culturelles et de l'égalité sociale considérée comme composantes de l'ordre social »¹⁸. Animé par des principes louables, il n'en reste pas moins que certains Canadiens français interprètent cette notion comme une volonté d'assimilation de la part du gouvernement fédéral. Puisqu'il n'accorde pas de caractère spécifique aux francophones, le multiculturalisme est perçu comme un artifice voué à affaiblir le fait français du Canada selon qu'il limite son statut à une simple minorité ethnique¹⁹. Cette façon de traduire ce principe résulte de fait en partie de la manière dont sont conçues les relations entre les deux groupes linguistiques.

Pour une bonne partie des francophones, les anglophones sont depuis longtemps présentés comme l'ennemi, l'étranger, celui contre lequel s'édifie la spécificité de leur identité puisqu'à

¹⁵ *Ibid.*, p. 40.

¹⁶ Canada, Bureau du Commissariat aux langues officielles, *op. cit.*, p. 3.

¹⁷ Jean-Pierre Augustin, *loc. cit.*, p. 266.

¹⁸ Cité par Carmelle Bégin, « La culture des francophones », dans Anne-Marie Desdouits et Laurier Turgeon, dir., *Ethnologies francophones de l'Amérique et d'ailleurs*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1997, p. 87.

¹⁹ Charles Taylor, *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, p. 189.

cause de sa présence et de son joug, le peuple canadien-français ne peut s'épanouir²⁰. Différents des anglophones et semblables par leurs particularités, les Canadiens français sont caractérisés par la langue et les lois civiles françaises de même que par la religion catholique, héritage culturel qu'il faut préserver de la domination anglophone²¹, non seulement à l'échelle nationale, mais continentale. Car les francophones sont minoritaires au Canada, mais également au sein d'une Amérique dominée par les États-Unis, ce qui a une influence sur la façon de saisir les rapports linguistiques²² : les francophones sentent parfois qu'ils sont doublement minoritaires et qu'à cet égard, il faut qu'ils se protègent. Aussi la volonté d'une prise en main de leur destinée au cours des années 1960 reflète l'intention d'une bonne partie des Québécois de construire une collectivité en mesure de se gérer par elle-même et de se libérer d'un pouvoir anglais, retranchant de la sorte les autres Canadiens français dispersés sur le territoire canadien de leur vision nationale²³. Or, même si ces projets nationalistes ont vu le jour, le Québec fait toujours partie du Canada, ce qui démontre en outre qu'une partie de sa population ressent toutefois un attachement à l'égard du fait d'être Canadien.

De leur côté, les anglophones connaissent aussi une ambivalence. Tandis que certains rejettent la présence du français au pays, ou du moins qu'il déborde des frontières du Québec, d'autres acceptent volontiers que le Canada est un pays dans lequel évolue une double culture²⁴. Plusieurs considèrent en effet que les francophones représentent une nuisance au pays et qu'à cet égard, le Canada serait en meilleure position s'ils n'étaient pas là. D'autres, au contraire, estiment qu'ils doivent avoir leur place au sein du pays, justement parce qu'ils contribuent à l'émergence d'une identité canadienne multiculturelle, qui se distingue des États-Unis²⁵. Toutefois, accorder à la minorité francophone un statut distinct pour sa langue, tandis que le faible nombre de francophones hors Québec ne justifie pas le besoin de communiquer dans cette langue chez une majorité d'anglophones, serait perçu comme un favoritisme indu²⁶. De fait, les principes fédéraux en matière de bilinguisme et de multiculturalisme semblent difficilement

²⁰ Létourneau, *loc. cit.*, p. 104.

²¹ Serge Cantin, « Pour sortir de la survivance », dans Michel Venne, dir., *Penser la nation québécoise*, Montréal, Éditions Québec Amérique Inc, 2000, p. 89.

²² Cyril S. Belshaw, *op. cit.*, p. 67.

²³ Danielle Juteau, « Les défis de l'option pluraliste », dans Michel Venne, dir., *op. cit.*, pp. 203 et 204.

²⁴ Charles Taylor, *op. cit.*, pp. 32 et 33.

²⁵ Cyril S. Belshaw, *op. cit.*, p. 70 et 74.

²⁶ Charles Taylor, *op. cit.*, p. 191.

applicables au sein de provinces essentiellement unilingues et qui ont, qui plus est, leurs propres domaines de juridiction, notamment l'éducation.

Aussi le gouvernement fédéral cherche à faire du bilinguisme et du multiculturalisme des principes nationaux. En incluant dans la Charte canadienne des droits et libertés la question du droit à l'égalité linguistique pour les minorités, le gouvernement souhaite élargir les champs d'application possibles de ces notions, tant dans la structure de l'État que dans la vie sociale²⁷. De fait, le droit des minorités d'avoir accès à une éducation dans leur langue s'est affirmé, en même temps qu'était reconnu leur droit de bénéficier d'un climat leur permettant de s'épanouir et de se développer. C'est dans cette optique qu'est alors créée la deuxième Loi sur les langues officielles, en 1988²⁸, qui stipule que l'anglais et le français jouissent d'une même égalité de statut, notamment dans les institutions fédérales.

Le gouvernement fédéral s'efforce de la sorte de rendre la fonction publique fédérale de plus en plus bilingue. A cet égard, la Loi a pour objet

de garantir des services en français et en anglais là où la demande est importante ; de garantir aux employés fédéraux le droit de travailler dans la langue officielle de leur choix dans certaines régions ; d'assurer que les francophones et les anglophones aient des chances égales d'emploi et d'avancement dans les institutions fédérales ; de veiller à ce que la fonction publique soit représentative des deux groupes de langue officielle ; de favoriser l'épanouissement des communautés minoritaires francophones et anglophones, ainsi que de promouvoir le statut du français et de l'anglais dans la société canadienne²⁹.

Malgré ces principes, et bien que le gouvernement fédéral se soit appliqué à donner des formations linguistiques à son personnel et qu'il ait désigné des postes bilingues, l'utilisation des deux langues n'est pas, encore aujourd'hui, unanimement appliquée, notamment dans les territoires dominés par l'une des deux langues officielles³⁰. Puisque l'anglais semble être la langue la plus couramment utilisée³¹, il est de fait intéressant de s'interroger sur les façons dont s'y prennent des francophones pour s'intégrer dans un environnement de travail surtout anglophone, mais qui véhicule une culture institutionnelle axée sur les principes de respect du

²⁷ Canada, Bureau du Commissariat aux langues officielles, *op. cit.*, pp. 3 et 4.

²⁸ *Ibid.*, p. 4.

²⁹ Commissaire aux Langues officielles, *Résumé de la Loi sur les langues officielles de 1988*, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Service Canada, 1990, [2000], p. 2.

³⁰ *Ibid.*, p. 6.

³¹ *Ibid.*, p. 6.

bilinguisme et du multiculturalisme. Comment perçoivent-ils les relations avec les autres collègues de travail ? Quelle est leur vision des liens entre francophones et anglophones ? Et en conséquence, comment l'intègrent-ils à leur milieu de travail ? Quelles sont leurs interprétations des dynamiques linguistiques au sein d'une institution fédérale qui promeut officiellement leur statut minoritaire ? Quelle est la réalité de la culture organisationnelle, et comment l'assimilent-ils dans leurs propres façons de faire ? C'est ce que nous souhaitons mettre à jour par l'analyse des entretiens effectués avec deux Québécois francophones travaillant à Statistiques Canada, situé à Ottawa, capitale nationale non officiellement bilingue mais qui abrite une quantité importante de francophones et d'anglophones.

3.2 Les expériences québécoises

3.2.1 Entretien A : Un Québécois concerné par le statut des langues

Déroulement de l'entretien

Le premier entretien était fixé au 3 décembre 2003, à neuf heures, aux bureaux de Statistiques Canada, à Ottawa. Après m'être annoncée au bureau de la réception, j'ai patienté quelques minutes avant que mon locuteur Philippe³² ne vienne à ma rencontre. Tout en nous dirigeant vers son poste de travail, nous avons discuté de mon projet de recherche de même que de son emploi. Il m'a alors fait visiter les lieux, présenté à quelques personnes pour ensuite me proposer de nous diriger vers la salle qu'il avait réservée aux fins de l'entretien. Il m'informe en outre qu'il avait aussi réservé cette même salle pour le deuxième entretien, qui se déroulerait en après-midi. Tandis qu'il prenait connaissance du formulaire de consentement, j'installais le magnétophone tout en l'informant qu'il était libre d'accepter ou non que l'entretien soit enregistré, ce qu'il a accepté sans problème. Aussi, après un bref moment d'explications supplémentaires, nous avons commencé l'entretien. Drôle, spontané, articulé et communicatif, Philippe m'a offert un récit

³² Afin de préserver l'anonymat du locuteur et de faciliter la compréhension du texte pour le lecteur, nous lui avons donné ce pseudonyme.

riche en couleurs et empreint d'une forte personnalité. L'entretien a duré deux heures et quarante-cinq minutes sans interruption, hormis les courts instants où deux personnes ont, chacune à leur tour, voulu pénétrer dans la salle.

Résumé de l'entretien

Philippe, âgé entre trente et trente-cinq ans, est issu d'un milieu majoritairement francophone. Les seuls contacts qu'il a avec l'anglais dans son enfance, mis à part les cours à l'école, se font lors de l'accueil de jeunes anglophones à la maison familiale lorsque ses sœurs participent à un programme d'échange. Ayant passé toute sa jeunesse à Laval, il entreprend des études universitaires à l'UQAM en philosophie, qu'il délaisse pour effectuer quelques voyages. C'est ainsi qu'il participe à une organisation politique américaine qui l'amène à entretenir certains liens avec des anglophones. De même ses voyages effectués à l'étranger stimulent chez Philippe un intérêt plus prononcé pour l'apprentissage de l'anglais. Intéressé par une multitude de sujets d'études, il s'inscrit, à son retour d'un voyage d'un an en Asie, à l'Université McGill, où il y fera son baccalauréat et sa maîtrise en sociologie. Il postule alors à Statistiques Canada (SC), à Ottawa, et obtient un poste. Tout en continuant à y travailler, il commencera un doctorat en sociologie qu'il est sur le point de terminer. Concerné depuis toujours par les questions de la langue française et des relations entre les groupes linguistiques, il travaille aujourd'hui dans l'unité des données linguistiques à SC, ce qui lui permet de poursuivre cet intérêt pour les pratiques linguistiques au Canada.

Analyse de l'entretien

Le récit de Philippe traduit une forte personnalité marquée par un souci de promouvoir le respect des communautés linguistiques, notamment de son groupe linguistique d'appartenance. Cet intérêt se révèle tant dans les sphères personnelle, professionnelle que nationale. De sorte qu'il est possible d'avancer qu'il témoigne d'une *stratégie d'affirmation de soi caractérisée par une volonté de mise en valeur de son groupe linguistique d'appartenance*. Non seulement il cherche à promouvoir le statut des langues à son milieu de travail, mais sa façon de concevoir la

nation canadienne s'inscrit dans cette même logique, logique qu'il met personnellement en application.

3.2.1.1 Une identité personnelle marquée par la continuité et la visibilité sociale

Philippe témoigne d'un sentiment de cohérence entre ses sujets d'intérêts durant sa jeunesse et sa réalité actuelle, de même que d'une constance dans leur mise en valeur. Par l'acquisition de connaissances linguistiques, il cherche en effet à faire accepter sa différence linguistique vis-à-vis du groupe majoritaire et donc, à mettre en valeur son groupe d'appartenance.

1. Un intérêt manifeste pour la langue française

Les fonctions que Philippe occupe actuellement à Statistiques Canada s'inscrivent en continuité en regard de son intérêt pour la langue française et les pratiques linguistiques. Il considère en effet que son poste se situe en droite ligne avec ses études : « mon mémoire de maîtrise ça portait sur heu, enfin, j'ai utilisé une enquête du Conseil de langue française, heu...une enquête qui avait été faite auprès des jeunes étudiants, [...], pour essayer de, d'évaluer leur niveau de, [...] , y'appelaient ça identité linguistique heu, pis moi j'avais pris l'échantillon des allophones, pour essayer de, comprendre, [...], les pratiques linguistiques pis aussi les caractéristiques d'identité, [et quand], je suis venu travailler à Statistiques Canada ben, c'tait, en droite ligne là si on peut dire ». Ce lien fait entre ses études et ses réalisations professionnelles lui permet de cette façon de présenter une image cohérente de lui-même, une permanence et une consistance identitaires au sein desquelles se présente un soi actuel positif puisque logique dans son cheminement, dans ses choix.

Philippe fait ensuite remonter à plus loin encore cet intérêt pour les questions d'ordre linguistique et il se reconnaît à lui-même un caractère constant : « quand j'avais douze ans, [...], j'ai participé heu, à un concours oratoire, [...], pis c'est drôle parce qu'aujourd'hui je réalise ça, mon sujet c'était « la langue française », [...], pis aujourd'hui je travaille dans l'unité des données linguistiques à Statistiques Canada c'qui est quand même, y'a une certaine heu, [...], cohérence heu (rires) dans le *pattern* ». En se présentant de cette manière, il conçoit une certaine réalisation de lui-même à travers son évolution puisque ces intérêts pour les langues et les

pratiques linguistiques reflètent des « traits de base » de son identité personnelle qui se perpétuent à travers son expérience de vie, soit ses études et son emploi à Statistiques Canada.

Cet attrait de Philippe pour les questions linguistiques et pour la langue française se révèle également dans ses activités de loisirs et d'engagement social. En effet il s'investit bénévolement pour la francisation des immigrants durant son baccalauréat : « quand j'ai commencé mon bacc j'ai fait du bénévolat dans un centre d'intégration d'immigrants, à Montréal, pis heu, j'ai enseigné du français ». La langue française et, par extension, les pratiques linguistiques, s'instaurent par conséquent en thème significatif de son engagement professionnel et social puisqu'il s'élabore à partir de celles-ci une continuité et une constance identitaires. Par cette correspondance entre sujets d'intérêts et réalisation de soi, il offre une image positive de lui-même puisqu'il affiche une cohérence idéologique.

Or, bien qu'il manifeste encore un intérêt marqué pour sa langue maternelle, il développe une curiosité pour l'apprentissage de l'anglais, connaissances acquises qui lui permettent aujourd'hui de mettre en valeur sa propre langue.

2. Des habiletés linguistiques qui mettent en valeur son individualité

Issu d'un milieu essentiellement francophone, il entretient peu de liens avec l'anglais, exception faite de ses cours à l'école et de visites au domicile familial d'anglophones à la suite d'un programme d'échange auquel participent ses sœurs. Il considère qu'à cette période, à l'instar d'autres Québécois, il ne s'exprime pas bien en anglais : « ça s'est toujours passé en français dans mon environnement tout ça j'ai eu très peu de contacts avec l'anglais heu fa que j'baraguinais pas mal l'anglais comme à peu près tous les Québécois qui sont pas en contact ». En faisant ainsi référence à son milieu de vie, il estime en fait que son origine joue sur ses habiletés, habiletés ensuite mises sur le même pied d'égalité que celles des autres membres de son groupe linguistique d'appartenance afin de ne pas se sentir inférieur vis-à-vis le fait qu'il parlait plus ou moins bien cette langue. Pour s'attribuer une identité personnelle positive, chacun cherche souvent en effet à valoriser son individualité et donc à offrir à l'autre une image flatteuse de soi : afin de ne pas être perçu comme étant moins habile que d'autres, il généralise à

l'ensemble des Québécois qui n'ont pas de contacts avec les anglophones, ce qui lui permet de se sentir l'égal des autres sur ce plan.

Le peu de liens entretenus avec des anglophones l'amène en outre à avoir une vision négative de cet autre groupe linguistique, vision qu'il modifie par ses études faites à McGill : « j'suis pas mal convaincu que le fait d'être allé à McGill ça...ça fait en sorte que mon rapport à l'anglais est différent, mon rapport à, à l'anglophonie si on peut dire, est différent, [et que], p'tête aussi, [ça m'a], amené à être heu, un petit peu plus heu, compréhensif ? ou en tout cas heu, avoir une toute, une plus grande ouverture face, aux anglophones de Montréal...heu...parce qu'avant j'me disais « les maudits anglais ! » ». Il perçoit donc initialement les francophones et les anglophones comme deux blocs homogènes et distincts, qui offrent matière à conflits. Aussi, puisqu'il fait partie du groupe des francophones, il regardera d'une manière négative les anglophones, en rehaussant conséquemment l'image de son groupe d'appartenance et, de fait, son identité personnelle. Cette représentation des anglophones fait en outre ici référence à une vision sociale axée sur l'idée que les anglophones sont les « ennemis » des francophones.

Bien que ce rapprochement ait changé son opinion vis-à-vis des anglophones, il attribue néanmoins ce changement de perspective à son expérience de vie avant McGill. Car avant de poursuivre des études universitaires, il participe d'abord à une organisation politique, ce qui l'aurait amené à vouloir apprendre l'anglais et donc, à aller à McGill : « j'ai participé à une organisation politique qui était basée aux Etats-Unis donc j'étais en contact quand même avec, [...], des anglophones [...]. Ça ça m'a poussé à...utiliser un peu plus l'anglais, donc p'tête je sais pas, p'tête ça qui heu, qui a fait en sorte que...c'tait bien pour moi d'apprendre l'anglais pis ça m'a amené à McGill ? ». De même ses voyages effectués à l'étranger modifient sa représentation des relations avec les anglophones : « j'voyageais à l'étranger, fa que nécessairement heu, t'as pas le choix. Heu ça s'passe souvent en anglais fa que tsé j'suis allé en Asie heu en Inde tout ça pis le fait de pouvoir utiliser l'anglais pis de se faire des contacts avec des anglophones tout ça ben tsé tu vois qu'y'a quand même un avantage aussi, fa que tu, tu te sens pas heu, hein ? ! Tu te sens pas nécessairement menacé ! ». L'anglais représente donc, encore une fois, l'image de l'ennemi contre lequel le francophone doit forger son identité.

Son implication politique ainsi que ses voyages changent par conséquent sa perception des anglophones, qui formaient jusqu'alors l'autre groupe linguistiquement opposé à lui dans son

pays. Ceci démontre que le changement de contexte modifie la donne : parce que les acteurs ne sont pas les mêmes et parce que les enjeux produits par cette situation sont différents, les réactions et les perceptions se transforment. Puisque l'organisation politique l'amène à s'ouvrir sur une autre réalité et puisque les liens contractés à l'étranger impliquent des relations interpersonnelles agréables et singulières, l'interlocuteur s'ouvre aux membres de l'autre groupe linguistique et va au-delà de ses impressions initiales. Car sa vision des relations entre anglophones et francophones était caractérisée par la situation au niveau national, de telle sorte qu'il portait en lui l'héritage d'un regard d'une certaine partie de francophones qui voit en l'anglophone une menace pour son épanouissement.

Durant son apprentissage de l'anglais, Philippe reste sans contredit attaché à son groupe d'appartenance, notamment lors de ses études : « à McGill j'ai fait, le premier travail de session que j'ai fait, [...], j'avais comparé, la lecture des journaux, de la Crise d'octobre de 1970 avec, le, le, le témoignage qu'en faisait heu Rose et compagnie dans le livre *Pour en finir avec octobre*, [...], pis là j'étais à McGill dans un environnement anglophone ». Son intérêt pour le fait français et, par extension, la francophonie au pays, reste ainsi une constante de sa personnalité. Il offre par ailleurs l'image de celui qui, pour être fidèle à lui-même et affirmer sa spécificité en tant que minorité francophone évoluant aux côtés d'une majorité anglophone, affronte l'adversité et cherche une visibilité sociale. Il utilise d'ailleurs à bon escient ce statut de minorité : « mais disons que quand je suis arrivé à McGill j'étais très content, de pouvoir, parce qu'y'a une politique à McGill qui te permet d'utiliser ta langue aussi, [...]. Ça avait certains avantages si t'avais un prof que tu voulais absolument qui lise ton travail, [...], pis qu'y'avait 75 000 travaux à corriger ben, [...], ça te permet de te faire connaître auprès de certains profs tsé ! tétéux ! ! ». Il semble donc se servir de sa langue à des fins personnelles, soit pour se faire reconnaître son individualité et sa spécificité parmi l'ensemble des étudiants majoritairement anglophones.

Il considère alors que de maîtriser l'anglais lui permet de mettre en valeur non seulement sa personne mais aussi son groupe d'appartenance : « parce qu'évidemment au fil du temps hein, tu finis pas l'améliorer ton anglais ! Fa que c'est plus facile heu dans tes rapports, au travail tout ça, tu te sens peut-être plus en confiance, plus sûr de toi heu...té p'tête plus capable aussi de, d'imposer heu, d'imposer ta langue par, par ricochet là... ». Ces habiletés linguistiques le gratifient donc doublement. D'abord, son statut personnel est rehaussé selon l'idée que la connaissance de la langue de l'autre facilite les rapports, s'attribuant par le fait même des

compétences sociales parce qu'il est, de fait, en mesure de s'adapter aux autres. Ces habiletés linguistiques lui donne ensuite les moyens pour s'afficher en tant que francophone, faire accepter sa différence vis-à-vis des anglophones et pour défendre sa langue donc, par conséquent, son propre groupe linguistique qui est minoritaire au pays. L'apprentissage de l'anglais lui permet ainsi d'affirmer son individualité vis-à-vis un milieu anglophone, mais aussi de mettre en valeur les francophones.

Il estime en outre qu'il revient à la minorité de s'afficher et de faire la promotion de ses caractéristiques : « ça appartient aux Québécois de, faire la promotion de leur, richesse d'une certaine façon pis de leur heu, de leur culture, [...], c'est une question d'affirmation de soi au même titre que les francophones ici, [à Statistiques Canada], si y s'affirment pas y'a personne qui va le faire pour eux », ce qu'il cherche donc à faire lui-même. Il juge ainsi que la réalisation de soi passe par l'affirmation et la visibilité sociale et, par extension, qu'il appartient à chacun des membres de la minorité à se mettre en valeur.

Bien que sa perception à l'égard des anglophones se soit modifiée avec le temps, il reste néanmoins que le statut de son groupe linguistique d'appartenance lui tient à cœur. Non seulement il s'inscrit en continuité vis-à-vis son intérêt pour le français et les pratiques linguistiques, mais il s'assure de mettre en valeur cet intérêt par l'affirmation de son groupe linguistique d'appartenance et, par extension, de sa spécificité. Ceci ne l'empêche pas de s'ouvrir à l'autre groupe linguistique puisque son travail consiste à favoriser des relations harmonieuses entre les deux communautés. Ces fonctions, nous le verrons, concilient à la fois la promotion du statut des francophones et son besoin d'affirmation de soi.

3.2.1.2 Une identité professionnelle qui promeut la minorité linguistique

Son travail à Statistiques Canada lui permet de se réaliser puisqu'il œuvre pour la promotion des pratiques linguistiques, en lien avec les règles sur les langues officielles. Mais, selon lui, certains francophones nuisent à leur application par l'usage qu'ils font de l'anglais, quoi que cela s'explique aussi par l'influence de leur entourage immédiat.

1. *Une visibilité sociale souhaitée*

Ses fonctions à Statistiques Canada l'autorisent à faire la promotion de sa langue et de son groupe linguistique d'appartenance. Non seulement ses recherches portent sur les pratiques linguistiques, mais il est responsable de la mise en œuvre d'un des articles de la Loi sur les langues officielles : « ma job moi c'est de faire de la recherche sur heum...tout ce qui touche les phénomènes, les pratiques linguistiques heu au Canada, à l'extérieur du Québec, [...], puis l'autre chose c'est que je suis responsable heu, à Statistiques Canada, de la mise en œuvre de c'qu'on appelle l'article 41 de la Loi sur les langues officielles, [qui], dit que chaque ministère et agence gouvernementale doit, [...], tout mettre en œuvre pour favoriser leur développement, [aux minorités linguistiques], donc faire ss, faire en sorte que, [...], ces gens-là puissent bénéficier de nos programmes d'une certaine façon ». Il se sert de cette façon de la culture institutionnelle de Statistiques Canada vis-à-vis la promotion des communautés linguistiques afin de réaliser ses préoccupations relatives aux pratiques linguistiques. Son statut professionnel l'amène par conséquent à s'accomplir personnellement, de même que ses aspirations personnelles le motivent dans ses activités professionnelles.

D'autant plus qu'il est aussi coordonateur de la division pour laquelle il travaille : « j'suis coordonateur chaque division a un coordonateur, sur les langues officielles donc, ça fait partie de la politique des langues officielles à Statistiques Canada, [...], pour essayer d'améliorer la situation linguistique tout ça puis les relations entre les groupes linguistiques si on peut dire, [...], [le] coordonnateur divisionnaire, [...] c't'un peu la courroie de transmission de, de des initiatives peut-être dans la division des langues officielles, ou heu, essayer de faire en sorte que, [...], autant la langue française/qu'anglaise soit, [...], respectée dans le milieu de travail ». Il participe de cette manière lui-même à une culture institutionnelle soucieuse de la bonne entente entre les communautés linguistiques, ce qui est personnellement valorisant. En participapnt à la construction d'une harmonie dans un milieu de travail où se côtoient des individus de groupes linguistiques différents, il met à l'oeuvre sa capacité d'adaptation personnelle et ses compétences sociales en manifestant un souci d'intégrer tout le monde.

Il semblerait d'ailleurs que dans sa division règne la bonne entente, comparativement à d'autres : « ici on n'a pas vraiment de problème à l'extérieur par exemple c't'une autre paire de manches ». Cette référence à la situation dans d'autres divisions reflète la perception qu'il a de

lui-même de bien réussir à faire les choses, contrairement à d'autres coordonnateurs qui y parviennent moins bien, valorisant par conséquent ses aptitudes professionnelles et personnelles. Il précise cependant que sa division est composée en majorité de francophones, ce qui pourrait expliquer cette tendance : « ben là où je travaille ici, [...], c'est une division qui est en grande partie composée de francophones, y'a des anglophones mais, heu, tu vois que la plupart, ben la plupart heu maîtrisent le français ou en tout cas comprennent le français ». La division fait par conséquent l'expérience d'une sous-culture organisationnelle puisque le taux entre francophones et anglophones est différent. Étant donné que les premiers jouissent d'une plus grande vitalité, les relations entre les individus sont modifiées car le rapport de force n'est pas le même : il considère qu'il n'y a pas de problème dans sa division justement parce que c'est plutôt francophone.

Il reste néanmoins que l'anglais est la langue dominante de Statistiques Canada et qu'à cet effet, il cherchera à affirmer sa spécificité linguistique, contrairement aux Franco-Ontariens : « les francophones de l'Ontario heu...vont automatiquement avoir tendance à utiliser beaucoup plus heu, régulièrement l'anglais, [...], par contre heu, [...], nous ici on est un petit peu heu je sais pas si c'est parce qu'on est très sensible à la situation mais...on est quatre personnes qui travaillons sur les données linguistiques puis y'en a deux entre autres dont moi, heu, qui ne se gênera pas pour, quand on a une réunion qui se passe uniquement en anglais, pour...intervenir en français ». Il adopte ainsi une perspective comparative entre les deux groupes minoritaires que sont les Franco-Ontariens et les Franco-Québécois afin de donner une image positive à son propre groupe d'appartenance, qu'il présente en défenseur de leur statut, contrairement aux Franco-Ontariens qui se conforment à la dynamique linguistique de leur entourage. Par cette recherche d'une visibilité soucieuse de faire reconnaître leur spécificité linguistique, ils participent à la promotion de leur groupe, tandis que lui-même met en valeur sa propre estime de soi par son affirmation personnelle.

Son identité personnelle est d'ailleurs bien attestée puisque les gens s'adressent à lui surtout en français, bien qu'il reconnaisse que son poste peut avoir une influence : « je travaille avec des gens qui utilisent presque toujours le français avec moi...même si ce sont des anglophones, [...], mais comme moi je travaille dans le domaine des langues officielles, évidemment j'ai un avantage là-dessus ». Son identité professionnelle est ici valorisée puisqu'elle lui permet de faire-valoir sa spécificité : il se fait reconnaître sa singularité à la fois par son affirmation

personnelle mais aussi par le statut professionnel qu'il détient. Ceci est d'autant plus vrai que même le directeur général s'adressera à lui en français bien qu'il ait de la difficulté avec la langue : « y'a beaucoup de difficulté –ben, il comprend très bien le français, mais heu, c'est pas spontané chez lui, [...], mais avec moi y parle toujours en français ». Son affirmation de soi est donc positivement perçue puisque ça lui permet de se faire reconnaître son identité personnelle : même sous un rapport hiérarchique, son individualité est reconnue. Par conséquent, peu importe la situation dans laquelle il se trouve, il cherchera à s'afficher et à faire accepter sa différence, sans céder à la pression extérieure.

C'est pourquoi il jugera de façon négative les comportements de francophones qui adopteront la langue du majoritaire : « Le problème...survient quand dans des réunions t'as des gens qui comprennent mal...heu le français donc le francophone va souvent dire « ben est-ce que tout le monde comprend le français ? Non ? Ah ! ok on va parler en anglais », même si lui ne maîtrise pas nécessairement bien le, le, l'anglais ». La situation dans laquelle les acteurs sont engagés fera en sorte que les francophones s'ajusteront aux anglophones par souci de faciliter les liens interculturels et de se faire bien comprendre, parce que ceux-ci parlent moins français que ceux-là l'anglais.

Or, il semble que cela change : « à l'époque que, quand y'avait heu, cinq ou six francophones dans une salle pis t'avais un anglophone qu'y'arrivait tout le monde se mettait à parler en anglais parce que c't'ait évident que l'anglophone comprenait pas. Aujourd'hui c'est différent ». Bien qu'il fasse une discrimination pro-endogroupe par rapport à l'habileté linguistique des francophones et à leur souci d'intégrer l'individu de l'autre groupe, et que les politiques en matière de promotion du bilinguisme semblent modifier les façons de faire, il estime néanmoins que les francophones continuent d'avoir ce comportement : « pis c'qui est, c'qui me fascine moi c'est que des fois l'anglophone va mieux maîtriser le français, que, que le francophone va maîtriser l'anglais pis, le francophone va se sentir encore heu...pas obligé mais heu pressé d'utiliser heu l'anglais ». Ce conformisme et cette tendance à l'assimilation ne peuvent qu'aller à l'encontre de ses principes vis-à-vis l'affirmation de son individualité et de sa différence linguistique.

Car il considère qu'il appartient aux francophones de faire leur propre promotion : « mais c'est ça donc si toi tu heu...tu fais pas en sorte disons de protéger pis de mettre en valeur ta langue ben

là, [...], en termes de, y'a rien qui va se passer heu de positif nécessairement, [parce que], ça influence les rapports qui peuvent exister au [pattern ?] au sein de Statistiques Canada, [car], les anglophones eux heu y vont pas se forcer pour parler français ». La minorité doit faire valoir sa cause et s'imposer à la majorité : en dénonçant les agissements de certains francophones, il se distingue de ceux-ci et se présente sous un jour positif parce que défenseur de son groupe d'appartenance.

De même en est-il de leur responsabilité vis-à-vis la culture institutionnelle : « c'qui est un peu dommage c'est qu't'as des anglophones qui vont suivre des cours, de français, mais quand y'arrivent ici...c'pas tous les francophones qui vont dire « ben ah ! Comme t'as suivi des cours...de français, j'vas, tsé j'vas faire mon devoir de t'parler en français ». Hem...on va continuer à parler en anglais pis ça, ça ça fait en sorte que t'envoies un message qui est un peu contradictoire heu aux employés anglophones ». Si la minorité souhaite modifier la culture organisationnelle, soit de répandre l'usage du français même au sein de divisions où les francophones sont minoritaires, il faut qu'elle cherche à mettre en application la culture institutionnelle, soit la possibilité pour les anglophones d'apprendre le français.

Il conçoit malgré tout que de s'affirmer en tant que minorité appelle un certain état d'esprit, notamment lorsque le francophone se trouve nettement en situation d'infériorité. Cela dépend donc des dynamiques propres à chacun des milieux de travail.

2. Des rapports de groupes caractérisés par le poids numérique

Même s'il y a des politiques en matière de langues officielles, leur mise en application n'est pas toujours possible : « en vertu de la Loi sur les langues officielles chaque fonctionnaire a le droit de travailler dans sa langue. Heu...sauf que avoir le droit de travailler dans sa langue pis essayer de voir les compromis possibles, [pour les mettre en œuvre, c'est différent] ». Parce que malgré les volontés des dirigeants, les francophones doivent s'ajuster aux anglophones : « pour eux, [les dirigeants], c'est heu vraiment là heu, d'une grande importance que, [...], la politique sur les langues officielles soit hem, comment dire, acceptée et mise en œuvre adéquatement à Statistiques Canada mais comme j'dis y'a un cadre « légal », y'a des pressions heu, [...], mais, évidemment compte tenu du fait qu'y'a quand même deux communautés donc si on dit y'a 60%

d'anglophones pis 40% de francophones, heu, ben ça fait en sorte qui faut essayer de s'organiser pour que [ça fonctionne] ». Les cadres supérieurs peuvent donc avoir des principes officiels, mais il reste que la réalité du « terrain » modifie les comportements puisque la vitalité du groupe majoritaire influence la mise en application des politiques.

Car il estime que s'il y a une majorité d'anglophones, tout se passera en anglais : « Dans les divisions où se serait heu, en tout cas à toute fin pratique anglophone, [...], je pense que, en plus si le directeur est, [...], anglophone, [...], pis qu'y fait pas nécessairement une heu, une promotion active de l'utilisation des deux langues, ben là ça risque de se passer toujours en anglais pis je sais que, pour en avoir entendu parler ça c'est souvent comme ça ». Non seulement le taux entre groupes majoritaire et minoritaire joue dans le choix de la langue de travail, mais ce choix est aussi influencé par l'application, par les cadres subalternes, des principes institutionnels. Le rôle des dirigeants est par conséquent primordial dans la culture organisationnelle.

Car les membres du groupe minoritaire intègrent ces impressions et modifient leurs comportements linguistiques : « pis le francophone perçoit, reçoit ce message-là aussi, que « ben écoute heu, dans le cadre de la division ici là, t'as le droit de rédiger en français si tu veux mais y faut que, faut que t'aies les reins solides pis y faut que tu fasses une promotion active de ta langue, autrement, si t'as pas les reins assez solides ben utilise donc l'anglais comme tout le monde » ! ». Chacune des divisions transmet des façons de faire selon la composition de ses membres qui amènent les individus appartenant au groupe minoritaire à assimiler le type de relation souhaité par le groupe majoritaire, notamment par ceux qui ne recherchent pas une visibilité sociale. Il se distingue de fait de ces individus car non seulement sa division est plutôt francophone, mais aussi parce qu'il s'efforce de faire la promotion de sa langue : il a donc les reins assez solides.

Il admet aussi que ça dépend des individus en présence : « y'a une employée, [...], c't'une anglophone heu, ben si elle est dans une rencontre où ça se passe tout en anglais, ben elle ne parle qu'en anglais même si moi j'va parler en français heu...par contre, si on a affaire à travailler en petits groupes heu...ben là ça peut se passer, tout en français ». De la composition des sous-groupes émergera une sous-culture organisationnelle ; les acteurs en présence de même que les statuts en jeux, par exemple le désir de performer dans un contexte de travail ou encore la volonté

de s'intégrer et de participer aux discussions, agiront sur les choix linguistiques des personnes et leur désir de s'adapter aux interlocuteurs, bien qu'encore une fois le rapport entre majorité et minorité influencera également.

De même en est-il des messages lancés lors de rapports hiérarchiques : « dépendant de, [...], qui va présider la réunion tout ça tsé y'a quelqu'un qui, qui peut présider la réunion pis automatiquement y va parler dans les deux langues, [...]. Là déjà c't'un message que t'envoies, y'en a qui font pas du tout ce message, qu'y'envoient pas du tout ce message là pis ça fait en sorte que, parfois ben tu peux te sentir mal à l'aise d'intervenir, en français ». Le groupe peut ainsi faire pression sur les volontés et les comportements de chacun.

Il juge néanmoins que les divisions où le nombre d'employés francophones sera numériquement supérieur se montreront davantage ouverts : « dans l'ensemble je dirais que c'est assez harmonieux, comme rapports, [...], ça risque peut-être plus de se produire, quand c'est dans des divisions dans lesquelles y'a une forte proportion de francophones ». Cette catégorisation entre les deux entités linguistiques démontre qu'il estime que le changement de rapport de force est plutôt favorable aux anglophones puisque les francophones seront plus enclins à s'accommoder avec ces premiers qui, dans cette division, seront alors minoritaires ; les francophones apparaissent ainsi plus respectueux vis-à-vis la question des minorités. Cette discrimination positive à l'égard de son groupe linguistique d'appartenance lui attribue par conséquent des caractéristiques positives. Il décrit d'ailleurs en ces termes son opinion : « quand heu ça se passe uniquement en anglais...ben là j'ai vraiment l'imp -moi j'ai l'impression pis chu convaincu qu'y'a d'autres francophones qui pensent ça, que là t'as à faire à une autre culture une autre mentalité, y'a pas cette espèce de flexibilité là, cette ouverture d'utilisation de, du français par exemple ». Il accentue donc les comportements entre les deux groupes afin de mieux cibler les écarts et illustrer davantage les traits positifs de son groupe d'appartenance. Aussi, afin de justifier des perceptions qui peuvent être perçues comme étant des préjugés, il aura recours à une généralisation de l'opinion d'autres francophones. Par cette indifférenciation d'opinion par rapport à d'autres individus, il se défend bien d'émettre un jugement hâtif et non justifié.

Ainsi, même s'il appartient aux francophones de faire la promotion de leur langue, la réalité ne leur permet pas toujours de la mettre en application, faute d'un manque d'ouverture à l'autre perceptible, selon lui, chez les anglophones et non pas chez les francophones. Son travail est

donc doublement valorisant pour lui : il cherche à favoriser la bonne entente entre les communautés linguistiques tout en haussant le statut de la minorité francophone, rejoignant par le fait même ses centres d'intérêts relatifs aux pratiques linguistiques, et obtient une reconnaissance personnelle puisque même en situation minoritaire, les autres s'adresseront à lui en français selon le fait qu'il s'affiche en tant que francophone. Il se réalise en outre socioprofessionnellement car il s'inscrit en continuité. Aussi sa façon de saisir les relations entre les communautés linguistiques à son travail se transposera au plan national.

3.2.1.3 Une identité nationale consciente du rapport de force

Philippe considère que le bilinguisme ne pourra être généralisé à l'échelle nationale puisqu'il existe un rapport de force qui empêche les francophones de faire la promotion de leur langue. Ces comportements linguistiques de la minorité résultent par contre d'une plus grande capacité d'adaptation que celle de la majorité.

1. Des pratiques linguistiques aux « tendances lourdes »

Bien que le gouvernement fédéral fasse preuve de bonnes volontés en matière de promotion du bilinguisme à l'échelle nationale, Philippe manifeste un scepticisme sur les résultats éventuels. Il évalue en effet qu'il y a inadéquation entre les politiques et les pratiques. Il émet d'abord l'opinion que les principes en lien avec les langues officielles découlent des relations entre Québec et Ottawa : « on se l'cachera pas heu, toute la question des langues officielles heum, comment dire le Québec de son côté, [...], est encore dans le cadre, [...], fédéral, heu, puis, [...], dit que le Canada fait rien par rapport aux communautés linguistiques à l'extérieur du Québec, heu...pis, évidemment, pour convaincre le Québec que dans le fond y'a une place pour le français, heu...à l'extérieur du Québec, [...], le gouvernement fédéral fait, plein plein plein de choses, [pour], amener des résultats heu, concrets, qui soient positifs ». Sa perception des motivations canadiennes en matière de langues officielles se traduit par un rapport de force entre les deux entités : tandis que le Québec fait pression sur le fédéral pour obtenir gain de cause dans la Confédération, Ottawa adopte des mesures afin d'amenuiser les prétentions indépendantistes et faire émerger un sentiment d'appartenance nationale.

Or, selon lui, il existe une réalité qui nuit à la mise en oeuvre de ces politiques : « Le problème c'est que, c'est pas juste avec des politiques pis avec de l'argent que tu...changes les choses c'est qu'y'a une réalité qui est démographique aussi y'a des tendances lourdes qui existent ». Il estime par conséquent que non seulement le rapport de force entre les deux communautés linguistiques ne favorisera pas l'obtention de résultats positifs mais qu'en plus, certains comportements jugés par lui négativement portent atteinte à d'éventuels succès. Car les « tendances lourdes » sont décrites comme suit : « t'auras beau voter plein de lois, heu, si les individus eux-mêmes heu...sont, ne s'organisent pas suffisamment ou heu n'adoptent pas suffisamment les pratiques linguistiques qui vont faire en sorte que leur langue va être valorisée, ben les résultats peuvent être très décevants ». Philippe évalue ainsi que les mœurs et usages des individus font en sorte qu'ils ne s'approprient pas les valeurs culturelles prônées par l'Etat-nation, soit d'adopter des pratiques linguistiques susceptibles de propager le bilinguisme. Aussi, puisqu'il les dénonce, il se soustrait de ces attitudes jugées par lui négatives et met en valeur son individualité fondée sur l'affirmation de soi en même temps qu'il fait resurgir son intérêt pour le français et les pratiques linguistiques.

Il considère cependant que ces pratiques linguistiques résultent de la disproportion entre le taux de francophones et d'anglophones hors Québec. Ainsi en est-il de la situation du Nouveau-Brunswick : « c'qui s'passe au Nouveau-Brunswick par exemple est très différent, [de ce qui se passe au Québec], puisque t'as à peu près le tiers de la population qui est francophone, [même si], la province est officiellement bilingue », et de l'Ontario : « en Ontario les francophones c'est juste 5% de la population heu, pis y'en a à peu près 30% là-dedans qui utilisent l'anglais le plus souvent à la maison donc ça a des conséquences sur la transmission de la langue ». La réalité démographique, donc le rapport entre groupes majoritaire/minoritaire, viendra influencer les comportements linguistiques de la minorité, comportements qui réfèrent à une forme d'assimilation au majoritaire, négativement perçue par Philippe parce qu'il est soucieux de s'affirmer et de faire-valoir sa langue.

Aussi se pose-t-il la question sur les effets possibles résultants de la fréquentation des écoles d'immersion de l'Ouest canadien : « tsé y'a toutes les écoles d'immersion dans l'Ouest, ou en tout cas à l'extérieur du Québec c'est très fort hein ? Y'a beaucoup de, de plus en plus de jeunes anglophones, [...], qui fréquentent des écoles d'immersion. [...], donc ces gens-là acquièrent une certaine connaissance du français, heu, mais quand ils sortent de l'école, y l'utilisent pas », parce

que les francophones leur parleront en anglais. Il émet donc l'opinion que les francophones sont en partie responsables de cette situation puisqu'ils ne font pas la promotion de leur statut de minorité.

Or, il apparaît que les comportements de ceux-ci résultent d'une certaine vision qu'ils se font d'eux-mêmes par rapport à leur capacité de s'exprimer en anglais : « j'ai l'impression à quelque part qu'on traîne, dans notre heu, p'tête inconscient, hem...sss...comment dire cette perception ou cette mentalité là, ou cette représentation p'tête j'pourrais dire, qui fait que...heu, si té un francophone pis heu, té capable de bien t'exprimer en anglais, c'est positif pour toi, ça rehausse ton, ton statut d'une certaine façon parce que té, té versatile ». Bien qu'il dénonce cette tendance du groupe minoritaire à s'assimiler au groupe majoritaire par l'acceptation des agissements attendus par celui-ci, notamment selon la volonté de s'approprier le prestige du groupe majoritaire par la connaissance de sa langue, il reste néanmoins qu'il s'inscrit dans ce mouvement puisque lui-même considère que son estime personnelle s'est améliorée grâce à sa maîtrise de l'anglais, ce dont nous avons discuté à la section 1.

Son identité personnelle est donc en partie influencée par le statut que détient son groupe d'appartenance au sein de la nation puisqu'il estime qu'il est avantageux pour lui-même d'apprendre l'anglais et ce, même si la promotion de sa langue lui tient à cœur. C'est pour cette raison qu'il comparera les capacités d'adaptation mutuelle afin de gratifier les francophones.

2. L'accommodement réciproque

Philippe juge d'abord que les anglophones voient d'un mauvais oeil les politiques fédérales en faveur du bilinguisme selon l'idée que les francophones sont minoritaires au pays : « dans l'ensemble du Canada, [...], les anglophones ont toujours eu un sentiment un peu de frustration parce que, [...], t'as eu des politiques du bilinguisme, la Loi sur les langues officielles, [...], pis t'as, t'as des anglophones qui perçoivent que, ben les francophones ont en fait plus de, de poids, que leur représentation démographique si on peut dire, pis y'ont p'tête plus de pouvoir même écoute tsé y sont minoritaires ». Les anglophones seraient donc moins portés à parler français selon des questions de vitalité, de rapport de force des groupes en présence et qu'en conséquence,

ils seraient moins enclins à s'accommoder de la langue du minoritaire parce qu'ils craindraient de perdre leur statut.

Or, selon lui, cette crainte serait non fondée parce que hors du Québec, les francophones ont peu de pouvoir : « c'est sûr que quand tu regardes ça historiquement heu...prenons juste la question de l'éducation, l'accès à l'éducation dans sa langue dans la majorité des provinces à l'extérieur du Québec ben...sss en Ontario heu, les francophones ont des écoles secondaires depuis 1978 là tsé, c'est très très récent, [...], donc y sont, avoir le contrôle, de leur système scolaire ça fait même pas dix ans ou à peine dix/quinze ans ». Il recourt à l'historicité afin de former son jugement sur l'inadéquation des sentiments des anglophones à l'égard du statut des francophones et de faire une discrimination pro-endogroupe vis-à-vis des francophones hors Québec, jugement qui peut traduire un sentiment d'appartenance vis-à-vis des francophones au pays à l'échelle nationale parce que minoritaires.

Il croit néanmoins que les anglophones du Québec sont ouverts au fait français : « j'ai remarqué que les anglophones à McGill étaient quand même heu, ben, pas tous mais y'avaient quand même une ouverture, ok ? à l'égard du fait français parce que ils étaient dans une ville française ». Cette attitude pourrait se justifier par un rapport de force implicite au Québec, puisque les anglophones sont minoritaires, d'où une certaine obligation pour eux de parler français. Mais cela peut aussi faire référence à l'importance de la territorialité et aux pratiques culturelles qui en découlent afin de s'expliquer ces différences de conduites. Car il affirme que les anglophones qui proviennent du reste du pays sont plus réticents à parler français : « par contre quand tu viens d'ailleurs, là c'est très différent, heu...sss, y'a plein de gens qui viennent de l'Alberta, heu...qui viennent du Manitoba de la Colombie-Britannique pis qui ont jamais été exposé en fait au fait français, fa que quand y'arrivent ici, [à Statistiques Canada], [...], y peuvent manifester, [...], une certaine réticence peut-être ou heu, pour eux ça se passe en anglais pis c'est normal ». Les contacts entre les communautés semblent donc être importants dans sa façon de percevoir les dynamiques linguistiques et il laisse croire que c'est au Québec que se manifestent davantage les liens entre les deux communautés.

Philippe émet en outre l'idée que les francophones pencheront plus volontiers vers l'utilisation de l'anglais parce qu'ils s'acclimatent mieux : « mais j pense que les francophones on a, une capacité d'adaptation quand même assez grande je dirais ». Par cette opposition entre les deux

groupes, fondée sur les valeurs d'ouverture, et cette homogénéisation positive intragroupe, il valorise l'identité collective de son groupe d'appartenance et, par extension, son identité personnelle. Ces dissemblances catégoriques fortifient en effet la cohésion groupale, cohésion qui prend source dans des caractéristiques positives : faisant partie de ce groupe, il est lui-même porteur de ces particularités positives.

C'est pour cette raison qu'il développera davantage cette notion d'ouverture : « moi je dirais que, heu...chez les francophones...t'as pas le choix. C'est...on t'demande d'être flexible, ouvert, compréhensif et tout ce que tu veux pis écoute, té au Canada la majorité heu, de la population est anglophone...tu t'en sors pas... ». Selon lui, les francophones, parce qu'ils sont conscients du rapport de force qui existe entre les deux communautés, se serviront de la situation à leur profit et s'ajusteront au majoritaire selon l'idée qu'ils sont en fait plus ouverts et en mesure de s'adapter que les anglophones, ce qui est tout à leur avantage. En bout de ligne, le groupe minoritaire s'accommode mieux de la présence du majoritaire que le contraire, rehaussant par le fait même le prestige de celui-là.

Selon l'idée que les anglophones sont moins ouverts au fait français que les francophones vis-à-vis l'anglais, et de la force numérique de ceux-là, les francophones devront s'ajuster à la langue des premiers. Aussi, même s'il souhaitait des pratiques linguistiques favorisant la défense de leur statut tel que lui-même le fait quotidiennement, il est conscient qu'il n'est pas toujours aisé de les mettre en œuvre. C'est pourquoi il jugera les francophones plus réceptifs et ouverts que les anglophones, rehaussant leur identité collective et, par extension, la sienne.

3.2.1.4 Epilogue

Bien qu'à première vue Philippe offre une image fort positive de lui-même parce que définie par un souci constant de s'affirmer, il n'en reste pas moins que cette attitude traduit un désir profond de valoriser son groupe linguistique d'appartenance. En mettant de l'avant son individualité, Philippe cherche en effet à défendre son propre statut linguistique et par extension, les francophones en général. Non seulement fait-il une promotion active du respect du bilinguisme par ses interventions multiples dans son milieu de travail, mais sa façon de concevoir la nation canadienne s'inscrit dans cette même logique de promotion de la minorité linguistique, logique qu'il met personnellement en application.

Cet intérêt manifesté pour la langue et ses fonctions actuelles à SC font penser que Philippe s'inscrit en continuité avec lui-même. Préoccupé depuis l'enfance par la question de la langue française et des pratiques linguistiques au Québec, il se trouve que son poste à SC consiste à favoriser les relations harmonieuses entre les communautés linguistiques et à mettre en valeur les minorités à l'échelle nationale. Ces charges professionnelles rejoignent conséquemment sa personnalité puisque, afin de faire respecter les politiques sur le bilinguisme, il défendra sa langue en parlant le plus souvent possible le français. De même en est-il pour sa maîtrise de l'anglais, car il conçoit aujourd'hui que de connaître cette langue lui permet de défendre sa propre langue, en même temps que sont reconnues ses compétences socioprofessionnelles.

C'est à cet effet qu'il critiquera certaines « tendances lourdes » de francophones qui, au lieu de chercher à défendre leur statut, auront recours à la langue du groupe dominant. Cette distinction faite entre ceux-ci et lui prend appui sur ce qu'il considère comme important, soit de s'affirmer en tant que francophone. Mais il comprend bien que cette pratique n'est pas toujours possible puisqu'existe un rapport de force, tant aux plans professionnel que national, qui fait en sorte que la minorité, les francophones, doit s'ajuster à la langue de la majorité. Ajoutons que cette représentation des relations entre les deux groupes linguistiques dérive de l'héritage de sa collectivité, à savoir que le francophone a le sentiment qu'il doit se protéger lui-même de la domination anglophone. Ainsi, même si sa perception de l'anglophone s'est modifiée avec son expérience de vie, il cherche malgré tout à défendre le statut du francophone au pays. Il présentera en outre son groupe linguistique d'appartenance de façon à le mettre en valeur selon l'idée que les francophones sont en bout de ligne plus ouverts et enclins au compromis que les anglophones.

De fait, même si ce locuteur dévoile une stratégie d'intégration propre à sa personnalité, les rapports entre groupes majoritaire et minoritaire agissent sur cette stratégie.

3.2.2 Entretien B : un Québécois qui souhaite s'accomplir personnellement

Déroulement de l'entretien

Ce deuxième entretien était prévu pour treize heures trente, en ce même jour du 3 décembre 2003 et ce, dans la même salle que pour l'entretien précédent. Puisque c'était par l'intermédiaire de Philippe que Christophe³³ avait accepté de participer à la recherche, ce premier m'a accompagné jusqu'à la salle pour nous présenter l'un à l'autre. C'est ensuite que j'ai demandé à Christophe de prendre connaissance du formulaire de consentement en lui précisant que je pouvais répondre à ses questions si tel était le cas. Enthousiaste dès le premier contact, il s'est toutefois montré réticent vis-à-vis le fait que je souhaitais enregistrer l'entretien. Je lui ai donc expliqué la pertinence de ce procédé, en lui soulignant cependant qu'il était tout à fait libre d'accepter ou non. Il a toutefois donné son accord. Aussi nous avons débuté l'entretien, bien qu'il semblait parler avec retenue au début. Peu à peu, Christophe est devenu de plus en plus explicite et enclin à me commenter, à l'aide d'exemples et d'anecdotes pertinents, son expérience de vie. L'entretien s'est déroulé sur une durée de deux heures et quinze minutes.

Résumé de l'entretien

Agé entre vingt-cinq et trente ans, Christophe est né à Alma, Lac Saint-Jean. Il a quitté son lieu de naissance pour effectuer des études universitaires à Montréal, où il y restera cinq ans. Après avoir fait un baccalauréat en sociologie, il travaille pendant deux ans à Montréal ; c'est également dans cette ville qu'il fait la rencontre d'une femme francophone. Il retournera alors au Lac Saint-Jean et y travaillera pendant environ un an et demi. Puisque cette femme habite près d'Ottawa, Christophe décide finalement de venir la rejoindre et de là, il postule à Statistique Canada (SC) où il obtient d'abord un poste comme intervieweur. Après quelques mois passés dans cette fonction, il travaille maintenant dans son domaine pour les enquêtes spéciales de SC. Originaire d'un milieu essentiellement francophone, il apprendra l'anglais par lui-même, en

³³ Afin de préserver l'anonymat du locuteur et de faciliter la compréhension du texte pour le lecteur, nous lui avons donné ce pseudonyme.

faisant des lectures d'ouvrages anglophones, en prêtant l'oreille à des émissions anglophones et en participant à un échange dans un milieu anglais. Il estime que cela lui sert maintenant car il doit surtout travailler dans cette langue. A cet effet, Christophe juge que son emploi lui permet d'approfondir et de parfaire ses connaissances dans cette langue. Le fait français prévaut cependant dans sa vie personnelle actuelle.

Analyse de l'entretien

Tant dans la sphère privée que dans la sphère professionnelle, Christophe dévoile une volonté de se fondre dans son environnement et ce, dans la perspective de pouvoir s'épanouir personnellement. En effet, tandis qu'à son travail il accepte volontiers de parler anglais parce que son milieu est principalement anglophone, il se rattache à son groupe linguistique d'origine en ce qui concerne sa vie privée. Ainsi pouvons-nous poser l'hypothèse que cet individu manifeste une *stratégie de conformisme motivée par une volonté de réalisation personnelle et socioprofessionnelle*. Il se conformera en effet à son héritage culturel dans sa vie intime pour se réaliser personnellement alors qu'il se conformera à son environnement de travail afin de s'accomplir professionnellement. Sa façon de percevoir la nation s'apparente d'ailleurs à cette perspective.

3.2.2.1 Une identité personnelle qui tient compte de son milieu d'origine

Son milieu de vie de même que son réseau relationnel actuels sont essentiellement francophones selon l'idée que ses origines orientent ce choix. Il s'inscrit par conséquent en continuité avec cet héritage, dénotant par le fait même un certain conformisme vis-à-vis ces legs collectifs. Mais sa recherche d'épanouissement personnel l'amène aussi à se distinguer de ses semblables.

1. Une vie privée francophone

Même s'il travaille à Ottawa, Christophe préfère habiter dans un milieu essentiellement francophone : « pour mon environnement par exemple, moi j' préférerais habiter dans un, dans un,

un milieu où ils parlent français quand c'est mon milieu, c'est pas mon milieu de travail ». Aussi, selon l'idée que ce choix résulte de ses origines, il habite dans une ville près d'Ottawa avec sa copine, qui est francophone : « à [...] c'est seulement français alors pour moi heu, moi j'préfère ça, j'préfère ça comme milieu...C't'une préférence, [car], d'où j'viens ça, ça, ça parle juste français ». Cette distinction faite entre les sphères de son travail et de sa vie privée montre qu'il gère deux aspects différents de sa vie : sa vie privée francophone lui permet de se ressourcer dans ses origines, puisque lui-même estime que son ascendance francophone oriente son choix actuel de milieu de vie. Puisque l'élément linguistique de sa collectivité l'amène à préférer un endroit où il peut vivre dans sa langue maternelle, ce comportement peut traduire une volonté de se conformer selon son héritage social afin de se sentir à l'aise et de se réaliser personnellement.

Son réseau relationnel est d'ailleurs principalement francophone : « c'est sûr que la majorité des amis ici, [...], que je me suis fait c'est heu, des gens qui parlent français ». Il explique que cette réalité provient du fait qu'il partage une culture commune avec les autres francophones : « je sais pas si c'est tant la langue plutôt que, c'qui est à l'entourer là, la culture, c'qu'on a vécu heu...évidemment heu...y'a plus de choses qui vont se ressembler par exemple quand j'parle à, à mes amis francophones on a toute vécu des choses un peu similaires on a les mêmes façons de voir heu, heu c'est comme plus facile ». Les liens avec les membres de son groupe linguistique d'appartenance se noueront plus naturellement selon que des expériences semblables, du fait d'une origine territoriale commune, structurent des façons de voir analogues et donc, engendrent une culture partagée. Ce qu'il considère comme étant une culture francophone est donc différente de celle des anglophones, puisque les contacts sont moins aisés : « c'est des grosses généralisations mais heu...avec des personnes qui parlent anglais, [on a], besoin d'expliquer les choses des fois ça va moins aller de soi, y'a moins de choses heu, qui sont évidentes qui sont, qu'on partage du fait de la culture je dirais ». Anglophones et francophones forment donc deux entités distinctes du fait de cultures dissemblables.

Sans vouloir définir ce qu'il entend par culture, il apparaît néanmoins que la langue représente un élément majeur dans le processus de socialisation des individus, de même que le vécu et la façon de voir les choses : « j'veux pas m'embarquer dans la, dans la, trop dans la notion de culture là, juste plutôt heu, l'expérience. Des ressemblances au niveau des expériences vécues peut-être, simplement des, dans les façons de voir heu...des choses comme ça les discussions sur la politique ». Par cette différence d'attitudes et de vécus faite entre anglophones et

francophones, l'interlocuteur discrimine positivement son groupe d'appartenance puisqu'il laisse entendre que ses membres font cohésion entre eux du fait d'un héritage commun. Il cherchera à s'entourer de gens qui ont des origines qui lui paraissent semblables afin de s'attribuer à lui-même cette identité positive. Afin de se conforter dans cette image positive de lui-même, il compare alors son comportement avec celui d'autrui : « Ben j'pense qu'on essaie tous de, de, de peut-être se trouver des amis qui nous ressemblent un petit peu, puis ça va être plus facile pour moi de le faire avec heu des gens qui parlent français, plutôt que p'tête des gens, qui parlent anglais ». Il cherche en effet à généraliser sa préférence pour ses congénères à l'ensemble des individus afin d'éviter de se faire juger négativement puisque ses commentaires pourraient passer pour des préjugés. Son conformisme relationnel vis-à-vis sa collectivité lui semble donc justifié et cohérent.

Il s'inscrit d'ailleurs en continuité avec cet héritage francophone. Il désire en effet que ses enfants portent des prénoms français et qu'ils apprennent d'abord le français : « alors ben si c'est le cas heu moi c'est sûr je voudrais qu'y, ça va être important qu'y ait un nom francophone qui soit, qui heu...qu'y apprenne le français en premier aussi donc heu, ça pour moi c'est important, [...], j'appellerais pas mon jeune avec un nom anglophone ». Il manifeste ainsi un fort sentiment d'appartenance vis-à-vis sa communauté linguistique puisqu'il souhaite participer à sa continuité à travers son enfant. Cet intérêt marqué pour un prénom francophone correspond de plus à une notion importante de sa représentation de l'identité ; l'appartenance et la référence à la communauté passent non seulement par la langue, mais par des éléments particuliers de cette langue, notamment les prénoms. Ceux-ci semblent ainsi garantir d'une continuité identitaire avec la collectivité et ses membres. Il explique en outre la raison pour laquelle il insiste à ce qu'il porte un prénom français : « c'parce qu'ici c'est, c'est bizarre y'a les Franco-Ontariens qui, [...], sont un peu différents disons, [...], y vont utiliser beaucoup de mots anglais, heu...puis bon comme y s'tiennent toujours avec des heu, beaucoup avec des anglais évidemment là y...habitent en Ontario heu sont différents un petit peu, j'sais pas heu, je pourrais pas dire pourquoi j'en connais quand même j'm'entends bien avec eux autres pas de problème, mais heu...ouais c'est ça c'est différent un petit peu moi, pis eux autres vont justement beaucoup appeler leurs, leurs enfants avec des noms anglais ». Cette distinction faite entre francophones hors Québec et francophones du Québec démontre qu'il associe à la notion de culture les aspects de la territorialité et de la promiscuité avec l'autre groupe linguistique du pays, soit les anglophones.

Le milieu de vie de même que l'héritage collectif issu de ce milieu de vie jouent sur la structuration des individus car, même s'ils ont une langue commune, soit le français, les références ne seront pas les mêmes. Franco-Ontariens et Québécois francophones appartiennent à deux ensembles différents parce que leur environnement immédiat diffère et à cet effet, il manifesterait une préférence pour son groupe d'appartenance notamment selon le fait que les Franco-Ontariens ne comprennent pas l'importance de donner des noms francophones aux enfants. Aussi, bien qu'il estime qu'il y a des différences, il évitera de se faire juger négativement dans son opinion en ayant soin de souligner qu'il s'entend bien avec eux.

Afin d'explicitier sa pensée sur ce lien entre langue maternelle, milieu de vie et héritage, il poursuit : « Moi c'est comme tout heu...c'est un peu l'espèce d'héritage culturel de tout ce qu'on, qu'on a vécu quand j'pense par exemple à...l'histoire de mes, j'sais pas mes grands-parents mes arrières grands-parents mes parents un peu tout ce qu'y'ont vécu c'est pas tellement loin ça heu, tsé le Lac St-Jean c'est...mon grand-père a participé par exemple à la colonisation de, de, du Lac St-Jean ça pour moi c'est important un petit peu alors j'voudrais comme que ça reste un peu dans, un peu dans la même lignée avec un nom qui fait, qui fait référence quand même à ça à cette culture-là à cette histoire-là ». Son sentiment d'appartenance vis-à-vis son groupe socioculturel se définit selon des critères basés sur l'historicité et la territorialité. Il souhaite donc s'inscrire en continuité avec sa famille et ses ancêtres afin de se réaliser et de faire une cohérence entre ses acquis et le lègue socioculturel fait à son enfant.

Il considère d'ailleurs que la langue est un élément à partir duquel la pensée s'ordonne : « j'pense que la langue elle donne une façon de, de, de voir le monde de structurer la pensée, [...], alors heu pour moi ça c'est important ». Il envisage donc qu'il est capital de léguer à son enfant une façon de penser qui concorde avec celle de sa collectivité. Sa réalisation personnelle semble ainsi être en lien avec l'héritage de son groupe d'appartenance, son milieu d'origine, reflétant l'idée qu'il cherche, dans sa vie intime, à être conforme avec sa collectivité. Mais sa réalisation personnelle passe également par une mise à distance d'avec son milieu d'origine.

2. Un sentiment de singularité par rapport au milieu d'origine familial et social

Christophe se distingue de son milieu de naissance par sa volonté d'apprendre l'anglais : « C'est un peu heu, exceptionnel heu, c'est ça parce qu'au Lac St-Jean y'a personne qui parle anglais donc heu on n'a pas l'occasion de le pratiquer jamais, [...], y'a pas de, pression pour l'apprendre non plus, [...], moi je sais pas pourquoi jeune j'voulais apprendre l'anglais c'tait important pour moi ». Cette distinction faite entre un milieu d'origine essentiellement francophone et sa volonté personnelle à vouloir apprendre l'anglais lui octroie une identité personnelle positive puisqu'elle lui permet de s'attribuer une singularité et une originalité vis-à-vis de son entourage. Cette démarcation entre l'extérieur, l'environnement, et l'intérieur, son individualité, lui donne le mérite d'être allé à l'encontre de la norme collective et donc, l'impression d'être responsable de ses actes et de ses agissements, valorisant par le fait même son identité personnelle parce que capable de s'autodéterminer.

Aussi explique-t-il que cette volonté d'apprendre l'anglais remonte à toujours : « alors j'me suis forcé à écouter des heu, même plus jeune j'commençais à me forcer à écouter des programmes en anglais là heu, des choses comme ça à lire des livres en anglais, [...], fa que c'est, c'est là que j'ai heu, que j'ai appris mon anglais ». Ce « trait de base » de son identité personnelle qu'est le désir de parler anglais offre par conséquent de lui une image positive parce qu'il est cohérent et qu'il s'accomplit à travers cet apprentissage grâce à ses efforts individuels : s'il a acquis des habiletés linguistiques en anglais, c'est à lui qu'il le doit et non pas à son entourage. Il confirme d'ailleurs en ces termes ses mérites personnels : « c'est vraiment par des efforts sinon, ça vient pas de soi disons quand on vient d'une région comme ça où tout le monde parle français ». Cette singularité lui concède par conséquent une caractéristique positive puisqu'il s'épanouit professionnellement : « c'est pour ça qu'aujourd'hui ben, j'me débrouille puis après quand, même quand je suis arrivé ici, ou même, [...], dans les emplois que j'ai eu auparavant à Montréal où je devais répondre à des clients en anglais ben, [...], moi ça me faisait juste plaisir parce que, ça me permettait de pratiquer mon anglais ». Son bilinguisme l'aide donc à se faire reconnaître de façon positive individuellement, mais aussi professionnellement. Nous verrons d'ailleurs que cette recherche d'épanouissement professionnel l'amène à se conformer à son environnement de travail.

3.2.2.2 Une identité professionnelle orientée vers l'intégration

Puisqu'il se trouve en situation minoritaire dans sa division de travail, il parlera volontiers anglais, d'autant plus qu'il s'exprime bien dans cette langue. Il conçoit d'ailleurs que de parler anglais lui profite personnellement, notamment parce que ça facilite son intégration à son environnement de travail et que cette langue représente une ouverture sur le monde. Le rapport de force entre les deux groupes linguistiques fait toutefois en sorte que les francophones doivent s'ajuster à la majorité. C'est ainsi qu'il sera nécessaire pour lui de performer en anglais à son travail.

1. Un accommodement au rapport de force

Selon l'idée que les anglophones sont majoritaires dans la division au sein de laquelle il travaille, ce sera l'anglais qui sera surtout parlé : « ça se passe surtout en anglais, évidemment, parce qu'il y a plus de personne qui parlent anglais ». Lui-même utilisera le plus souvent l'anglais puisque c'est plus facile ainsi et qu'il se débrouille bien : « moi, j'me débrouille quand même assez bien en anglais donc ça ne me dérange pas de parler anglais ». Le rapport de force favorable aux anglophones, parce que numériquement supérieurs, engendre une dynamique linguistique où la minorité francophone doit s'ajuster à la langue du majoritaire. Le conformisme de l'interlocuteur vis-à-vis ce rapport entre majorité et minorité sera alors justifié par ses habiletés linguistiques ; puisqu'il est bilingue, il parlera en anglais dans son environnement de travail. Il obtient ainsi une reconnaissance socioprofessionnelle positive : ses compétences linguistiques personnelles lui permettent de s'intégrer à son milieu de travail.

Il estime d'ailleurs que c'est mieux de cette façon, étant donné que les anglophones parlent moins le français que le contraire : « évidemment c'est plus facile pour tout le monde y'a beaucoup de, de, de ces personnes-là qui parlent anglais qui ne parlent pas français, tandis que tous les francophones peuvent parler l'anglais quand même heu, peuvent au moins se débrouiller en anglais ». Ce rapport de force est par conséquent récupéré par une discrimination intergroupe favorable aux francophones : par leurs capacités langagières, les francophones s'ajustent à la langue du majoritaire afin de faciliter les relations et de rehausser la qualité du lien interculturel inhérent au contexte de travail. La situation dans laquelle sont impliqués les acteurs amènent les

francophones à avoir recours à l'anglais afin de rendre agréables les relations interpersonnelles. Aussi, faisant lui-même partie de ce groupe, son identité personnelle est également positive.

Il affirme d'ailleurs que même s'il y a un mélange entre les deux groupes linguistiques au sein de sa division, il ne voit pas de conflits : « moi où j'suis c'est, c'est, c'est pas mal mélangé c'est un peu plus anglophone mais, c'est quand même assez mixte, [...], moi j'ai vraiment des conflits j'en n'ai pas vu ». Il explique alors que les discordes relèvent plutôt d'attitudes personnelles que de relations entre les communautés : « C'est que je remarque...parfois certaines personnes vont avoir des attitudes où dans une réunion, puisque c'est bilingue, faut parler à peu près 50% du temps anglais 50% du temps français. C'est plus des, des attitudes personnelles que certaines personnes vont avoir, certaines personnes pour qui c'est absolument pas important, par exemple moi, [...], j'aurais de la difficulté à expliquer pourquoi mais moi par exemple dans une réunion si ça parle tout le temps en anglais ça ne me dérangera pas vraiment ». Il se dissocie par conséquent de ceux qui provoquent des relations conflictuelles selon leurs revendications du respect de la culture institutionnelle, à savoir d'observer le bilinguisme, comportements qu'il juge négatifs parce que sujets à dissensions. Son identité professionnelle prend donc le dessus sur son attachement à son groupe linguistique puisque, afin de s'adapter au contexte immédiat, il aura recours à la langue du groupe dominant. Plus exactement, il aura tendance à vouloir se fusionner à son environnement professionnel au profit d'une reconnaissance socioprofessionnelle par ses collègues de travail au lieu de réclamer une reconnaissance du statut de son groupe linguistique d'origine. Parce qu'il ne veut pas créer de conflits avec son entourage, il se conformera à la dynamique linguistique de sa division, favorisant son intégration parce qu'il fait preuve d'une volonté d'entretenir des relations harmonieuses.

Il cherche à ce point à ne pas être associé à des attitudes négatives qu'il adopte l'attitude de la neutralité : « même si je m'exprime moins bien en anglais ça m'dérange pas j'me pose pas de questions, y'en a d'autres que ça va les fâcher un petit peu, y veulent avoir un bout où c'qu'on parle français...heu...c'est ça donc heu...moi j'ai pas de, j'ai pas vraiment d'attitude à ce niveau-là ». Par cette singularité affirmée basée sur une neutralité d'opinion, il échappe à une comparaison sociale négative et évite de se faire juger sur des attitudes qui peuvent traduire une forme de fermeture à l'autre. C'est pour cette raison qu'il parlera en anglais, même s'il s'exprime moins bien dans cette langue qu'en français. Selon lui, ce conformisme peut donc être positif selon qu'il fait des efforts pour s'intégrer à son milieu de travail, au lieu de chercher

querelle avec les autres membres de sa division en voulant défendre le statut de son groupe linguistique.

Ce comportement peut s'expliquer par le fait qu'il a conscience que certains anglophones ne sont pas en faveur de ces politiques sur le bilinguisme : « j'sais qu'y'a même des anglophones qui vont heu, qui trouvent que c'est trop aussi là ; qu'on devrait tout simplement parler anglais, puis qu'eux autres aient à apprendre le français ça va les fâcher là heu...énormément là, ça les...y viennent ben frustrés ». Il apparaît donc que la vitalité de la communauté des anglophones expliquerait que ceux-ci seraient moins enclins à s'ajuster à la langue de la minorité et qu'en vue de garder leur statut et leur rapport de force, ce serait en fait aux francophones de s'ajuster à leur langue et non le contraire. Ce qui fait que l'interlocuteur ne voudra pas créer de conflits : « J'ai pas trop d'opinion là-dessus comme j'dis moi j'essaie juste de, j'essaie pas de, compliquer les choses plus qu'y faut, mais c'est sûr que, je regarde juste le bassin de gens y'a tellement de gens qui parlent français ici heu, y'a pas de raison pourquoi que ça se passerait juste en anglais ». Afin d'éviter d'être la source de relations conflictuelles, il préférera donc se conformer à ce que le groupe majoritaire attend du minoritaire, soit de parler anglais. Pour promouvoir des sympathies interpersonnelles et, par conséquent, être intégré dans son milieu de travail, le locuteur acceptera cette dynamique linguistique propre à sa division. Il estime en effet que les francophones sont assez nombreux pour justifier des politiques favorisant le respect du bilinguisme, excepté que sa réalité immédiate l'amènera à un ajustement personnel vis-à-vis la langue de la majorité.

Il reconnaît d'ailleurs que son bilinguisme avantage sa situation : « c'est sûr que moi j'me débrouille bien en anglais peut-être que si je parlais pas un mot anglais...j'vivrais des problèmes que là j'vois pas là ». Ses habiletés linguistiques favorisent donc, selon lui, son intégration sociale et les rapports avec les autres employés puisqu'il ne connaît pas de frictions ; ses compétences socioprofessionnelles sont donc reconnues à la fois par lui-même et les autres, ce qui met à jour des identités personnelle et professionnelle positives. Son conformisme à la langue dominante de son milieu de travail lui permet de fait de se réaliser et de s'épanouir.

Il précise en outre que l'apprentissage de l'anglais est positif pour lui : « certaines personnes, comme j'disais, qui vont, qui voudront rien savoir d'apprendre le français ou l'an, ou l'anglais alors heu, moi j'trouve que c'est tant pis pour eux autres, [car], là de pouvoir apprendre l'anglais ça me permet de, de, de me promener partout dans le monde si tu sais le français l'anglais ben,

y'a pas mal de chance de pouvoir te débrouiller un peu en tout cas...plus que si tu parles juste le français alors pour moi c'est juste un atout ». En se distinguant de ceux qui ne souhaitent pas apprendre d'autres langues, il s'octroie une identité personnelle positive parce qu'il donne l'image d'être quelqu'un d'ouvert et de réceptif à l'autre. Il justifie alors ses performances en anglais à son travail par le fait que c'est avantageux pour lui : connaître l'anglais est synonyme d'ouverture sur le monde. Son bilinguisme est valorisé selon l'idée que les avenues sont limitées si un individu ne parle que le français. L'anglais représente donc pour lui un instrument en mesure de lui fournir les moyens pour s'épanouir personnellement. En conséquence, le fait de parler la langue du groupe majoritaire à son travail est justifié puisque cela lui permet de s'ouvrir aux autres et au monde.

La nécessité de performer dans son milieu de travail justifiera en outre ce conformisme linguistique.

2. Un contexte de travail immédiat qui requiert une adaptation

Même s'il existe une culture institutionnelle favorable au bilinguisme et axée sur la promotion du respect des langues, la réalité produit toutefois d'autres dynamiques. En effet, bien que les francophones cherchent à faire appliquer les politiques, ils doivent malgré tout s'attendre à devoir parler en anglais : « eux autres, [les francophones], y vont plus exiger, [que le bilinguisme soit respecté, ce sont surtout des], francophones qui veulent que ça se passe aussi en français, que ça soit égal mais des...en général j'pense que si y'a un francophone qui travaille à Ottawa heu...y peut pas s'attendre de parler juste français là, faut s'attendre de, de devoir faire des efforts aussi ». Même si les francophones cherchent à faire respecter leur statut de minorité par la volonté de mettre en application les principes officiels, le rapport de force entre les deux groupes avantage les anglophones et oblige les francophones à s'ajuster à l'autre. La vitalité numérique des anglophones joue donc sur le choix de la langue de travail, mais ceci présente les francophones sous un jour positif parce qu'ils tâchent de rehausser le climat interculturel et s'adaptent plus facilement à l'autre.

Car il semble que les anglophones ont de la difficulté à parler français : « Y'a des gens qui ont ben de la difficulté à apprendre le français aussi alors même si t'exiges le français, y'a des gens

qui vont prendre des cours de français heu...pendant une année complète des fois y vont revenir de leurs cours pis y vont encore avoir beaucoup de difficulté en français. Alors c'est pour ça qu'un moment donné exiger beaucoup ça, je sais pas : pour certaines personnes c'est difficile là ». Il justifie donc en quelque sorte l'ajustement de la culture institutionnelle à la culture organisationnelle selon des déficiences d'habiletés linguistiques perceptibles chez les anglophones. Bien que ceci donne une image positive à son groupe d'appartenance parce qu'en mesure de s'ajuster à l'autre, il explique que cette tendance découle de la réalité nationale : «c'est difficile d'apprendre l'anglais aussi mais j'pense qu'le français a l'air plus heu, compliqué... peut-être parce qu'on baigne déjà avec un petit peu d'anglais en partant au Québec tandis qu'en, dans les milieux anglophones, [...], y'en a que le français y toucheront pas à ça de leur vie jusqu'à temps qui, qui arrivent ici ». Le milieu d'origine des individus a donc une importance dans les capacités linguistiques de chacun. Aussi légitime-t-il les faibles aptitudes linguistiques des anglophones à son travail par la réalité du rapport majoritaire/minoritaire au plan national ; puisque le Québec connaît un statut minoritaire au sein du Canada, les francophones seront plus portés au bilinguisme que le contraire. Ceci justifiera alors la nécessité des francophones à se conformer à la dynamique linguistique au sein de Statistiques Canada.

Il estime d'ailleurs que la culture institutionnelle surcharge parfois les procédures : « Des fois c'est heu, ça, alourdit un peu, c'est ça y'en a qui vont vraiment tenir à ce que, par exemple dans une réunion on parle un bout français un bout anglais, moi mon attitude c'est plus heu, pas alourdir plus qu'y faut moi ça m'dérange pas si c'est tout en anglais mais que ça fait les choses plus simples, on va toute le faire en anglais ». Selon que la culture institutionnelle n'est pas toujours aisée à mettre en application, il préférera une culture organisationnelle adaptée à la majorité, soit les anglophones, afin de faciliter la cohésion et l'efficacité. Il se dissocie donc de certains membres de son groupe d'appartenance selon la nécessité de performer professionnellement ; il se présente alors positivement parce que soucieux d'obtenir un rendement. Puisqu'il se débrouille bien en anglais, il préférera emprunter la langue du groupe majoritaire.

Or, il apparaît que l'anglais soit une obligation pour lui : « c'est une nécessité, point, [...], par exemple quand j'étais là-bas, [au Lac St-Jean], heu, les endroits que je faisais là-bas c'est, un peu difficile de se trouver un emploi décent fa que, j'avais pas vraiment des bons emplois alors là y savent, [ses amis], que au moins j'ai un bon travail ici ». Parce qu'il associe la fonction publique

fédérale à un emploi décent, son obligation de performer en anglais est donc justifiée car, dans son milieu d'origine, les probabilités d'obtenir un emploi qu'il aime semblent faibles. Son conformisme vis-à-vis la dynamique linguistique de sa division lui permet d'acquérir un statut professionnel ; son identité personnelle est par conséquent valorisée par son identité professionnelle. Il semble en outre qu'il soit en période de probation : « j'dis qu'on est permanent mais dans le fond, c'est presque un programme de probation là : si on fait pas l'affaire on peut être heu, on peut être mis à la porte dans le fond pendant ce programme-là mais hem, c'est rare que ça arrive là ! ». Ses performances linguistiques peuvent donc être motivées par le souci de se faire reconnaître une compétence, à la fois sociale et professionnelle parce qu'il est en mesure de s'adapter à son environnement de travail, et donc, d'obtenir réellement un poste permanent. Ceci peut d'autre part expliquer son absence d'opinion vis-à-vis les attitudes de francophones militant en faveur de la promotion de leur statut : afin de s'attirer de la sympathie et ne pas se faire accoler l'image d'un individu tapageur, il mettra de côté son attachement à son groupe linguistique et cherchera à s'assimiler le plus possible à la réalité de son emploi.

Au demeurant, il a dû faire preuve de certaines capacités langagières pour le poste qu'il occupe présentement : « moi j'ai heu, moi c'était une exigence je devais avoir un certain niveau en, en anglais heu, donc j'ai fait les tests en anglais donc heu compréhension, lecture, test oral en anglais y fallait que, que j'aie un certain résultat à ce niveau-là ». Puisque ses fonctions impliquent un besoin évident de s'exprimer en anglais, il devra justifier ses qualifications et donc, performer en anglais. Ses compétences linguistiques lui octroient un statut professionnel et, par conséquent, une reconnaissance personnelle. Loin d'être négatif, son conformisme vis-à-vis le rapport entre majorité et minorité lui permet de se réaliser personnellement et socioprofessionnellement. C'est en ces termes qu'il conçoit la réalité des francophones au sein du Canada.

3.2.2.3 Une identité nationale favorable au groupe linguistique majoritaire

Dénotant des différences de références entre Québécois francophones, Franco-Ontariens et anglophones, il sera plus à l'aise avec les mêmes individus de son groupe d'appartenance et communiquera plus facilement. Mais puisque les francophones sont minoritaires au pays, il apprendra l'anglais afin de pouvoir s'épanouir professionnellement.

1. Un attachement pour son groupe d'origine

Même si Québécois et Franco-Ontariens partagent une même langue, il estime que chacun connaît des références distinctes : « Ben en général le, le, les gens qui vont parler francophone en tout cas les gens qui viennent du Québec j'dirais même, [ont], plus tendance à avoir les heu, les mêmes, les mêmes références, [...], avoir des ressemblances entre eux autres, c'pour ça que je parle un peu des Franco-Ontariens, eux autres sont un peu spécial ils parlent français, mais souvent, [...], y semble y avoir des différences ». Se référant d'abord à la question de la langue afin d'illustrer qu'il existe des différences entre anglophones et francophones, il se reprend ensuite puisqu'il juge que francophones du Québec et hors Québec présentent des éléments dissemblables. Aussi cette comparaison entre ces deux groupes, linguistiquement semblables mais divergents sur certains éléments, laisse croire qu'une langue partagée n'implique pas de participer à la même culture car la provenance des individus jouera sur leur formation socioculturelle. Les repères sociaux relèvent donc en partie, selon lui, de la territorialité. Ce parallèle entre ces communautés francophones offre l'image de deux entités homogènes, où l'identité des Québécois est valorisée selon qu'elle unit des individus qui se ressemblent ; les liens donnent l'impression d'être plus faciles à nouer, contrairement aux relations avec les Franco-Ontariens.

Relever d'un territoire et d'une collectivité influence d'ailleurs l'attachement à la nation : « le summum de différence là qu'on pourrait parler, [...], si y faut qu'on parle de l'indépendance du Québec évidemment ici les gens vont être toutes contre, qui parlent français ou anglais les gens...sont presque tous contre, puis y vont pousser les arguments y vont voir la, la, la chose d'une façon différente par exemple que les gens du Québec. Les gens du Québec, [...], vont avoir une vision heu, un peu différente ». Cette discrimination intergroupe valorise l'identité collective des Québécois puisque ceux-ci paraissent avoir une vision plus nuancée sur l'aspect indépendantiste que celle des autres Canadiens, bien que de travailler dans une institution fédérale implique d'avoir une certaine retenue sur la question de l'indépendance du Québec. Ainsi le vécu et l'héritage collectifs agissent sur les façons de voir les réalités et changent les perspectives selon le degré d'implication dans la situation jugée.

Les différences seront à ce point importantes que Franco-Ontariens et Québécois ne pourront probablement pas se rejoindre : « C'est...mêlé, des fois c'est comme de l'huile pis de l'eau là, quand tu laisses ça heu...au repos ça, ça décante là ! ». Les communautés peuvent se côtoyer, mais ne se fusionneront donc vraisemblablement pas. De même en est-il des Québécois et des anglophones : « les discussions, [...], font qui, y'a une différence, [...], ou juste si par exemple je parle d'un auteur ou d'un livre que j'ai lu ou heu, j'peux pas en parler ça vraiment beaucoup avec un anglophone y connaît pas l'auteur ». Il fait de cette façon une nette distinction entre les deux groupes que sont les anglophones et les francophones en termes positifs pour ces derniers puisqu'il semble plus aisé de discuter avec ses compatriotes que de communiquer avec les anglophones. Cette différence est d'ailleurs à ce point importante que l'éloignement culturel entre les deux groupes prend appui sur des formes d'expression littéraires. Aussi conçoit-il que chacune des deux communautés est imperméable à l'autre et qu'en conséquence, l'origine, mais surtout la langue représente un facteur important dans la formation socioculturelle des gens.

Christophe est d'ailleurs d'avis que les relations sont facilitées par le partage de la même langue : « peut-être qu'en partant c'est juste la langue qui fait qu'on apprend à mieux, à mieux se connaître c'est peut-être juste ça aussi la facilité que, qu'on a à s'exprimer heu, on est mieux en français ». La langue est perçue à cet effet comme un moyen favorisant l'intégration, les contacts. Aussi préfère-t-il se joindre à des francophones selon l'idée qu'il est plus à l'aise, exprimant de la sorte un attachement pour sa collectivité d'origine et la recherche d'une similitude, donc un conformisme, avec ses origines en ce qui concerne sa vie intime, sa vie personnelle, sa réalisation de lui-même.

Il considère en outre qu'il est important de bien connaître sa langue puisqu'elle constitue un outil primordial dans l'expression de soi-même : « tu peux être fier de bien la parler, ou de bien la connaître, d'avoir lu heu beaucoup de choses ou, [...], de bien être capable de t'exprimer pis ça c'est, c'est ben important c'est, c'est heu, c't'un pouvoir vraiment d'être capable de s'exprimer de bien se faire comprendre, c'est très, c'est très fort fa que c'est sûr que moi ça ça se passe en français plus qu'en anglais, fa qu'à chaque fois que je vais être dans un milieu francophone évidemment c'est plus, j'me sens plus à l'aise ». Puisque sa langue maternelle est le français, il préférera être entouré d'un environnement francophone. Cette manifestation pour son attachement à sa communauté linguistique valorise d'ailleurs celle-ci car il fait indirectement référence au haut statut du français parlé au Québec comparativement aux autres francophones

hors Québec, qui ont recours à nombre de mots anglais. Puisqu'il fait lui-même partie des Québécois francophones, il s'attribue à lui-même une identité personnelle positive.

Suivant cette idée relative au pouvoir de la langue, Christophe juge cependant que les francophones au Canada ont moins d'opportunités et qu'à cet effet, le bilinguisme est un atout pour eux.

2. L'anglais : langue de pouvoir

Au Canada, les francophones forment une minorité. C'est pourquoi ils n'ont pas les mêmes possibilités que les anglophones : « par exemple un anglais en Ontario, [...], va écouter la TV en anglais va, toute lire en anglais, y'a pas de problème, tandis qu'au Québec heu, si tu veux toute faire en français, tu vas avoir beaucoup moins ». Cette distinction faite entre ces deux entités linguistiques laisse entrevoir qu'il perçoit la réalité nationale comme un rapport de force, où la vitalité des membres majoritaires, soit les anglophones, fait qu'ils ont d'avantage de choix et de possibilités. Puisque l'anglais est la langue dominante, les moyens auxquels les anglophones peuvent recourir pour s'épanouir sont plus nombreux.

Aussi sera-t-il important pour les francophones d'apprendre l'anglais afin de ne pas être désavantagé et ce, même au Québec où la majorité est francophone : « vouloir apprendre l'anglais pour avoir plus de chance de trouver un travail heu au Québec y'en a combien qui, qui doivent apprendre l'anglais pour se trouver un travail même à Montréal heu...beaucoup d'emplois exigent d'être bilingue puis si té pas bilingues c'est, si tu connais pas l'anglais c't'une grosse faiblesse ». L'éventail des possibilités propices à une promotion personnelle sera tributaire des habiletés linguistiques des membres de la minorité linguistique. L'unilinguisme étant perçu comme une faiblesse, il va sans dire que de parler anglais permet à l'individu bilingue de faire partie du groupe avantagé. Cette expression d'un conformisme vis-à-vis l'assimilation au plus fort par l'apprentissage de sa langue se justifie en fait par les réalisations socioprofessionnelles éventuelles : parce qu'il maîtrisera l'anglais, il aura plus de chance de se trouver un travail, même à Montréal.

Christophe explique d'ailleurs que son emploi à Statistiques Canada est en partie relié à cette dynamique : « déjà là y'a cette pression-là pour apprendre l'anglais alors si on te dit finalement

ben « tu dois apprendre l'anglais, pour travailler à Statistiques Canada » bon ben, ok là, à force de me le faire dire qu'y faut qu'j'apprenne l'anglais j'vais l'apprendre ». La réalité nationale en lien avec le rapport de force entre les deux communautés linguistiques se répercute ainsi à Statistiques Canada. Motivé par la volonté d'une réalisation socioprofessionnelle, parce qu'il a un travail qu'il aime et parce que parler la langue de l'autre est un moyen pouvant faciliter son intégration, Christophe intègre ces principes et se conforme à la dynamique statuée par le groupe majoritaire en faisant fi de son sentiment d'appartenance vis-à-vis sa communauté ; l'identité personnelle, qui se plie à la dynamique linguistique nationale, passe donc avant l'identité collective dans ce contexte.

Ce type de relation instauré entre majorité et minorité justifiera que celle-ci soit plus bilingue que celle-là : « j'pense c'est, ça va un peu plus de soi pour un francophone d'apprendre l'anglais, que l'inverse ». Mais les habiletés linguistiques dépendent de chacun : « la capacité d'apprendre une langue diffère beaucoup d'une personne à l'autre, y'en a pour qui c'est beaucoup plus facile, y'en a que c'est, c'est, c'est vraiment un processus ardu, heu, j'ai un oncle qui a été obligé de refuser un travail même après avoir fait des cours d'anglais parce que y'était, [...], juste pas capable d'apprendre l'anglais ». Le recours employé à un membre de sa famille lui permet de se montrer doublement sous un jour positif : contrairement à son oncle, il sait parler anglais et a donc pu se trouver un bon poste, illustrant par le fait même que le bilinguisme des francophones est favorable à leur promotion professionnelle, mais il se distingue de plus de cette manière des membres de son milieu d'origine.

Il approfondit en ces termes ce sentiment de singularité : « moi j'ai, y'a fallu j'fasse beaucoup d'efforts, surtout en habitant au Lac St-Jean pour apprendre l'anglais, puis mes, mes copains au Lac St-Jean y'en n'a pas un qui parle, [...], anglais ». Grâce à ses efforts personnels, il a obtenu un poste dans la fonction publique fédérale, ce qui démontre bien le côté positif de sa persévérance, et il se différencie de ses amis puisque ceux-ci ne parlent pas anglais. Présentés comme formant un tout homogène, ses compagnons sont différents de lui, s'attribuant par conséquent une singularité positive. D'autant plus qu'il estime que l'unilinguisme francophone est réducteur : « eux autres sont tellement retirés aussi sont tellement dans, dans leur petit monde pas d'anglais pas de, : juste des Blancs Canadiens français ». Grâce à ses efforts et à sa volonté, Christophe s'est réalisé personnellement et professionnellement et ce, même s'il a dû se conformer au rapport de force qui existe entre les deux communautés linguistiques. Mais il juge

que d'apprendre l'anglais correspond à une ouverture sur un autre monde, un monde où il y a à la fois des anglophones et des francophones, rehaussant par conséquent son estime de lui-même.

Son conformisme est donc double : personnellement et intimement, il se sent à l'aise et se réalise au sein d'un environnement francophone selon qu'il provient de cette communauté linguistique mais, afin de s'épanouir professionnellement, il se conforme à ce qui est attendu du groupe minoritaire par le groupe majoritaire, soit de parler anglais. Cette réalisation professionnelle l'amène en outre à se distinguer positivement de son milieu d'origine, ce qui lui donne une certaine cohérence dans sa vision des choses, c'est-à-dire que l'apprentissage de l'anglais multiplie les possibilités d'emploi. Loin d'être contradictoire, ce double niveau de conformisme s'explique par le choix des principes opérés selon le changement de contexte, choix qui relèvent du même but : sa réalisation socioprofessionnelle.

3.2.2.4 *Epilogue*

La recherche, chez Christophe, d'un accomplissement complet l'amène à se réaliser à travers deux sphères distinctes, sphères au sein desquelles il manifeste par contre la même stratégie. Sa vie intime et personnelle s'inscrit d'abord en continuité avec son héritage socioculturel : son lieu d'habitat, sa préférence pour un réseau social composé d'individus issus de la même entité territoriale selon qu'ils partagent des expériences communes et ont hérité de la même vision des choses, éléments qui font partie de la culture selon lui, ainsi que sa volonté de perpétuer ces caractéristiques socioculturelles à travers sa descendance laissent croire qu'il se conforme aux legs de sa collectivité. Son épanouissement personnel prend donc modèle sur l'héritage de sa communauté, modèle qu'il souhaite poursuivre à travers sa vie intime.

Mais sa réalisation personnelle passe aussi par la mise en valeur d'une singularité positive par rapport à son milieu d'origine. Par sa volonté d'apprendre l'anglais et ses habiletés linguistiques actuelles, il a pu obtenir un bon travail, contrairement aux gens de sa région. Aussi son épanouissement professionnel l'amène alors à se conformer aux rapports de force entre les deux groupes linguistiques.

Car la dynamique linguistique de son milieu de travail est telle que la minorité, les francophones, doit souvent s'ajuster à la majorité et parler anglais. Selon qu'il se débrouille bien, il acceptera cet état de fait et ce, d'autant plus qu'il cherche à se faire intégrer et à prouver ses

compétences à la fois relationnelles et professionnelles, puisqu'il se trouve en période de probation. C'est à cet effet qu'il souhaite se distinguer des francophones qui militent en faveur du respect du bilinguisme afin de s'attirer de la sympathie dans un contexte où plusieurs anglophones paraissent frustrés de devoir apprendre le français. Christophe se conforme par conséquent aux comportements linguistiques attendus par la majorité. Cette acceptation prend d'ailleurs appui sur sa vision de la réalité du statut des langues au pays : puisque les anglophones jouissent de plus nombreuses possibilités d'épanouissement, il souhaite lui aussi maîtriser la langue afin d'avoir une porte sur le monde. La connaissance de l'anglais représente donc pour lui un outil à même de lui permettre une réalisation à la fois professionnelle et personnelle.

3.3 Conclusion

Même s'ils manifestent des stratégies identitaires distinctes, ces deux locuteurs présentent toutefois des éléments analogues, notamment en ce qui concerne les aspects linguistiques des francophones et des anglophones. Ils soulignent effectivement tous les deux que ces groupes linguistiques connaissent des rapports de force qui avantagent l'ensemble majoritaire, soit les anglophones. Non seulement leur poids numérique amène les francophones à devoir s'ajuster à leur langue, mais ils bénéficient aussi d'un plus vaste éventail de possibilités d'épanouissement que les francophones, parce que leur langue est dominante au pays. A cet égard cependant, les deux locuteurs discriminent positivement leur groupe linguistique d'appartenance en soulignant que les francophones sont plus volontiers bilingues et tolérants vis-à-vis l'autre groupe linguistique que les anglophones et donc, plus ouverts.

De même, chacun présente d'une manière positive ses habiletés linguistiques puisqu'elles leur permettent de se valoriser. D'abord, la connaissance de l'anglais ennoblit leur statut professionnel parce qu'elle correspond à un moyen facilitant à la fois leur intégration dans leur milieu de travail et l'obtention d'une reconnaissance par autrui de leurs compétences sociales selon qu'ils sont en mesure de s'adapter à la langue de leur interlocuteur. Ces aptitudes linguistiques leur accordent de fait un statut personnel positif puisqu'elles sont synonymes d'une ouverture à l'autre. Les propos des locuteurs à cet égard font ainsi référence à l'idée que le prestige d'un francophone est rehaussé s'il s'exprime en anglais. L'identité du francophone se construit donc en partie contre et en partie à travers l'image de l'anglophone.

Ils signalent de plus que, parce qu'ils sont majoritaires et qu'ils fréquentent peu de francophones dans leur entourage immédiat, les anglophones hors Québec voient moins la nécessité d'apprendre le français car, mis à part pour leur emploi à Statistiques Canada, ils n'auront pas besoin d'utiliser cette langue. La question de la territorialité offre ici un terrain susceptible d'expliquer le faible taux du bilinguisme chez les anglophones. Au Québec, les anglophones parleront plus français que les anglophones du reste du Canada, tandis que les francophones hors Québec se verront dans l'obligation de s'exprimer surtout en anglais. Les rapports de pouvoir se modifient donc selon le territoire pris en compte, en même temps que le Québec apparaît de la sorte être la seule province réellement bilingue du pays.

C'est pourquoi ils préciseront qu'en bout de ligne, les francophones n'ont pas le choix de parler anglais, notamment lorsqu'ils travaillent avec des anglophones. La culture organisationnelle sera par ailleurs influencée par cette réalité des relations entre les deux groupes linguistiques, réalité qui résulte de ce qui prévaut à l'échelle nationale. Ainsi, même si les institutions fédérales prônent des politiques officielles, les façons de faire découlent des interactions entre des individus porteurs de vécus différents. Mais ils rajouteront qu'ils ne sont pas perdants de tout cela puisque l'anglais, c'est une langue qui permet de voyager partout à travers le monde, c'est une clé pour l'ouverture sur le monde.

Ainsi, même si ces deux locuteurs offrent des récits distincts du fait d'une personnalité caractérisée par leurs préoccupations, leurs objectifs, leur vécu personnel propres, nous pouvons affirmer que leur vision des relations entre les groupes concernés présente des similitudes parce qu'elle est structurée par l'univers de leur collectivité. Nous verrons que cette tendance se retrouve aussi dans le cas des deux Suissesses travaillant à l'Office fédéral de la Statistique, à Neuchâtel.

Chapitre IV

Stratégies identitaires de francophones : le cas de deux Suissesses romandes

4.1 Données sur les communautés linguistiques en Suisse

La Suisse offre un terrain de choix pour l'étude des relations et des perceptions entre les groupes linguistiques puisqu'elle fait l'expérience d'une importante hétérogénéité linguistique et ethnique. Le pays compte en effet quatre groupes ethnolinguistiques principaux, soit les Alémaniques qui, avec leur part de 63,6% de la population totale, forment l'entité majoritaire et dominante du pays ; les Romands, qui composent 19,2% du pays ; les Italophones, qui constituent 7,6% de la nation ; et enfin, les Romanches qui, avec leur 0,6%, présentent un ensemble linguistique fortement minoritaire¹, voire à statut précaire. De plus, 12,1% des citoyens suisses disent avoir comme langue principale une autre langue qu'une des quatre langues nationales² tandis que sa tradition de « terre d'accueil » pour les réfugiés facilite une forte présence d'étrangers sur son sol, notamment dans les villes.

Cependant, même si les quatre communautés de langues sont reconnues au plan national, chacune de celles-ci se trouve principalement circonscrite à l'intérieur d'espaces géographiques spécifiques et y occupe de cette façon une position nettement dominante. En effet, la Suisse est divisée en vingt-six cantons unilingues, exception faite des trois cantons bilingues français/allemand (Valais, Fribourg, Berne) et du canton trilingue allemand/romanche/italien (Grisons). Aussi, bien que la structure de l'Etat helvétique soit fédéraliste, les cantons gardent leur primauté sur le fédéral. Conçue comme un instrument gouvernemental regroupant les cantons, l'autorité fédérale tient son pouvoir de ces derniers et de leur population, qui décident des limites de son influence et qui restent souverains des changements politiques nationaux³. Les citoyens peuvent en effet, à l'aide de référendums et d'initiatives populaires, remanier la constitution sans tenir compte des voies législatives parlementaires, sous condition de la double

¹ Georges Lüdi et Iwar Werlen, *Le paysage linguistique de la Suisse*, Berne, Office fédéral de la statistique, 1997, p. 13.

² *Ibid.*, p. 503.

³ Cyril S. Belshaw, *Canada-Suisse. Reflections*, Vancouver, C.S. Belshaw, 1979, p. 6.

majorité des cantons et de la population. En conséquence, les cantons et leurs citoyens jouissent, en principe, d'une grande autonomie vis-à-vis l'Etat fédéral.

Il en est de même en ce qui concerne le statut des langues. Essentiellement unilingues, les cantons ont leur propre liberté quant à leurs politiques linguistiques. Les principes de la territorialité et de la souveraineté de ceux-ci en matière de culture font que la présence des autres langues nationales sur leur territoire ne profite d'aucune aide ni d'aucun soutien de la part du gouvernement fédéral⁴. Subséquemment, chacune de ces entités territoriales a le droit de défendre le statut de leur langue et à cet égard, toute politique concernant le bilinguisme ou le multilinguisme ne pourra affecter ses propres règles⁵. Ce qui ne veut pas dire que les populations locales rejettent les membres de communautés linguistiques différentes. Les aspects de la vie publique seront cependant principalement dans la langue reconnue par le canton et les individus devront s'adapter à cette langue. De fait, la Suisse est un pays où le plurilinguisme se vit à l'échelle nationale et l'unilinguisme à l'échelle cantonale, et où les langues nationales ont un statut minoritaire en-dehors de leur propre circonscription linguistique.

La communauté helvétique est donc composée d'une hétérogénéité assez importante, à l'intérieur de laquelle se dessine un sentiment national basé sur le principe de « l'unité dans la diversité », ce qui fait dire à Pierre Rossel, Michel Brassard et François Hainard qu'« à certains moments, la meilleure façon d'être suisse [sic] et de l'affirmer passe par la revendication de certains particularismes »⁶. Car même s'ils partagent un attachement généralisé à l'égard de leurs valeurs politiques et de leurs institutions communes, les Suisses manifestent souvent un sentiment d'appartenance surtout marqué pour leur milieu d'habitation, que ce soit la ville ou le canton⁷.

D'autre part, même si l'apprentissage d'une deuxième langue nationale est imposé à tout étudiant suisse durant la période de scolarité obligatoire⁸, il apparaît que les Suisses maîtrisent peu les autres langues nationales, notamment en ce qui concerne les Romands⁹, ce qui laisse croire que les contacts entre les membres des divers groupes peuvent être assez restreints. Tandis

⁴ Georges Lüdi et Iwar Werlen, *op. cit.*, pp. 57 et 58.

⁵ Cyril S. Belshaw, *op. cit.*, pp. 87 et 88.

⁶ Pierre Rossel, Michel Brassard et François Hainard, « Identité et animation : quelques remarques théoriques », dans Marc-Olivier Gonseth, éd., *Images de la Suisse*, Berne, Société Suisse d'ethnologie, 1989/1990, p. 26.

⁷ Hanspeter Kriesi, Boris Wernli, et al., *Le clivage linguistique. Problèmes de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse*, Berne, Office fédéral de la statistique, 1996, p. 8.

⁸ Georges Lüdi et Bernard Py, « Être bilingue en Suisse : contacts de langues et vie quotidienne », dans René Jeanneret, éd., *700 ans de contacts linguistiques en Suisse*, Neuchâtel, Le Bulletin CILA, 1991, p. 73.

que près du tiers des Alémaniques et des Italophones parlent français, seulement 20% des Romands s'expriment en allemand, contre 30% pour les Tessinois. Indépendamment de cela, près des trois quarts de la population totale n'aurait recours qu'à une seule langue de façon quotidienne, indiquant par là que les dialogues entre les individus appartenant à des groupes linguistiques dissemblables sont peu fréquents. De même en est-il des médias nationaux : chacune des communautés linguistiques se référerait aux médias des pays limitrophes parlant la même langue plutôt que de consommer ceux provenant des autres régions linguistiques¹⁰. Dès lors, les Italophones et les Romands parlent volontiers d'un « fossé » linguistique entre les communautés qu'il serait important de tenter de régler. Alémaniques et Romands énoncent d'ailleurs le problème du « Röstigraben », du « fossé des rösti », ou « mur des rösti »¹¹, défini comme une « dénomination métaphorique et plaisante du manque de communication et d'intercompréhension entre Suisses romands et Suisses alémaniques »¹². A cet effet, il est alors approprié de s'interroger sur la justesse d'une formule répandue, qui prétend que « les Suisses s'entendent bien parce qu'ils ne se comprennent pas ».

Alémaniques et Romands entretiennent du reste certains préjugés les uns vis-à-vis les autres. Bien que tous semblent exprimer un respect mutuel et bénéficier d'une image positive, il apparaît que les Romands considèrent les Alémaniques plutôt conservateurs et dominants, cependant que les deux groupes dépeignent les Romands, et non pas les Alémaniques, comme étant « ouverts au monde ». De cette manière, les Suisses allemands auraient donc une meilleure opinion des Romands que l'inverse. Ces stéréotypes peuvent malgré tout susciter certaines tensions entre les deux collectivités¹³.

Or, tandis que les Romands semblent moins portés vers la langue allemande et les Alémaniques, ceux-ci manifesteraient davantage d'intérêt pour le français notamment selon l'idée qu'ils auraient hérité d'une vision positive de cette langue. Le français jouirait depuis longtemps d'un statut prestigieux, particulièrement par la culture qu'il véhicule, en plus de son utilisation dans les relations internationales, de sorte que les Alémaniques seraient portés à parler français

⁹ Hanspeter Kriesi, Boris Wernli, et al., *op. cit.*, p. 7.

¹⁰ *Ibid.*, p. 15 et 7.

¹¹ Les « rösti » sont un plat à base de pommes de terre râpées et gratinées.

¹² Pierre Knecht, dir., *Le petit dictionnaire suisse romand*, Carouge-Genève, Editions Zoé, 2000, p. 240.

¹³ Hanspeter Kriesi, Boris Wernli, et al., *op. cit.*, p. 60.

avec des francophones¹⁴. Mais la question du suisse-allemand a aussi son importance. Les Alémaniques parlent en effet leur propre allemand, qui diffère complètement de l'allemand « standard » qui, lui, est enseigné aux autres communautés linguistiques du pays. Puisque les non-Alémaniques ne peuvent comprendre ce dialecte¹⁵, les Germanophones doivent par conséquent, en présence de ceux-ci, soit parler « bon » allemand, soit parler la langue de leur interlocuteur, qu'il soit francophone ou italophone. De fait, même s'ils sont majoritaires dans leur pays, ils seraient confrontés eux aussi aux réalités linguistiques des minorités, soit de devoir changer de langue en présence d'un interlocuteur d'un autre groupe linguistique, ce qui expliquerait un certain degré d'empathie et de bonnes compétences linguistiques¹⁶. Rajoutons également que les Romands conçoivent que le suisse-allemand rend difficiles les relations entre les deux communautés selon que l'apprentissage de l'allemand, considéré laborieux, ne leur est pas d'une grande utilité pour comprendre les Alémaniques et leurs dialectes¹⁷.

L'unilinguisme de fait semble donc assez répandu. Néanmoins, il s'avère que le milieu professionnel favorise l'usage des autres langues nationales du fait des contacts multipliés entre les membres des différents groupes linguistiques, bien que la Suisse romande démontrerait un peu plus de réticence à se servir des autres langues nationales¹⁸. L'usage du français dans la sphère professionnelle en Suisse allemande serait toutefois fortement valorisé¹⁹. Les pratiques linguistiques diverses se constatent notamment au sein des emplois relevant de la fonction publique fédérale puisque la Confédération représente la seule sphère à l'intérieur de laquelle s'applique officiellement le plurilinguisme. En effet, le Conseil fédéral cherche à promouvoir l'application et le respect du plurilinguisme au sein de ses institutions, entre autres par la mise en oeuvre de politiques concrètes vis-à-vis de ces principes.

Les directives du Conseil fédéral à l'égard de ces fondements se présentent ainsi :

Les instructions du Conseil fédéral du 19 février 1997, [qui remplacent celles de 1983], concernant la promotion du plurilinguisme dans l'administration générale de la Confédération posent les jalons de la politique linguistique. Elles ont pour but de garantir une représentation équitable des communautés linguistiques, dans les différents domaines d'activité et à tous les échelons hiérarchiques ; elles

¹⁴ Cyril S. Belshaw, *op. cit.*, p. 76.

¹⁵ Nous tenons à souligner qu'ils ne peuvent d'ailleurs non plus se faire comprendre des Allemands d'Allemagne.

¹⁶ Cyril S. Belshaw, *op. cit.*, p. 76.

¹⁷ Hanspeter Kriesi, Boris Wernli, et al., *op. cit.*, p. 70.

¹⁸ Georges Lüdi et Iwar Werlen, *op. cit.*, p. 16.

¹⁹ *Ibid.*, p. 16.

visent en outre à mettre à profit les propriétés multiculturelles d'une administration qui doit fonctionner sur le mode plurilingue en fournissant des prestations de qualité dans les langues officielles (allemand, français et italien)²⁰.

Ces politiques du plurilinguisme visent en outre à « connaître, comprendre et mettre à profit le multiculturalisme et la diversité des langues. Si elle doit être intégrée dans le travail de gestion (du personnel), cette thématique doit devenir une partie intégrante de la formation »²¹. C'est ainsi que les employés pourront travailler dans leur propre langue, pour autant qu'elle soit une langue officielle, bien qu'ils devront faire preuve de compétences linguistiques dans au moins une des autres langues officielles.

Les institutions fédérales appuient donc officiellement les principes en matière de promotion du plurilinguisme et du multiculturalisme. Mais qu'en est-il de la culture organisationnelle ? Car puisque les communautés linguistiques doivent être équitablement représentées, les Alémaniques occupent une majorité de postes au sein des emplois fédéraux. Est-ce que cela a une influence sur les dynamiques internes ? S'expriment-ils surtout en français, notamment lorsque l'institution se trouve dans une région romande ? Et comment les Romands expérimentent ce milieu de travail ? Perçoivent-ils certaines tensions ou, au contraire, connaissent-ils des relations harmonieuses ? Comment font-ils pour s'intégrer dans un milieu professionnel où se côtoient des membres des multiples communautés linguistiques ? C'est ce que cherchent à connaître les investigations faites auprès de deux Suissesses romandes travaillant à l'Office fédéral de la statistique, situé à Neuchâtel, une région essentiellement francophone.

²⁰ *La première période de promotion du plurilinguisme dans l'administration générale de la Confédération 1996-1999*, Berne, Office fédéral du personnel, 1999, p. 5.

²¹ *Ibid.*, p. 19.

4.2 Les expériences suisses

4.2.1 Entretien A : Une Suisseuse qui met en valeur ses compétences personnelles et professionnelles

Déroulement de l'entretien

Le rendez-vous avec Sabrina²² était d'abord prévu pour le 4 février 2003 à quatorze heures aux bureaux de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel. Cependant, puisque j'ai eu un imprévu de dernière minute et qu'en conséquence je ne pouvais être à l'heure prévue, j'ai en vain tenté de rejoindre Sabrina par téléphone à son poste de travail pour lui signifier mon retard. Ne sachant pas si elle avait effectivement reçu mon message, je me suis présentée à la réception de l'Office très préoccupée. Toutefois, mes appréhensions se sont dissipées lorsqu'en venant me rejoindre, elle me souligne qu'elle avait bien pris mon message, qu'elle comprenait très bien et qu'il n'y avait pas de faute puisqu'elle n'était pas nécessairement une Suisseuse comme les autres, sous-entendant par là que les Suisses sont, en général, très soucieux de la ponctualité. Arrivées à son bureau, nous nous sommes installées : elle prenait connaissance du formulaire de consentement pendant que j'installais le magnétophone. Acceptant que l'entretien soit enregistré, nous avons débuté l'entretien qui a duré deux heures et trente minutes. Très enthousiaste et communicative, Sabrina m'a donné un récit fort intéressant pour l'étude des stratégies identitaires.

²² Afin de préserver l'anonymat de la locutrice et de faciliter la compréhension du texte pour le lecteur, nous lui avons donné ce pseudonyme.

Résumé de l'entretien

Originnaire de Lausanne, Sabrina, qui est âgée entre trente et trente-cinq ans, y passe sa jeunesse et y fait une partie de ses études. Mais, après avoir obtenu son diplôme de « maturité »²³, elle décide de voyager et de s'installer au Québec durant quelques années. C'est au Québec, à l'Université de Montréal, que Sabrina fera son baccalauréat puis ensuite sa maîtrise en anthropologie. À son retour en Suisse elle se trouve un emploi à l'Office fédéral de la statistique (OFS), alors situé à Berne. Elle y habitera quelques temps, jusqu'à ce que l'OFS emménage à Neuchâtel, ville où elle réside actuellement. Bien qu'elle juge qu'elle avait des préjugés vis-à-vis des Alémaniques à l'époque, son travail l'amène à se distancier de son groupe d'appartenance. Car son poste implique qu'elle doit avoir recours à l'allemand tous les jours tandis que son apprentissage du dialecte suisse-allemand la porte à s'ouvrir davantage aux Alémaniques. Son expérience de vie modifie également sa vision du groupe des Alémaniques : elle a présentement un compagnon Suisse allemand, ce qui l'amène à les connaître davantage, tandis que ses habiletés linguistiques en allemand et en suisse-allemand facilitent son insertion au sein de cette communauté. Elle considère en outre que la Suisse allemande ne correspond absolument pas à ce que les Romands croient qu'elle est et la préfère à la Suisse romande. Mais bien qu'il existe des préjugés entre les deux collectivités, elle estime que les Suisses partagent des valeurs communes fort positives.

Analyse de l'entretien

L'élément principal qui ressort du discours de Sabrina est l'emphase mise sur sa valorisation personnelle, peu importe le contexte dans lequel elle se trouve. De sorte qu'elle aura recours à deux tactiques de façon à répondre à son besoin de valorisation personnelle. C'est ainsi que se dégage une *stratégie de valorisation personnelle manifestée par une recherche de similitude au groupe linguistique majoritaire et de différenciation vis-à-vis son groupe linguistique d'appartenance*. Cette locutrice cherchera en effet, tant dans l'articulation des identités personnelle, professionnelle que nationale, à faire-valoir ses compétences personnelles.

²³ Le diplôme de « maturité » en Suisse est l'équivalent du diplôme du collégial au Québec.

L'analyse présentée ici, divisée respectivement selon ces trois sphères identitaires, est de fait articulée selon cette argumentation.

4.2.1.1 Une identité personnelle marquée par la débrouillardise et l'ouverture à l'autre

Que ce soit son expérience au Québec ou sa vie personnelle actuelle en Suisse, la locutrice offre d'elle-même une image fort positive. Elle fait montre en effet d'une capacité de débrouillardise et fréquente des milieux linguistiquement diversifiés, éléments qui lui permettent de se distinguer des autres et de mettre de l'avant une identité personnelle positive.

1. Une expérience de débrouillardise au Québec

Sa façon de se présenter met de l'avant ses compétences en matière d'autonomie et d'ouverture. Son voyage au Québec illustre d'abord son esprit de débrouillardise. Bien qu'elle n'ait pas de statut spécifique, elle se trouve rapidement un travail dès son arrivée : « très facilement j'ai trouvé un travail à l'Université de Montréal, mais dans les bureaux hein? ». Ainsi, non seulement elle se trouve aisément du boulot même si elle est étrangère, mais elle obtient un poste à l'université, milieu d'emploi qui bénéficie d'un statut prestigieux.

Cette expérience de travail l'amène dès lors à vouloir imiter ce que font plusieurs jeunes Québécois, soit d'étudier et de travailler en même temps : « c'qui m'a encouragé à me dire qu'au fond heu...j'pourrais faire comme beaucoup de gens qu'j'voyais faire autour de moi, c't'à dire retourner aux études pis travailler à côté, c'que les gens font pas en Suisse, c'est très, c'est...c'est beaucoup d'enfants gâtés, qui s'font entretenir par papa/maman on va dire comme ça, et...j'trouve qu'au Québec y'a beaucoup de gens qui se débrouillent tout seul pour s'payer leurs études quoi ». Cette distinction faite entre elle et les membres de son pays d'origine afin de s'associer aux Québécois jugés débrouillards lui octroie une identité personnelle positive. En effet, cette comparaison intergroupe favorise l'émergence d'une singularité axée sur des qualificatifs positifs tels que la débrouillardise et l'autonomie ; elle se démarque donc des « enfants gâtés » Suisses afin de se valoriser.

Il semble d'ailleurs qu'elle n'a pas le choix : « Comme moi j'étais toute seule au Québec y'avait pas d'question hein?!: ou bien je me payais mes études moi-même ou bien [j'allais pas aux

études?]. Mais en travaillant à l'uni ça m'a montré qu'y avait plein de gens justement au Québec qui faisaient ça puis qui s'débrouillaient très bien. Puis là alors finalement je me suis inscrite à l'uni. » Ainsi, si elle souhaite faire des études supérieures, il faut qu'elle fasse preuve de courage et d'autonomie, qualités qui paraissent être importantes dans une définition positive d'elle-même. Son réseau relationnel traduit à nouveau une volonté de se définir en des termes positifs.

2. Un réseau relationnel varié

Son réseau relationnel lui permet de mettre à jour sa qualité personnelle d'ouverture à la diversité ethnique. D'abord, au Québec, elle fréquente en effet les deux communautés linguistiques : « Alors au départ j'suis arrivée dans un milieu totalement anglophone heu, disons que..., au niveau travail c'était francophone mais au niveau vie privée, mon premier compagnon avec qui j'ai vécu trois ans était anglophone. Alors heu...ben j'étais heu...ben au travail c'était francophone pis j'étais presque tout de suite à l'uni puis donc j'avais des amis dans les deux milieux, [...], j'ai toujours été un peu dans les deux milieux quoi...aussi bien francophone qu'anglophone; j'avais des amis des deux côtés ». Originnaire d'un autre pays, elle semble être en mesure de s'intégrer facilement au sein d'une nation étrangère et ce, d'autant plus puisqu'elle s'applique à fréquenter les deux groupes linguistiques que sont les francophones et les anglophones. Elle laisse donc présumer qu'elle cherche à s'ouvrir aux différentes communautés, principe qui représente un élément important dans sa définition positive d'elle-même.

Son compagnon actuel démontre bien sa tendance à fréquenter des gens de différents groupes linguistiques : c'est un Suisse allemand, totalement bilingue. Ce qui fait que, lorsqu'ils sont ensemble, ils parlent plutôt français : « C'est le français! [entre eux], Ouais, ça c'est vrai! Typique de la situation suisse! [rires !] Ouais ! ». Bien qu'elle soit ouverte aux relations entre les groupes linguistiques divers, elle préférera s'exprimer dans sa langue maternelle en situation d'intimité. Etant donné qu'il est totalement bilingue, parce que né d'une mère Suisse romande et d'un père Suisse allemand, mais qu'elle est Romande, Sabrina évitera de se placer en position d'infériorité vis-à-vis de son conjoint et parlera dans sa langue maternelle, bien qu'elle sache s'exprimer en allemand. La référence au fait que ce comportement est « typique de la situation suisse » illustre en outre l'intérêt qu'elle porte à ne pas se faire juger négativement. Tandis qu'elle souhaite montrer qu'elle est ouverte aux autres et aux langues, elle préfère parler dans sa

langue maternelle avec son ami Alémanique : cette pratique, qui peut sembler incohérente, trouvera alors une explication à travers les conduites de ses concitoyens. En s'associant aux membres de sa collectivité, ceci lui permet d'éviter de se présenter sous un jour négatif parce qu'elle laisse entendre que ce sont des comportements généralisés. Cette similitude vis-à-vis ses congénères linguistiques l'aide ainsi à pallier à une certaine incohérence entre sa valeur affirmée d'ouverture aux autres et ses comportements linguistiques intimes.

Le fait de fréquenter cette personne l'amène par contre à mettre en pratique cette volonté de côtoyer des gens d'autres groupes linguistiques. Grâce au réseau de son compagnon, elle peut rencontrer des Suisses allemands : « il a plein d'amis Alémaniques à Bâle, ses parents aussi, et pis heu ça m'a aidé ouais c'est vrai à...à connaître d'autres choses d'autres milieux c'est vrai que ça ça aide hein? C'est sûr que ça m'a ouvert plein de portes, j'ai pu vraiment voir heu, ouais connaître plein de gens là-bas et pis voir comment ils sont ». Par le fait que ceci sous-entend que Romands et Alémaniques ne se fréquentent pas beaucoup puisque c'est par son conjoint qu'elle réussit à « voir comment ils sont », elle offre une image positive d'elle-même puisqu'elle se distingue justement des autres par son côtoiement des deux communautés linguistiques. Cette différence de comportement par rapport aux Suisses en général lui permet donc de se valoriser parce qu'elle fait montre d'une ouverture à l'égard des autres.

Mais, avant de partir pour le Québec, son réseau social était essentiellement francophone. Elle explique ceci alors en ces termes : « ben j'étais en Suisse romande et là...c'était bien francophone ». Ceci fait donc référence au fait que les groupes linguistiques en Suisse ne se fréquentent pas énormément, ce qui a joué sur ses relations lorsqu'elle était plus jeune. En soulignant qu'elle provient d'un milieu « bien francophone », elle suppose qu'il allait alors de soi d'avoir un cercle social essentiellement francophone. Aussi son mérite tient-il dans le fait qu'elle fréquente aujourd'hui diverses communautés linguistiques, contrairement aux Suisses romands qui ne côtoient que des Romands ; elle se dissocie donc à la fois de son milieu d'origine et de son groupe d'appartenance pour proposer une singularité positive.

De même en est-il de son réseau actuel à Neuchâtel : « [j'ai] un petit peu [de contacts] ouais, mais...ouais quelques personnes de l'Office et puis autrement un peu des gens en dehors ouais, plutôt heu francophones, c'est vrai, ouais! Ben oui forcément y'a pas d'Alémaniques ici! ». Ainsi, malgré sa volonté de fréquenter des milieux multiethniques, la réalité ethnolinguistique de

Neuchâtel l'oblige à se lier d'amitié uniquement avec des francophones. Ce qui laisse croire que de cet état de fait est attribuable à cet environnement exclusivement unilingue et non pas parce qu'elle souhaite fréquenter essentiellement des francophones. Elle cherche par conséquent à se dissocier de cette tendance à travers cette critique et garder sauve cette non correspondance entre l'identité affirmée et la réalité des faits.

Bien que ses aspirations ne coïncident pas toujours avec son environnement immédiat, il apparaît qu'elle cherche à se mettre en valeur par une présentation d'elle-même orientée vers l'ouverture à l'autre et la débrouillardise. Aussi, lorsque sa réalité ne coïncide pas avec ses prétentions, soit elle se dissocie des attitudes et comportements ambiants afin de se disculper, soit elle généralise sa conduite à celle des autres afin d'éviter de se faire juger négativement. La cohérence de ces attitudes, qui semblent contradictoires au premier abord, revient alors au fait que Sabrina cherche à présenter une image positive d'elle-même pour se valoriser. Les références changeront alors au gré des facettes présentées.

Nous verrons que cette stratégie de valorisation personnelle se répercute également dans son milieu professionnel.

4.2.1.2 Une identité professionnelle motivée par une quête de reconnaissance de compétences personnelles

Bien qu'il soit nécessaire pour Sabrina de témoigner d'habiletés linguistiques appréciables du fait de son statut minoritaire et des conditions de son emploi, il se trouve que ces performances linguistiques lui permettent de se sentir intégrée au groupe majoritaire et donc, de valoriser son identité personnelle.

1. Des compétences langagières favorables à son intégration professionnelle

Son milieu de travail lui permet d'abord de faire valoir ses capacités langagières. En premier lieu, puisqu'il est nécessaire pour elle de s'exprimer en allemand, les connaissances qu'elle a de cette langue sont appréciables. Il semble en effet qu'elle a besoin de l'allemand tous les jours, et elle davantage que d'autres : « D'abord ici au travail on en a besoin tous les jours, ben surtout...enfin, certains plus que d'autres mais moi, oui, beaucoup ». En se démarquant de ceux

qui ont moins recours à l'allemand, elle révèle que son poste implique d'avoir à travailler dans une autre langue que sa langue maternelle et donc, par extension, qu'elle est dotée d'une bonne capacité personnelle à s'exprimer dans une langue étrangère.

Aussi, même son arrivée à l'OFS, qui était alors à Berne, prouve que ses compétences langagières sont adéquates : « [quand] on m'a engagée à Berne, je me faisais beaucoup de souci puisque je croyais que j'avais oublié tout mon allemand, j'l'avais plus pratiqué pendant quasiment vingt ans, j'avais parlé tous les jours l'anglais, [...], donc heu j'ai cru que j'avais plus rien et pis j'étais étonnée de voir que finalement les bases j'les avais et que c'tait revenu relativement rapidement puis après j'ai fait des progrès ». Ainsi non seulement elle est performante en anglais car elle le parle « tous les jours » avant de trouver son emploi à l'OFS, mais elle est assez douée pour réussir à retrouver rapidement une langue qu'elle n'a pas pratiqué durant de nombreuses années. Elle est donc dotée d'une faculté à s'exprimer aisément dans différentes langues.

Cette compétence en anglais est d'ailleurs soulignée à nouveau : « comme tous les braves Suisses romands on n'aime pas l'allemand donc heu je, j'avais fait j'parlais beaucoup mieux l'anglais qu'l'allemand hein donc hein, à la fin du du cégep ». Ainsi, bien que son travail l'amène à utiliser l'allemand tous les jours, elle n'aimait pas la langue étant plus jeune, à l'instar des autres Romands, même si elle l'apprenait à l'école. Le recours fait à cette attitude en Suisse romande lui permet de rehausser doublement son image personnelle : elle se distingue maintenant des Romands parce qu'il lui est nécessaire d'utiliser quotidiennement cette langue à son travail, et elle est compétente en anglais. Elle perçoit de plus un certain changement chez elle dans son attitude vis-à-vis la langue allemande, ce qui est fort valorisant car se sentir « évoluer » procure une impression d'épanouissement individuel. Cette énonciation vis-à-vis l'idée que les Romands n'aiment pas l'allemand démontre en outre que sa représentation des relations entre les deux communautés linguistiques est imprégnée des impressions de son groupe d'appartenance et des idées socialement véhiculées. Puisque les Alémaniques sont majoritaires au pays et qu'ils dominent la scène politique, en même temps qu'ils détiennent une large part du contrôle économique, il est permis de s'interroger sur les termes du rejet des Romands d'apprendre l'allemand. De cette réalité nationale peuvent naître des tensions, à la fois politiques et linguistiques, entre les deux groupes, auxquelles les Romands, minoritaires, peuvent répondre en

refusant de parler la langue de l'autre²⁴. Elle estime néanmoins qu'elle se distingue maintenant de cette attitude.

Le fait d'avoir été engagée à l'OFS démontre d'ailleurs qu'elle avait déjà de bonnes connaissances en allemand car sinon, on ne l'aurait pas choisie pour le poste : « moi si j'avais pas eu les bases et ben je serais pas là quoi, c'est clair hein? Y m'auraient pas engagée! On m'aurait pas engagée! ». Donc même si elle avait peur d'avoir perdu les bases, elle connaissait assez l'allemand au départ pour pouvoir se faire embaucher, ce qui démontre qu'elle est compétente dans les langues. Mais, puisque ceci fait partie de sa condition d'embauche, elle se voit cependant en quelque sorte dans l'obligation de performer en allemand afin de prouver ses compétences ; son identité professionnelle l'autorise donc à valoriser une identité personnelle caractérisée par un faire-valoir de compétences linguistiques. Elle utilise en quelque sorte un élément de la culture institutionnelle, soit de devoir s'exprimer dans une deuxième langue officielle, pour rehausser son image personnelle.

Par souci de performance professionnelle, elle cache d'ailleurs au début le fait qu'elle ne comprend pas tout ce qui est dit en allemand: « au début j'étais dans les réunions je comprenais à peu près cinquante pour cent, c'était beaucoup, mais j'disais rien !! ». Afin de ne pas se placer en position d'infériorité vis-à-vis ses collègues de travail, elle taira cette lacune linguistique. Il est en outre nécessaire de bien justifier la raison pour laquelle elle s'est fait embaucher, d'autant plus que son milieu de travail ne lui laisse pas le choix : « et pis ben quand on n'a pas le choix pis que tous les documents sont en allemand ben on s'y met hein; on n'a pas le choix quoi! ». Son milieu de travail l'oblige à performer en allemand puisqu'à Berne, la majorité des employés était germanophone : « c'est clair que c'était beaucoup plus germanophone quand on était à Berne ». Son environnement professionnel l'amène par conséquent à perfectionner son allemand puisque d'abord, elle se trouve en position minoritaire, mais aussi parce que la vitalité du groupe des Alémaniques fait en sorte qu'ils occupent une position de force, ce qui agit sur la culture organisationnelle en lien avec les dynamiques linguistiques et la langue de travail. Dans le but de se faire reconnaître un statut professionnel et de se sentir intégrée par son entourage, elle adopte la langue du groupe majoritaire.

²⁴ Il est à noter qu'un parallèle peut être fait ici entre ces commentaires et la situation au Québec où, à une certaine époque, certains francophones du Québec n'aimaient pas apprendre et/ou parler anglais.

Mais peu importe l'environnement immédiat de son milieu de travail, sa performance en allemand est de mise. Car maintenant que l'OFS se situe dans une région francophone et que, selon elle, les nouveaux employés sont surtout Romands, elle continue d'employer l'allemand avec ses collègues Alémaniques : « moi, par exemple j'ai des collègues germanophones je fais l'effort j'essaie toujours de leur parler un allemand pour pas perdre la pratique! Même ceux qui parlent bien français. Sinon après ça c'est fichu si on arrête ». Cette mise en valeur de ses capacités linguistiques est par conséquent justifiée par la crainte exprimée de perdre ces compétences acquises, puisque l'environnement immédiat est maintenant francophone. Elle utilise ainsi son milieu de travail pour maintenir ou approfondir ses performances linguistiques. Or, il semble que sa capacité à s'exprimer en allemand soit cependant meilleure que celle de ses collègues francophones : « moi j' parle mieux l'allemand, même si je suis pas très bonne, je parle quand même beaucoup mieux l'allemand que beaucoup de mes collègues ». Elle se distingue donc des autres Romands par ses compétences linguistiques, ce qui valorise sa singularité.

Aussi, étant donné qu'elle se débrouille bien, elle aura tendance à écrire en allemand lors des travaux en commun : « ça peut être des fois un peu compliqué [de travailler entre collègues de langues différentes], ouais c'est vrai. Bon des fois ce que je fais c'est que j'écris quelque chose en allemand pis je dis à la personne « qu'est-ce t'en pense? Retravaille pis corrige-moi mes fautes » ». Ainsi même si elle a la possibilité de travailler en français, elle justifie son recours à l'allemand selon qu'elle se débrouille bien et qu'elle juge que c'est moins compliqué. L'efficacité à son travail l'amène donc à s'assimiler au groupe majoritaire.

Elle a en outre dû s'en sortir toute seule pour réapprendre son allemand puisqu'à l'époque, elle n'a pas pu profiter de certaines mesures offertes dans les emplois confédéraux : « Moi au début que j'étais là heu, j'voulais me remettre [à des cours de perfectionnement linguistique] on m'a dit qu'on n'avait pas le temps. ». Il a donc fallu qu'elle s'y mette toute seule si elle voulait perfectionner ses connaissances de cette langue, faisant ainsi référence à une certaine forme de débrouillardise.

Maintenant cependant, elle peut profiter des cours de langue offerts par l'OFS : elle prend des cours de suisse-allemand. Mais les participants n'ébruitent pas trop la chose car ça pourrait être mal perçu : « y'a beaucoup de gens qui sont pas d'accord parce qu'y pensent que, on....on perd notre temps à apprendre le suisse-allemand ». Cette façon de se distinguer de ceux qui seraient

contre l'idée lui permet de se montrer sous un jour positif puisque non seulement elle s'efforce de parler en allemand, mais elle fait l'effort d'apprendre le dialecte, contrairement aux Romands. Ces cours, d'ailleurs, la distraient : « moi ça m'amuse d'apprendre ça en plus. » Elle va donc à l'encontre de plusieurs personnes afin d'approfondir, par plaisir, ses connaissances linguistiques. Comparativement à ceux qui sont réticents à l'égard de ces cours, elle apparaît donc être une personne ouverte aux autres et avant-gardiste, puisque ce cours est un essai : « on est cinq dans le cours, et pis on est vraiment "exotiques" hein, [...], je sais pas si y'en aura d'autres! On est pilote et pis, je sais pas si y'en aura d'autres! ». Le recours à la culture institutionnelle l'amène donc à valoriser son identité personnelle car cette pratique lui permet de se distinguer positivement des autres, qui paraissent alors réactionnaires.

Mais ceci s'inscrit malgré tout dans une logique personnelle d'acceptation par les Suisses allemands, groupe majoritaire : « je vais à des réunions des fois à Berne et alors là c'est vraiment déjà, pendant les réunions au moment de la réunion c'est en bon allemand, y font un effort, tout ça à cause de moi si je suis la seule francophone donc ça j'aime pas, mais dès qu'on est à la pause ou qu'on arrive avant ou qu'c'est après la réunion pis qu'on est debout pis qu'on s'parle, paf! ça repasse au suisse allemand! [...], j'aimerais bien comprendre, de pas obliger les gens à changer heu, leur niveau de langue, ben le du dialecte au bon allemand exprès pour moi ». Le fait de suivre ses cours de suisse-allemand se justifie donc par une logique de rapports minoritaire/majoritaire : elle souhaite se sentir intégrée par le groupe majoritaire et désire ne pas se sentir pénalisée à cause de la langue. Parce que connaître la langue de l'autre est susceptible de jeter les bases pour un échange interculturel agréable entre les locuteurs en présence et de faciliter l'intégration sociale, comprendre le dialecte suisse-allemand augmente son crédit personnel et lui offre la possibilité de s'attirer des sympathies interpersonnelles. Aussi utilise-t-elle les possibilités qu'offre son emploi afin de perfectionner ses compétences langagières et donc, de se faire reconnaître sa singularité à l'aide de ses performances linguistiques. Mais, outre cela, ses fonctions valorisent également son identité personnelle.

2. Des compétences personnelles reconnues

Son milieu de travail lui permet aussi de faire valoir ses capacités individuelles. En effet, elle est à l'OFS parce qu'ils ont jugé qu'elle avait des bonnes connaissances : « je me suis présentée , c'est comme ça que je me suis retrouvée là, parce que on trouvait que j'avais les bonnes connaissances !! Ce qui était vrai!! ». Connaissances qu'elle a acquises à l'université par sa maîtrise à la fois en anthropologie et en statistiques, et par ses quatre années supplémentaires en informatique. Ce qui s'inscrit d'ailleurs tout à fait dans la logique actuelle de faire-valoir des compétences scolaires personnelles. Son estime personnelle se voit donc valorisée.

Aussi, très rapidement elle change de section à l'OFS et obtient une promotion : « J'suis l'adjointe du chef de section, c'que j'étais pas avant, mais bon, c'est à peu près pareil, [...], non mais j'étais assez haut, alors heu, pour moi ça faisait pas de différence! ». Elle est par conséquent assurément compétente dans son domaine puisqu'elle gravit rapidement les échelons de la hiérarchie. D'autant plus que le prestige associé aux postes cadres valorise son identité personnelle.

Cette idée est en outre renforcée par sa condition de femme : « Puis c'est plus un handicap d'être une femme que d'être germanophone ou francophone! [car] bien entendu les femmes sont moins dans les postes cadres et pis plus dans, moi, plus on monte moins y'a de femmes ça c'est clair, hein? ». Le fait de mettre l'emphase sur son statut de minoritaire démontre qu'elle est doublement compétente : elle fait partie à la fois de la minorité linguistique et de la minorité sexuelle dans ce milieu. Puisque sa personnalité est également définie par sa condition de femme, elle met de l'avant son appartenance à l'ensemble bio-psychologique que forme le sexe féminin puisqu'elle doit s'évaluer par rapport à l'autre ensemble bio-psychologique que forme le sexe masculin : elle se confronte donc à ce dernier, parce qu'en position de force dans les sphères supérieures, afin de s'attribuer une identité personnelle positive.

Elle fait donc partie de ceux qui occupent des postes élevés dans la hiérarchie puisqu'elle en a les capacités. Et ceci aussi parce qu'elle est travaillante : « comme par hasard heu, les adjoints comme moi sont des femmes et pis les, le chef lui-même est un homme! C'est souvent ça. On dit les adjointes sont les petites mains qui font le boulot! [rires !] ». Elle met de cette façon l'emphase sur son appartenance biologique afin de prouver ses compétences personnelle et donc,

professionnelles. L'emploi d'un dicton populaire justifie en outre ses opinions et confirme qu'elle appartient au groupe sexuel positif puisqu'il est travaillant.

Les postes élevés dans la hiérarchie sont de fait occupés en majorité par des Alémaniques : « au niveau de l'Office, [...], probablement plus de germanophones ouais ouais, [...], plus de germanophones que de francophones, ouais c'est sûr. Comme la population elle-même quoi ». Cette vitalité de l'ensemble des germanophones a assurément une influence sur le choix de sa langue de travail puisqu'elle se trouve en minorité. Aussi, si elle est reconnue dans ses fonctions, c'est qu'elle fait elle-même partie des plus forts. Mais, en justifiant la réalité d'emploi par la réalité démographique du pays, soit que les Alémaniques forment le groupe majoritaire, c'est qu'elle accepte ce rapport de force entre les communautés linguistiques et cherchera à ne pas être infériorisée en adoptant l'allemand comme langue de travail.

Ainsi elle parle mieux et davantage l'allemand que ses collègues Romands, mais ces performances linguistiques résultent en grande partie de son statut minoritaire et du besoin d'intégration. Tandis qu'à Berne elle représentait une minorité linguistique, elle se trouve à présent en situation de minorité à la fois linguistique et sexuelle par le poste qu'elle occupe. Mais elle récupère cela de façon à faire valoir ses capacités langagières et ses capacités personnelles, ce qui l'amène par conséquent à se dissocier de son groupe d'appartenance et à s'associer au groupe majoritaire. Sa perception de sa nation s'inscrit dans une logique de valorisation personnelle.

4.2.1.3 Une identité nationale favorable à une définition positive d'elle-même

Ses propos sur les relations entre les communautés linguistiques Suisses, la comparaison qu'elle fait entre le pays et l'Union Européenne (UE) de même que ses opinions sur la présence des étrangers sur le sol national traduisent une volonté de mettre de l'avant une image de soi positive. Elle se sert en effet de comparaisons afin de se distinguer des autres et de rehausser son identité personnelle par son appartenance à une nation décrite en des termes favorables.

1. Les préjugés intergroupes

D'abord, les perceptions qu'ont les Romands des Alémaniques lui permettent de mettre en valeur son unicité et son sentiment d'ouverture aux autres. D'emblée, elle se distingue en effet des relations et des préjugés entre les deux communautés linguistiques : « les Suisses romands ont un préjugé défavorable face aux Suisses allemands moi, moi j'peux en parler parce que, comme j'ai été vingt ans à l'étranger je suis un peu extérieur hein? faut p'tête me, pas me voir comme une Suisse normale ». Le fait que les propos soient négatifs l'amène à se différencier et à opérer une nette séparation entre les Romands qui ont des préjugés et elle qui n'en a pas, valorisant son image d'individu ouvert aux autres et débarrassé de cet héritage négatif. Cette recherche de distinction d'avec les autres Suisses qui ont des préjugés l'autorise ainsi à affirmer une individualité positive parce que détachée de certains comportements sociaux présentés comme défavorables : elle ne peut être comparée ni associée à cela.

D'ailleurs, son expérience démontre le contraire : « les Suisses romands connaissent pas du tout les Suisses allemands, ont un préjugé défavorable, les croient conservateurs, ce qui est tout faux, [...]. Alors que moi je trouve que dans les villes c'est dynamique c'est marrant y font la fête ». Ce clivage catégorique fait entre les Romands et elle rehausse son estime de soi puisque son expérience personnelle va tout à fait à l'encontre de ce qui est perçu chez les Romands et renforce cette caractéristique personnelle d'ouverture aux autres. Mais, même si elle se distingue de comportements jugés négatifs, elle a hérité des perceptions socialement véhiculées puisque, d'abord, elle s'y oppose et qu'elle a ensuite recours au qualificatif « conservateurs » et à ses oppositions telles que « dynamique », « marrant » et « faire la fête » pour illustrer ces préjugés, qualificatif attribué aux Alémaniques par les Romands.

Cependant, elle-même plus jeune avait les mêmes préjugés : « même enfant, moi j'avais les mêmes quand j'étais enfant, parce que moi j'ai ma famille à Lausanne, mais y vont jamais en Suisse allemande ». Elle traduit ici l'idée qu'elle a effectivement hérité de ces préjugés, mais qu'aujourd'hui elle s'en distingue : elle ne s'inscrit donc pas en continuité avec ces attitudes jugées par elle négatives, rehaussant par le fait même son identité personnelle parce que distincte de ces attitudes.

Elle est cependant d'accord avec certaines idées véhiculées en Suisse romande : « le problème c'est vrai c'est que le suisse-allemand a pris beaucoup le dessus [...], maintenant de plus en plus les choses se font en suisse-allemand. Et à l'école, les francophones apprennent le bon allemand, donc y comprennent rien en suisse-allemand donc heu, disons que, de ce point de vue là ça empire au niveau de la compréhension ». Elle conçoit donc que les Romands n'ont pas nécessairement torts d'affirmer que le dialecte nuit à l'entendement mutuel. Mais elle s'est cependant débrouillée par elle-même pour contourner ce problème puisqu'elle prend des cours de suisse-allemand : « alors moi j'comprends maintenant parce que je suis des cours ». Elle souligne donc à nouveau qu'elle est ouverte parce qu'elle fait l'effort d'apprendre le suisse-allemand, contrairement à la majorité des Romands, favorisant par le fait même son image personnelle.

Les legs de sa communauté linguistique en ce qui concerne les perceptions négatives de la Suisse allemande l'accompagnent malgré tout : « j'ai vécu cinq ans à Berne, au début Berne j'aimais pas tellement après j'ai appris à la découvrir pis j'trouve que c'est une ville super! [...] Probablement que j'avais un peu les mêmes préjugés, que la Suisse allemande c'était un peu, ouais, j'la connaissais pas! Donc probablement c'est ça, -bon évidemment au départ j'comprenais encore moins le suisse-allemand qu'aujourd'hui, mais j'pense que j'avais un peu ces préjugés-là aussi ». Elle reconnaît que le dialecte peut présenter un obstacle car elle n'aimait pas vraiment la Suisse allemande en partie parce qu'elle ne parlait pas la langue. Toutefois, bien qu'elle ait hérité de ces représentations sociales, elle les surpasse maintenant parce qu'elle s'est efforcée de connaître la Suisse allemande et de s'ouvrir aux autres. Cette distinction entre elle et les Romands est favorable à une image positive d'elle-même.

En ce qui concerne l'apprentissage de l'allemand chez les Romands, elle admet que c'est toujours pareil : « ils apprennent d'abord l'allemand mais dans les faits dès qu'ils commencent, [...], moi je vois mes neveux et tout le monde ça a pas changé, on n'aime pas du tout l'allemand, on [le voit?] à l'école mais on veut rien savoir, [...], et pis ils aiment l'anglais pis ils aiment pas l'allemand pis on sort de l'école en sachant mieux l'anglais que l'allemand, comme c'était mon cas! ». De fait, elle-même avait ces réactions avant qu'elle ne cherche à aller voir ailleurs, ce qui démontre qu'elle est maintenant différente des Romands qui n'aiment pas l'allemand. Sa façon de se présenter au fil du temps, en mettant l'accent entre le « avant » et le « maintenant », illustre qu'elle considère qu'elle s'est forgée sa propre individualité, qui repose notamment sur les valeurs d'ouverture et d'autonomie, puisqu'elle est allée voir ailleurs par elle-même.

Elle se distingue aussi de la plupart des Lausannois, étant donné qu'ils n'auront probablement pas besoin d'utiliser l'allemand durant leur vie : « C'est vrai que les Lausannois y parlent pas l'allemand! Sauf certaines franges, éduquées ou qui en a besoin pour le travail et pis les autres y s'dépèchent d'oublier ». Elle s'inclut ainsi dans la catégorie de gens éduqués qui a recours à l'allemand tous les jours, ce qui valorise son image personnelle parce qu'elle fait partie d'un groupe de gens bénéficiant d'une image prestigieuse.

Cet accent mis sur les préjugés qu'ont les Romands vis-à-vis les Alémaniques lui permet par conséquent de s'attribuer une identité personnelle positive puisqu'elle se démarque des tendances de son groupe linguistique d'appartenance en mettant de l'avant des valeurs de débrouillardise et d'ouverture aux autres. Si elle n'a plus ces préjugés, c'est qu'elle est allée voir ailleurs et qu'elle a mis en oeuvre des moyens pour aller au-delà de ces attitudes. Or, il apparaît qu'elle fait des distinctions au sein des Romands mêmes afin de rehausser le statut de son milieu d'origine.

2. Une Suisse romande hétérogène

Cette volonté de se présenter comme étant ouverte à l'égard des autres se traduit aussi à travers la comparaison qu'elle fait entre les Neuchâtelois et sa région d'origine. En effet, elle se dissocie complètement des gens de Neuchâtel, qu'elle décrit de manière fort négative : « moi je je...je serais jamais venue à Neuchâtel si y'avait pas eu l'Office hein? Moi j'viens pas d'ici – contrairement à beaucoup des gens, qui sont venus après, qui sont des gens de la région finalement . Y sont vraiment enracinés. [...], c'est clair qu'y'a des gens qui sont très attachés à leur région. [...], j'trouve que les gens sont très très, très dans leur terroir dans cette région-ci Neuchâtel, l'arrière-pays... ». Ces commentaires démontrent qu'elle juge fort négativement cette région selon l'idée que ses habitants sont très dans leur terroir et qu'ils sont donc, contrairement à elle qui ne vient pas de cette région, peu ouverts d'esprit et repliés sur eux-mêmes. Cette nette distinction faite entre elle et les Neuchâtelois rehausse son image personnelle et sa présentation d'elle-même.

Ces comportements qu'elle décrit se répercutent d'ailleurs, selon elle, dans son milieu de travail : « je les ai vu demander dans des réunions de, à des germanophones de parler en français, ça je trouve inacceptable personnellement; je trouve que c'est pas correct. Mais ils ont pas

compris, qu'y sont, c'est des Neuchâtelois, par exemple ou de la région de Neuchâtel qui viennent travailler à Neuchâtel! Donc y sont dans une région romande et ils voient pas pourquoi on devrait parler allemand. Et ça je trouve que c'est quelque chose heu...que je trouve regrettable ». Cette opinion défavorable exprimée vis-à-vis ces comportements de Neuchâtelois traduit une volonté de se distinguer de ces gens et, par conséquent, de rehausser son identité positive. Car contrairement à ces individus, qu'elle considère peu ouverts et qui ne regardent pas plus loin que leur propre région linguistique, elle a compris les nécessités d'un emploi dans la Confédération et elle s'efforce de parler allemand. Or ces attitudes se rapprochent de tendances décrites plus haut, à savoir que les régions sont surtout caractérisées par l'unilinguisme, ce qui pourrait expliquer cette volonté de continuer de parler français, même s'ils travaillent dans une institution fédérale.

Selon elle, son origine peut expliquer cette tendance personnelle à être ouverte aux autres : « C'est, mais j'crois que les petites villes sont par définition plus conservatrices et traditionnelles que les plus grandes, c'est presque dû à ça, à la taille...ouais. Les gens ont moins bougé, les gens ont moins voyagé, les gens ont moins...moins d'offres autour donc moins...même au niveau je veux dire ethnique! Si je me promène à, dans l'arc lémanique Genève/Lausanne, heu par exemple au niveau du visage des gens hein, j'veux dire y'a beaucoup d'Africains etc., y'en a très peu à Neuchâtel si on compare hein? ». L'accent mis sur la différence des réalités ethniques entre les deux régions présente son groupe d'appartenance immédiat sous un jour positif et, par le fait même, lui permet de s'attribuer des prédispositions relatives à l'ouverture aux autres. Les gens de la région de l'arc lémanique semblent ainsi plus ouverts et connaissent davantage de contacts avec des gens d'ailleurs.

La séparation qu'elle fait entre les caractéristiques des gens de la région de Neuchâtel et celles des gens de la région de l'arc lémanique l'aide par conséquent à mettre de l'avant une identité personnelle originale, axée sur la valeur d'ouverture à l'autre. Les traits culturels qui, selon elle, représentent la Suisse, s'inscrivent dans ce même processus.

3. *L'unité nationale*

Les traits caractéristiques des Suisses lui octroient une identité personnelle positive, du fait de son appartenance à cette nation. D'abord, les votations par rapport à l'Union Européenne vont en ce sens : « [il y a en Suisse une impression d']impuissance de l'Union européenne face à la situation politique internationale. Je crois que...pour le moment on n'est pas convaincus, [...], [et] l'idéologie pour le moment [de] l'Union européenne : c'est le fric quoi! Pis peut-être les gens idéalistes et ben y sont déçus!! Ben moi je voudrais autre chose en tout cas, j'en voudrais pas telle qu'elle est là ». À travers le refus des Suisses de s'associer à l'UE, elle s'identifie et s'associe aux idéalistes déçus par l'UE. Elle propose alors d'elle-même l'image d'une personne préoccupée par des questions d'ordre humanitaire et social, favorable à une définition positive de son identité personnelle.

L'incompatibilité des deux systèmes explique d'ailleurs, en des termes valorisants pour les Suisses, ce refus d'adhérer à l'UE : « ça semble pas tellement [...], démocratique l'Union européenne hein? J'veux dire les décisions d'adhésions, d'élargissement etc. le peuple a pas été consulté donc ça je crois les Suisses, [...], tiennent à la démocratie directe, c'est-à-dire à cette possibilité régulière d'émettre notre avis sur tout et sur rien, [...], enfin, et c'est vrai si on entre dans l'Union européenne on aura beaucoup moins la démocratie directe ». Elle compare les deux entités que sont l'UE et la Suisse en accentuant leurs différences respectives afin de démontrer le contraste de leurs natures. Ceci confère à la Suisse une identité nationale positive et une forte cohésion interne, comparativement aux membres de l'UE, car les Alémaniques et les Romands, par leur opinion semblable, forment une unité solidaire et tiennent à tout prix à la démocratie, principe universel de bien. Le fait d'appartenir à cette nation lui donne, par extension, ces mêmes attributs positifs.

Ces caractéristiques positives sont d'ailleurs développées en ces termes : « une situation économique favorable, [...], un taux de chômage très faible, [...], une impression de sécurité, [...], [et une adhésion] au système politique aussi ». Ces termes décrivent d'une manière positive sa nation d'appartenance. Elle fait d'ailleurs référence à l'idée selon laquelle les Suisses manifestent un attachement à leur système politique, ce qui démontre qu'elle a hérité des caractéristiques culturelles socialement transmises, traits culturels favorables à une image positive d'elle-même.

Elle abonde en ce sens en ce qui concerne le taux d'étrangers en Suisse. Bien qu'il soit élevé comparativement aux autres pays européens, elle trouve surprenant qu'il n'y ait pas de conflits : « Moi je pense que, si on compare avec d'autres pays pis comment y sont racistes avec moins de cinq pour cent d'étrangers heu, je trouve qu'on, [...], devrait être assez fiers qu'y ait si peu de conflits, [...], bon y'a peut-être des gens qui sont négatifs je dis pas y'a du racisme et tout mais, par rapport au taux élevé, moi je trouve que ça se passe plutôt bien ». Ces commentaires donnent ainsi l'image d'une nation tolérante, pacifique et ouverte aux étrangers, et décrivent une discrimination intergroupe favorable à son groupe national d'appartenance et donc, par extension, à elle-même.

Sa façon de décrire les Suisses lui permet de s'attribuer une unicité par le fait qu'elle se distingue des préjugés négatifs qu'ont les Romands vis-à-vis des Alémaniques et de se présenter à travers l'image d'une personne ouverte aux autres selon qu'elle a su aller voir ailleurs et se faire une opinion différente des Alémaniques. Mais le fait d'appartenir à cette nation valorise son identité personnelle aussi parce que cette première est caractérisée par des traits positifs et qu'elle entretient de bons termes avec les étrangers sur son sol. Etant elle-même Suisse, elle partage donc ces mêmes comportements et attitudes.

4.2.1.4 *Epilogue*

La stratégie qui est donc mise de l'avant par Sabrina est une recherche constante de valorisation personnelle, qui s'exprime selon deux axes principaux. La première consiste à s'associer aux membres du groupe des Alémaniques, groupe qui se trouve en position de force au pays. Non seulement son conjoint est-il Suisse allemand, ce qui lui a permis de rencontrer des Alémaniques et de s'intégrer à cette autre partie du pays, mais elle s'associe en outre aux Suisses allemands à son travail. Son poste fait partie des échelons élevés de l'OFS, postes principalement occupés par des membres de ce groupe linguistique. Puisqu'en ce cas, elle se trouve doublement en situation de minorité parce qu'elle est à la fois femme et Romande, son désir d'intégration au sein de ce sous-groupe et son besoin de reconnaissance personnelle pourront être satisfaits par son recours à l'allemand et même par l'acquisition du dialecte suisse-allemand. Ces compétences linguistiques seront alors présentées de façon à démontrer son ouverture à la diversité et sa débrouillardise, thèmes importants dans sa définition positive d'elle-même.

Ce qui l'amène du reste à vouloir se distinguer de comportements jugés négativement de son groupe d'appartenance, soit les Romands, selon qu'ils ne coïncident pas avec sa perception d'elle-même. Car si elle avait auparavant un réseau social essentiellement francophone, soit lorsqu'elle était à Lausanne, et si maintenant à Neuchâtel elle ne connaît que des francophones, c'est bien parce que la Suisse romande lui offre un environnement unilingue : ce n'est donc pas nécessairement par choix. De même en est-il pour sa vision des Alémaniques. Ayant hérité d'une conception négative de la langue allemande de même que des préjugés vis-à-vis de la communauté des Suisses alémaniques, elle se distingue dorénavant des Romands du fait qu'elle parle couramment et mieux que les autres l'allemand à son travail, et que son expérience et l'apprentissage de la langue l'ont aidé à franchir les barrières qui la séparait de cette communauté linguistique. Cette distinction d'avec son groupe d'appartenance est donc positive pour son estime personnel car elle se construit à partir d'éléments jugés négativement par elle. Mais l'ensemble des Suisses romands n'endossent pas toutes ces caractéristiques négatives puisque son milieu d'origine prépare à une plus grande ouverture d'esprit.

Néanmoins, il reste que, comparativement aux pays européens, la Suisse présente des caractéristiques fort positives puisqu'elle tient à tout prix à la démocratie et qu'elle tolère mieux que les autres la présence d'étrangers sur son sol. Les préjugés sont alors mis de côté au profit d'une Suisse homogène, préoccupée par les mêmes débats, notamment le respect de la démocratie, et unanimement tolérante à l'égard des étrangers. L'appartenance à cette nation lui octroie par conséquent une identité individuelle positive.

La façon de présenter les références identitaires change donc selon les perspectives et les contextes mis de l'avant. Voyons maintenant comment s'articulent ces références chez une autre locutrice.

4.2.2 Entretien B : Une Suisseuse qui fusionne avec son environnement

Déroulement de l'entretien

Le rendez-vous ayant été fixé avec Solange²⁵ pour le mercredi 12 février 2003 à treize heures, je me suis présentée à l'heure convenue au bureau de la réception de l'Office. Mais puisque c'était par l'intermédiaire de Sabrina que nous avons pu nous rencontrer, c'est celle-ci qui est venue me chercher à la réception. Elle nous a donc présentées tandis que nous nous rendions au bureau du supérieur de Solange. Une fois installées, je lui ai fait lire le formulaire de consentement en même temps que je lui soulignais le fait qu'elle pouvait refuser que l'entretien soit enregistré. Ayant accepté cette façon de faire, nous avons donc débuté l'entretien qui a duré deux heures et quinze minutes. Gênée, peu volubile et avare de commentaires au début de la séance, je lui ai peu à peu laissé plus de temps entre mes questions afin de l'amener à développer davantage ses remarques. Aussi ai-je pu obtenir un récit fort agréable à analyser et significatif de sa personnalité.

Résumé de l'entretien

Agée entre vingt-cinq et trente ans, Solange est née à Lausanne et y vit encore avec son mari, Lausannois également, et son enfant et y a tous ses amis. Après y avoir fait ses études en criminologie, elle fait un stage de quelques mois à Fribourg. Elle postule alors à l'Office fédéral de la statistique (OFS), tandis qu'il se trouve encore à Berne. Plutôt que s'y installer, elle préférera faire les trajets de train tous les jours, ce qu'elle continue à faire maintenant que l'OFS se trouve à Neuchâtel. Son emploi dans la Confédération lui permet de perfectionner son allemand, bien qu'elle estime que c'est une langue fort difficile. Aussi trouve-t-elle que ces acquis linguistiques peuvent lui permettre d'apprendre d'autres langues, car elle trouve important, en Suisse, de parler plusieurs langues. Solange se différencie d'un aspect des débats et des

²⁵ Afin de préserver l'anonymat de la locutrice et de faciliter la compréhension du texte pour le lecteur, nous lui avons donné ce pseudonyme.

stéréotypes entre les communautés linguistiques selon qu'elle juge important de s'intéresser à d'autres éléments, mais elle admet malgré tout qu'il existe des différences entre les deux groupes linguistiques que sont les Romands et les Alémaniques.

Analyse de l'entretien

Que ce soit dans la sphère professionnelle ou la sphère privée, Solange manifeste une conformité avec son milieu. En effet, tandis qu'elle s'exprime en allemand à son travail bien qu'elle préférerait surtout parler en français, sa vie quotidienne est essentiellement marquée par la francophonie. Or, ses propos révèlent un intérêt marqué pour la connaissance de cultures diverses et l'apprentissage de langues. En conséquence, nous pouvons émettre l'hypothèse que le discours met à jour une stratégie de conformisme issue d'une recherche d'harmonie entre une identité de fait et une identité de valeur. Ses identités individuelle, professionnelle et nationale exprimeront ainsi une recherche de conformité que Solange traduira en termes de correspondance entre ce qu'elle vit et ce qu'elle souhaite.

4.2.2.1 Une identité personnelle axée sur l'ambiguïté des identités de fait et de valeur

Malgré la mise en valeur de principes axés sur l'ouverture à l'autre et l'apprentissage des langues, il se dégage de ses propos une discordance entre ces aspirations et sa réalité. Que ce soit ses expériences de travail antérieures à l'OFS, son réseau relationnel ou son milieu de vie, tout son univers est essentiellement francophone, bien qu'elle trouve important, en Suisse, de connaître d'autres langues.

1. Un univers essentiellement francophone

Solange estime qu'en Suisse, il est précieux de parler diverses langues et surtout l'allemand : « pour la Suisse c'est, de parler une autre langue, c'est vraiment très bien, [...]. [Aussi il est très important de connaître l'allemand] parce qu'on travaille dans un milieu, heu parce qu'on habite dans un milieu qui, dans beaucoup de domaines nous heu, beaucoup de choses viennent de Suisse allemande ». Elle affirme de cette façon que la Suisse allemande occupe une position dominante au pays en qu'en conséquence, les autres groupes linguistiques doivent connaître la langue. Or, avant son emploi à l'OFS, elle fait l'expérience d'un univers essentiellement francophone. En effet, tandis que la totalité de ses études s'est fait sans qu'elle ait eu recours à l'allemand : « j'ai pu faire mes études sans vraiment lire quelque chose en allemand », ses expériences de travail avant l'OFS ne l'ont jamais amené à utiliser l'allemand non plus : « J'avais fait un stage de huit mois à Fribourg. [...], là c'était, moi je travaillais pour une région suisse-romande mais Fribourg est un canton bilingue, [...]. Mais on s'exprimait tous en français ». Ceci fait donc référence au fait que les Suisses fréquentent peu les membres des autres groupes linguistiques et que les régions sont nettement unilingues.

Aussi affirme-t-elle que son environnement linguistique a changé avec son emploi à l'OFS : « Avant [mon milieu était] totalement francophone et pis maintenant heu, au niveau heu int., au niveau travail, je dirais que c'est, bilingue mais au niveau heu...externe c'est...francophone ». Ainsi, c'est par son travail qu'elle voit se réaliser une concordance entre son identité de fait, soit de dialoguer en allemand avec ses collègues, et son identité de valeur, soit connaître plus d'une langues. Car la Confédération présente la seule instance officiellement plurilingue qui implique d'avoir des contacts avec des gens de l'autre groupe linguistique et de s'exprimer dans une autre langue que le français, pour les francophones. Il est alors possible d'affirmer que Solange se conforme en réalité avec l'héritage socioculturel de sa collectivité : puisqu'elle a grandi en Suisse romande et que son univers jusqu'à aujourd'hui est essentiellement francophone, elle continuera de vivre en français.

Née à Lausanne, Solange y vit encore avec son mari, qui est francophone : « je suis née à Lausanne, [...], j'ai passé vraiment tout, mon temps à Lausanne ». Leur réseau relationnel, qui est francophone, est d'ailleurs issu du même endroit qu'eux : « on a tous nos amis à Lausanne ». Aussi préférerait-elle faire les trajets Lausanne-Berne lorsque l'OFS était à Berne plutôt que

d’emménager en Suisse allemande : « on n’envisageait pas d’emménager à Berne, [même si], les trajets étaient très lourds...parce que c’était une heure et demie par trajet donc trois heures par jour ». Elle souhaite donc demeurer dans sa région linguistique et, qui plus est, dans sa ville natale. Mais elle explique que de travailler dans une ville alémanique ne la dérange pas : « Parce que au niveau du travail, on...ouais en habitant ailleurs en fait on passe très peu de temps dans la ville où on travaille ». La migration quotidienne semble par conséquent préférable à l’emménagement dans une autre région linguistique et ce, même si elle aime voir les autres cultures et s’ouvrir aux autres²⁶. Son bilinguisme de même que ses contacts multiculturels résultent en quelque sorte de la situation obligatoire dans laquelle elle se trouve du fait de son travail. Elle affirme d’ailleurs elle-même ses liens peu fréquents entretenus avec l’allemand : « je suis en contact avec l’allemand que au travail, donc le, le reste du temps heu, l’allemand je l’entends jamais ». Elle ne cherche pas nécessairement à tout prix à concrétiser ses principes à l’égard de son ouverture aux autres et de l’importance de parler plusieurs langues en Suisse.

Elle aimerait bien d’ailleurs que son fils apprenne l’italien : « de temps en temps il [son mari] essaie de parler à notre fils en italien mais ça vient pas naturellement mais on, il aimerait vraiment essayer d’le faire ». Elle justifie en ces termes cette nécessité : « ça facilite aussi après si on apprend très petit des langues à, ça facilite la, l’apprentissage d’autres langues ». Il apparaît ainsi qu’elle trouve réellement important d’apprendre des langues tôt, peu importe laquelle, notamment parce que socialement, en Suisse, cela est bien perçu.

Sa réalité est donc loin de coïncider avec ces principes puisqu’elle n’a jamais besoin de s’exprimer dans une autre langue que le français, excepté au travail. Aussi peut-on affirmer que son identité de fait ne correspond pas à son identité de valeur. Issue et évoluant dans un milieu essentiellement francophone, Solange préférera continuer d’y habiter même si son travail est situé dans un endroit éloigné. Nous verrons au demeurant que son apprentissage de l’allemand découle principalement de son milieu de travail, bien qu’elle tente de s’exprimer en français lorsqu’elle le peut.

²⁶ Ce que nous verrons plus en détails dans la partie consacrée à son identité nationale.

4.2.2.2 *Une identité professionnelle marquée par la nécessité du bilinguisme*

Quoiqu'il lui semble ardu de s'exprimer en allemand, Solange s'efforce néanmoins de parler cette langue du fait de la dynamique de son milieu professionnel. Elle préférera cependant le français, bien qu'elle soit heureuse des connaissances linguistiques qu'elle a acquises, considérant le fait que celles-ci se rapprochent de son identité de valeur.

1. Une compétence linguistique obtenue par le travail

Lorsqu'elle se fait engager à l'OFS, alors à Berne, Solange éprouve quelques difficultés avec son allemand : « au début, parmi mes collègues je dirais que...ils ont fait attention, y'en a certains effectivement qui faisaient l'effort de me parler en français en se rendant compte que j'avais de la peine en allemand ». Malgré cela, elle s'efforce de parler en allemand : « pendant deux ans j'avais vraiment beaucoup de peine à m'exprimer en allemand, et puis après on a un collègue qui a commencé qui...était donc Alémanique et pis qui lui avait des problèmes à parler en français qui était dans le même bureau que moi, pis c'est moi qui ait fait l'effort de parler en allemand et pis c'est là que j'ai fait beaucoup de progrès ». Afin de s'introduire et de s'intégrer à son milieu de travail, Solange se conforme à la langue dominante et fait « l'effort » de parler la langue de son collègue, même si ses habiletés linguistiques semblent difficiles à développer. En adoptant la langue de son collègue, elle manifeste non seulement un souci de performance professionnelle, mais aussi une volonté de s'attirer la sympathie de son interlocuteur car des dissemblances linguistiques peuvent être un obstacle à l'harmonie entre deux interlocuteurs. Témoigner d'une capacité de s'ajuster à la langue de son vis-à-vis exprime en effet le besoin de se faire reconnaître une compétence sociale, favorisant par là même une intégration dans son milieu professionnel. Afin de se faire une place et de se sentir incluse, elle cherche donc un certain conformisme, une similitude avec son environnement de travail, en s'efforçant de parler la langue de son collègue au lieu par exemple de continuer à parler sa langue afin de tenter d'améliorer le français de ce dernier.

Aussi, afin de ne pas se faire remarquer et à cause des nécessités de performances linguistiques à l'intérieur d'un milieu de travail surtout marqué par l'allemand, elle cache le fait

qu'elle ne comprend pas tout : « au début c'était difficile, les séances au début c'était pas, c'était pas évident, j'comprenais une partie mais pas tout et pis ben pour finir rien ! [ce qu'elle tait, à cause de] la peur, le fait de s'dire heu « on est bête on n'a pas compris » heu des choses comme ça ». Afin de ne pas se sentir inférieure, elle ne révèle pas à ses collègues le fait qu'elle éprouve certaines difficultés linguistiques dans un contexte où la langue dominante est l'allemand. Elle se replie sur elle-même et passe sous silence ses incompréhensions.

C'est pourquoi elle apprécie que son chef immédiat soit bilingue : « Nous ici on a la chance justement d'avoir un chef totalement bilingue donc heu, c'est pas un problème j'pense que pour moi ça aurait été plus difficile si j'avais eu un chef Alémanique qui s'exprimait difficilement en français, quand j'suis arrivée ». La langue parlée par le supérieur immédiat joue donc pour beaucoup dans le choix de la langue de travail, principe qu'elle confirme d'ailleurs en ces termes : « y suffit d'avoir un directeur qui heu, pour qui, [...], c'est pas important, pour qui qui décide que tout se fait en allemand et pis heu...j'pense que c'est difficile d'aller contre lui ». Ainsi, étant donné qu'elle peut communiquer avec lui en français, elle trouvera cela moins problématique car ses connaissances en allemand ne sont pas considérables : elle préfère donc parler en français plutôt qu'en allemand. A tel point qu'elle ignore si elle y serait encore s'il n'avait pas parlé français : « Ça aurait été difficile pour comprendre le travail, qu'est-ce qui faut faire, comment le faire, les commentaires, les choses comme ça. [...]. Difficile à dire après coup de savoir heu...j'pense que j'aurais essayé, mais heu...je sais pas si j'aurais tenu longtemps ». Ses difficultés d'apprentissage de l'allemand sont ainsi atténuées par la possibilité qu'elle a de communiquer en français avec son chef, confirmant à nouveau l'influence qu'a le supérieur sur les langues de travail et les dynamiques linguistiques, de même que sa nette préférence pour sa langue maternelle. Ceci illustre qu'en fait, si elle apprend l'allemand et qu'elle y a recours, c'est par obligation du fait de son environnement de travail et non pas par volonté personnelle d'acquérir une habileté dans cette langue. Son recours à l'allemand dénote plutôt un souci de se conformer à son milieu professionnel qu'une détermination à mettre en application une valeur personnelle axée sur les connaissances des langues.

Mais selon elle, puisqu'il y a plus d'Alémaniques et aussi parce qu'il est plus aisé pour lui de s'exprimer en allemand, le chef de division donnera cependant les séances en allemand : « Souvent il commence en allemand quand même, la plupart des choses se disent en allemand ». Le choix de la langue parlée résulte donc d'un rapport de force entre minorité et majorité, de

sorte que celle-ci influence les dynamiques linguistiques à son avantage. Mais cette façon de faire joue, selon elle, sur la participation des employés, car la langue a une influence sur les interventions :

quand on parle votre langue vous avez un peu moins besoin de vous concentrer que quand c'est dans l'autre langue donc ça permet aussi de...de se relâcher un petit peu de toujours suivre mais c'est plus facile. Et puis heu, c'est plus fa, pour les personnes c'est é...tant donné que c'est plus facile de s'exprimer dans leur langue automatiquement c'est plus constructif. Donc les gens interviennent, interviendront plus du fait qu'ils peuvent parler dans leur langue.

Derrière les termes « les gens » se cache l'idée qu'elle-même interviendra davantage si elle peut s'exprimer dans sa langue étant donné qu'elle estime qu'il est plus aisé d'intervenir dans sa propre langue. Solange ne s'exprimera en allemand que lorsqu'elle y est obligée : « on parle chacun dans notre langue sauf si tout d'un coup on sait on, si je m'adresse vraiment à une personne ou bien qu'on voit que la personne, les autres personnes n'ont pas compris, on va essayer de le dire en allemand ». Ses performances linguistiques en allemand au travail sont par conséquent stimulées par la nécessité de communiquer avec les autres et non par le plaisir de s'exprimer dans l'autre langue. Parce que le recours à la langue de son interlocuteur est un moyen pour se faire reconnaître une compétence sociale du fait de la capacité d'adaptation manifestée, elle s'ajustera à la langue de l'autre et démontrera par le fait même une forme de conformisme vis-à-vis son milieu de travail, une recherche de similitude avec le climat ambiant.

Elle reproduira ce scénario lors de travaux en commun et attendra que les textes soient traduits avant de les étudier : « c'est vrai que les corrections sont plus faciles à faire dans sa propre langue donc souvent on attend que le texte soit traduit ; c'est plus difficile s'il est pas traduit ». Elle profite ainsi de la culture institutionnelle de l'OFS, qui offre la possibilité d'obtenir des traductions des textes produits, pour pouvoir travailler dans sa langue maternelle. Elle constate en outre que ces groupes de travail sont caractérisés par une forme de séparation entre les deux communautés linguistiques : « on voit que si on...discute d'un texte qui a été écrit en français, les Suisses allemands auront tendance à être plus en retrait et pis si on discute d'un texte écrit en allemand, c'est les Romands [qui le seront aussi ?], c'est plus difficile de comp, de corriger un texte quand il est pas dans notre, si on n'est pas bilingue ». Ainsi, même si selon elle sa division est dominée par l'allemand, les travaux en commun stimulent des cultures de sous-groupes, ici composés par les membres de chacune des communautés linguistiques, qui font fi des

performances linguistiques nécessaires à l'environnement de travail et s'occupent de produire des documents dans leur langue. À cet effet, il est permis d'émettre l'idée que les politiques institutionnelles en lien avec les langues officielles, soit ici de pouvoir produire des textes dans les langues officielles, profitent aux employés des communautés linguistiques concernées: la culture organisationnelle correspond, dans ce cas précis, à la culture institutionnelle. Aussi, étant donné que Solange trouve difficile de traiter des textes en allemand, elle préfère s'associer aux membres de son groupe linguistique et travailler dans sa langue maternelle, au lieu d'écrire en allemand afin de perfectionner sa maîtrise de la langue.

Mais, selon elle, l'allemand est la langue dominante de l'OFS : « je pense que y'a, y'a quand même plus d'Alémaniques et puis heu c'est comme, je crois que c'est quand même l'allemand qui domine ». Le taux élevé d'Alémaniques contrairement à celui des Romands influence donc la langue de travail. Les textes seront de fait plutôt en allemand, ce qu'elle trouve problématique : « C'est vrai que des fois c'est problématique, moi je trouve que des fois c'est pas toujours évident de comprendre, [...], si vous voulez, [...], lire [un texte de vingt pages] et pis comprendre heu, ça nous prend facilement plusieurs heures, on n'a pas forcément le temps de le faire ». Le « nous » et le « on » tentent ici de camoufler sa réalité, à savoir qu'elle peine avec l'allemand et qu'elle a une préférence pour le français. C'est pourquoi Solange souhaiterait que les documents internes soient disponibles dans les deux langues : « la traduction justement pour les documents généraux, [il faudrait] qu'y soient vraiment dans les deux langues, voir dans les trois langues parce que c'est vrai que [ça marche pas ?] en tant que Romande, mais les Tessinois par exemple heu pour eux j'pense que c'est vraiment difficile de s'exprimer dans leur langue ». Elle pense alors en termes de rapports minorité/majorité puisqu'elle fait un lien entre les traductions en français, qu'elle trouve inadéquates, et la situation des italophones : Romands et Italiens forment deux minorités auxquelles elle s'identifie, bien que les Romands soient moins défavorisés étant donné qu'ils sont plus nombreux que les italiens.

Elle reconnaît ainsi une hiérarchie de statut entre les langues et, par extension, entre les groupes linguistiques, de même que le fait que s'il y a des politiques officielles en faveur du plurilinguisme, celles-ci concernent davantage les deux groupes linguistiques majoritaires. En conséquence, les rapports minorité/majorité non seulement changent selon les perspectives mais structurent les façons de faire et donc, la culture organisationnelle : même s'il existe des politiques officielles de promotion du plurilinguisme, il reste néanmoins que les Alémaniques

occupent une place importante au sein de l'OFS et que cela joue sur l'appropriation et la mise en oeuvre de ces politiques.

Elle interprète cet état de fait par la réalité linguistique nationale :

Donc heu, la la, ça fonctionne en tant que français/allemand, mais ça fonctionne pas j'pense heu au niveau de l'italien, et c'est vrai que, que ce soit le français ou l'allemand, c'est une langue obligatoire normalement, enfin l'autre langue est obligatoire, au niveau scolaire tandis que pas l'italien par exemple. Donc heu ça serait plus compliqué d'instaurer le fait que, les Italiens parlent en italien, normalement la règle c'est qu'on a on peut s'exprimer dans notre langue mais c'est clair que si la personne en face de vous ne comprend pas, c'que vous dites, ça fonctionne pas.

En puisant dans un autre « répertoire », ici les principes en matière d'apprentissage des langues nationales, Solange tente d'expliquer l'incohérence entre les théories et les pratiques au sein de l'OFS et de justifier cette hiérarchie dans le statut des langues à l'intérieur de l'OFS. C'est pourquoi elle trouvera normal d'avoir des traductions de documents d'abord en français puisque Suisses allemands et Suisses italiens apprennent le français. Etant donné qu'elle fait partie du groupe linguistique moyennement désavantagé, elle militera d'abord en faveur de l'avancement de son groupe d'appartenance afin de favoriser sa propre réalité : elle pourra travailler davantage en français.

Mais depuis qu'elle est à l'œuvre à l'OFS, elle constate que son habileté linguistique s'est améliorée.

2. Une compétence linguistique acquise

Bien qu'elle trouvait difficile, au début, de parler allemand, Solange a maintenant intégré un vocabulaire professionnel : « maintenant moi j'vois y'a certains termes, y m'viennent en allemand et pas en français -au niveau professionnel donc heu ». Elle en est d'ailleurs heureuse : «Bon c'est vraiment au niveau professionnel donc, [...]. Ben disons que pour moi c'est, je me dis que c'est déjà, j'ai acquis, déjà un certain vocabulaire heu dans l'autre langue et pis heu c'qui peut être que positif ». Ces acquis linguistiques relatifs à la sphère professionnelle sont positivement interprétés puisqu'ils lui permettent de se valoriser personnellement : si elle les a intégrés à son vocabulaire, c'est que ses efforts pour apprendre l'allemand portent fruit. En

conséquence, ceci se rapproche de ses valeurs axées sur l'apprentissage des langues. Mais le fait qu'elle souligne que cet acquis linguistique soit «vraiment au niveau professionnel donc », laisse penser que ces acquis sont positifs justement parce qu'ils relèvent de la profession et non pas du domaine privé. Ceci peut en conséquence démontrer une volonté d'effectuer une nette démarcation entre les deux sphères : chacune d'entre elles appelle des comportements différents selon la nécessité de performance linguistique ou non.

Elle remarque en outre une évolution entre ses débuts à l'OFS et sa réalité actuelle : « Pour moi maintenant c'est pas, c'est plus du tout un problème le fait de m'dire j'veais venir ici, je vais devoir parler en allemand –au début c'était difficile ». Elle perçoit ainsi une forme d'épanouissement personnel au sein de son travail grâce à son apprentissage de l'allemand et fait passer ses compétences personnelles acquises dans son milieu professionnel avant des considérations relatives à son groupe linguistique d'appartenance.

Effectivement, le fait qu'elle a maintenant intégré ce vocabulaire rejoint, selon elle, ses aspirations qui concordent avec son identité de valeur : « Et j'pense que, effectivement ben, le fait de commencer à mieux connaître une autre langue ça peut aussi permettre après d'aller, de aussi faire la même chose dans une autre langue encore une autre une troisième langue ». Puisqu'elle considère important de parler plusieurs langues en Suisse, elle juge que cette performance linguistique professionnelle correspond à ce principe.

La concordance de son identité de valeur révélée, soit l'apprentissage d'autres langues, avec son identité de fait, soit l'obligation de s'exprimer en allemand professionnellement, est en fait issue de son contexte de travail. Elle parlera en allemand parce que son environnement linguistique de travail exige qu'elle doive souvent s'exprimer dans cette langue, et non pas selon une volonté d'acquérir des habiletés linguistiques par elle-même. Elle s'exprime d'ailleurs en français lorsqu'elle le peut. Elle met néanmoins en valeur sa performance linguistique, stimulée par un environnement qui l'amène à manifester un certain conformisme, afin de révéler une identité personnelle positive puisque les habiletés langagières représentent un moyen pour elle de s'intégrer et de se faire reconnaître professionnellement. Sa façon de saisir sa nation et ses compatriotes démontre en outre que son identité de valeur ne correspond pas à son identité de fait.

4.2.2.3 Une identité nationale orientée vers la singularité

Sa perception des comportements entre les deux communautés linguistiques la conduit à dépeindre une image positive d'elle-même, notamment par l'affirmation d'une singularité basée sur une identité de valeur, identité de valeur qui ne correspond cependant pas à une identité de fait.

1. Les préjugés intergroupes

Solange considère qu'il y a, entre les deux groupes linguistiques que sont les Romands et les Alémaniques, beaucoup d'idées préconçues : « Je dirais de manière générale je trouve qu'y'a beaucoup de, de préjugés entre les deux, entre les deux communautés ». Elle provoque d'ailleurs certaines réactions lorsqu'elle dit qu'elle travaille à l'OFS : « moi quand je dis que je travaille à la Confédération y'a beaucoup de gens qui me demandent « mais, comment tu fais, est-ce qu'on te parle en allemand ou bien est-ce qu'ils parlent, qu'en suisse-allemand ? » ou des choses comme ça ». Ces commentaires font de la sorte référence à l'idée que les Romands trouvent problématique le suisse-allemand et que ce dialecte rend difficile les relations entre les deux groupes.

Aussi le fait de travailler dans une institution fédérale lui a permis de constater que les Alémaniques ne sont pas tels que décrits par les Romands : « en tout cas pour moi le fait d'avoir travaillé là ça m'a...permis de...découvrir entre guillemets heu, les Suisses allemands, sous un, un autre jour ». Cette dissociation exprimée vis-à-vis ses compatriotes, qui ont des préjugés, au profit d'une affirmation de sa singularité, caractérisée par une vision plus juste de la réalité du fait de son travail à la Confédération, lui confère une identité personnelle positive : en se mettant du côté de ceux qui n'ont pas ou plus de préjugés, attitudes négativement considérées, Solange échappe à une comparaison sociale défavorable et négative. Cette distinction faite entre elle et les Romands est par conséquent profitable à une définition positive d'elle-même car elle correspond à une identité de valeur axée sur l'ouverture à l'autre. Cette différenciation lui est également profitable puisqu'elle lui confirme une unicité, caractéristique valorisante parce qu'elle répond au besoin de se sentir unique parmi ses semblables.

C'est pourquoi elle considère que les Suisses ne s'efforcent pas pour se connaître, notamment en ce qui concerne les Romands: « Ils cherchent, j'ai l'impression qu'ils cherchent pas non plus à aller, vers les autres en tout cas en Suisse romande je sais pas dans, dans l'autre sens ». Bien qu'elle dénonce ce comportement, il apparaît qu'elle-même n'avait pas eu de contacts avec les Alémaniques avant son emploi dans la Confédération ; son renversement de perspectives résulte donc d'un changement de situation et d'acteurs, l'amenant à se dissocier positivement de ses compatriotes. Avant son expérience de travail à l'OFS, Solange était donc conforme aux attitudes des Suisses, c'est à dire de peu fréquenter les membres des autres communautés linguistiques.

Cette volonté de se distinguer de certaines attitudes de Romands perçues négativement par elle l'incite en outre à affirmer le contraire de ce que son groupe d'appartenance croit : « en Suisse romande en tout cas, de, de c'qu'on entend, de c'qu'on lit dans les journaux y'a vraiment heu la, la Suisse allemande c'est c'est quelque chose de, de loin de nous et pis heu...j'ai l'impression que les gens font pas vraiment l'effort de, vouloir se rendre compte que au fait heu, c'est pas parce qu'on parle heu, pas la même langue qu'on n'a forcément pas les mêmes idées ». Ainsi elle se dissocie des Romands qui ont des préjugés puisqu'elle travaille dans un milieu où les Alémaniques sont majoritaires et qu'elle cherche à les voir autrement ; elle est donc extérieure à cela. Cette singularité affirmée permet à Solange de s'attribuer une identité personnelle positive parce qu'elle juge que les Suisses partagent en fait les mêmes idées, ce qui va à l'encontre des normes véhiculées. Or, il apparaît qu'elle trouve que la différence de langues peut nuire aux relations entre les communautés du pays.

2. Une Suisse linguistiquement hétérogène

Elle admet que la langue peut être une des sources de ces préjugés : « J'pense que c'est quand même beaucoup la langue. C'est, c'est une langue qui, bon qui est pas facile qui nous est pas non plus heu montré de façon favorable à l'école, on l'apprend pas et pis qui ouais, l'anglais est plus proche du français que l'allemand donc automatiquement ça fait un barrage ». Bien qu'elle cherche à se distinguer des comportements des individus de son groupe d'appartenance, il reste néanmoins que sa vision des contacts entre Romands et Alémaniques est en partie héritée de celle véhiculée dans son groupe linguistique puisqu'elle admet qu'il y a un « barrage » entre les deux

langues, terme qui ressemble à celui du « Röstigraben ». Aussi, dans cette optique, sa collectivité est en partie responsable de ces comportements puisqu'en donnant un apprentissage déficient de l'allemand, les Romands ne se donnent pas tous les atouts en main pour aller voir les Alémaniques. Les préjugés entre les communautés risquent donc de se perpétuer.

Solange considère que ces préjugés intergroupes expliquent en partie ses difficultés actuelles à s'exprimer en allemand à son travail. En se basant sur son expérience personnelle, elle confirme en effet que l'enseignement n'est pas adéquat : « au niveau apprentissage de l'allemand en tout cas, à mon époque pis j'ai pas l'impression que ça a tellement changé, heu...c'est très mauvais, en fait on apprend un allemand très littéraire, heu on apprend pas du tout un allemand pour se débrouiller tous les jours et pour parler on a, beaucoup plus basé sur le, ouais l'oral est pas très important ». Elle confirme en quelque sorte le fait que la langue « fait un barrage » et qu'en conséquence, les deux groupes linguistiques peuvent difficilement se connaître s'ils ne se trouvent pas, comme elle, dans une situation où ils doivent obligatoirement se côtoyer. Sa perception des relations entre les communautés, prenant appui sur la barrière de la langue, est donc conforme à ce qui est propagé autour d'elle.

Préférant alors ne pas se faire associer aux dissensions entre les deux communautés, elle se dissocie du débat actuel entre Romands et Alémaniques en ce qui a trait à l'apprentissage de l'anglais au lieu du français chez les Zurichois : « en Suisse allemande y'a tout un débat, je crois que c'est dans le canton de Zurich où ils veulent appren... faire apprendre une langue plus tôt mais ce serait pas le français : l'anglais. Alors les Suisses romands se, s'offusquent de ça en disant que c'est un scandale qu'on apprenne pas le français mais l'anglais ». En employant les termes « les Suisses romands », elle se distingue de ces derniers et évite ainsi de prendre position. Elle amène d'ailleurs la question sur un autre plan : « moi je crois que le débat c'est pas la langue qui faut, laquelle langue apprendre en premier mais c'est apprendre une langue très tôt ». Par cette nouvelle perspective présentée, elle se situe en fait sur un terrain où elle ne peut être comparée aux attitudes de ses semblables et met de l'avant une individualité axée sur l'importance d'apprendre des langues, peu importe laquelle.

Solange conçoit en outre qu'il y a des différences entre les deux communautés : « nous en Suisse romande on est plus proche de la France, en Suisse allemande y sont plus proches de l'Allemagne, au niveau heu politique, au niveau pensées, au niveau journaux, donc les Suisses

romands y vont regarder la télévision française plutôt, si y lisent d'autres journaux ce sera des journaux français, tandis que les Suisses allemands se sera plutôt, l'Allemagne donc heu, les centres d'intérêts sont pas, sont pas les mêmes ». Elle rejoint ici les affirmations concernant le fait que chacune des communautés linguistiques consommera les médias des pays voisins au lieu d'avoir recours à ceux des autres groupes nationaux. Il est alors permis de penser que les communautés linguistiques se fréquentent peu.

La diversité religieuse joue de plus sur l'hétérogénéité culturelle du pays : « c'est vrai qu'y'a une différence de religions une différence bon une différence de langues, après une différence de religions, différence de...de cultures quoi. [...], Mais souvent heu, en réfléchissant heu, en voyant l'exemple d'autres pays, c'est vrai que...on peut se poser la question de comment...la Suisse fonctionne, [...], mais, [...], non je sais pas ce qui rattache heu, vraiment la Suisse en tant que telle ». Sans définir la notion de culture, elle pose donc l'idée que celle-ci est rattachée à la langue et qu'en ce cas, Alémaniques et Romands ne sont pas si semblables, à tel point qu'il n'y aurait rien qu'elle juge pertinent qui puisse expliquer la raison pour laquelle les Suisses forment le pays. Ce qui vient contredire ses affirmations en ce qui concerne leur similitude malgré la différence de langue : même si elle souhaite se distinguer des autres Romands et de leurs préjugés, elle élabore une perception de la réalité entre les communautés héritée de la vision de son environnement.

De façon à se dissocier de cette ambiguïté du sentiment national, elle se distingue alors de ceux pour qui c'est important d'être Suisse : « disons que pour moi le fait d'être Suisse n'est pas, n'est pas important en tant qu'identité, [...], j'ai l'impression que le fait d'être Suisse c'est important pour les gens quand même, même si c'est difficile d'expli, justement ils auront tendance à dire les Suisses allemands-ci les Suisses allemands-ça ou bien les Suisses romands s'ils sont de l'autre côté, en même temps après ils se, ils s'identifient avec le fait d'être Suisse ». En réaffirmant que les Suisses ont des préjugés entre eux, elle coupe toute forme de comparaison négative possible en se plaçant sur le terrain de la neutralité à l'égard du sentiment identitaire national. Elle se rend incomparable aux attitudes des autres en se positionnant sur un autre plan où elle ne peut être jugée. Cette forme de repli du débat représente un moyen pour affirmer son unicité, sa singularité basée sur l'ouverture à l'autre.

Car Solange pose la question sur un autre plan afin d'affirmer son individualité : « disons que ces dernières années ça plutôt été, ça pu être difficile enfin, entre guillemets, du fait que justement on a refusé d'aller dans l'Europe on a l'impression d'être plutôt heu en retrait de tout ce qui se passe, pas été dans -bon maintenant on a accepté d'être heu, d'être dans l'ONU mais heu j'crois qu'y a quinze ans en arrière la Suisse avait refusé, donc heu en tant que jeune en tout cas, j'trouve c'est c'est des choses qui ont qui sont des fois vécues difficilement ». Elle met ainsi de côté son identité nationale ou encore son identité de Suisse romande au profit de son appartenance au sous-groupe biologique que forme la catégorie jeunesse, ce qui lui permet de critiquer des comportements de ses compatriotes et de mettre en lumière sa singularité vis-à-vis ces comportements.

Singularité qui est notamment caractérisée par une mise en valeur de l'ouverture à l'autre : « Pour moi c'est pas la chose importante pour moi j'trouve que justement la, ben là on parle de, de Suisses romands/Suisses allemands mais j'trouve que c'est aussi important justement de côtoyer d'autres nationalités pas forcément...ça peut nous enrichir quoi, de voir comment les gens vivent ailleurs, de, leurs valeurs culturelles des choses comme ça ». Elle se dissocie de cette façon des débats entre Alémaniques et Romands et s'affirme en quelque sorte comme une « citoyenne du monde » par cette volonté d'ouverture aux autres cultures et à la diversité. Solange va même jusqu'à critiquer des comportements nationaux qu'elle trouve négatifs et qui vont à l'encontre de ce qu'elle considère important : « Et pis ben c'qui moi ce que je trouve fort bizarre c'est, enfin bizarre, c'est que la Suisse étant justement plurilingue, plurilinguiste et tout ça, a tendance quand même à être très repliée sur elle-même et pis pas, à rejeter l'autre, [...], la Suisse bon comme d'autres pays elle est quand même aussi en train de devenir un peu, nationaliste, refuser les étrang, enfin p'tête refuser les étrangers des choses comme ça ». Elle se distingue donc des autres Suisses en ce qui concerne des attitudes qu'elle juge inadéquates et qui ne coïncident pas avec ses aspirations. Cette recherche d'une singularité basée sur l'ouverture aux autres répond à un besoin d'individuation selon que les acteurs décrits sont négativement perçus, lui procurant alors une identité personnelle positive parce que distincte de ces comportements. Or, il apparaît que ni son univers immédiat, essentiellement francophone, ni la motivation de ses compétences linguistiques, qui relèvent de son milieu de travail à l'OFS et non pas d'une volonté personnelle, correspondent à cette identité de valeur exprimée.

Il semble donc qu'elle souhaite se dissocier de ses compatriotes relativement à certains comportements et sentiments d'appartenance afin de faire émerger une singularité basée sur des valeurs telles que l'apprentissage précoce des langues, l'ouverture à l'autre, à la diversité culturelle dénuée d'idées préconçues. Mais en réalité son identité de fait et ses opinions sur la barrière linguistique perpétuent un certain conformisme par rapport aux attitudes et comportements de ses congénères. Ce « moi idéal » exprimé lui permet de se construire une identité personnelle positive parce qu'axée sur des valeurs constructives.

4.2.2.4 *Epilogue*

La correspondance entre son identité de fait et son identité de valeur, axées sur l'importance de parler plusieurs langues et l'ouverture à la diversité culturelle, ne prend acte qu'à travers son milieu de travail. Tandis que son environnement immédiat est essentiellement francophone, parce que parents, amis et lieu d'habitation sont suisses romands, Solange se trouve à avoir acquis des habiletés linguistiques en allemand parce que son emploi dans la Confédération l'oblige à utiliser l'allemand. C'est en effet dans l'intention de s'intégrer au sein d'un milieu de travail, où elle se trouve en minorité, qu'elle aura recours à la langue de la majorité. Cependant, elle cherchera à employer le français aussitôt que cela lui est possible. Aussi valorise-t-elle ces acquis de manière à les présenter comme une étape vers l'apprentissage d'autres langues. De même en est-il de la distinction faite entre elle et les attitudes entre les communautés : par son travail, Solange a pu dépasser les préjugés hérités de son groupe linguistique vis-à-vis des Alémaniques et s'attribuer une singularité positive. Mais une fois le travail terminé, elle retourne dans un univers essentiellement francophone. La recherche d'une similitude avec son environnement est donc double : vis-à-vis son appartenance à sa communauté linguistique, puisqu'elle s'ancre dans cette atmosphère francophone, et vis-à-vis son milieu de travail, parce qu'elle a recours à l'allemand selon le fait qu'elle y est obligée. Aussi fait-elle correspondre les acquis de son travail, soit de parler allemand et de côtoyer une diversité ethnique, à un acquis personnel selon que les premiers coïncident avec ses aspirations.

4.3 Conclusion

A partir de ces deux présentations, il est possible de dégager certaines similarités. Il ressort d'abord que chacune de ces locutrices fait référence à l'enseignement inadéquat de l'allemand. En effet, toutes deux affirment que non seulement l'allemand qu'elles ont appris à l'école n'était pas adapté aux besoins réels, mais qu'en plus, elles croient que cela n'a pas changé. Ces propos peuvent par conséquent se rapporter au fait que les Romands maîtrisent moins bien les autres langues nationales. Sabrina et Solange soulignent aussi le fait que les deux communautés entretiennent des préjugés l'une envers l'autre, notamment du fait qu'elles ne se connaissent pas parce qu'elles ne se côtoient pas, mais que ces préjugés sont davantage négatifs pour les Alémaniques que pour les Romands. Ce qui rejoint ce qui a été mentionné au départ, à savoir que les Suisses ne se fréquentent pas beaucoup, et que les Alémaniques auraient une vision plus positive des Romands que le contraire. A cet effet, il serait juste de s'interroger sur la correspondance entre le fait que les deux locutrices se présentent comme étant « ouvertes sur le monde » et ce stéréotype accolé aux Romands en général.

Tandis que toutes deux laissent entendre que les Alémaniques occupent une majorité de postes à l'Office fédéral de la statistique et qu'à cet égard elles doivent plutôt s'exprimer en allemand, surtout lorsque l'institution se trouvait en région Suisse allemande, il semble néanmoins qu'elles estiment que cet emploi dans la fonction publique fédérale est bénéfique en ce qui concerne leurs rapports interculturels. En effet, chacune des locutrices a mentionné le fait qu'elle a pu « découvrir » les Alémaniques et qu'en conséquence, elle se distinguait dorénavant des préjugés romands vis-à-vis les premiers. Pourrions-nous alors avancer l'idée que de travailler en compagnie de différents groupes linguistiques favorisent les compréhensions mutuelles et l'ouverture face à la diversité ? Du moins affirment-elles que l'apprentissage de la langue de l'autre a facilité l'ouverture à cet autre.

Même si elles articulent leurs stratégies et leur identité d'une façon différente, il apparaît toutefois que chacune d'elles porte une partie de l'héritage de leur collectivité. Sabrina et Solange révèlent en effet un sentiment d'appartenance vis-à-vis leur milieu de naissance, elles ne pratiquaient pas l'allemand jusqu'à ce qu'elles travaillent à l'OFS, à l'instar des autres Romands, et elles ont hérité d'une image négative de la Suisse allemande, image dont elles affirment s'être

débarrassée aujourd'hui. Elles abordent également la question du dialecte suisse-allemand. Toutes deux soulignent en effet que cette langue présente un obstacle à la compréhension entre les deux communautés, faisant de la sorte référence à la notion du « Röstigraben ». Or, tandis que Sabrina contourne le « problème » en apprenant le dialecte suisse-allemand, Solange exprime du moins une certaine fierté à pouvoir parler en allemand, contrairement à ce qui prévalait avant son emploi à l'OFS. Il est donc juste de penser que les individus sont porteurs de caractéristiques sociales propres à leur groupe d'appartenance, mais que chacun s'approprie les termes de ces caractéristiques et les modifie selon ses expériences, son vécu et sa personnalité même. D'où l'émergence de stratégies individuelles aptes à satisfaire les buts et les objectifs de chacun, mais qui procèdent aussi de la personnalité.

CONCLUSION

Par cette recherche, nous avons examiné des stratégies identitaires mises en œuvre par des jeunes francophones pour s'intégrer dans un milieu professionnel qui propose un environnement plurilingue et multiethnique. Grâce à l'analyse discursive réalisée, nous avons ainsi observé que chacun des locuteurs témoigne d'une stratégie individuelle qui, relevant de la personnalité même des individus, répond aux visées et aux intentions de chacun.

Par ailleurs, nous avons constaté que ces stratégies répondent aussi en partie à des dynamiques institutionnelles et organisationnelles auxquelles les individus ne peuvent parfois se soustraire; les façons de faire internes propres aux institutions influencent de fait les comportements relationnels et linguistiques des employés. De même, nous avons remarqué que les locuteurs, dans leurs commentaires et comportements, font référence aux caractéristiques de leur collectivité; issus d'un groupe donné, les individus héritent de perceptions et de représentations de ce groupe et les intègrent à leur manière dans leur propre formation identitaire. Individus et sociétés s'influencent mutuellement.

Dans le premier chapitre, nous avons effectivement vu que l'individu, dès sa naissance, intègre et retraduit à sa manière les mœurs et les usages socialement véhiculés autour de lui. La culture d'une nation ou d'une collectivité agit sur la formation et le développement de chacun des membres qui participent à cette nation ou cette collectivité. Notion polyvalente et complexe, la culture correspond autant à l'ensemble des savoir-faire techniques qu'aux manifestations artistiques propres au groupe concerné, fait référence aux connaissances, aux valeurs, aux manières d'agir, à l'organisation des rapports sociaux, aux idéologies et aux représentations, prend diverses formes matérielles à travers le paysage, les régions, les infrastructures et les institutions qui régissent les collectivités, s'actualise à l'aide de la langue et de la communication. Embrassant un large champ d'expressions et de manifestations sociales, la culture exerce un rôle important dans la structuration de l'identité des individus.

Mais ces derniers agissent aussi sur la culture et la transforme selon la manière dont ils se perçoivent. Par le recours à l'histoire, par les objectifs fixés collectivement, par la façon dont ils

se représentent en tant que société, les individus participent à la création de leurs particularités collectives et délimitent les frontières de ce qui fait partie de cette culture, frontières variables et malléables selon les contextes. La question de la territorialité s'apparente de cette façon à la notion de culture puisque, tout en favorisant le déploiement de spécificités culturelles propres aux groupes partageant un même espace, la territorialité est extrêmement mouvante selon les enjeux et les situations.

Elle désigne en effet autant des espaces physiques et symboliques que des étendues régionales ou nationales. A cet effet, la territorialité change selon les volontés identitaires des individus concernés. Plus précisément, chacun modifiera les termes de son attachement à un territoire physique ou symbolique selon qu'il cherchera, par exemple, à se différencier d'individus négativement perçus ou, au contraire, à inclure les autres dans son « espace » identitaire. Espace personnalisé à préserver, le territoire constitue en fait une zone susceptible de provoquer des rivalités pour sa possession et ce, autant entre individus qu'entre communautés. Puisqu'il participe pour beaucoup dans la formation identitaire de chacun, individus et/ou communautés cherchent alors à protéger leur territoire, notamment lorsque cohabitent plusieurs groupes sur un lieu commun. C'est ainsi que les États, lorsqu'ils réunissent une variété de cultures et de langues, connaissent un aménagement important de l'espace physique ou symbolique qui correspond à la diversité des sentiments identitaires.

Parce que les relations entre groupes sont parfois conflictuelles et que la cohésion n'est pas toujours chose aisée, les États multiculturels souhaitent développer un sentiment national axé sur la diversité des cultures en même temps qu'ils cherchent à éviter que ne s'instaure une hiérarchie entre les cultures en présence. Or, dans les faits, les groupes concernés expérimentent fréquemment des rapports de force qui sont profitables au groupe majoritaire. En outre les groupes minoritaires se définissent souvent par rapport au groupe majoritaire puisqu'ils intègrent la façon dont ce dernier les perçoit dans leur propre définition d'eux-mêmes. Ces représentations collectives interviennent alors dans la formation identitaire des individus.

Ceux-ci intègrent en effet la culture de son ou de ses groupes d'appartenance. Car même s'ils appartiennent à une collectivité plus large, les individus font l'expérience de réseaux de sociabilité divers qui, par leurs schèmes de pensées puisés dans cette collectivité, les modèlent selon leurs préceptes et/ou leurs codes de conduite. Ceci à tel point que certains prétendent que

l'individualité d'une personne, ce qui fait que quelqu'un peut être défini comme étant spécifique par rapport aux autres, relève en fait des caractéristiques qui lui sont attribuées par l'entourage, caractéristiques qui elles, sont conditionnées par la culture ambiante. Présenté de la sorte, l'individu est assurément le fruit d'interactions sociales.

Car faire partie de groupes permet au sujet social de se sentir unique par comparaison avec ses semblables, mais représente également un moyen pour chacun de se sentir comme les autres. De fait, l'appartenance groupale favorise une identité personnelle positive puisqu'elle répond à un besoin, chez chacun, de se sentir intégré par les autres. Mais ces ensembles divers proposent des comportements et des attitudes qui amènent souvent les individus à agir selon ce qui est attendu. Les sujets membres, afin de se faire confirmer une identité positive, répondront à ces normes et offriront alors à autrui des facettes d'eux-mêmes, ou encore des « masques sociaux », qui cadrent avec ces attentes. De cette manière, les personnes cherchent en quelque sorte à s'intégrer à leur entourage, en autant que l'appartenance au groupe autorise chacun à se définir positivement.

Cette association avec d'autres individus actualise d'ailleurs des processus de discriminations intergroupes, entendus au sens où les ensembles distincts se définissent les uns par rapport aux autres afin de s'octroyer une identité de groupe positive. Dès lors, les différences entre les entités comparées seront accentuées dans le but de bien marquer les similarités des membres unis par cette entité, tandis que seront employés les stéréotypes pour s'expliquer ces différences. Mais cette propension à la discrimination se manifeste en fait autant à l'échelle régionale ou nationale qu'à l'échelle interindividuelle, parce que l'individu intègre dans sa définition de lui-même les rapports de groupe qu'expérimentent ses propres groupes d'appartenance. Ainsi, une femme pourra juger négativement un homme, en ayant recours à des stéréotypes accolés à l'entité bio-psychologique que forme l'ensemble des hommes, parce que cette entité est opposée à sa propre entité bio-psychologique que forme l'ensemble des femmes. Une personne peut par conséquent vouloir se soustraire d'une image négative accolée à son groupe d'appartenance.

Le milieu de travail retraduit aussi ces rapports de force qu'expérimentent les groupes en présence. Car même s'il véhicule une culture institutionnelle officielle orientée sur des principes susceptibles de structurer une certaine forme de rapports entre les employés, les relations entre les groupes en présence mettent en place une culture organisationnelle qui traduit les termes de ces rapports. Les individus qui chercheront alors à s'intégrer à leur milieu de travail devront

s'accommoder de cette culture organisationnelle afin de parvenir à leurs fins. C'est ainsi qu'ils manifesteront des stratégies, certes adaptées à leur personnalité, mais aussi à leur milieu environnant de même qu'à leurs objectifs personnels.

Tandis que la stratégie axée sur la recherche d'une similitude avec l'entourage stimule la conformité, l'anonymat ou l'assimilation, celle orientée vers l'affirmation de la spécificité individuelle mettra de l'avant la différenciation, la visibilité sociale ou encore la singularisation. Mais, même si ces stratégies sont différentes, elles répondent toutefois au même besoin, soit la recherche d'une reconnaissance sociale.

Ainsi, l'individu est un sujet social distinct, mais il est aussi le fruit d'interactions sociales, elles-mêmes issues à la fois du contexte précis à l'intérieur duquel elles se manifestent, mais aussi de l'héritage collectif. La structuration identitaire des individus résulte d'une articulation entre l'intérieur, le soi, et l'extérieur, l'environnement, et à cet égard, ils s'ajusteront aux situations et aux enjeux produits par ces situations.

Les quatre stratégies présentées offrent ainsi des cas particuliers qui dévoilent par contre des réactions qui résultent de la façon d'envisager le groupe dominant. Même si chacun de ces deux groupes linguistiques que sont les Québécois francophones et les Romands représente une minorité dans son propre pays et qu'il doit s'ajuster à la langue du majoritaire dans son milieu de travail, les deux communautés connaissent un contexte différent qui influence les visions personnelles des relations entre les groupes.

Nous avons vu au chapitre trois qu'au Québec, plusieurs francophones perçoivent d'une manière négative le groupe majoritaire, soit les anglophones. Initialement non-protégées par le gouvernement fédéral, les minorités linguistiques doivent, à travers le pays, s'ajuster à la langue du majoritaire. Or, au cours des années 1960, le gouvernement du Québec s'interroge à savoir si les Canadiens français ont une place dans la Confédération, en même temps qu'il adopte une série de lois en faveur d'un unilinguisme susceptible de protéger les francophones du Québec du fait anglais. Les politiques fédérales vis-à-vis le multiculturalisme sont du reste considérées par plusieurs comme un moyen par les anglophones pour noyer la spécificité des francophones dans une marre de groupes culturels divers. L'identité des francophones du Québec s'est depuis longtemps forgée contre « l'ennemi » anglophone, notamment par le fait qu'ils constituent une minorité à l'échelle continentale. Dès lors, leurs volontés de prise en main de la structure

étatique et économique de la province à partir des années 1960 et leurs affirmations culturelles s'inscrivent dans une certaine logique identitaire. Aussi les rapports entre les deux groupes linguistiques sont souvent houleux, en partie parce que le majoritaire voit d'un mauvais œil le fait d'accorder un statut spécial à la minorité.

Les Québécois présentés en analyse ont donc assimilé une partie de ce type de rapports puisque tous deux conçoivent que les anglophones sont moins portés sur le bilinguisme parce qu'ils jouissent de la force du nombre. Philippe soutient que la connaissance de l'anglais est un outil pour mettre en valeur la minorité linguistique, parce que les anglophones ne chercheront pas à défendre le statut linguistique de la minorité. Le rapport entre les francophones et les anglophones sera négativement perçu parce que la minorité doit se défendre contre la « menace » anglophone.

Christophe explique quant à lui que la connaissance de l'anglais est un moyen pour obtenir une promotion individuelle et professionnelle selon qu'elle permet d'obtenir un bon emploi et qu'elle est personnellement valorisante. Ceci traduit donc l'idée que ce Québécois francophone a intégré l'image qu'anglophones et francophones du Canada expérimentent des rapports de force favorables aux premiers, puisque l'anglais passe pour une langue de prestige. En conséquence, l'unilinguisme français, contrairement à l'unilinguisme anglais, présente une faiblesse, non seulement au pays, mais à l'échelle mondiale.

Tous deux font pourtant référence au fait que la connaissance de l'anglais favorise une image positive d'eux-mêmes, rehausse leur statut personnel. A cette première correspond en effet l'idée qu'ils sont ouverts aux autres, plus enclins à s'adapter aux anglophones que le contraire. Obligés d'apprendre et de parler anglais, Philippe et Christophe réévaluent cette dynamique et la présente de manière à ce qu'elle soit positive dans leur définition d'eux-mêmes. Ce qui reviendrait à dire que l'identité des membres d'une minorité s'édifie aussi en partie à travers l'image que les membres de la majorité leur renvoie. Il est d'ailleurs intéressant de noter que Christophe estime que les francophones qui ne parlent que le français sont limités dans leurs opportunités.

De même, Philippe et Christophe précisent que de savoir parler anglais offre une voie intéressante pour explorer le monde ; on peut alors s'interroger sur le lien entre ces affirmations et la façon dont le Québec se présente actuellement, c'est-à-dire « ouvert sur le monde » et axé sur la diversité. La montée de la mondialisation peut en outre avoir son importance dans cette

perspective : de même les deux Suissesses font référence à la place de l'anglais tant au cours de voyages que dans le monde financier international, de même les deux Québécois associeront la connaissance de l'anglais avec la possibilité de visiter le monde. Serait-ce à dire que ces Québécois francophones, qui manifestent sans contredit un attachement pour leur groupe linguistique d'origine, s'identifient également à une citoyenneté mondiale ? Pourrions-nous noter ici une allusion au fait que les jeunes marient à la fois références locales et globales dans leur formation identitaire, la langue française les rattachant à leur communauté et la langue anglaise, au reste du monde? Du moins pouvons-nous poser l'hypothèse que, puisqu'ils reconnaissent que l'apprentissage de l'anglais offre plus de possibilités et permet de voyager et d'établir des contacts avec des individus issus d'autres milieux, la langue anglaise n'est pas essentiellement réduite à une référence aux rapports existant entre les communautés linguistiques au pays.

Nous avons en outre souligné dans le quatrième chapitre qu'en Suisse, les cantons ont la primauté sur le gouvernement fédéral, qui ne peut ainsi intervenir sur le terrain législatif cantonal pour défendre les intérêts des minorités linguistiques. Les individus linguistiquement différents doivent alors s'adapter à la langue dominante du canton. Mais il semble que les groupes linguistiques se côtoient peu et que les Suisses maîtrisent généralement peu les autres langues nationales. Les Alémaniques parleraient toutefois davantage français que les Romands l'allemand, tandis que les préjugés entre les deux communautés seraient plutôt favorables aux Romands. Ceux-ci jugeraient effectivement négativement les Alémaniques selon qu'ils sont conservateurs et manifesteraient une certaine réticence à apprendre l'allemand, notamment à cause du dialecte suisse-allemand. Mais puisque la Confédération est la seule instance qui prône officiellement le plurilinguisme, les Romands se conformeraient aux rapports majoritaires/minoritaires et parleraient allemand.

Ainsi, les deux Suissesses ont intégré ces rapports intergroupes. Tandis que Sabrina considère que l'apprentissage de l'allemand est un moyen pour connaître les Suisses allemands et pour franchir les préjugés entre les communautés qui ne se côtoient pas, Solange, elle, transfère ces acquis linguistiques dans sa sphère personnelle puisqu'ils correspondent à des valeurs héritées de la collectivité nationale, à savoir qu'il est bien vu en Suisse de parler plusieurs langues. Elle-même présente ces habiletés linguistiques comme un moyen pour outrepasser les préjugés. Alors qu'elles se voient dans l'obligation de parler allemand dans leur milieu de travail parce qu'elles sont minoritaires, toutes deux présentent positivement le fait d'être bilingues parce qu'elles se

distinguent de leur entourage, soit de la plupart des autres Romands. L'idée que « les Suisses s'entendent bien parce qu'ils ne se comprennent pas » pourrait alors traduire une certaine vision des choses, à savoir que les Alémaniques, même s'ils dominent le pays, ne présentent pas une « menace » dans la définition de l'identité des Romands. A cet égard, le fait de parler allemand, pour ces deux Romandes, peut seulement correspondre à une ouverture vis-à-vis de cette communauté linguistique et donc, à un dépassement personnel fort valorisant des stéréotypes.

Suisses ou Québécois, ces individus intègrent donc dans leur vision d'eux-mêmes une certaine forme d'identité axée sur les contacts interculturels et sur l'ouverture au monde. A cet effet, la connaissance de la langue du groupe majoritaire de leur pays est sans conteste perçue positivement.

Des quatre stratégies employées peuvent d'ailleurs être ressorties des ressemblances. D'abord, puisqu'ils appartiennent tous les quatre à la minorité linguistique de leur pays respectif, chacun se voit dans l'obligation d'avoir recours à la langue de la majorité pour travailler avec les autres employés. Parce que les membres de l'autre groupe linguistique sont majoritaires, les locuteurs expérimentent des rapports de force avec lesquels ils doivent composer. Tous soulignent notamment que l'origine linguistique des supérieurs hiérarchiques a une influence sur le choix de la langue de travail, et que celle-ci sera souvent celle de la langue maternelle de ces premiers.

La composition numérique des groupes de travail joue également dans la dynamique linguistique. Ainsi la langue adoptée sera souvent celle des membres qui forment en majorité le groupe de travail. Mais puisque la réalité des institutions est telle que les individus du groupe majoritaire au pays se trouvent aussi à être numériquement supérieurs à l'intérieur de ces établissements, les locuteurs doivent fréquemment avoir recours à la langue de l'autre. Dès lors, leur bilinguisme est valorisant, dans la mesure où cette caractéristique leur donne un « plus » vis-à-vis la majorité des employés autour d'eux, prouve leur capacité d'adaptation et les différencie de leurs pairs linguistiques unilingues parce qu'ils ont obtenu un poste dans la Confédération. Sur ce dernier aspect, nous pouvons croire que leur bilinguisme fait en sorte qu'ils peuvent, en quelque sorte, évaluer leur propre valeur personnelle en rapport avec les membres unilingues de leur groupe d'origine. Les personnalités se constituent toujours en lien avec autrui, qu'il soit issu de l'endogroupe ou non.

Leurs compétences langagières leur octroie aussi une reconnaissance socioprofessionnelle. En effet, puisqu'il semble que les membres du groupe linguistique majoritaire sont moins enclins à parler la langue du minoritaire, soit parce qu'ils n'en voient pas la nécessité ou parce qu'ils ont de la difficulté à l'apprendre, les locuteurs ont recours à la langue des premiers pour se faire comprendre mais aussi pour se faire intégrer socialement par leurs collègues. Parce qu'ils font preuve d'une volonté d'adaptation, leurs compétences linguistiques démontrent leurs qualités socioprofessionnelles. De fait, le bilinguisme de ces quatre jeunes leur permet de rehausser leur image vis-à-vis les employés du groupe majoritaire parce que chacun associe ses capacités linguistiques à une ouverture à l'autre. C'est ainsi qu'autant les locuteurs Québécois que Suisses soulignent que, par l'apprentissage de la langue de l'autre, ils ont franchi leurs préjugés initiaux qu'ils entretenaient vis-à-vis des individus du groupe majoritaire.

Mais leur image se trouve valorisée aussi parce qu'ils peuvent, de cette manière, s'attribuer une partie du prestige associé au groupe dominant. Il existe en effet, dans chacun des pays concernés, une hiérarchie dans le statut des langues qui découle du rapport de force entre les groupes. Aussi être en mesure de s'exprimer dans la langue du dominant revient à s'approprier un outil permettant d'accéder aux mêmes avantages dont bénéficient les membres de l'ensemble majoritaire. La langue constitue donc, à cet égard, un enjeu identitaire important. Quoiqu'ils proviennent de communautés linguistiques minoritaires dans leur pays, les connaissances qu'ils ont des deux langues gratifient leur individualité et leur permettent de se définir en lien avec l'ensemble majoritaire.

Outre cela, ils déclarent aussi que les membres des communautés linguistiques présentent des éléments semblables selon qu'ils partagent une langue commune. A cet effet, les quatre locuteurs dépeignent les groupes concernés d'une manière assez homogène, c'est-à-dire qu'ils ont recours à des généralités afin d'illustrer leurs propos et leurs perceptions. Ceci s'explique par le fait que chacun souhaite, s'il s'identifie à un ensemble, préciser les traits caractéristiques qui unissent les membres de ce groupe ; s'il n'existait pas d'éléments partagés, la cohésion de cette entité ferait défaut, ce qui irait à l'encontre de la nécessité de s'associer et de s'identifier à ce groupe. Les généralités permettent ainsi de surpasser les individualités et de dresser un portrait global des signes distinctifs du groupe d'appartenance.

De même, décrire d'une façon homogène le groupe linguistique opposé au leur résulte non seulement du fait qu'ils entretiennent, hormis à leur travail, peu de contacts avec les membres de ce premier -exception faite de Sabrina- mais aussi d'une tendance à accentuer les différences entre les groupes comparés. Cette opposition intergroupe, qui a généralement pour objectif de magnifier les particularités des membres de l'endogroupe, se traduit souvent en des termes stéréotypés. Aussi pouvons-nous affirmer que, même si un individu conçoit qu'il connaît davantage « l'autre » selon qu'il connaît sa langue, il n'en reste pas moins qu'il aura recours à des généralités, positives ou négatives, collectivement véhiculées afin de s'expliquer des comportements et attitudes de cet autre. Bien que chacun fasse l'expérience de contacts personnels avec les membres de groupes différents du sien, les représentations et perceptions de ces derniers sont toutefois en grande partie déterminées par la vision qu'en ont les membres de son propre groupe d'appartenance.

Ajoutons également que, exception faite de Sabrina qui affiche une volonté d'être associée au groupe majoritaire, les trois autres locuteurs expriment un sentiment d'appartenance positif vis-à-vis de leur groupe linguistique. Ceci démontre qu'être membre d'une entité fait partie des éléments valorisant pour l'identité des individus. La discrimination positive alors manifestée à l'égard de son groupe d'appartenance permet, de cette manière, de s'attribuer une identité sociale positive.

Les quatre locuteurs offrent d'autre part une image positive d'eux-mêmes à l'aide de divers processus de discrimination. En effet, qu'ils se distinguent des individus de l'endogroupe ou de l'exogroupe, de leur milieu d'origine, de leurs collègues de travail ou encore des attitudes et des préjugés entre les communautés linguistiques perceptibles à l'échelle nationale, ces individus témoignent d'une volonté de présenter d'eux-mêmes une singularité fondée sur des principes jugés positifs et des caractéristiques qui leur sont propres. Ce comportement atteste de cette manière de l'importance de se sentir unique par comparaison avec autrui. Mais chacun fait cette discrimination selon ses préoccupations.

Ainsi, tandis que Christophe cherche à se différencier de certains francophones qui militent en faveur du respect du bilinguisme parce que lui-même se conforme à son milieu de travail pour pouvoir s'intégrer, Philippe critique les francophones qui ne défendent pas leur statut minoritaire parce que lui-même s'affirme en tant que francophone. De même, Sabrina se distingue des

Romands qui ne s'efforcent pas de connaître les Alémaniques parce qu'elle s'affiche comme une personne ouverte aux autres, alors que Solange se dissocie des attitudes entre les groupes linguistiques selon qu'elle met de l'avant une identité de valeur axée sur les contacts entre les cultures. Ceci démontre bien que même s'ils intègrent des références collectives, les individus les retraduisent selon leurs propres schèmes et objectifs personnels.

Mis à part Solange qui se positionne explicitement en tant que « jeune », aucun des trois autres locuteurs n'abordent toutefois ouvertement la question de la jeunesse. Serait-ce qu'ils ne se déterminent pas en tant que jeunes ? Ou qu'il faut lire entre les lignes ? Car exception faite pour Solange qui souligne en toutes lettres qu'elle trouve difficile d'être jeune par rapport à une certaine tendance de ses compatriotes à se refermer vis-à-vis les autres, il est par contre possible de faire ressortir certains sous-entendus par rapport à question de la jeunesse.

En effet, tandis que Sabrina et Philippe semblent associer leur jeunesse à une période d'apprentissage d'eux-mêmes et de réalisation de soi à travers leurs voyages, leurs études et leur emploi par la suite, Christophe peut se conformer à la dynamique linguistique son milieu de travail justement parce qu'il est jeune et qu'il ne bénéficie pas encore d'une stabilité professionnelle, puisqu'il se trouve en période de « probation ». De cette manière, la jeunesse peut ici s'apparenter à une période de métamorphoses et de bouleversements personnels, à un état où chacun se hasarde à des expériences diverses de même qu'à une sphère identitaire qui ne correspond pas aux comportements et/ou attitudes des aînés. Il est à noter que Sabrina et Philippe traduisent leur jeunesse à travers la période qui prévaut avant qu'ils ne se trouvent un emploi dans la Confédération. Leur travail pourrait s'apparenter à leur entrée dans la catégorie « maturité », ce qui laisse croire que le travail correspondrait, dans leur vision de leur parcours de vie, à un changement dans la perception qu'ils ont d'eux-mêmes, ce qui reviendrait à dire que les institutions participent à la formation de catégories sociales.

Les quatre locuteurs expriment d'ailleurs l'idée que leur travail participe à leur structuration identitaire. Que ce soit par la possibilité qu'il leur offre de faire valoir leurs compétences socioprofessionnelles ou de surpasser des préjugés qu'ils avaient avant de travailler avec des individus de l'autre groupe linguistique, leur emploi dans ces institutions fédérales les amène à se définir et s'accomplir par rapport à autrui, notamment dans leur appartenance à leur groupe linguistique. C'est ainsi que chacun s'affirmera en tant que francophone, soit en souhaitant

défendre le statut de sa langue, soit en se conformant à un contexte de travail où dominant anglophones ou alémaniques selon qu'il est issu d'une minorité qui doit s'acclimater au groupe majoritaire, soit en recherchant à s'associer au groupe majoritaire pour éviter d'être inférieur. La langue représente ainsi un élément important dans la définition identitaire de chacun, notamment dans un milieu professionnel qui stimule des échanges entre membres de groupes linguistiques différents.

De fait, l'identité professionnelle constitue ici un facteur important dans l'élaboration de l'identité personnelle des locuteurs. Espace à investir selon qu'il autorise une forme de valorisation personnelle et comble les besoins d'un accomplissement personnel, le milieu professionnel constitue un moyen par lequel les locuteurs démontrent leur capacité d'adaptation à un contexte différent. Puisqu'ils s'ajustent souvent à la langue du groupe majoritaire mais que tous ont souligné qu'ils ne trouvaient pas toujours facile le fait de travailler dans une autre langue –du moins à leurs débuts-, nous pouvons penser qu'ils estiment que leur emploi est personnellement valorisant et qu'ils considèrent qu'il leur permet de s'épanouir. N'ont-ils d'ailleurs pas signalé que leur emploi dans la Confédération leur a permis de connaître les membres de l'autre groupe linguistique et de voir comment ils sont? Leur identité professionnelle semble ainsi avoir plus d'importance dans leur accomplissement personnel que leur appartenance à leur groupe linguistique; ce n'est qu'une fois qu'ils sont personnellement impliqués dans un rapport inégalitaire entre les groupes linguistiques à leur travail qu'ils réagiront selon leurs perceptions des relations et leurs volontés, mais aussi selon les moyens qu'il leur sont offerts.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que seule Sabrina aborde la question de l'identité sexuelle et ce, dans le contexte de son travail. Puisque le poste qu'elle occupe se situe dans les échelons élevés de la hiérarchie bureaucratique de l'institution, elle expérimente une réalité où elle se trouve doublement en minorité; elle est linguistiquement et sexuellement minoritaire. Aussi elle aura le souci de valoriser cette appartenance sexuelle afin de démontrer qu'elle est professionnellement compétente et rehausser de cette manière son image personnelle. Son identité professionnelle participe ainsi à l'élaboration d'une identité personnelle positive.

Il est du reste à noter que les cultures organisationnelles de Statistiques Canada et de l'Office fédéral de la statistique sont influencées par la réalité des relations entre les groupes linguistiques

à l'échelle nationale. Ainsi, même s'il existe des politiques officielles en faveur du respect des langues en présence, les façons de faire internes résultent des rapports majoritaires/minoritaires qui prévalent à l'échelle du pays. Chacun reproduit donc les représentations et perceptions héritées de son groupe d'appartenance.

Même s'ils témoignent d'un attachement pour leur groupe d'origine et pour leur langue maternelle, les quatre locuteurs manifestent toutefois un intérêt certain pour l'apprentissage de la langue du groupe majoritaire et attribuent des éléments positifs au fait de la connaître. Aussi nous pouvons considérer que les échanges entre membres de groupes linguistiques différents favorisent une ouverture à l'autre. La langue présente, de fait, un élément culturel fort important dans les dynamiques relationnelles des individus. Ainsi le milieu d'origine de même que les réseaux sociaux entretenus auront une grande influence dans la façon de se définir et donc, de se positionner par rapport à autrui.

A cet égard, il est à noter que tous les locuteurs ont souligné l'importance d'entretenir des liens avec les membres des autres groupes linguistiques afin de faire diminuer les incompréhensions mutuelles. Puisque nous héritons de perceptions et représentations propres à notre collectivité, il apparaît, à la lumière de leurs commentaires, que les échanges interculturels autorisent une incursion dans l'univers d'autrui et, de fait, l'émergence d'une vision qui va au-delà des préjugés.

Nous avons vu au cours du deuxième chapitre que l'analyse discursive autorise une pénétration identitaire intéressante, dans la mesure où elle aide à saisir des réalités humaines personnelles qui relèvent de structures sociales dominantes. Elle permet en outre de comprendre une partie de la complexité des sphères identitaires des individus, l'articulation entre ces diverses « facettes » de l'identité comprises en chacun de nous, et les actions concrètes, stimulées par un contexte précis. Parce qu'elles traitent des questions de représentations, de perceptions, d'impressions, l'approche biographique et l'analyse discursive offrent des pistes d'exploration de l'univers identitaire des sujets sociaux. Elles permettent en outre d'explorer les mémoires collectives, entendues au sens où chacun des groupes lègue un héritage identitaire à ses descendants.

Bien qu'elle offre l'avantage de saisir le quotidien des membres d'une collectivité et qu'elle rende compte de la complexité de la réalité humaine, la source orale doit cependant être traitée

avec précaution. Impliqué dans la production de la source, le chercheur doit prendre garde à l'intersubjectivité des personnes en présence. Aussi le chercheur doit porter attention à ses interventions et ses commentaires, et s'assurer qu'il n'oriente pas le récit selon ses propres vues et objectifs. L'enregistrement de l'entretien aide alors le chercheur à faire l'examen critique de ses incursions dans l'univers de son interlocuteur et à juger de la qualité de la production du document.

De même la retranscription du récit recueilli devra être minutieusement effectuée. Le chercheur devra s'assurer de fidèlement prendre en note les commentaires et les aspects hésitants de l'intervention, afin de rester le plus fidèle possible à l'authenticité du document produit. Dès lors, l'analyse discursive qui suivra sera révélatrice à la fois de l'unité idéologique de l'individu et des influences des composantes institutionnelles et sociales sur la constitution de celle-ci puisque le découpage en séquences thématiques du texte ainsi obtenu correspondra à la façon dont le locuteur a structuré son récit. Celui-ci s'inscrit certes dans le cadre de la recherche. Mais il se rapporte tout de même à la façon dont l'interlocuteur conçoit son expérience et son parcours de vie.

L'analyse discursive présente également certaines failles. Le chercheur a en effet souvent l'impression que ses analyses, même si elles font l'objet de méthodes méticuleuses et scientifiques, résultent de son propre terrain interprétatif et qu'à cet égard, ses résultats peuvent toujours être biaisés par sa vision des choses, notamment lorsque le chercheur est concerné par le sujet d'étude. Les conclusions peuvent en outre être contestées par les locuteurs interrogés, parce qu'ils auront réévalués leurs propos sous l'angle d'un regard ultérieur et que chacun estime qu'autrui ne peut réellement s'expliquer le monde intérieur de chacun.

Le lien fait entre culture collective et l'empreinte laissée sur la structuration identitaire gagnerait également à être étudié plus en profondeur, dans la mesure où il serait pertinent de s'arrêter sur les caractéristiques culturelles spécifiques à la communauté étudiée afin de pouvoir cibler davantage leurs marques laissées sur les individus. De même le chercheur pourrait s'ingénier à retracer les grandes tendances identitaires historiques de la ou des collectivités étudiées afin de saisir d'une manière plus complète les éléments nouveaux et anciens que connaissent ces collectivités actuelles. Ceci pourrait en effet aider à comprendre les caractéristiques des sphères de l'identité des sujets étudiés.

L'étude serait également intéressante à effectuer auprès d'un plus grand nombre de jeunes francophones travaillant non seulement dans la fonction publique fédérale, mais aussi dans d'autres domaines d'emploi qui stimulent des échanges interculturels. Ceci nous permettrait de constater si les tendances similaires observées ici se retrouvent chez un grand nombre d'individus et nous aiderait à comprendre davantage les dynamiques résultant de rapports entre groupes majoritaire et minoritaires. Il apparaît en effet que même si les institutions mettent en œuvre des politiques favorables à des échanges interculturels et linguistiques et tentent de faire respecter les cultures en présence, les réalités du terrain, surtout conditionnées par les rapports entre groupes majoritaire et minoritaires, diminuent leur portée. L'importance des cultures des sous-groupes de même que la dynamique des cultures organisationnelles font en sorte que les volontés institutionnelles perdent de leur influence. Il peut de fait résulter de cette réalité des situations de frustration et/ou de conflits, en même temps qu'elle rend inopérante les mesures officielles entreprises. Peut-être serait-il intéressant de créer des groupes de travail afin d'échanger davantage sur ces dynamiques relationnelles et de récolter des pistes de solution et d'actions susceptibles d'améliorer à la fois la situation linguistique et les relations interpersonnelles dans un contexte de respect des spécificités culturelles.

Parce qu'à travers le vécu quotidien, l'histoire individuelle retraduit toujours, à une échelle plus réduite, l'expression de l'histoire collective, les expériences personnelles peuvent nous instruire sur les dynamiques relationnelles issues des tendances sociales et ainsi nous aider à comprendre la façon dont se tissent les liens entre l'individu et le groupe.

BIBLIOGRAPHIE

Les références précédées d'un astérisque ont été consultées mais non citées dans l'étude.

Sources orales

Les noms des participants sont des pseudonymes, afin de garder l'anonymat des informateurs.

- Christophe, entretien du mercredi 3 décembre 2003 à Statistiques Canada, Ottawa, Canada ; durée : deux heures et quinze minutes. Collection Josianne Veillette, no. 4.
- Philippe, entretien du mercredi 3 décembre 2003 à Statistiques Canada, Ottawa, Canada ; durée : deux heures et quarante-cinq minutes. Collection Josianne Veillette, no. 3.
- Sabrina, entretien du mardi 4 février 2003 à l'Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, Suisse ; durée : deux heures et trente minutes. Collection Josianne Veillette, no. 1.
- Solange, entretien du mardi 4 février 2003 à l'Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, Suisse ; durée : deux heures et quinze minutes. Collection Josianne Veillette, no. 2.

Sources – Documents gouvernementaux/archives

CANADA. Bureau du Commissariat aux langues officielles. *Nos langues officielles : pour finir un siècle et commencer un millénaire*. Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2001. 28 pages.

*GRIN, François. *Langue et différentiels de statut socio-économique en Suisse*. Berne, Office fédéral de la statistique, 1997. 108 pages.

GUILBERT, Lucille. *Langue de travail au sein de la fonction publique fédérale et médiation créatrice*. Université Laval, Rapport soumis au Commissariat des langues officielles, 2001. 40 pages.

*HARRISON, Brian R.. *Les jeunes et les minorités de langue officielle, 1971 à 1991*. Ottawa, Statistique Canada, Division de la démographie, 1996. 81 pages.

KRIESI, Hanspeter, WERNLI, Boris, et al.. *Le clivage linguistique. Problèmes de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse*. Berne, Office fédéral de la statistique, 1996. 106 pages.

La première période de promotion du plurilinguisme dans l'administration générale de la Confédération 1996-1999. Berne, Office fédéral du personnel, 1999. 33 pages.

LÜDI, Georges et Iwar WERLEN. *Le paysage linguistique de la Suisse*. Berne, Office fédéral de la statistique, 1997. 720 pages.

Commissaire aux Langues officielles. *Résumé de la Loi sur les langues officielles de 1988*. Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1990, [2000]. 10 pages.

Statistiques Canada, recensement de la population 2001, www.statcan.ca/français/Pdgb/demo18b_f.htm.

Etudes

ADAM, Heribert. « Les politiques de l'identité. Nationalisme, patriotisme et multiculturalisme », dans *Pouvoirs de l'ethnicité. Anthropologie et sociétés*, Vol. 19, no 3, (1995). pp. 87 à 108.

*ADAM, Kiss, D. BERTRAND et al., dir.. *L'empathie et la rencontre interculturelle*. Paris, L'Harmattan ; Montréal, L'Harmattan Inc., 2001. 216 pages.

AUGUSTIN, Jean-Pierre. « Références culturelles et références territoriales », dans SORBETS, Claude et Jean-Pierre AUGUSTIN, dir.. *Valeurs de sociétés. Préférences politiques et références culturelles au Canada*. Actes du colloque international organisé par le CRECQSS, [Ste-Foy] : Presses de l'Université Laval ; Pessac, [France] : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2001. pp. 261 à 269.

*BACCOUCHE, Nasser. « L'immigration au Canada : un analyseur des dynamiques nationales », dans VATZ LAAROUSSI, Michèle, Myriam SIMARD et Nasser BACCOUCHE, dir.. *Immigration et dynamiques locales*. Québec, Université du Québec à Chicoutimi, 1997. pp. 19 à 43.

BAILLARGEON, Denyse. *Ménagères au temps de la Crise*. Montréal, Editions du remue-ménage, 1991. 311 pages.

BAJOIT, Guy et Abraham FRANSSENN. *Les jeunes dans la compétition culturelle*. Paris, Presses Universitaires de France, 1995. 303 pages. Collection Sociologie d'aujourd'hui.

*BARDIN, Laurence. *L'analyse de contenu*. Paris, Presses Universitaires de France, (1977) 1993. 291 pages. Le psychologue.

BAUGNET, Lucy. *L'identité sociale*. Paris, Dunod, 1998. 118 pages. Collection Les Topos, série psychologie.

- BAYLON, Christian. *Sociolinguistique. Société, langue et discours*. Paris, Éditions Nathan, 1996. 303 pages. Nathan-Université.
- *BECKER, Jean-Jacques. « Le handicap de l'a posteriori », *Questions à l'histoire orale*. Paris, CNRS, 1987. pp. 95 à 97. Les Cahiers de l'IHTP, no 4.
- BÉGIN, Carmelle. « La culture des francophones », dans DESDOUITS, Anne-Marie et Laurier TURGEON dir.. *Ethnologies francophones de l'Amérique et d'ailleurs*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1997. pp. 87 à 94. Ethnologie de l'Amérique française.
- BELSHAW, Cyril S. *Canada-Suisse. Reflections*. Vancouver, C.S. Belshaw, 1979. 212 pages.
- *BERTAUX, Daniel. « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 69, (1980). pp. 197 à 225.
- *BOUCHARD, Gérard. « Représentation de la population et de la société québécoises : l'apprentissage de la diversité », *Cahiers québécois de démographie*. Vol. 19, no 1, (printemps 1990). pp. 7-28.
- BOURDIEU, Pierre. *Questions de sociologie*. Paris, Éditions de Minuit, 1984. 277 pages.
- BOURHIS, Richard Y.. *Linguistic Work Environment and Language Use In Bilingual Settings*. Hamilton, McMaster University, 1988. pp. 285 à 296.
- *BOURHIS, Richard Y.. « Bilingualism and the language of work: the Linguistic Work Environment Survey », dans BOURHIS, Richard Y., dir.. *International Journal of the Sociology of Language*. Berlin, New York, Mouton de Gruyter, (avril 1994). pp. 217 à 266.
- *BOURHIS, Richard Y., GAGNON, André et Léna Céline MOÏSE. « Discrimination et relations intergroupes », dans BOURHIS, Richard Y. et Jacques-Philippe LEYENS, éd.. *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. Liège, Pierre Mardaga, 1999. pp. 161 à 199. Psychologie et sciences humaines.
- CAMILLERI, Carmel et Claude TAPIA. *Les «nouveaux jeunes»: la politique ou le bonheur*. Toulouse, Éditions Privat, 1983. 211 pages. Collection «époque».
- CAMILLERI, Carmel. « Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie », dans CAMILLERI, Carmel. *Stratégies identitaires*. Paris, Presses Universitaires de France, 1990. pp. 85 à 110. Psychologie d'aujourd'hui.
- CANTIN, Serge. « Pour sortir de la survivance », dans VENNE, Michel, dir.. *Penser la nation québécoise*. Montréal, Éditions Québec Amérique Inc, 2000. pp. 85 à 101.
- CATANI, Maurizio et Suzanne MAZÉ. *Tante Suzanne ou l'histoire de vie sociale et du devenir d'une femme qui fut d'abord modiste dans la Mayenne à l'époque de la Première Guerre mondiale et ensuite épouse d'un horloger à Paris, mère de deux enfants et propriétaire d'un*

- jardin en grande banlieue, sans jamais nier ses origines.* Paris, Librairie des Méridiens, 1982. 474 pages. Collection Sociologie au quotidien.
- CHERUBINI, Bernard. « Localisme, territoires et dynamiques identitaires », dans TURGEON, Laurier, dir.. *Les entre-lieux de la culture.* Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998. pp. 57 à 82. Collection Interculture.
- CLEMENT, Richard et Kimberly A. NOELS. « Langage et communication intergroupe », dans BOURHIS, Richard Y. et Jacques-Philippe LEYENS, éd.. *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes.* Liège, Pierre Mardaga, 1999. pp. 233 à 259. Psychologie et sciences humaines.
- CROS, Laurence. *La représentation du Canada dans les écrits des historiens anglophones Canadiens, de la Confédération à nos jours.* Thèse de doctorat de l'Université de Paris III/Sorbonne Nouvelle, Paris, 2000. 508 pages. Collection des Thèses du Centre d'Études Canadiennes de Paris III/Sorbonne Nouvelle no 4.
- D'ANGLEJAN, Alison. « Language Planning in Quebec : An Historical Overview and Future Trends », dans BOURHIS, Richard Y., éd.. *Conflict and Language Planning in Quebec.* Clevedon, Multilingual Matters Ltd, 1984. pp. 29 à 52.
- *DE CERTEAU, Michel et Luce GIARD. *La culture au pluriel.* Paris, Seuil, 1993. 228 pages. Points Essais.
- DE GAULEJAC, Vincent. « Approche socio-psychologique des histoires de vie », *Education permanente*, no 72-73, (mars 1984). pp. 33 à 45.
- *DEMORGON, Jacques. *L'histoire interculturelle des sociétés.* Paris, Anthropos, 1998. 312 pages.
- *DE PIETRO, Jean-François. « Tendre des perches ou couper les ponts ? La place du langage dans les situations interculturelles », dans ALLEMANN-GHIONDA, Cristina, dir.. *Multiculture et éducation en Europe.* Berne, Peter Lang AG, 1994. pp. 113 à 124.
- DESCHAMPS, Jean-Claude et Thierry DEVOS. « Les relations entre identité individuelle et collective ou comment la similitude et la différence peuvent covarier », dans DESCHAMPS, Jean-Claude et al.. *L'identité sociale : la construction de l'individu dans les relations entre groupes.* Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1999. pp. 149 à 167. Vies sociales.
- DESCHAMPS, Jean-Claude et Jean-Léon BEAUVOIS. « Attributions intergroupes », dans BOURHIS, Richard Y. et Jacques-Philippe LEYENS, éd.. *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes.* Liège, Pierre Mardaga, 1999. pp. 97 à 126. Psychologie et sciences humaines.
- DE VILLERS, Marie-Éva. *Multidictionnaire de la langue française.* Québec, Éditions Québec/Amérique, 1997. 1532 pages.

- DIAGNE, Pathé. « La langue, instrument de communication entre les cultures et dans son rapport avec l'identité culturelle », dans CONSEIL INTERNATIONAL DE LA PHILOSOPHIE ET DES SCIENCES HUMAINES. UNESCO. *La langue : identité et communication*. Paris, Unesco, 1986. pp. 113 à 127. Études interculturelles; 3.
- DORTIER, Jean-François. « L'individu dispersé et ses identités multiples », dans RUANO-BORBALAN, Jean-Claude, coord.. *L'identité. L'individu, le groupe, la société*. Auxerre, Editions Sciences Humaines, 1998. pp. 51 à 56.
- DUBAR, Claude. *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris, PUF, 2000. 239 pages. Le lien social.
- *DUBAR, Claude. « Socialisation et construction identitaire », dans RUANO-BORBALAN, Jean-Claude, coord.. *L'identité. L'individu, le groupe, la société*. Auxerre, Editions Sciences Humaines, 1998. pp. 135 à 141.
- DURAND-DELVIGNE, Annick. « Écologie sociale et sexuation des représentations de soi », dans CHAUCHAT, Hélène et Annick DURAND-DELVIGNE, dir.. *De l'identité du sujet au lien social : l'étude des processus identitaires*. Paris, Presses Universitaires de France, 1999. Pages 191 à 210. Sociologie d'aujourd'hui.
- DURET, Pascal. *Les jeunes et l'identité masculine*. Paris, Les Presses Universitaires de France, 1999. 176 pages.
- *ELBAZ, Mikhaël et Denise HELLY, dir.. *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Les Presses de l'Université Laval, 2000. 260 pages. Collection Prisme.
- ELBAZ, Mikhaël et Denise HELLEY. « Présentation. Spectres et pouvoirs de l'ethnicité », dans *Pouvoirs de l'ethnicité. Anthropologie et sociétés*. Vol. 19, no 3, (1995). pp. 5 à 14.
- ELBAZ, Mikhaël et Denise HELLY. « Modernité et postmodernité des identités nationales », dans *Pouvoirs de l'ethnicité. Anthropologie et sociétés*. Vol. 19, no 3, (1995). pp. 15 à 34.
- FERRAROTTI, Franco. *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*. Paris, Librairie des Méridiens, 1983. 195 pages. Collection Sociologie au quotidien.
- FOURNIER, Geneviève et Bruno BOURASSA. « Le travail des 18 à 30 ans. Vers une nouvelle norme », dans FOURNIER, Geneviève et Bruno BOURASSA dir.. *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme*. Québec, PUL, 2000. pp. 3 à 31.
- FRANÇOIS, Etienne. « Fécondité de l'histoire orale », *Questions à l'histoire orale*. Paris, CNRS, 1987. pp. 33 à 43. Les Cahiers de l'IHTP, no 4.

- FRANK, Robert. « La mémoire et l'histoire », dans VOLDMAN, Danièle, dir.. *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*. Paris, CNRS, 1992. Les Cahiers de l'IHTP, no 21. pp. 65 à 72.
- GAUTHIER, Madeleine et al., dir.. *Etre jeune en l'an 2000*. Québec, Les Presses de l'Université Laval et Les Editions de l'IQRC, 2000. 154 pages. Observatoire jeunes et société.
- GAUTHIER, Madeleine et Jean-François GUILLAUME, dir.. *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde*. Québec, Les Presses de l'Université Laval et Les Éditions de l'IQRC, 1999. 270 pages. Collection Culture et Société.
- *GAUTHIER, Madeleine. « Les jeunes et le travail: un terrain mouvant », dans DUPUIS, Pierre et André KUZMINSKI, dir.. *Sociologie de l'économie, du travail et de l'entreprise*. Montréal, Paris, Casablanca, Gaëtan Morin Éditeur Ltée, 1997. 500 pages.
- GAUTHIER, Madeleine et Lucie MERCIER. *La pauvreté chez les jeunes: précarité économique et fragilité sociale: un bilan*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994. 190 pages.
- GAUTHIER, Madeleine. *Une société sans les jeunes?* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994. 190 pages.
- GONSETH, Marc-Olivier et Nadja MAILLARD. « L'approche biographique en ethnologie : points de vue critiques » dans CENTLIVRES, Pierre, éd.. *Histoires de vie. Approche pluridisciplinaire*. Paris, Editions de l'institut d'ethnologie, 1987. pp. 5 à 46.
- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON. *L'histoire orale*. Québec, Edisem inc., 1978. 95 pages. Méthodes des Sciences humaines.
- HROCH, Miroslav. « De l'ethnicité à la nation. Un chemin oublié vers la modernité », dans *Pouvoirs de l'ethnicité, Anthropologie et sociétés*, Vol. 19, no 3, (1995). pp. 71 à 85.
- IBANEZ, Thomas. « Idéologies et relations intergroupes », dans BOURHIS, Richard Y. et Jacques-Philippe LEYENS, éd.. *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. Liège, Pierre Mardaga, 1999. pp. 321 à 345. Psychologie et sciences humaines.
- JEWSIEWICKI, Bogumil et Jocelyn LÉTOURNEAU, dir.. *Les jeunes à l'ère de la mondialisation. Quête identitaire et conscience historique*. Québec, Les Éditions du Septentrion, 1998. 434 pages. Les Nouveaux Cahiers du CÉLAT, no 22.
- JOUTARD, Philippe. *Ces voix qui nous viennent du passé*. Paris, Hachette, 1983. 268 pages. Temps et les Hommes.
- JUTEAU, Danielle. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999. 226 pages. Trajectoires sociales.

- JUTEAU, Danielle. « Les défis de l'option pluraliste », dans VENNE, Michel, dir.. *Penser la nation québécoise*. Montréal, Éditions Québec Amérique Inc., 2000. pp. 199 à 214.
- KASTERSZTEIN, Joseph. « Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités », dans CAMILLERI, Carmel. *Stratégies identitaires*. Paris, Presses Universitaires de France, 1990. pp. 26 à 41. Psychologie d'aujourd'hui.
- KNECHT, Pierre, dir.. *Le petit dictionnaire suisse romand*. Carouge-Genève, Editions Zoé, 2000. 293 pages.
- LECLERC, Jacques. *Langue et société*. Laval, Mondia Éditeurs inc., 1992. 708 pages.
- LEMIEUX, Denise et Lucie MERCIER. *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940 : âges de la vie, maternité et quotidien*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989. 398 pages.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn, dir.. *Le lieu identitaire de la jeunesse d'aujourd'hui. Études de cas*. Montréal, Paris, L'Harmattan inc., 1997. 167 pages. Les Nouveaux Cahiers du CÉLAT, no 21.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn. « Nous autres les Québécois. La voix des manuels scolaires », dans LETOURNEAU, Jocelyn, Laurier TURGEON et Khadiyatoulah FALL, dir.. *Les espaces de l'identité*. Ste-Foy, PUL, 1997. pp. 99 à 119.
- LETOURNEAU, Jocelyn et Laurier TURGEON. « Formation historique et mouvance contemporaine des espaces identitaires. Aperçu de la problématique scientifique du CÉLAT », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, Vol. 4, (été 1995). pp. 121 à 136.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn. « L'imaginaire historique des jeunes Québécois », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 4, no 4, (printemps 1988). pp. 553 à 574.
- LIPIANSKY, Edmond Marc. *Identité et communication. L'expérience groupale*. Paris, Presses Universitaires de France, 1992. 262 pages. Psychologie sociale.
- LIPIANSKY, Edmond Marc. « Identité subjective et interaction », dans CAMILLERI, Carmel. *Stratégies identitaires*. Paris, Presses Universitaires de France, 1990. pp. 173 à 211. Psychologie d'aujourd'hui.
- LIPIANSKY, Edmond Marc et Jean-René LADMIRAL. *La communication interculturelle*. Paris, Armand Colin, 1989. 319 pages.
- LÜDI, Georges et Bernard PY. « Être bilingue en Suisse : contacts de langues et vie quotidienne », dans JEANNERET, René, éd.. *700 ans de contacts linguistiques en Suisse*. Neuchâtel, Le Bulletin CILA, 1991. pp. 73 à 86.
- MALEWSKA-PEYRE, Hanna. « Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires », dans CAMILLERI, Carmel. *Stratégies identitaires*. Paris, Presses Universitaires de France, 1990. pp. 111 à 141. Psychologie d'aujourd'hui.

- MATHIEU, Jacques et Jacques LACOURSIÈRE. *Les mémoires québécoises*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1991. 383 pages.
- MONDADA, Lorenza. « Figures de l'espace helvétique », dans GONSETH, Marc-Olivier, éd.. *Images de la Suisse*. Berne, Société Suisse d'ethnologie, 1989/1990. pp. 79 à 90.
- MOREAU DEFARGES, Philippe. *La mondialisation*. Paris, Presses Universitaires de France, 2002. 127 pages. Que sais-je? No. 1687.
- MORIN, Edgar. *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. Paris, Seuil, 2000. 129 pages.
- MORIN, Edgar et Anne Brigitte KERN. *Terre-Patrie*. Paris, Seuil, 1993. 216 pages.
- MUCCHIELLI, Alex. *Les méthodes qualitatives*. Paris, Presses Universitaires de France, 1991. 126 pages. Que sais-je? No. 2591.
- MUCCHIELLI, Alex. *L'identité*. Paris, Presses Universitaires de France, 1986. 127 pages. Que sais-je? No. 2288.
- OAKS, Pénélope, HASLAM, S. Alexander et John C. TURNER. « Construction de l'identité à partir du contexte », dans DESCHAMPS, Jean-Claude et al.. *L'identité sociale : la construction de l'individu dans les relations entre groupes*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1999. pp.103 à 125. Vies sociales.
- OUELLET, Pierre. « Le lieu et le non-lieu. La structuration spatiale des images de soi et de l'autre dans les contextes interculturels », dans TURGEON, Laurier, dir.. *Les entre-lieux de la culture*. Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998. pp. 357 à 371. Collection Interculture.
- *OUELLET, Réal, BEAULIEU, Alain et Mylène TREMBLAY. « Identité québécoise, permanence et évolution », dans LETOURNEAU, Jocelyn, Laurier TURGEON et Khadiyatoullah FALL, dir.. *Les espaces de l'identité*. Ste-Foy, PUL, 1997. pp. 62 à 98.
- OROFIAMMA, Roselyne. « Récits de vie et remaniements identitaires », *Éducation permanente*, Vol. 3, no 128, (1996). pp. 165 à 175.
- PAEZ, Dario et al.. « Collectivisme, conscience de groupe et discriminations », dans DESCHAMPS, Jean-Claude et al.. *L'identité sociale : la construction de l'individu dans les relations entre groupes*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1999. pp. 185 à 193. Vies sociales.
- PENEFF, Jean. *La méthode biographique : de l'école de Chicago à l'histoire orale*. Paris, A. Colin, 1990. 144 pages. Série sociologie.

- PERRET-CLERMONT, Anne-Nelly et Philippe ROVERO. « Processus psychologiques et histoires de vie », dans CENTLIVRES, Pierre, éd.. *Histoires de vie. Approche pluridisciplinaire*. Paris, Editions de l'Institut d'ethnologie, 1987. pp. 113 à 129.
- PESCHANSKI, Denis. « Effet pervers », dans VOLDMAN, Danièle, dir.. *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Paris, CNRS, 1992. pp. 45 à 53. Les Cahiers de l'IHTP, no 21.
- *PINEAU, Gaston et Jean-Louis LE GRAND. *Les histoires de vie*. Paris, Presses Universitaires de France, 1993. 127 pages. Collection Que sais-je? No. 2760.
- POLLAK, Michael. « Pour un inventaire », dans *Questions à l'histoire orale*. Paris, CNRS, 1987. pp. 11 à 31. Les cahiers de l'IHTP, no 4.
- PY, Bernard. « Quand les représentations peinent à suivre les pratiques...émergence du plurilinguisme chez les Romands établis en Suisse alémanique », dans FRANCARD, Michel, éd.. *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Actes du Colloque de Louvain-La-Neuve, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, Vol. 1, (10-12 novembre 1993). pp. 137 à 145.
- QUELOZ, Nicolas. « L'approche biographique en sociologie », dans CENTLIVRES, Pierre, éd.. *Histoires de vie. Approche pluridisciplinaire*. Paris, Editions de l'institut d'ethnologie, 1987. pp. 47 à 65.
- REY VON ALLMEN, Micheline. « Identité culturelles et interculturalité », dans CENTLIVRES, Pierre et Isabelle GIROD, dir.. *Les défis migratoires*. Colloque Cluse, Neuchâtel 1998, Éditions Seismo, 2000. pp. 505 à 513. Sciences sociales et problèmes de société.
- RIOUX, Jean-Pierre. « L'histoire orale : essor, problèmes et enjeux », dans BERNARD, A. J. M., dir.. *A la recherche du temps présent : histoire orale et enseignement*. Amiens, Picardie, 1987. pp. 15 à 41.
- ROSE, José. « Les jeunes et l'emploi : questions conceptuelles et méthodologiques », dans FOURNIER, Geneviève et Bruno BOURASSA, dir.. *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme*. Québec, PUL, 2000. p. 83 à 116.
- ROSSEL, Pierre, Michel BRASSARD et François HAINARD. « Identité et animation : quelques remarques théoriques », dans GONSETH, Marc-Olivier, éd.. *Images de la Suisse*. Berne, Société Suisse d'ethnologie, 1989/1990. pp. 23 à 33.
- *RUANO-BORBALAN, Jean-Claude. *L'histoire aujourd'hui. Nouveaux objets de recherche. Courants et débats. Le métier d'historien*. Auxerre, Editions des Sciences Humaines, 1999. 473 pages.
- SÉGUIN, Normand. « Quelques considérations pour l'étude du changement culturel de la société québécoise », dans BOUCHARD, Gérard et Serge COURVILLE, dir.. *La construction d'une*

- culture. Le Québec et l'Amérique française.* Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993. pp. 213 à 219.
- *SERINO, Carmencita. « Les effets de la comparaison avec autrui et avec des groupes », dans DESCHAMPS, Jean-Claude et al.. *L'identité sociale : la construction de l'individu dans les relations entre groupes.* Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1999. pp. 127 à 147. Vies sociales.
- SIMARD, Myriam. « Les jeunes régionaux d'origine immigrée au Québec : ancrages régionaux et internationaux », *Observatoire Jeunes et Société*, Vol. 4, no 1, (printemps 2003). pp. 1 à 3.
- SIMARD, Myriam. « La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes », *Recherches sociographiques*, Volume 37, no 3, (septembre-décembre 1996). pp. 439 à 469.
- TABOADA-LEONETTI, I. « Stratégies identitaires et minorités : la point de vue du sociologue », dans CAMILLERI, Carmel. *Stratégies identitaires.* Paris, Presses Universitaires de France, 1990. pp. 43 à 83. Psychologie d'aujourd'hui.
- TAP, Pierre. « Marquer sa différence », dans RUANO-BORBALAN, Jean-Claude, coord.. *L'identité. L'individu, le groupe, la société.* Auxerre, Editions Sciences Humaines, 1998. pp. 65 à 68.
- *TAYLOR, Charles. *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne.* Montréal, Boréal, 1998. 712 pages.
- TAYLOR, Charles. *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada.* Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992. 233 pages.
- TURMEL, André. « Mémoire de l'enfance et construction de soi », *Sociologie et sociétés*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Vol. 29, no 2, (printemps 1997). pp. 49 à 64.
- *VANBREMEERSH, Marie-Caroline et Arlette ASQUIN. *De l'autre côté du social : cultures, représentations, identités.* Paris, L'Harmattan, 1998. 422 pages. Cahiers du CEFRESS.
- VEILLON, Dominique. « Technique de l'entretien historique », dans VOLDMAN, Danièle, dir.. *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Paris, CNRS, 1992. pp. 115 à 124. Les Cahiers de l'IHTP, no 21.
- VIGNAUX, Georges et Khadiyatoulah FALL. « Processus cognitifs, processus culturels. Du langage et de la culture comme jeux sur « les frontières » », dans LETOURNEAU, Jocelyn, Laurier TURGEON et Khadiyatoulah FALL, dir.. *Les espaces de l'identité.* Ste-Foy, PUL, 1997. pp. 302 à 313.
- VINSONNEAU, Geneviève. *L'identité culturelle.* Paris, Armand Colin/VUEF, 2002. 234 pages.

VOLDMAN, Danièle. « Définitions et usages », dans VOLDMAN, Danièle, dir.. *La bouche de la vérité? La recherche historique et les sources orales*. Paris, CNRS, 1992. pp. 33 à 41. Les Cahiers de l'IHTP, no 21.

WORCHEL, Stephen. « Les cycles des groupes et l'évolution de l'identité », dans DESCHAMPS, Jean-Claude et *al.*. *L'identité sociale : la construction de l'individu dans les relations entre groupes*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1999. pp. 69 à 83. Vies sociales.

ANNEXE A

Grille d'entretien pour les entretiens réalisés en Suisse

Milieu d'origine

L'endroit où l'on naît et ceux que l'on fréquente durant notre jeunesse et notre adolescence sont déterminants pour notre formation culturelle. Pouvez-vous me dire de quel endroit vous êtes originaire et m'informer sur les lieux que vous avez connus ? (Êtes-vous né à la campagne ? A la ville ? Les milieux étaient-ils plutôt francophone, germanophone, italophone, allophone ? Quelle est l'origine linguistique des deux parents ? Et de la famille élargie ?)

Relations sociales

Les relations amicales que nous entretenons, de même que les activités que nous faisons viennent influencer la façon de se percevoir, de percevoir les autres et la société. Pouvez-vous m'entretenir sur les origines de vos amis proches de même que sur les loisirs que vous avez avec eux-ci ? (Étaient-ils et sont-ils plutôt francophones ou encore immigrés récemment ? Partecipiez-vous ou participez-vous à des activités impliquant des contacts interculturels ?)

Formation professionnelle

Le fait de suivre des études supérieures stimule la formation de liens différents de ceux antérieurs, d'un autre environnement. Pouvez-vous me dire quelle(s) université(s) vous avez fréquenté ? De même, pouvez-vous m'expliquer la nature des rapports que vous avez eu avec les gens connus dans ces universités ?

Formation linguistique

Il est fréquent de rencontrer des citoyens suisses qui maîtrisent plus d'une langue. Or, une des exigences pour être embauché dans l'administration fédérale est de connaître au moins une seconde langue. Est-ce votre cas et si oui, d'où vous vient cette deuxième (voire troisième et quatrième) connaissance linguistique ?

Expériences de travail

Les milieux dans lesquels nous travaillons de même que les contacts que nous créons à travers ceux-ci s'avèrent souvent utiles pour sa propre formation personnelle immédiate et éventuelle. Pouvez-vous me décrire comment vous avez obtenu votre emploi dans la fonction publique fédérale ? Vos compétences antérieures ont-elles facilité l'obtention de cet emploi ?

Contexte d'adaptation (si origine d'un autre endroit que Neuchâtel)

L'intégration à un milieu étranger peut être facilitée ou au contraire freinée par différentes caractéristiques. Pouvez-vous me faire part des circonstances de départ et d'arrivée, de vos motivations personnelles, des réseaux entretenus durant vos séjours à Neuchâtel, des liens que vous avez gardé de votre milieu d'origine ou encore des sentiments que vous aviez et avez envers l'entourage immédiat et de votre milieu d'origine ?

« Sentiment identitaire »

Les références identitaires d'un individu sont multiples, surtout lorsque le pays d'origine est composé de plusieurs groupes ethniques et linguistiques et qu'il fait en outre géographiquement partie d'un territoire multiculturel (Europe= multitude groupes ethniques et linguistiques ; attachement francophonie par exemple pour Suisses romands). Pouvez-vous me faire part de vos impressions sur la citoyenneté et l'identité suisses ? Sur les relations linguistiques et interculturelles en Suisse en général ? (Car ces références agissent sur la façon de saisir l'autre et de se comporter avec.)

Environnement de travail

La culture institutionnelle influence nos relations interpersonnelles. Pouvez-vous me faire part de la façon dont se manifestent, à l'Office fédéral de la Statistique, les principes de plurilinguisme et de multiculturalisme ? (Le respect de la représentation des communautés linguistiques et le respect des langues officielles comme langue de travail représentent-ils un enjeu ? Qu'en est-il du respect des langues dans les publications, textes, réunions de travail, logiciels informatiques, de l'intégration quantitative et qualitative des groupes linguistiques ? Quelle(s) communauté(s) linguistique(s) accapare(nt) les postes de direction ? Les employés cadres mettent-ils en œuvre des politiques d'échanges interculturels, etc.)

ANNEXE B

Grille d'entretien pour les entretiens réalisés au Canada

Milieu d'origine

L'endroit où l'on naît et ceux que l'on fréquente durant notre jeunesse et notre adolescence sont déterminants pour notre formation culturelle. Pouvez-vous me dire de quel endroit vous êtes originaire et m'informer sur les lieux que vous avez connus ? (Êtes-vous né à la campagne ? A la ville ? Les milieux étaient-ils plutôt francophone, anglophone, allophone ? Quelle est l'origine linguistique des deux parents ? Et de la famille élargie ?)

Relations sociales

Les relations amicales que nous entretenons, de même que les activités que nous faisons viennent influencer la façon de se percevoir, de percevoir les autres et la société. Pouvez-vous m'entretenir sur les origines de vos amis proches de même que sur les loisirs que vous avez avec ceux-ci ? (Étaient-ils et sont-ils plutôt francophones ou encore immigrés récemment ? Partecipiez-vous ou participez-vous à des activités impliquant des contacts interculturels ?)

Formation professionnelle

Le fait de suivre des études supérieures stimule la formation de liens différents de ceux antérieurs, d'un autre environnement. Pouvez-vous me dire quelle(s) université(s) vous avez fréquenté ? De même, pouvez-vous m'expliquer la nature des rapports que vous avez eu avec les gens connus dans ces universités ?

Formation linguistique

Il est fréquent de rencontrer des citoyens canadiens qui maîtrisent plus d'une langue. Or, une des exigences pour être embauché dans l'administration fédérale est de connaître au moins une seconde langue. Est-ce votre cas et si oui, d'où vous vient cette deuxième (voire troisième et quatrième) connaissance linguistique ?

Expériences de travail

Les milieux dans lesquels nous travaillons de même que les contacts que nous créons à travers ceux-ci s'avèrent souvent utiles pour sa propre formation personnelle immédiate et éventuelle. Pouvez-vous me décrire comment vous avez obtenu votre emploi dans la fonction publique fédérale ? Vos compétences antérieures ont-elles facilité l'obtention de cet emploi ?

Contexte d'adaptation

L'intégration à un milieu étranger peut être facilitée ou au contraire freinée par différentes caractéristiques. Pouvez-vous me faire part des circonstances de départ et d'arrivée, de vos motivations personnelles, des réseaux entretenus durant vos séjours à Ottawa, des liens que vous avez gardé de votre milieu d'origine ou encore des sentiments que vous aviez et avez envers l'entourage immédiat et de votre milieu d'origine ?

« Sentiment identitaire »

Les références identitaires d'un individu sont multiples, surtout lorsque le pays d'origine est composé de plusieurs groupes ethniques et linguistiques et qu'il fait en outre géographiquement partie d'un territoire multiculturel (Canada = multitude groupes ethniques et linguistiques ; attachement francophonie par exemple pour Québécois francophones ou au contraire, attachement américanité). Pouvez-vous me faire part de vos impressions sur les citoyennetés et les identités canadiennes et québécoises? Sur les relations linguistiques et interculturelles au Canada et au Québec en général ? (Car ces références agissent sur la façon de saisir l'autre et de se comporter avec.)

Environnement de travail

La culture institutionnelle influence nos relations interpersonnelles. Pouvez-vous me faire part de la façon dont se manifestent, à Statistique Canada, les principes de plurilinguisme et de multiculturalisme ? (Le respect de la représentation des communautés linguistiques et le respect des langues officielles comme langue de travail représentent-ils un enjeu ? Qu'en est-il des traductions pour les publications, textes, réunions de travail, logiciels informatiques, de l'intégration quantitative et qualitative des groupes linguistiques ? Quelle(s) communauté(s)

linguistique(s) accapare(nt) les postes de direction ? Les employés cadres mettent-ils en œuvre des politiques d'échanges interculturels, etc.).

ANNEXE C

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT QUÉBÉCOIS

Dynamique identitaire de Québécois francophones professionnels et leurs comportements au travail au sein d'un milieu plurilingue et multiethnique

Présentation de la recherche

Vous allez participer à une recherche axée sur l'étude des éléments constitutifs de l'identité, qui est à la fois collective et individuelle, qui agissent sur les comportements linguistiques et relationnels d'individus occupant un emploi dans un milieu plurilingue et multiethnique. Un individu se développe en intégrant et en retraduisant les normes, les valeurs, les représentations de soi et des autres qui sont caractéristiques de la collectivité dont il est issu. Ce qui est intéressant, c'est de mettre en lumière la façon dont une personne, motivée par une quête de reconnaissance tant individuelle que professionnelle, s'y prend pour s'introduire au sein d'un environnement de travail propice aux échanges interculturels et linguistiques, sans qu'il ne perde de vue ses propres points de repères, valeurs et représentations qu'il a en partie hérité de sa culture.

En somme, c'est de comprendre la dynamique entre la culture de travail, dite « culture institutionnelle », les relations interpersonnelles et les attitudes pouvant entre autres stimuler l'adoption de l'une des deux langues officielles au sein d'un environnement plurilingue et multiethnique. Ce qui m'intéresse dans le cas actuel, c'est d'abord de recueillir vos impressions sur le milieu professionnel à Statistique Canada en lien avec les politiques fédérales en faveur du plurilinguisme et du multiculturalisme. Dans cette optique, c'est de m'entretenir entre autres sur la culture institutionnelle de Statistique Canada à l'égard du plurilinguisme et du multiculturalisme (par exemple, comment se déroulent les groupes de travail ou encore dans quel contexte vous avez à vous exprimer dans l'une ou l'autre des deux langues officielles ou si vous vous exprimez essentiellement dans l'une des deux langues, etc.). C'est aussi de vous exprimer sur la façon dont se traduisent, dans votre milieu de travail, les façons de faire en matière

d'échanges interculturels et les dynamiques entre les différents groupes linguistiques présents à l'intérieur de l'institution.

Il serait ensuite intéressant de recueillir vos commentaires sur les aspects culturels du plurilinguisme et du multiculturalisme. A cet égard, ce qui retient mon attention, c'est que vous me fassiez part de vos impressions sur ces deux principes, ainsi que sur ce qui peut être pertinent de faire concrètement pour promouvoir le respect des langues et des cultures en présence, si besoin est. Plus précisément, j'aimerais recueillir vos opinions et vos interprétations sur la façon dont vous vous sentez dans cet environnement, sur la façon dont vous sentez que les autres vous voient et enfin sur la façon dont vous percevez les autres individus autour de vous.

Objectifs

Cette recherche poursuit les objectifs suivants :

- Comprendre les stratégies employées par un individu pour s'introduire dans un contexte étranger selon qu'il est lui-même porteur d'une culture différente ;
- Mettre à jour les éléments qui, selon vous, ont facilité et/ou nuit à l'intégration dans un milieu culturellement différent en rapport avec les expériences réjouissantes et contrariantes que vous avez connues dans cet environnement plurilingue et multiethnique ;
- Voir quels sont les éléments culturels dominants, les traits caractéristiques du groupe d'appartenance et de l'individu issu de ce groupe ;
- Cibler les composantes liées à la dynamique identitaire du sujet, telles que le milieu d'origine, les formations professionnelles et linguistiques ou encore les réseaux de sociabilité hors et dans le milieu de travail ;
- Recueillir, auprès de citoyens Canadiens, des commentaires ainsi que des pistes de solutions et d'actions susceptibles d'améliorer à la fois la situation linguistique et les relations interpersonnelles dans un contexte de respect des spécificités culturelles de chacun.

Tâches des participants

Votre participation consiste essentiellement à me raconter le contexte de vie que vous avez connu avant votre emploi à Statistique Canada, en me précisant par exemple votre environnement familial, vos relations sociales, votre formation professionnelle, et ensuite me faire part de votre expérience de travail dans la fonction publique fédérale, que ce soit au niveau de vos motivations personnelles et professionnelles, des impressions ressenties envers l'entourage immédiat ou encore du réseau de sociabilité entretenu hors et dans le milieu de travail.

Vous êtes libre de participer à cette démarche, vous êtes libre de refuser ou de retirer votre participation en tout temps.

Confidentialité

La confidentialité de vos propos sera respectée. Ce secret couvre l'identité et tous les éléments de la vie privée des personnes, portés à la connaissance du chercheur, ainsi que les informations et les documents confidentiels qu'il reçoit. Dans le domaine privé des personnes, ce secret s'étend à tout ce que le chercheur a vu, entendu et compris au cours de l'exercice de sa fonction.

Dans la rédaction du rapport de recherche, il n'y a aucun risque pour vous que nous dévoilions vos noms, adresses ou quoi que ce soit qui puisse vous causer préjudice. Lorsque des exemples sont requis, certains procédés garantiront votre anonymat : par exemple, l'emploi des pseudonymes, le changement des noms, des lieux, la suppression de tout élément susceptible de vous identifier.

Si vous le désirez, il nous fera plaisir de mentionner votre nom dans la liste des collaborateurs et des participants.

Le récit récolté sur ruban magnétique peut, à votre demande, être détruit une fois la recherche terminée. Une copie de ce ruban peut également vous être donnée si vous le souhaitez, ainsi que les résultats d'analyses. Ceux-ci peuvent en outre vous être remis avant publication du mémoire de maîtrise à des fins de consultation, afin d'obtenir de votre part une approbation supplémentaire. Tout élément jugé par vous préjudiciable sera immédiatement supprimé.

Risques et avantages

Il n'y a aucun risque de préjudice quelconque conséquemment à la participation à cette recherche.

Vous n'obtiendrez aucun avantage personnel. Les avantages éventuels de votre participation sont :

- la réévaluation personnelle,
- aider une étudiante dans ses recherches.

J'ai compris les explications données et je consens à participer à cette recherche.

Date

Participant

Chercheur

ANNEXE D

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT SUISSE

La dynamique identitaire de jeunes Suisses romands professionnels et leurs comportements au travail au sein d'un milieu plurilingue et multiethnique

Présentation de la recherche

Vous allez participer à une recherche axée sur l'étude des éléments constitutifs de l'identité, qui est à la fois collective et individuelle, qui agissent sur les comportements linguistiques et relationnels d'individus occupant un emploi dans un milieu plurilingue et multiethnique. Un individu se développe en intégrant et en retraduisant les normes, les valeurs, les représentations de soi et des autres qui sont propres au groupe auquel il appartient. Ce qui est intéressant, c'est de mettre en lumière la façon dont une personne, motivée par une quête de reconnaissance tant individuelle que professionnelle, s'y prend pour s'introduire au sein d'un environnement de travail propice aux échanges interculturels et linguistiques, sans qu'il ne perde de vue ses propres points de repères, valeurs et représentations qu'il a en partie hérité de sa culture.

En somme, c'est de comprendre la dynamique entre la culture de travail, dite « culture institutionnelle », les relations interpersonnelles et les attitudes pouvant stimuler l'adoption de l'une des langues officielles au sein d'un environnement plurilingue et multiethnique. Ce qui m'intéresse dans le cas actuel, c'est d'abord de recueillir vos impressions sur le milieu professionnel à l'Office fédéral de la Statistique, en lien avec les politiques fédérales en faveur du plurilinguisme et du multiculturalisme. Dans cette optique, c'est de m'entretenir sur la culture institutionnelle de l'Office fédéral de la Statistique à l'égard du plurilinguisme et du multiculturalisme (par exemple, s'il est possible de travailler dans sa langue maternelle ou encore si l'institution dispose d'un accord de promotion linguistique avec le Conseil fédéral, etc.), et de connaître également la façon dont se traduisent, dans votre milieu de travail, les volontés fédérales en matière d'échanges interculturels.

Il serait ensuite intéressant de recueillir vos commentaires sur les aspects culturels du plurilinguisme et de multiculturalisme. A cet égard, ce qui retient mon attention, c'est que vous me fassiez part de vos impressions sur ces deux principes, ainsi que sur ce qui peut être pertinent de faire concrètement pour promouvoir le respect des langues et des cultures en présence. Plus précisément, j'aimerais recueillir vos opinions et vos interprétations sur la façon dont vous vous sentez dans cet environnement, sur la façon dont vous sentez que les autres vous voient et enfin sur la façon dont vous percevez les autres individus autour de vous.

Objectifs

Cette recherche poursuit les objectifs suivants :

- Comprendre les stratégies employées par un individu pour s'introduire dans un contexte étranger selon qu'il est lui-même porteur d'une culture différente ;
- Mettre à jour les éléments qui, selon vous, ont facilité et/ou nuit à l'intégration dans un milieu culturellement différent en rapport avec les expériences réjouissantes et contrariantes que vous avez connues dans cet environnement multilingue et pluriethnique ;
- Voir quels sont les éléments culturels dominants, les traits caractéristiques du groupe d'appartenance et de l'individu issu de ce groupe ;
- Cibler les composantes liées à la dynamique identitaire du sujet, telles que le milieu d'origine, les formations professionnelles et linguistiques ou encore les réseaux de sociabilité hors et dans le milieu de travail ;
- Recueillir, auprès de citoyens Suisses, des commentaires ainsi que des pistes de solutions et d'actions susceptibles d'améliorer à la fois la situation linguistique et les relations interpersonnelles dans un contexte de respect des spécificités culturelles de chacun.

Tâches des participants

Votre participation consiste essentiellement à me raconter le contexte de vie que vous avez connu avant votre emploi à l'Office fédéral de la Statistique, en me précisant par exemple votre environnement familial, vos relations sociales ou votre formation professionnelle, et ensuite me faire part de votre expérience de travail dans la fonction publique fédérale à Neuchâtel, que ce

soit au niveau de vos motivations personnelles et professionnelles, des impressions ressenties envers l'entourage immédiat ou du réseau de sociabilité entretenu hors et dans le milieu de travail.

Vous êtes libre de participer à cette démarche, vous êtes libre de refuser ou de retirer votre participation en tout temps.

Confidentialité

La confidentialité de vos propos sera respectée. Ce secret couvre l'identité et tous les éléments de la vie privée des personnes, portés à la connaissance du chercheur, ainsi que les informations et les documents confidentiels qu'il reçoit. Dans le domaine privé des personnes, ce secret s'étend à tout ce que le chercheur a vu, entendu et compris au cours de l'exercice de sa fonction.

Dans la rédaction du rapport de recherche, il n'y a aucun risque pour vous que nous dévoilions vos noms, adresses ou quoi que ce soit qui puisse vous causer préjudice. Lorsque des exemples sont requis, certains procédés garantiront votre anonymat : par exemple, l'emploi des pseudonymes, le changement des noms, des lieux, la suppression de tout élément susceptible de vous identifier.

Si vous le désirez, il nous fera plaisir de mentionner votre nom dans la liste des collaborateurs et des participants.

Risques et avantages

Il n'y a aucun risque de préjudice quelconque conséquemment à la participation à cette recherche.

Vous n'obtiendrez aucun avantage personnel. Les avantages éventuels de votre participation sont :

- la réévaluation personnelle,
- aider une étudiante dans ses recherches.

J'ai compris les explications données et je consens à participer à cette recherche.

Date

Participant

Chercheur